



COMMUNE D'ECUBLENS



**Rapport de gestion
de la Municipalité**

au Conseil communal

2024



Table des matières 2024

Partie communale

- Préambule ----- 1
- Municipalité ----- 2 - 10

Conseil communal

- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal ----- 11
- Préavis municipaux ----- 12 - 15
- Mouvements au sein du Conseil communal ----- 15
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2024 ----- 16 - 24
- Votations fédérales et cantonales ----- 24 - 26

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipal ----- 27 - 30
 - Cellule de communication et réseaux sociaux ----- 30 - 33
 - Domaines ----- 34
 - Autorisations générales ----- 35
 - Préfecture ----- 35
 - EPFL et UNIL – Prix de la Ville d'Ecublens ----- 35
 - Naturalisations ----- 35 - 37
 - Archives communales ----- 38 - 39
- Service des finances et de l'informatique, secteur finances ----- 40
 - Comptes annuels ----- 41 - 43
 - Cartes CFF dégriffées et abonnements CGN ----- 44 - 45
- Service des ressources humaines ----- 46
 - Recrutement ----- 46 - 47
 - Personnel communal ----- 47 - 54

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement ----- 55 - 56
 - Prestations sociales et subventions ----- 56 - 60
 - Aînés ----- 60
 - Prévention ----- 60 - 61
 - Logement ----- 61 - 63
 - Emploi – Chômage et autres activités ----- 63 - 65
 - Accueil de jour des enfants ----- 65 - 68
 - Accueil familial de jour ----- 68 - 69
- Service des activités scolaires et parascolaires ----- 70 - 71
 - Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) ----- 71 - 73
 - Réfectoires scolaires ----- 74 - 75
 - Devoirs accompagnés ----- 75 - 76
 - Bus scolaire – Pédibus – Patrouilleurs scolaires ----- 76 - 77
 - Conseiller école-famille (CEF) ----- 77

Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité (Danièle Petoud)

- Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité ----- 78 - 82
 - Bâtiments (constructions et rénovations) ----- 82 - 84
 - Bâtiments (exploitation et entretien) ----- 84 - 86
 - Durabilité ----- 86 - 92
 - Evacuation des eaux ----- 92 - 95
 - Administration des salles et manifestations ----- 95 - 97

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)

- Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises ----- 98 - 99
 - Activités socioculturelles ----- 99 - 101
 - Activités sportives ----- 101 - 103
 - Subventions à des institutions ----- 103 - 105

○ Supports d'informations communaux -----	105 - 106
○ Intégration -----	106 - 108
○ Démarches participatives -----	108 - 109
○ Secteur jeunesse d'Ecublens -----	110 - 116
○ Bibliothèque communale -----	116 - 120
○ Ludothèque communale -----	120 - 122

Sécurité publique – Habitants – Promotion économique (Jean Cavalli)

• Service des habitants -----	123
○ Service des habitants et bureau des étrangers -----	123
○ Etudiants -----	123 - 124
○ Ukraine et permis S -----	124
○ Prestation en ligne -----	124 - 125
○ Autorisations de stationnement -----	125
○ Gestion des inhumations -----	125
○ Registre des chiens -----	125 - 126
○ Registre civique -----	126
○ Taxes de séjour -----	127
○ Affluence aux guichets et commune pilote -----	127
○ Statistiques population -----	128 - 135
• Greffe municipal -----	136
○ Promotion économique -----	136

Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre (Jean-Louis Radice)

• Service de l'urbanisme -----	137 - 139
○ Constructions et cadastre -----	139 - 145
○ Urbanisme -----	146 - 148
○ Mobilité -----	148 - 150

Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information (Germain Schaffner)

• Service des travaux publics et de l'environnement -----	151 - 153
○ Travaux réalisés et projets particuliers -----	153 - 155
○ Travaux d'entretien courants section voirie et espaces verts -----	155 - 158
○ Environnement – Déchets – Forêts -----	158 - 160
• Service des finances et de l'informatique, secteur informatique et télécommunications	161 - 164
Conclusions -----	165

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Comme les années précédentes, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

En italique = uniquement lien

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines

• Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois -----	166
• Lausanne Région -----	167
• Inspection intercommunale des chantiers (IIC) -----	167
• Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge -----	167
• Service intercommunal des énergies (SIE SA) -----	168
• TTV Services SA -----	168

Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement

• Fondation « Les Baumettes » -----	168
• Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) -----	168

• Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) -----	169
• Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales -----	169
• Conseil d'établissement -----	169
• Direction des écoles -----	169
• Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » -----	169 - 171
• Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) -----	171 - 172
• Association des 55+ d'Ecublens -----	172
Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité	
• Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge -----	172 - 174
• Step de Vidy (Epura SA) -----	174
• Epuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) -----	174
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	
• Commission intercommunale de la taxe de séjour -----	174 - 177
• Ecublens Animation -----	177
• Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL) -----	177
• Galerie du Pressoir -----	178
• Théâtre Kléber-Méleau -----	178
• Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois -----	178
• Conseil des Jeunes d'Ecublens -----	178 - 180
• Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois -----	180
• Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers -----	180 - 183
• Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée) -----	183
• Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine) -----	183
Sécurité publique – Habitants – Promotion économique	
• Police Ouest lausannois -----	183
• Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne -----	184 - 188
• Organisation régionale de la protection civile (ORPC) -----	189
• Service intercommunal des taxis (SIT) -----	189
• EPFL Innovation Park -----	189
Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre	
• Commission COH -----	189
• Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) -----	190
• Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) -----	190
• Transports publics de la région lausannoise SA (tl) -----	190
Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information	
• Valorsa SA -----	190





Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En 2024, la croissance économique mondiale a été marquée par une stabilisation autour de 3,2 %, similaire à 2023, avec des perspectives plus optimistes pour 2025, mais le niveau d'incertitude est actuellement inhabituellement élevé, la stratégie géopolitique et économique de la nouvelle administration américaine en étant la cause principale.

Après deux années de croissance modérée, le produit intérieur brut suisse (PIB) devrait progresser de 1,4 % en 2025 et de 1,6 % en 2026. Ainsi, la croissance du PIB suisse devrait être inférieure à sa moyenne historique de 1,8 % par an, calculée depuis 1981, pour deux années supplémentaires.

Selon les dernières prévisions publiées par la Commission Conjoncture vaudoise, le PIB du Canton pourrait aussi progresser de 1,8 % cette année et de 1,9 % l'an prochain, après une hausse modérée, estimée à 1,2 %, en 2024.

Ces prévisions sont toutefois mitigées par de nouvelles inconnues, en particulier l'évolution des politiques économiques et commerciales des grandes économies et leurs éventuels effets sur la conjoncture mondiale ; elles partent de l'hypothèse qu'il n'y aura pas d'escalade vers une guerre commerciale généralisée.

Pour Ecublens, le résultat des comptes communaux de l'exercice 2024 est plus favorable que prévu et présente un excédent de revenus de Fr. 88'347.- après prélèvement de Fr. 710'900.- dans la réserve « Anticipation RIE III ». Au même niveau de résultat, le budget envisageait un excès de charges de Fr. 3'868'300.-. La marge d'autofinancement a atteint Fr. 3'707'161.- soit une amélioration de Fr. 4'418'961.- par rapport au budget.

Au 31 décembre 2024, les emprunts se montent à trente-cinq millions, suite à la souscription d'un nouvel emprunt de cinq millions. L'endettement net par habitant augmente légèrement, passant de Fr. 130.- à Fr. 186.- (moyenne de l'ensemble des communes vaudoises Fr. 3'810.-). Les fonds propres atteignent 63 % du total du bilan et la capacité économique d'endettement se maintient à un excellent niveau avec une durée moyenne d'extinction de la dette de sept ans sur les sept derniers exercices.

La situation financière d'Ecublens est donc toujours très saine et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, mais toujours avec prudence.

L'année 2024 n'aura pas vu de grands projets se concrétiser. Le chantier de surélévation du bâtiment Mars au collège du Pontet avance bien et les élèves ont pu prendre leurs nouveaux quartiers dans une série de conteneurs modernes et parfaitement adaptés à l'enseignement.

Notre participation à la fondation et au financement du Théâtre Kleber-Méleau pour les années 2025 à 2028 a été renouvelée, démontrant ainsi clairement le soutien de nos autorités à cette structure culturelle dont le rayonnement dépasse naturellement les limites des communes de l'Ouest lausannois.

Le travail ne manque pas et la Municipalité se réjouit de pouvoir soutenir des projets utiles au bien-être de sa population. Elle va continuer à exercer un suivi attentif des indicateurs financiers, qui seront régulièrement remis à jour en fonction des besoins et des décisions prises. Elle procédera aux ajustements des ressources nécessaires au maintien d'un autofinancement suffisant pour garantir un équilibre financier acceptable pour les générations futures.

J'exprime mes sincères remerciements à nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement durant l'année écoulée, et la parfaite qualité du travail accompli au profit des citoyennes et citoyens d'Ecublens. Merci à notre organe de contrôle, la fiduciaire Fidinter SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2024.

J'adresse finalement des remerciements particuliers aux Conseillères communales et Conseillers communaux pour leur investissement politique au bénéfice de notre population.

Christian Maeder,
Syndic

• • • •

Rapport de la Municipalité d'Ecublens au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2024

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

♦ ♦ ♦ ♦



Au 1^{er} rang : Jean-Louis Radice, Christian Maeder (Syndic), Sylvie Pittet Blanchette

Au 2^e rang : Danièle Petoud, Jean Cavalli

Au 3^e rang : Pascal Besson (Secrétaire municipal), Germain Schaffner, Pascale Manzini

Municipalité

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Jean Cavalli
Activités sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Bâtiments – Evacuation des eaux – Durabilité	Danièle Petoud	Jean-Louis Radice
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini
Sécurité publique – Habitants – Promotion économique	Jean Cavalli	Germain Schaffner
Urbanisme – Mobilité – Constructions – Cadastre	Jean-Louis Radice	Danièle Petoud
Travaux publics – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Systèmes d'information	Germain Schaffner	Christian Maeder

Vice-Syndic en 2024: Jean Cavalli

Séances de la Municipalité en 2024 : 40 séances ordinaires, 3 séances spéciales consacrées respectivement à l'adoption des comptes, du rapport de gestion et du budget, ainsi que de nombreuses autres séances durant lesquelles la Municipalité a reçu diverses délégations ou d'autres Autorités.

La Municipalité et les Chefs de service ont consacré deux journées à un séminaire sur le thème « Les valeurs, la culture d'entreprise et la cohésion» et deux demi-journées de suivi.

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2024 : 974, soit une moyenne de 24.35 décisions par séance.

Délégations reçues par la Municipalité :

Date	Délégation reçue	Sujet
25 janvier 2024	Municipalité de Chavannes-près-Renens	« Epenex Evolue »
5 février 2024	Municipalité de Saint-Sulpice	Chauffage à distance (CAD) depuis le lac, éclairage public, image directrice des transports publics, caserne du SDIS
4 mars 2024	Conseil d'administration de SIE SA	Projets et avenir de SIE SA

11 mars 2024	Bureau du Conseil communal	Relations entre l'exécutif et l'organe délibérant
25 mars 2024	Direction de l'EPFL	Avenir de la ferme et du château de Bassenges
16 avril 2024	Collectif de la ferme de Bassenges	Avenir de la ferme et du château de Bassenges
30 mai 2024	Atelier avec le Service de l'urbanisme	PACom – Zones d'utilité publique
3 juin 2024	Association transports et environnement (ATE)	Présentation des plans de mobilité senior et scolaire
24 juin 2024	Texaid SA	Présentation de la société
2 septembre 2024	PolOuest	Présentation de la situation sécuritaire dans la Commune, ainsi que les perspectives d'évolution de la PolOuest
14 octobre 2024	Comité de l'USL	Différentes thématiques liées aux manifestations et aux sociétés sportives et culturelles
4 novembre 2024	TVT Service SA	Présentation du déploiement du réseau FTTH (fibre optique jusqu'au domicile) dans la Commune
6 décembre 2024	Chefs de service concernés	Développement du secteur du Pontet

Délégations de M. Christian Maeder, Syndic

- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » - Président
- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Ecucad SA (chauffage à distance) – Conseil d'administration – Président
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction – Président
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Membre
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Comité – Vice-Président
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Service intercommunal des énergies SIE SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Société du Quartier Nord de l'EPFL – Représentant des Communes de l'Ouest lausannois au sein de la société
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration
- TVT Services SA – Conseil d'administration – Vice-Président
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes – Membre.

Délégations de Mme Pascale Manzini

- Association des 55+ d'Ecublens – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Comité de direction – Déléguée et Présidente
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction – Présidente
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Région Ouest – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Conseil d'administration – Représentante
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Comité – Présidente
- Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) – Présidente
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction
- Journal « Ecublens Infos » – Comité de rédaction – Membre
- La Maison Ouvrière « E » SA – Conseil d'administration – Membre
- Lausanne Région – Commission « Prévention et dépendances » (dès le 1^{er} octobre 2024)
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale.

Délégations de Mme Danièle Petoud

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epura SA – Conseil d'administration – Membre
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds d'encouragement au développement durable et d'attribution des subventions – Commission – Présidente
- Galerie du Pressoir – Comité – Déléguée municipale
- Lausanne Région – Commission « Prévention et dépendances » (*jusqu'au 31 août 2024*)
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Service intercommunal des énergies SIE SA – Conseil d'administration
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Comité – Déléguée municipale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP) – Présidente.

Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette

- Association de l'Ecole de musique d'Ecublens (Emuse) – Comité – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Déléguée municipale
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil des Jeunes d'Ecublens – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Comité – Déléguée municipale
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) – Conseil de fondation – Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Comité – Déléguée régionale
- Journal « Ecublens Infos » – Comité de rédaction – Membre
- Lausanne Région – Commission « Activités sportives »
- Lausanne Région – Commission « Formation et emploi des jeunes » – Présidente
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Paroisse catholique de Renens et environs – Commission de gestion – Membre
- Paroisse protestante d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Paroisse protestante de Chavannes-Epenex – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse d'Ecublens – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Présidente
- Union des communes vaudoises (UCV) – Conseil des 50 – Membre
- Union des sociétés locales (USL) et sociétés membres – Déléguée municipale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Comité – Présidente.

Délégations de M. Jean Cavalli

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation – Président
- Fondation EPFL Innovation Park – Conseil de fondation – Membre
- Lausanne Région – Commission « Promotion économique »
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Comité de direction – Membre
- Police de l'Ouest lausannois – Comité de direction – Membre
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Commission consultative du feu (CCF) – Membre
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Comité de direction – Vice-Président
- Stand intercommunal de tir Les Effoliez, Echandens – Délégué municipal.

Délégations de M. Jean-Louis Radice

- Axes Forts – Prolongement du Tram t1 Renens Villars-Ste-Croix – Coproj PP1 – Délégué municipal
- Axes Forts – Evolution du métro m1 – Coproj m1 – Délégué municipal
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU) – Délégué municipal
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal
- Lausanne Région – Commission « Transports »
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Urbanisme (ex Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal) – Délégué municipal – Vice-Président
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité – Délégué municipal.

Délégations de M. Germain Schaffner

- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE) – Délégué municipal
- Commission Mèbre-Sorge – Commission plénière
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Conseil intercommunal – Délégué municipal
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Conseil communal



M. Charles Koller

Président

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

M. Bernard Cottier

Président

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

Président

Charles Koller

1^{er} Vice-Président

Bernard Cottier

2^e Vice-Présidente

Daniela Miéville

Secrétaire

Silvana Passaro

Secrétaire suppléant

Vacant

Scrutatrice et scrutateur

Fiona Calame
Claudio Eyrach

Scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant

Valérie Bernier
Anton Gaillard

Huissière et huissier

Katia Izzo
Florent Durussel

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024

Président

Bernard Cottier

1^{ère} Vice-Présidente

Daniela Miéville

2^e Vice-Présidente

Valérie Bernier

Secrétaire

Silvana Passaro

Secrétaire suppléante

Fiona Calame

Scrutatrice et scrutateur

Anuta Pichon
Nicolas Morel

Scrutatrice suppléante et scrutateur suppléant

Belyse Nahimana
Claudio Eyrach

Huissière et huissier

Katia Izzo
Florent Durussel

Passation de pouvoirs entre l'ancien et le nouveau Président du Conseil communal

Le 1^{er} juillet 2024, M. Charles Koller, Président du Conseil communal sortant, a transmis symboliquement les clés de la Ville à son successeur, M. Bernard Cottier, à Mon Repos.



◆ ◆ ◆ ◆

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 9 fois, à la Grande salle du Motty, soit les :

- Vendredi 26 janvier 2024
- Jeudi 29 février 2024
- Jeudi 21 mars 2024
- Jeudi 2 mai 2024
- Jeudi 13 juin 2024
- Jeudi 27 juin 2024
- Jeudi 10 octobre 2024
- Jeudi 7 novembre 2024
- Vendredi 6 décembre 2024

◆ ◆ ◆ ◆

Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

Séance du vendredi 26 janvier 2024

Aucun préavis présenté lors de cette séance.

Séance du jeudi 29 février 2024

N° 1 Eclairage public – Route cantonale RC1a – Tronçon giratoire de Forel – Carrefour de Pré-Fleuri – Mise à niveau de l'éclairage public – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) de valider la mise à niveau de l'éclairage public de la RC1a ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 225'000.- TTC** (deux cent vingt-cinq mille francs) pour sa réalisation.

N° 2 Projet de revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset – Crédit d'étude complémentaire

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter le crédit d'étude complémentaire pour la revalorisation de l'espace public de la « Plaine du Croset » ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit d'un montant de **Fr. 51'000.- TTC** (cinquante et un mille francs) pour sa réalisation.

Séance du jeudi 21 mars 2024

N° 3 Construction de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires « En Mapraz » – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter la construction de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires « En Mapraz » ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 117'000.- HT** (cent dix-sept mille francs) pour sa réalisation.

Séance du jeudi 2 mai 2024

N° 4 Stratégie d'arborisation et de végétalisation – Crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'étude de **Fr. 125'000.- TTC** (cent vingt-cinq mille francs) pour l'élaboration d'une stratégie d'arborisation et de végétalisation de la Ville d'Ecublens.

N° 5 Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2024

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2024 représentant au total une **augmentation des charges de Fr. 165'500.-** (cent soixante-cinq mille cinq cents francs) et une **augmentation des revenus de Fr. 50'400.-** (cinquante mille quatre cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis ;

- 2) de compenser la péjoration du résultat de Fr. 115'100.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2024.
 Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire ;
 3) de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2024 est dès lors arrêté comme suit :

	Charges	Revenus
Excédent de charges initialement prévu au budget 2024	Fr. 3'753'200.-	
Charges complémentaires	Fr. 165'500.-	
Revenus complémentaires	Fr. 50'400.-	
Totaux	<u>Fr. 3'918'700.-</u>	<u>Fr. 50'400.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)	Fr. 3'868'300.-	
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	Fr. - 3'868'300.-	
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2024	Fr. --.-	

Séance du jeudi 13 juin 2024

N° 6 Adoption du plan d'affectation « Vallaire »

Le Conseil communal décide, après amendement :

- 1) de lever les oppositions et d'accepter les réponses formulées à celles-ci ~~aux oppositions formulées~~ lors de l'enquête publique du plan d'affectation « Vallaire » ;
- 2) d'adopter le plan d'affectation « Vallaire » et son règlement, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 11 novembre au 10 décembre 2023 ;
- 3) d'adopter les modifications, récapitulées sous chiffre 9.2.4.3 du préavis, apportées au Règlement du plan d'affectation « Vallaire » ;
- 4) de donner tous pouvoirs à la Municipalité pour plaider, signer toute convention, transiger et compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du plan d'affectation de quartier « Vallaire ».

N° 7 Réponse au postulat de Madame la Conseillère Taisia Terrettaz et Monsieur le Conseiller Guillaume Leuba intitulé « Pour une gestion différenciée et extensive des espaces verts »

Le Conseil communal décide :

- de prendre acte de la réponse au postulat de Madame la Conseillère Taisia Terrettaz et Monsieur le Conseiller Guillaume Leuba intitulé « Pour une gestion différenciée et extensive des espaces verts ».

Séance du jeudi 27 juin 2024

Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2023

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2023

Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2023

Comptes du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2023

Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2023

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2023 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2023 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2023 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2023 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2023 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2023.

Elections pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 :

Président

M. Bernard Cottier est élu.

1^{ère} Vice-Présidente

Mme Daniela Miéville est élue.

2^e Vice-Présidente

Mme Valérie Bernier est élue.

Séance du jeudi 10 octobre 2024

N° 8 Convention de subventionnement multipartite 2025-2028 entre la Ville d'Ecublens et la Fondation du TKM Théâtre Kléber-Méleau

Le Conseil communal décide :

- 1) d'autoriser la Municipalité à signer avec la Fondation du TKM, l'Etat de Vaud et les Communes fondatrices une convention de subventionnement multipartite de quatre ans, de 2025 à 2028 ;
- 2) de prendre acte que seront portées aux budgets 2025 et suivants les charges inhérentes au préavis telles que décrites au chapitre 5 des incidences financières.

N° 9 Développement du secteur du Pontet – Organisation d'un concours de projets – Crédit d'étude

Le Conseil communal décide :

- de refuser ce préavis.

N° 10 Tennis Club d'Ecublens – Rénovation des courts 1 à 4, déplacement du court 5 et reconstruction du Club House – Crédit d'investissement

Le Conseil communal décide :

- 1) d'accepter l'octroi d'une subvention pour la rénovation des courts 1 à 4 et la reconstruction du club house du Tennis Club d'Ecublens à hauteur de **Fr. 909'000.-** (neuf cent neuf mille francs) ;
- 2) d'accepter l'octroi d'une subvention pour le déplacement du court 5 du Tennis Club d'Ecublens à hauteur de **Fr. 371'000.-** (trois cent septante et un mille francs) ;
- 3) d'accepter l'octroi d'un prêt en faveur du Tennis Club d'Ecublens de **Fr. 909'000.-** (neuf cent neuf mille francs), remboursable en 40 ans.

Séance du jeudi 7 novembre 2024

N° 11 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Chavannes-près-Renens, secteur 15 – Terrains de football / route de Praz Véguey – Crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- 1) d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 15, terrains de football jusqu'à la route de Praz Véguey ;
- 2) d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de **Fr. 525'000.- TTC** (cinq cent vingt-cinq mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 et 7 du préavis.

Séance du vendredi 6 décembre 2024

Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2025

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2025

Budget du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2025

Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2025

Budget communal – exercice 2025

Le Conseil communal décide :

- d'approuver le budget de l'exercice 2025 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2025 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2025 du Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver le budget de l'exercice 2025 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver le budget communal 2025 et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2024 à 2029.

♦ ♦ ♦ ♦

Mouvements au sein du Conseil communal

Durant l'année, 10 démissions ont été enregistrées et 8 nouveaux membres ont été assermentés.

♦ ♦ ♦ ♦

Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2023/2024 pour l'exercice 2023

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2023/2024 pour l'exercice 2023 a émis dans son rapport du 6 juin 2024

Vœu n° 1 – EVAM – Transports

La CoGes souhaite que la Municipalité envisage la mise en place d'un transport, en collaboration avec le Canton, à destination des enfants qui souhaiteraient participer à des activités sportives ou culturelles sur la commune, notamment pendant les vacances scolaires, mais également pour les personnes de l'EVAM qui souhaitent accéder au Café Contact.

Réponse :

La Municipalité relève que l'organisation et la mise en place d'un transport des enfants de l'EVAM pour participer à des activités sportives ou socioculturelles ne font pas partie des tâches dévolues à la Commune. Ceci étant rappelé et bien que les résidents de l'EVAM d'Ecublens soient de passage dans la structure, la Commune, par l'intermédiaire de sa Déléguee à l'intégration, s'est approchée des assistants sociaux de l'EVAM pour sonder l'intérêt même de leurs bénéficiaires aux activités proposées par la Ville et à ce type de prise en charge. En cas de réel intérêt, la Municipalité pourrait imaginer une prise en charge de billets de bus, mais en aucun cas la mise sur pied d'un transport spécifique.

Vœu n° 2 – Coup d'pouce

La CoGes souhaite que la Municipalité fasse plus de promotion auprès de la population sur l'existence du service « Coup d'pouce ». Il y a sur notre territoire des personnes à bas revenus qui pourraient être intéressées par cette prestation.

Réponse :

Le service « Coup d'pouce » mis en place au sein de la Ville rencontre un franc succès auprès des jeunes. En effet, le nombre d'inscriptions est toujours plus important. Il est

dès lors primordial de développer ce service afin que le nombre de missions à proposer aux jeunes soit lui aussi grandissant.

Le suivi du service « Coup d'pouce » est actuellement assuré par le Travailleur social de proximité, dans le cadre de ses fonctions. Chaque mise en place et suivi de mission demande du temps et des ressources également administratives. Le Secteur jeunesse, tout fraîchement réorganisé, souhaite pérenniser cette offre « Coup d'pouce ». Il refléchit donc à réorganiser la gestion de ce dispositif et ainsi simplifier les processus administratifs y relatifs. Cette étape de réorganisation est primordiale, avant de pouvoir intensifier la promotion auprès de la population sur l'existence du service « Coup d'pouce », ainsi que le suggère la CoGes.

Toutefois cette diffusion large est prévue d'ici à la fin de l'année et, en ce sens, la Commune préparera une stratégie de communication globale, auprès de la population écublanaise mais également auprès des services communaux, pour étendre la notoriété de ce service.

Vœu n° 3 – Répertoire des entreprises de la commune

La CoGes souhaite que la Municipalité améliore le système de répertoire des entreprises, actuellement pas dynamique et peu pratique (il est nécessaire de choisir une catégorie sans pouvoir accéder à l'ensemble des entreprises). Il serait pratique de voir la liste des entreprises par ordre alphabétique, par exemple.

Réponse :

Afin de répondre à ce vœu, une liste générale de toutes les entreprises d'Ecublens est maintenant disponible sur la page « Entreprises et commerces », en cliquant sur « Toutes les entreprises ». Il est ensuite possible d'y accéder directement en cliquant sur l'initiale correspondante.

<https://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/entreprises-societes-associations/entreprises-commerces?view=categories>

Vœu n° 4 – Planning de la CoGes

La CoGes souhaite que le rapport et les comptes soient remis courant mars (en version provisoire si nécessaire). Cela pour laisser le temps aux commissaires d'effectuer un travail de qualité et complet ainsi qu'à la Municipalité et aux responsables de service d'établir leurs réponses avant les séances de questions-réponses.

Réponse :

Ces dernières années, le délai de remise des textes par les services communaux a été avancé afin de pouvoir remettre au plus tôt le rapport de gestion final à la CoGes. Toutefois, il est impossible pour certains services de finaliser leur rapport avant une certaine date, car ils attendent des chiffres provenant du Canton.

Dès lors, bien que la Municipalité comprenne le souhait de la CoGes de disposer de plus de temps pour analyser le rapport, il ne lui est malheureusement pas possible de le lui remettre dans le courant du mois de mars.

La Municipalité tient à relever que, en le remettant en avril à la CoGes, elle répond largement aux exigences figurant à l'article 110, alinéa 1, du Règlement du Conseil communal qui stipule :

« Le rapport de la Municipalité sur la gestion, les comptes arrêtés au 31 décembre précédent, accompagnés, cas échéant, du rapport et du rapport-attestation du réviseur, sont remis au Conseil **au plus tard le 31 mai** de chaque année et renvoyés à l'examen de la Commission de gestion. Les compétences de la Commission des finances prévues par le règlement du Conseil sont réservées. »

Vœu n° 5 – Ecublens Plage

La CoGes continue de s'interroger sur la nécessité de mettre en place un appel d'offres pour la prochaine édition d'Ecublens Plage. En effet, il semble que la délégation d'une tâche publique doit être faite après un appel d'offres ouvert lorsque celle-ci représente un chiffre d'affaires plus grand que Fr. 250'000.-. De plus, nous avons pu observer que plusieurs tâches récurrentes (conciergerie, maintenance, petits

travaux, arrosage de plantes, communication,...) étaient confiées à des entreprises genevoises alors que notre Plan climat stipule de favoriser les entreprises locales.

Dès lors, comme déjà souhaité en 2022 et en 2023, la CoGes insiste sur la nécessité de mettre en place un appel d'offres pour la prochaine édition 2025.

Réponse :

Né en plein Covid, Ecublens Plage fêtera ses 5 ans en 2025. Tout au long de ces années, la Municipalité, avec le concours de l'exploitant de la buvette, a fait évoluer le projet. Celui-ci, après différentes recherches de propositions sportives et artistiques telles que le beach-volley, le pumptrack, la slackline, le skimmboard, le teqball, le trampoline, le foot-billard, le foot-fléchettes, la scène artistique, etc. est maintenant arrivé à maturité avec le renforcement, cette année, des activités et animations sportives.

Si la Municipalité pourrait dès lors entrevoir la possibilité de lancer pour l'édition 2026 un appel d'offres pour l'exploitation de la buvette, voire même plus globalement un appel à projet, elle renonce toutefois pour le moment à s'engager sur cette voie.

En effet, comme déjà indiqué en 2024 en réponse à un précédent vœu de la CoGes sur ce sujet, les prochaines années seront marquées par de nombreuses incertitudes liées à divers travaux, notamment requalification des voiries et intervention sur les canalisations d'eaux usées traversant la place, dont les emprises de chantiers impactent la place de fête. Il est par conséquent impossible pour la Municipalité de s'engager à court ou moyen terme avec de nouveaux partenaires éventuels pour la mise à disposition du lieu. Le fonctionnement actuel de ce projet, en main de la Commune, permet à la Municipalité de bénéficier de la souplesse nécessaire dans un contexte de grandes incertitudes. S'agissant enfin du recours à une entreprise genevoise, la Municipalité veillera à faire appel, dans la mesure du possible, à des prestataires locaux.

Vœu n° 6 – Ludothèque

La CoGes souhaite que la Municipalité étudie l'opportunité d'agrandir la surface à disposition de la Ludothèque afin que cet espace réponde aux standards définis par la Fédération des ludothèques suisses, soit environ 100 m² supplémentaires, tout en restant proche de la Bibliothèque. Les prestations que peuvent offrir la Ludothèque et les conditions de travail des collaborateurs seraient grandement améliorées.

Réponse :

La Municipalité est consciente que la Ludothèque manque de place depuis plusieurs années et que la Bibliothèque arrive gentiment à saturation, sachant par ailleurs que ces deux structures utilisent déjà, en plus de leurs propres locaux, les salles du CSCE pour certaines de leurs activités (soirées, contrôle des jeux, plastifiage et réparation de livres, etc.).

Cependant vu la configuration des lieux, il est difficile d'entrevoir une solution à court terme pour la Ludothèque. Les salles de conférence qui se trouvent sur le même étage affichent un taux d'occupation élevé d'une part, et la solution « simple » de créer une ouverture dans un des murs de la Ludothèque pour « annexer » une des salles de conférences demande des analyses techniques spécialisées d'autre part. Ceci étant, la Municipalité reste attentive à ce manque d'espace et cherche d'autres solutions à moyen terme.

Vœu n° 7 – Suivi Plan Climat

La CoGes souhaite qu'une hiérarchisation des mesures à prendre soit faite et validée par l'ensemble de la Municipalité et des Chefs de service. Une plus grande implication de ces derniers (Municipaux et Chefs de service) est aussi souhaitée sachant que pour l'instant ce sont des employés « délégués » des différents services qui ont la responsabilité de faire respecter/diffuser les décisions prises par le groupe de délégués. Il n'est jamais aisés pour un collaborateur de devoir imposer des directives ou donner des ordres à son supérieur hiérarchique.

De plus, la CoGes souhaite que des indicateurs soient régulièrement mis à jour sur le

site internet de la commune afin que la population puisse suivre les améliorations en cours.

La CoGes estime qu'un budget affecté aux actions en lien avec le Plan climat devrait être inscrit dans le rapport des comptes.

De manière générale, beaucoup de petites actions sont proposées aux habitants de la commune, mais le manque de communication à leurs sujets implique que très peu de personnes en ont connaissance. Dès lors, la CoGes souhaite une communication plus efficace envers la population.

Réponse :

Le vœu n° 7 de la Commission de gestion implique plusieurs demandes qui peuvent être synthétisées ainsi :

1. Une hiérarchie des actions du Plan climat, validée par la Municipalité et par les Chefs de service.
2. Une implication plus conséquente de la Municipalité et des Chefs de service dans la mise en œuvre du Plan climat.
3. Un manque de marge de manœuvre des répondants des services au Plan climat.
4. Des indicateurs du Plan climat qui soient publics.
5. Une visibilité du ou des budgets « climat » dans les comptes.
6. Une communication plus efficace.

Le Délégué au Plan climat et à la durabilité tient à jour un tableau de mise en œuvre et de suivi du Plan climat et rencontre périodiquement – trois à quatre fois par an – les répondants des services pour évaluer l'avancement de la mise en œuvre des actions leur incombeant. Le travail de hiérarchisation a été effectué selon différents critères propres à chaque Service, mais notamment : la complexité de mise en œuvre, le temps nécessaire à chaque projet, les enjeux et priorités administratives et politiques de chaque Service, ou encore les ressources nécessaires comparées à celles à disposition.

De ce travail a découlé un calendrier de mise en œuvre des 110 actions du Plan climat, étendu entre 2023 et 2027. Pour prendre un exemple : l'offensive solaire (action 6.1.2) a attendu l'arrivée du Délégué à la

transition énergétique en 2023, a été préparée en 2024, et sera lancée en 2025 pour correspondre aux disponibilités de la société accompagnatrice. Dans tous les cas, la hiérarchisation des actions a été présentée et validée par les Chefs de service, individuellement, ainsi que par la Municipale en charge du Secteur durabilité.

La mise en œuvre des actions du Plan climat ne suit pas une structure prédéfinie : selon que le thème est spécifique ou transversal, un ou plusieurs Services sont impliqués. Pour le développement des projets conséquents ou transversaux, l'outil Boussole 21 est implanté de manière incrémentale ; il réunit autour de la table les personnes en fonction de leurs connaissances et expertises permettant de développer la meilleure version possible des projets, et non selon la hiérarchie administrative. Cela n'inclut donc pas nécessairement des membres de la Municipalité ou des Chefs de service. L'implication de ces derniers dépend donc des priorités et des expertises, mais se fait dans tous les cas pour le cadrage politique des projets.

Lors de la création du groupe de travail pour l'élaboration du Plan climat (GT Climat), il a été demandé aux Services de proposer une personne pour les représenter, travailler sur le Plan climat, rendre compte des intérêts des Services et remonter les décisions du GT Climat. Plusieurs Services ont nommé leur Chef, d'autres des adjoints, d'autres encore des collaborateurs intéressés par le sujet. Il en résulte un groupe hétérogène dans lequel la hiérarchie administrative est minimisée.

Le rôle des répondants du Plan climat dans les Services est clair, qu'ils soient chefs, adjoints ou employés : il est technique et opérationnel, et ils doivent remonter à leurs collègues toute information les concernant dans leurs tâches, intégrer les intérêts de leur Service dans l'élaboration des mesures et la hiérarchisation, suivre la mise en œuvre des actions de leur Service, et préparer les budgets relatifs. Il ne leur est toutefois pas demandé « d'imposer des directives ou donner des ordres », d'autant qu'une des tâches du Délégué au Plan climat et à la durabilité, dans son cahier des charges, est de « veiller, dans le respect des compétences métiers des différents services communaux, à l'intégration effective

des objectifs du Plan climat dans les différentes politiques publiques ».

Concrètement, il ne s'agit donc pas de leur donner des ordres, mais de travailler, de manière transversale, avec les Services responsables des actions, à la bonne coordination entre ses politiques publiques, le Programme de législature et le Plan climat.

Toutes les Communes du District ont travaillé ensemble, au sein du GT Energie du SDOL, pour définir et suivre des indicateurs climat-énergie. Ceux-ci sont mis à jour annuellement (ou bi-annuellement pour certains) par un mandataire externe. Ils sont disponibles publiquement depuis août 2023 à la page suivante : <https://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/durabilite/plan-climat#indicateurs-climat-energie>. Le suivi de la mise en œuvre est disponible, également publiquement, au travers d'une chronologie, sur la page du Plan climat : <https://ecublens-demain.ch/frise/plan.html>.

La rédaction et la présentation des budgets et des comptes communaux sont soumises à la réglementation MCH1, et l'administration communale anticipe la prochaine, MCH2, de 2027. Dans ce cadre précis, il n'est pas possible de créer un compte affecté transversal interservices « Climat ». Il serait imaginable de créer, pour chaque Service, un compte spécifique « Climat », mais la complexité de la définition de ce qui entrerait ou non dedans limite la pertinence d'une telle création. En effet, s'il est facile de dire que les opérations « éco-logement » sont attribuables au Plan climat, qu'en est-il du renforcement des prescriptions communales en matière d'indice de chaleur des bâtiments, inscrit au Plan d'affectation communal, ou de la mise en œuvre du plan d'action du Plan canopée ? Les Villes de Renens, de Vevey ou de Lausanne, pour ne citer qu'elles, n'ont pas pris cette voix, jugée trop complexe.

Depuis la création de la Cellule de communication, en 2023, la communication en lien avec le Plan climat s'est accrue : le journal communal publie dorénavant systématiquement une page dédiée à cette thématique, et un post Instagram est rédigé chaque mois pour mettre en avant une action réalisée par un Service. De plus, et en fonction des projets menés et du public ciblé, des questionnaires sont envoyés en

tout-ménage ou aux adresses ciblées, des actions sont menées aux endroits stratégiques – à la déchèterie, dans les quartiers, lors de manifestations, etc. – et les panneaux lumineux et affiches F4 sont mobilisés dès que cela est jugé pertinent.

Néanmoins, force est de constater que la communication – de manière générale, et pas que pour le Plan climat – ne trouve pas souvent son public. La réponse à ce point doit être intégrée au vœu n° 13 sur la stratégie de communication. A noter toutefois que pour certaines actions, le public est au rendez-vous : la conférence de lancement de l'opération « Ouest Rénove » a dépassé toutes les attentes en matière d'affluence.

Vœu n° 8 – Filière TEXAID

Sachant que nos points de collecte TEXAID sont très bien alimentés et que tous les vêtements en bon état sont envoyés pour être vendus dans 70 commerces de seconde main en Allemagne, la CoGes se pose la question de l'opportunité de demander à TEXAID l'ouverture d'un tel magasin dans l'Ouest lausannois afin de favoriser l'économie circulaire locale. Une autre alternative pourrait être de s'approcher de magasins de seconde main de la région.

Réponse :

En 1973, six œuvres d'entraide suisses de renom (Croix-Rouge suisse, Secours suisse d'hiver, Solidar Suisse, Caritas Suisse, Kolping Suisse, Entraide protestante suisse) se regroupèrent afin de coordonner et d'optimiser leurs activités de collecte de vieux vêtements. Avec un partenaire privé, elles ont créé, en 1978, TEXAID Textilverwertungs-AG. Leur objectif : trier et valoriser de manière professionnelle les textiles usagés.

TEXAID contribue dans la mesure du possible à l'approvisionnement des boutiques de ses six partenaires cités ci-dessus, mais n'en est pas le fournisseur principal.

La plupart des vêtements collectés et/ou triés en Suisse sont exportés vers l'Union européenne (UE), pour y être traités et acheminés dans les différentes filières de recyclage ou de réemploi.

TEXAID gère 60 boutiques de seconde main en Allemagne ainsi qu'un service de

vente en ligne. Pour l'heure, TEXAID n'envisage pas de magasin de seconde main en Suisse, pour ne pas préférer les magasins des œuvres d'entraide.

Actuellement, le marché du recyclage des textiles en Europe et dans le monde est dans la tourmente et de nombreuses entreprises spécialisées dans le domaine sont en difficultés financières et/ou en faillite.

2024 fût une année de crise par excellence pour les acteurs du marché des vêtements usagés. Aucune amélioration n'est attendue pour ces prochaines années.

Les articles issus de la mode éphémère, ainsi que les activités des distributeurs tels que Temu ou Shein, rendent le recyclage très aléatoire, voire impossible, compte tenu de la piètre qualité des marchandises vendues. La plupart des vêtements commercialisés par les plateformes « bas coût » de vente en ligne sont conçus pour n'être portés que quelques fois, si bien qu'il n'est pas possible de leur donner une deuxième vie au travers des filières de seconde main.

De plus, ces articles bon marché sont faits de matériaux composites ne permettant pas le recyclage de la matière ; la seule issue est donc l'incinération. Face à cet afflux de vêtements bas de gamme et de piètre qualité, les acteurs-trieurs du secteur du textile amassent des stocks de marchandises inutilisables et/ou invendables.

Dès lors, sans changement significatif de comportement de la société de consommation, il faut s'attendre à ce que les quantités des textiles collectées augmentent drastiquement par l'obligation de tri sélectif, entrée en vigueur dans toute l'UE à partir de janvier 2025. En effet, les citoyens européens sont amenés à déposer tous les textiles usagés et les déchets textiles dans les collectes, avec comme conséquence une baisse de la qualité des marchandises collectées, péjorant la commercialisation des articles triés.

Malgré une augmentation des performances de tri, les stocks de plus en plus importants obligent les recycleurs à commercialiser la marchandise à très bas prix, allant jusqu'à menacer l'existence du système. Pour les communes ou les associations, le prix de reprise des vêtements usa-

gés s'est effondré à un tel point qu'à l'avenir les collectivités seront contraintes de payer pour le service de collecte et de recyclage des vêtements usagés.

La situation tendue sur le marché des textiles usagés met manifestement en difficulté même les plus grandes entreprises, à l'instar des deux plus grandes sociétés allemandes en liquidation pour insolvabilité. Ces deux leaders du marché européen et même mondial, ont investi massivement dans la mécanisation du tri, ceci en vue de l'augmentation des apports induits par l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi européenne en 2025. Cependant, ce qui n'était pas prévu, c'était l'effondrement des prix de reventes des articles triés.

En conclusion, bien que les boutiques de deuxième main des producteurs-trieurs soient viables, elles ne peuvent pas fonctionner sans la santé financière des filières de collecte et de recyclage. Suite aux informations collectées par le Service des travaux publics et de l'environnement auprès de l'entreprise TEXAID, cette dernière a confirmé qu'elle continue d'alimenter les boutiques de ses partenaires à l'instar de la Croix-Rouge suisse et Caritas. Pour l'heure, TEXAID lutte pour sa survie et met tout en œuvre afin de pérenniser le service de collecte, ainsi que la meilleure valorisation possible des textiles traités dans ses usines de tri. A ce jour, l'ouverture de nouvelles boutiques, étant liées à la santé financière de l'entreprise TEXAID, il n'est pas envisageable pour cette société d'étendre ses activités, du moins jusqu'en 2030, année à partir de laquelle le partenariat entre TEXAID et ses membres fondateurs pourrait être modifié, voire abrogé.

Vœu n° 9 – Manifestations vertes

La CoGes souhaite que la Municipalité impose rapidement la charte « des manifestations durables » à toutes les manifestations organisées sur la commune, y compris celles sous la responsabilité des sociétés locales. A ce titre, les organisateurs pourraient consulter l'outil mis à disposition par le Canton (Kitmanif).

Réponse :

L'enjeu de la durabilité au sein des manifestations est particulièrement important, autant pour l'impact que celles-ci ont sur

les ressources naturelles que pour l'exemplarité communale. Raisons pour lesquelles le Plan climat comprend quatre actions traitant de ce sujet :

- 1.2.2 Diffuser un guide/une charte pour respecter les critères de manifestations durables à destination des groupements d'intérêts actifs sur le territoire communal et organisant tout type de manifestation.
- 1.2.3 Modifier les directives sur le subventionnement des sociétés locales en ajoutant, dans les critères d'attribution, le respect de certains aspects en lien avec les enjeux climatiques dans leurs actions.
- 1.4.9 Elaborer une directive municipale pour des manifestations durables – enjeux climatiques.
- 5.1.6 Interdire tous les emballages, contenants et sacs plastiques à usage unique dans le cadre des manifestations organisées sur l'espace public / accordées par la Municipalité – avec un délai transitoire de trois ans.

Le Secteur durabilité travaille activement avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises sur cette thématique. Toutefois, le sujet est sensible et demande un important travail afin de réussir à embarquer toutes les parties prenantes. Conscients des freins, les services communaux ont, tout d'abord, décidé de réaliser, ces deux dernières années, des tests sur les grandes manifestations telles que la Fête interculturelle et le 1^{er} août.

Fort de ces expériences, une Charte des manifestations durables est en cours d'élaboration. Sa mise en œuvre est prévue en plusieurs étapes : dans un souci d'exemplarité, la Charte s'appliquera, en premier lieu, à l'interne pour les manifestations organisées par les services communaux. Puis, dans un second temps, la Ville travaillera avec les sociétés locales désireuses d'être proactives dans le domaine pour mettre en œuvre la Charte. Grâce au retour de ces sociétés, la charte sera adaptée et, dans une troisième phase, imposée à l'ensemble des manifestations publiques à Ecublens. L'objectif actuel est de réaliser ce projet en trois ans.

Vœu n° 10 – Réfectoire scolaire

La CoGes souhaite que la Municipalité envisage la mise en place d'un rabais sur les tarifs des repas à partir du 2^e enfant comme cela est pratiqué à l'AJESOL.

Réponse :

S'il était répondu favorablement à ce vœu, la perte de recette serait d'environ Fr. 26'000.-, soit une diminution approximative de 11 % du montant encaissé pour les repas.

La Municipalité a décidé de ne répondre que partiellement à ce vœu et d'appliquer, dès la rentrée scolaire 2025-2026, un rabais de 10 % pour le 2^e enfant et de 20 % pour tous les autres enfants appartenant à une fratrie inscrite dans un réfectoire. Cette alternative représente une perte de revenu estimée entre Fr. 4'000.- et Fr. 6'000.- par an.

Enfin, la Municipalité tient à préciser qu'au sein de l'AJESOL, « lorsque deux enfants ou plus d'une même fratrie, domiciliée dans le réseau, sont placés en même temps, une réduction de 20 % est accordée sur le prix de l'accueil de chacun (sans les repas) » (art. 11 du Règlement relatif à l'accueil de jour parascolaire de l'AJESOL).

Le fait d'appliquer un rabais fratrie entraîne une aide supplémentaire de la FAJE sur la masse salariale éducative des structures membres de l'AJESOL. Dans le cas des réfectoires, lesquels ne sont pas reconnus par la FAJE, cette compensation n'existe pas.

Vœu n° 11 – Plan de mobilité pour la commune

La CoGes souhaite que la Municipalité mette en place un Plan de mobilité communal et scolaire afin de promouvoir des comportements plus respectueux de l'environnement en termes de mobilité au sein de l'administration.

Par ailleurs, dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges, le Plan de mobilité est requis pour toute nouvelle implantation d'entreprises de plus de 50 emplois. Il serait intéressant de faire de la promotion

auprès des entreprises déjà implantées. Les mesures déployées dans l'aménagement du territoire et des transports n'en seront que renforcées.

Réponse :

L'élaboration du Plan de mobilité de l'administration a débuté en 2022 avec la réalisation d'un diagnostic dans le cadre de la formation de *mobility manager*, suivie par l'une des employées de l'administration. Cette formation, spécifique à l'élaboration des plans de mobilité, est soutenue par les Cantons de Vaud et de Genève. Lors de cette formation, un bureau privé spécialisé dans cette thématique, ainsi que les deux cantons partenaires, ont accompagné les participants dans la construction de leur projet de Plan de mobilité.

Cette première étape a permis de mettre en place, dès 2023, des mesures incitatives. Le diagnostic de la situation de l'administration communale a notamment révélé l'absence d'une politique de stationnement sur la Commune, ce qui empêche l'élaboration d'un Plan de mobilité complet qui risquerait de provoquer un report du stationnement vers les places publiques et privées gratuites. Des incitations aux mobilités durables (piétons, vélos et transports publics) ont donc été proposées au personnel communal pour débuter dans ce Plan de mobilité et initier un report modal¹.

Le diagnostic a été consolidé dans le cadre du Plan Climat. Etant donné l'évolution rapide des pratiques, une mise à jour a été réalisée en 2024 par le biais d'un questionnaire envoyé à l'ensemble du personnel.

Pour guider la mise en œuvre du Plan de mobilité, un groupe de travail a été constitué, composé d'une représentante des ressources humaines, du Délégué à la durabilité, du Délégué à la transition énergétique, ainsi que d'une représentante du Service de l'urbanisme (ayant suivi la formation de *mobility manager*).

S'agissant de la question des entreprises, les communes de l'Ouest lausannois, en étroite collaboration avec le Canton de

¹ Exemples de mesures incitatives mises en place : défis transports publics, réparation des vélos, cours de remise en selle vélos, renforcement de Bike to work, cafés mobilité.

Vaud et Lausanne Région, ont organisé une rencontre sur les plans de mobilité d'entreprise le lundi 29 avril 2024, au Forum du Rolex Learning Center de l'EPFL à Ecublens. Lors de cet événement, l'ensemble des entreprises du District a été invité à découvrir les différents bureaux spécialisés tenant des stands d'information, ainsi que les grands projets de mobilité en cours et des exemples de plans de mobilité d'entreprises déjà mis en œuvre dans l'Ouest lausannois. Par ailleurs, les délégués communaux à la durabilité et à la transition énergétique sont intervenus le 11 septembre 2024 lors de la conférence de présentation du Plan de mobilité de la Fondation EPFL Innovation Park afin de présenter les soutiens communaux possibles aux entreprises sur ces thèmes.

En ce qui concerne les écoles, l'administration vaudoise a déposé un projet de Plan de mobilité qui démarrerait avec 10 sites pilotes, sous réserve de son acceptation par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil. Parmi ces projets, le site scolaire du Pontet a été retenu. Cette initiative permettra de coordonner les plans de mobilité et les mesures associées aux différents usages des parkings privés communaux.

Le Plan de mobilité pour l'administration communale faisant l'objet d'un postulat de Mme la Conseillère Frühauf, plus de détails seront fournis dans le rapport-préavis qui sera présenté au Conseil communal.

Vœu n° 12 – Passerelle sur la route de la Pierre

La CoGes souhaite que la Municipalité étudie la mise en œuvre d'un garde-corps le long du chemin des Chênes à proximité de la passerelle pour les zones qui présentent une hauteur de chute importante, conformément aux réglementations en vigueur.

Réponse :

Le chemin des Chênes a été modifié dans son profil en long et sa largeur, dans le cadre des travaux de création de la passerelle sur la route de la Pierre. Ce chemin a été optimisé avec une pente la plus faible possible pour l'usage de la mobilité douce.

La hauteur du mur en gabion, en contrebas du chemin, a fait l'objet d'une analyse

détaillée par l'auteur du projet. Le cadre normatif est le suivant (voir extrait ci-après) :

Selon norme VSS 40568 tab. 1 :

Zone rurale avec trafic piéton faible, un garde-corps est généralement nécessaire à partir de 3 mètres de hauteur de chute.

Selon la fig. 3 de la norme, le talus doit être pris en compte dans la hauteur de chute, sauf si de la végétation peut retenir la chute.

Etant donné ces éléments, et du fait que la hauteur de chute maximale est de l'ordre de 1.30 mètre, il a été décidé de ne pas mettre de garde-corps, le risque de chute étant considéré comme faible.

Toutefois, afin d'améliorer la sécurité sur cette zone, des luminaires solaires d'une hauteur d'environ 50 cm vont être posés sur le mur en gabion.

Vœu n° 13 – Stratégie de communication

La COGES souhaite que la Municipalité fasse un bilan des actions menées sur les réseaux sociaux de la commune, et le cas échéant élabore une vraie stratégie de communication ad hoc.

Réponse :

Le bilan 2023 de la Cellule de communication est très positif. En effet, l'organisation mise en place, l'excellente entente entre ses membres et leur motivation permet d'ajouter une plus-value importante aux actions de communications souhaitées par la Municipalité et les services communaux.

Le lancement des réseaux sociaux a été un grand défi, car il a fallu quotidiennement s'assurer que la bonne information soit transmise le bon jour aux bonnes personnes. Le tri des informations à diffuser est un travail important de la Cellule de communication. La mise en place d'un calendrier de publications permet une planification et un ordonnancement des informations, mais laisse également la souplesse nécessaire à la diffusion d'informations urgentes et/ou importantes.

Disposant des compétences internes en matière de communication, la Municipa-

lité s'est dotée d'une Cellule de communication dans les buts, notamment, de valoriser le travail des services communaux, d'informer plus régulièrement la population sur les travaux et projets en cours, de mettre en avant les sociétés locales et leurs innombrables bénévoles, ou encore, d'informer différents publics cibles grâce à une communication coordonnée et par l'intermédiaire de différents canaux. Une collaboration avec le secteur Durabilité pour la promotion du Plan climat a également été réalisée (action n° 1.1.4 du Plan climat communal).

Après deux ans de fonctionnement, la Cellule de communication a acquis l'expérience lui permettant d'assurer une communication efficiente entre la population et son administration (objectif 3 « Harmoniser la Communication » de l'axe 1 « Privilégier la vie sociale » du Programme de législature 2021-2026).

Par ailleurs, le budget alloué dès 2025 à la Cellule de communication permet de renforcer la visibilité et la présence de la Ville sur les réseaux sociaux (graphisme uniifié, publications plus régulières, nouveaux supports visuels, etc.). Enfin, l'attribution de ressources financières et humaines offre la possibilité d'élargir les canaux de communication disponibles pour les sociétés locales et de promouvoir les manifestations populaires.

Vœu n° 14 : Consultation du Conseil des Jeunes

La COGES souhaite que le Conseil des Jeunes soit systématiquement consulté lors de l'élaboration de préavis les concernant plus spécifiquement.

Réponse :

Depuis son arrivée, au 1^{er} juillet 2024, la Déleguée jeunesse suit et apporte son soutien aux activités du Conseil des Jeunes. L'enjeu actuel est avant tout de réussir à recruter de nouveaux membres afin de faire vivre le Conseil des Jeunes d'Ecublens sur le long terme. Une fois que les ressources seront de nouveau présentes, il sera plus simple et pertinent de mettre en place de nouvelles systématiques afin de faire remonter les besoins et idées des jeunes au niveau politique mais également de pou-

voir les consulter et les intégrer dès le départ de nouvelles réflexions ou projets concernant la jeunesse écublanaise.



Votations fédérales et cantonales

Résultats pour la Commune d'Ecublens



3 mars 2024 – Votations fédérales



Initiative populaire du 28 mai 2021 « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^e rente AVS) »

Electeurs inscrits	5'599
Votants	3'300
Participation	58.94 %
Oui	2'582
Non	691
Résultat fédéral	acceptée

Initiative populaire du 16 juillet 2021 « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) »

Electeurs inscrits	5'599
Votants	3'300
Participation	58.94 %
Oui	471
Non	2'786
Résultat fédéral	refusée

9 juin 2024 – Votations fédérales**Initiative populaire « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allégement des primes) »**

Electeurs inscrits	5'631
Votants	2'404
Participation	42.69 %
Oui	1'586
Non	784
Résultat fédéral	refusée

Initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) »

Electeurs inscrits	5'631
Votants	2'404
Participation	42.69 %
Oui	684
Non	1'673
Résultat fédéral	refusée

Initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique »

Electeurs inscrits	5'631
Votants	2'404
Participation	42.69 %
Oui	538
Non	1'802
Résultat fédéral	refusée

Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la Loi sur l'énergie et de la Loi sur l'approvisionnement en électricité)

Electeurs inscrits	5'631
Votants	2'404
Participation	42.69 %
Oui	1'852
Non	491
Résultat fédéral	acceptée

22 septembre 2024 – Votations fédérales**Initiative populaire du 8 septembre 2020 « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité) »**

Electeurs inscrits	5'604
Votants	2'355
Participation	42.02 %
Oui	1'012
Non	1'292
Résultat fédéral	refusée

Modification du 17 mars 2023 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (réforme de la prévoyance professionnelle)

Electeurs inscrits	5'604
Votants	2'355
Participation	42.02 %
Oui	539
Non	1'762
Résultat fédéral	refusée

24 novembre 2024 – Votations fédérales**Arrêté fédéral 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales**

Electeurs inscrits	5'584
Votants	2'602
Participation	46.60 %
Oui	1'046
Non	1'513
Résultat fédéral	refusée

Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location)

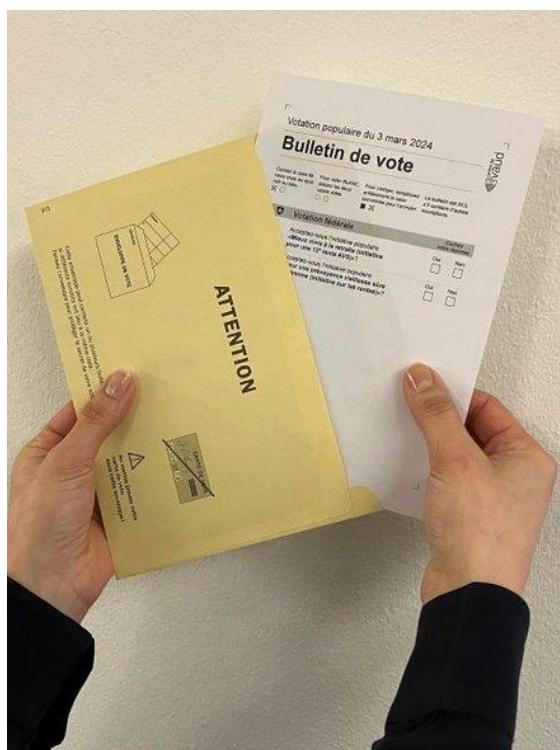
Electeurs inscrits	5'584
Votants	2'602
Participation	46.60 %
Oui	839
Non	1'723
Résultat fédéral	refusée

Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre)

Electeurs inscrits	5'584
Votants	2'602
Participation	46.60 %
Oui	780
Non	1'785
Résultat fédéral	refusée

Modification du 22 décembre 2023 de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations)

Electeurs inscrits	5'584
Votants	2'602
Participation	46.60 %
Oui	799
Non	1'721
Résultat fédéral	acceptée



©www.vd.ch



Administration générale

Finances

Ressources humaines

Domaines



M. Christian Maeder

Syndic

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal

M. Claude Salzmann

Chef du Service des finances
et de l'informatique

Mme Françoise Matti

Cheffe du Service des ressources humaines



Greffé municipal

ORGANISATION DU SERVICE



Bâtiment de Mon Repos avant rénovation

Le Greffe municipal était composé, au 31 décembre 2024, de sept personnes pour un total de 6.1 EPT, de deux collaboratrices pour les Archives communales et d'un auxiliaire. Un apprenti employé de commerce a débuté sa formation auprès du Service à mi-août.

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal, à 100 %.
- 1 Secrétaire municipal adjoint et chargé de communication à 100 %.
- 1 assistante à 100 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 responsable des naturalisations, du secrétariat de la promotion économique et des réseaux sociaux, à 100 %.
- 1 responsable du site internet à 40 %.
- 1 huissière à 70 %.
- 1 archiviste à 25 % *.
- 1 assistante archiviste à 25 %*.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).
- 1 apprenti employé de commerce.

* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour la Commune de Prilly, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches du Service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Secrétariat du Syndic.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Réseaux sociaux.
- Soutien juridique.
- Gestion administrative des domaines (factures, location, DDP, etc.).
- Promotion économique.
- Archives communales.
- Renseignements généraux à la population.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux membres du Conseil communal (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, Commission des finances, etc.).
- Ouverture, acheminement et affranchissement du courrier pour toute l'administration communale.
- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Gestion du site internet de la Commune, de l'intranet pour le personnel communal (Ecublanet) et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion de l'économat pour toute l'administration.

- Traitement des dossiers des candidates et candidats à la naturalisation et organisation des tests de connaissances élémentaires.
- Organisation des élections communales, en collaboration avec le Service des habitants (registre civique).
- Organisation de l'affichage électoral.
- Préavis communal lors de la vente de biens immobiliers soumis au droit de préemption (LPPPL), en collaboration avec le Service des finances et de l'informatique, le Service de l'urbanisme, le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et le Service des affaires sociales, familiales et du logement.
- Gestion de l'occupation, de la mise en place et de l'approvisionnement de la salle de Municipalité et de la salle de réception de Mon Repos.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les Autorités militaires et les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Secrétariat du Conseil de fondation de l'EMS « Les Baumettes ».
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Terre&Nature Publications SA, tous les 2-3 ans.
- Gestion et vente du vin communal.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance des Chefs de service de l'administration communale.

Cette plate-forme d'échanges et de coordination a pour buts principaux de rapporter les décisions prises par la Municipalité et de discuter leur mise en œuvre, ainsi que de traiter les sujets concernant plusieurs services.

PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Organisation de portes ouvertes pour les 30 ans de Mon Repos.
- Organisation d'une garden-party en l'honneur des bénévoles d'Ecublens.
- Organisation d'une soirée publique de dégustation et de souscription des vins de la Ville d'Ecublens.
- Promotion et vente du vin communal.

- Organisation d'une Fenêtre de l'Avent.
- Poursuite de la mise en œuvre, en collaboration avec le SBED notamment, de deux points de rencontre d'urgence (PRU), à l'abri STPA du site scolaire de la Coquerellaz et dans le bâtiment de la place des sports du Croset.

Portes ouvertes pour les 30 ans de Mon Repos



Le mercredi 29 mai 2024, la population a été conviée à une réception organisée par le Greffe municipal (avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et du Service des travaux publics et de l'environnement) à Mon Repos, pour fêter les 30 ans de l'installation de la Municipalité en ce lieu.

Durant la première partie de la manifestation, les personnes présentes ont pu visiter librement le bâtiment et, notamment, la salle de Municipalité dans laquelle des panneaux explicatifs les renseignaient sur l'historique de la bâtisse et du superbe parc l'entourant. Le personnel du Greffe municipal (dont les deux archivistes) et du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises était présent afin de répondre aux questions des visiteurs.



Un concours a été mis sur pied afin de tester les connaissances des participants, avec des prix à la clé (bon dans un restaurant local, vins de la Ville, livre historique, etc.). Les enfants, quant à eux, ont pu participer à leur propre concours, dont le but était de retrouver différents panneaux cachés dans le parc. De jolis lots étaient également prévus pour les vainqueurs du tirage au sort (bons dans une librairie, sacs à dos, etc.).



Les quelque 150 personnes présentes à cette occasion ont apprécié les prestations du Chœur des écoles et celles des orateurs, dont le Secrétaire municipal en exercice lors du déménagement à Mon Repos en 1994, M. Jacques Bertoliatti.



Un apéritif dînatoire, servi après la partie officielle, a permis de prolonger les festivités et a clôturé en beauté cette journée.



En 2024, la Municipalité fêtait également ses 225 ans. En effet, comme l'atteste le premier procès-verbal de la Municipalité qui était exposé ce jour-là, la première séance de Municipalité de la Commune d'Ecublens a eu lieu le 10 mai 1799 (voir également le chapitre « Archives communales », pages 38-39).

Plus d'informations sur cette journée (<https://www.ecublens.ch/decouvrir/la-commune/ecublens-hier>) :

- [Panneaux historiques et film présentés ce jour-là](#)
- [225 ans de la Municipalité](#)
- [Galerie photos](#)

Garden-party de remerciement pour les bénévoles de la Ville d'Ecublens



Le lundi 26 août 2024, la Municipalité a souhaité, comme de coutume, remercier tous les bénévoles œuvrant pour la Ville d'Ecublens en les conviant à une garden-party dans le cadre bucolique du parc Mon Repos, organisée par le Greffe municipal, avec l'aide précieuse du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et du Service des travaux publics et de l'environnement. Ce sont environ 110 personnes qui ont répondu à cette invitation. Sur les 56 sociétés locales, associations ou structures invitées, 28 étaient représentées.

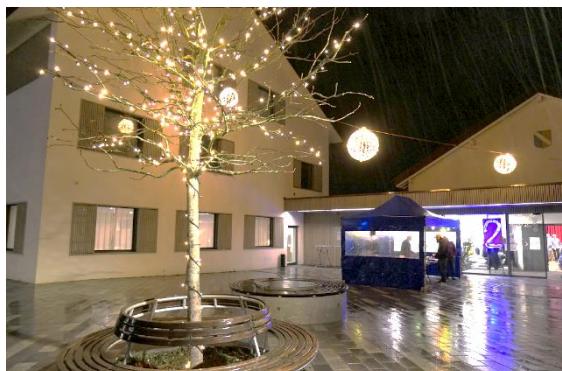
Malgré la légère bise qui soufflait ce soir-là, le soleil était présent et les convives ont pu se réchauffer grâce à l'ambiance chaleureuse qui régnait. Ils ont particulièrement apprécié le copieux apéritif dînatoire qui a été servi, agrémenté des vins de la Ville. Cette traditionnelle soirée entre les bénévoles, les membres de la Municipalité ainsi que certains cadres de l'administration, organisée tous les deux ans, a permis d'échanger sur les expériences vécues au

sein des associations et sociétés, ainsi que de resserrer les liens.



La Ville d'Ecublens ne serait pas en mesure de proposer autant d'activités à sa population sans le dévouement et l'investissement de ses bénévoles. Encore un chaleureux merci à tous !

Fenêtre de l'Avent



Le lundi 2 décembre 2024, la Municipalité et le personnel communal souhaitaient partager un moment chaleureux avec la population d'Ecublens en la conviant à sa traditionnelle Fenêtre de l'Avent, à la Grande salle du Motty.

Malgré la météo pluvieuse, cette soirée fut une réussite, avec une centaine de participants ravis. A cette occasion, des macarons du chalet, de la soupe à la courge, des lasagnes, du vin chaud, du thé de Noël et quelques douceurs pour le dessert ont été servis.

Cette manifestation a été organisée principalement par le Greffe municipal, en collaboration avec le Service des affaires sociales, familiales et du logement, et des membres du personnel communal d'autres services, ainsi qu'avec le soutien logistique du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.



CELLULE DE COMMUNICATION ET RESEAUX SOCIAUX

En janvier 2023, une cellule de communication a été créée. Elle est dirigée par le chargé de communication (Secrétaire municipal adjoint) et composée du Secrétaire municipal, de l'administratrice du site internet, du responsable du secrétariat de la promotion économique et des réseaux sociaux, ainsi que de la Cheffe de service et de l'assistante du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises. Une animatrice co-référente du Centre de jeunes fait également partie de l'équipe afin d'apporter sa vision sur la communication auprès des jeunes.

Les membres de cette cellule collaborent, lors de séances hebdomadaires, pour échanger des informations, des idées et des concepts, favorisant ainsi une meilleure coordination et uniformisation des communications de la Ville. Cette cellule a permis de constituer les bases d'une communication stratégique et efficace au sein de l'administration.

Le développement des réseaux sociaux à Ecublens a été marqué par une progression significative depuis leur création en janvier 2023. Désormais, la population peut suivre la Ville sur divers canaux, comme Instagram, Facebook, Youtube et LinkedIn, et y trouver des informations en lien avec les diverses actions entreprises sur le territoire communal, les événements et manifestations, ainsi qu'un retour sur images de ces dernières.

Sur l'ensemble de l'année 2024, nous avons publié 115 posts et 71 stories sur Instagram pour une couverture totale de 3'989 personnes pour 829 abonnés, ainsi que

193 posts sur la page Facebook de la Ville pour une couverture totale de 11'236 personnes pour 571 abonnés.



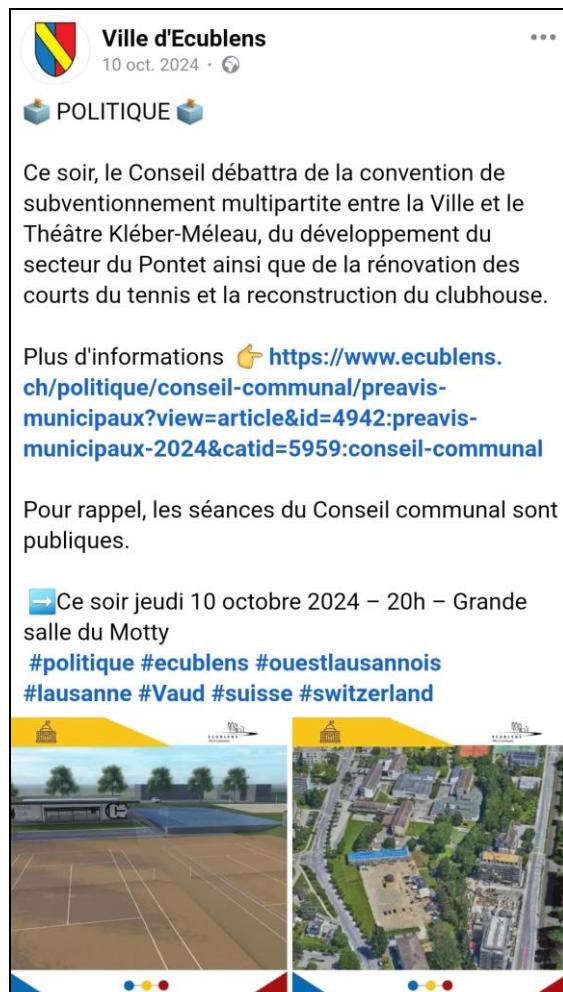
Quant à la page Facebook du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, elle couvre un total de 6'825 personnes pour 193 abonnés. Cette page permet de partager des publications en lien avec différentes manifestations et activités culturelles au sein de la Ville. Elle permet aussi de relayer les publications des sociétés locales membres de l'USL.

Un flyer et des affiches A3 sont mis en évidence lors des manifestations, permettant ainsi de scanner le QR Code et d'accéder rapidement à nos réseaux. Ceux-ci ont également été ajoutés à l'arrière des cartes de vœux envoyées par la Municipalité et les Services communaux en fin d'année.



Cette expansion de nos canaux de communication a contribué à élargir notre panel de couverture entre les autorités locales, notre administration et la population, renforçant ainsi le tissu social de la Ville.

Elle répond également à l'objectif n° 3 « Harmoniser la communication » de l'axe n° 1 « privilégier la vie sociale » du Programme de législature de la Municipalité.



Pour rappel, les séances du Conseil communal sont publiques.

— Ce soir jeudi 10 octobre 2024 – 20h – Grande salle du Motty
#politique #ecublens #ouestlausannois #lausanne #Vaud #suisse #switzerland

Ci-après, les différents graphiques montrent le type de personnes abonnées à nos réseaux :



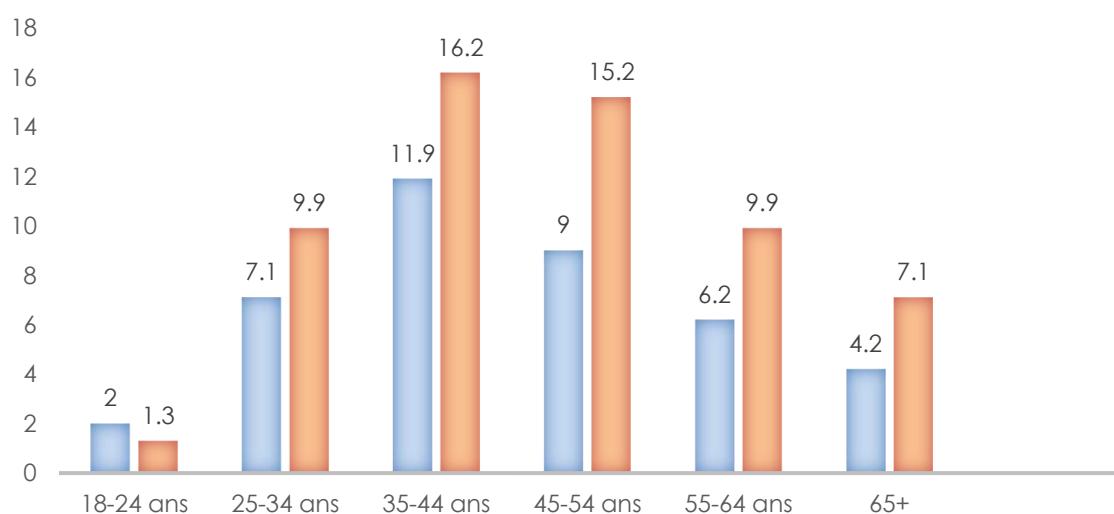
Ville d'Ecublens

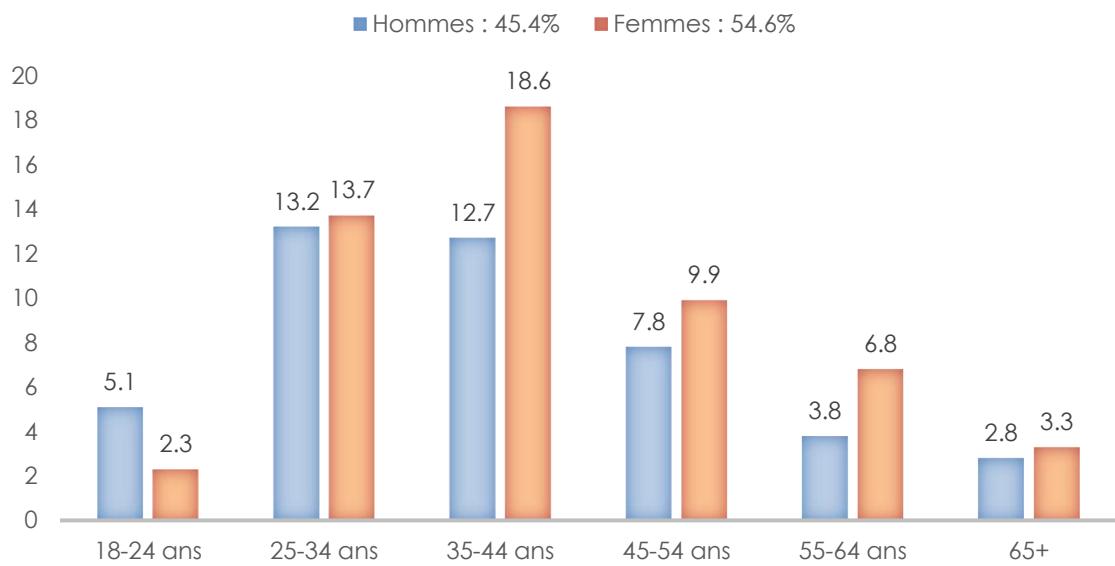
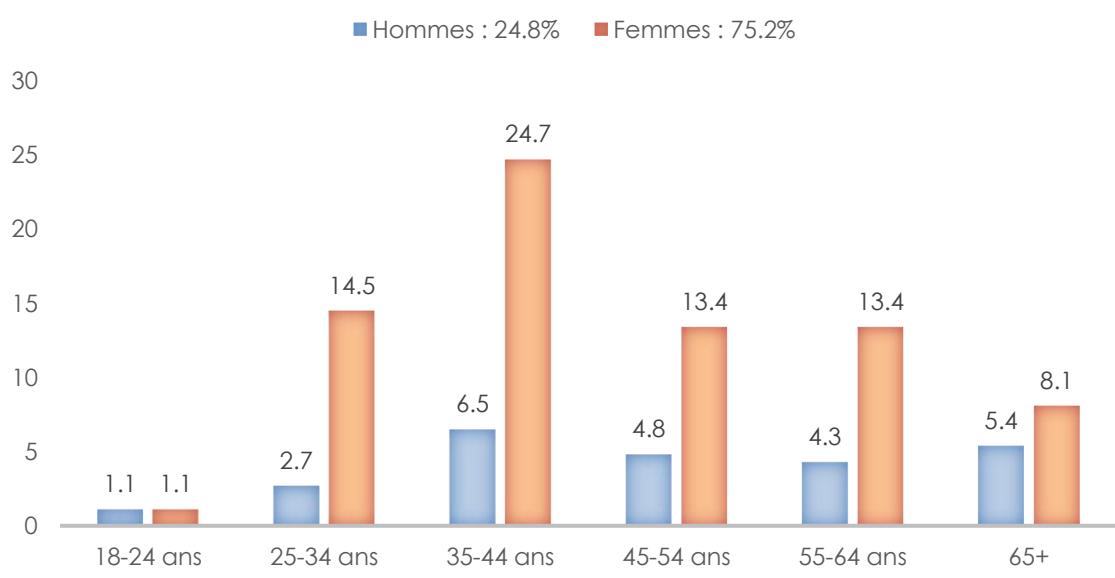
Facebook Ville d'Ecublens



Abonnés par genre et tranche d'âge en %

■ Hommes : 40.4% ■ Femmes : 59.6%



Instagram Ville d'Ecublens**Abonnés par genre et tranche d'âge en %****Facebook culture****Abonnés par genre et tranche d'âge en %**

DOMAINES



En 2024, le Greffe municipal a notamment renouvelé quelques baux agricoles pour ses parcelles communales.

Vins communaux



Le Greffe municipal a continué à promouvoir les excellents crus issus des vignes de la Ville, cultivées en biodynamie par la famille Henri Cruchon à Echichens. C'est ainsi qu'une soirée de dégustation s'est tenue le jeudi 26 septembre 2024 dans la salle de réception de Mon Repos.

Le temps maussade a certainement retenu certaines personnes, mais les participants ont apprécié de pouvoir découvrir l'ensemble des cépages présentés ce soir-là. Au vu des commandes (452 bouteilles ven-

dues), les vins d'Ecublens continuent à séduire une nouvelle clientèle et à satisfaire ses habitués.

En plus de cette soirée de dégustation, la vente au guichet, sur le site internet de la Ville, ainsi que les vins offerts lors des différents événements organisés sur le territoire communal, ont permis d'écouler un nombre total de 2'849 bouteilles.



Surface par cépage

Chasselas	Mon Repos	2'129 m ²
Chardonnay	Mon Repos	554 m ²
Gamaret	Mon Repos	718 m ²
Merlot	Mon Repos	1'558 m ²
Sauvignon	Mon Repos	1'123 m ²
Viognier	Chataneraie	1'053 m ²
Total		7'135 m²

Tableau récapitulatif des vins consommés et vendus en 2024, par cépage

Chasselas	640
Chardonnay	297
Gamaret	364
Merlot	248
Sauvignon	675
Viognier	625
Total	2'849

AUTORISATIONS GENERALES

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières – Législature 2021-2026 (préavis n° 2021/24)

Constitution d'une servitude de canalisation de concentration d'eaux usées (STAP Bussigny) en faveur de la Commune de Bussigny – Parcelle 2150 propriété de la Commune de Bussigny et parcelles 1338, 1340, 1342, 1625, 1626, 716, 723, 727, 728, 1974, 943, 944, 1478, 2201 et 2366 propriétés de la Ville d'Ecublens, signée le 28 février 2024.

Autorisation générale de plaider – Législature 2021-2026 (préavis n° 2021/21)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2021-2026 a été exercée comme suit en 2024 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP)

Aucun cas en 2024.

Justice de paix du District de l'Ouest lausannois

Aucun cas en 2024.

Autorisation générale en matière de successions (préavis n° 2021/22)

Aucune succession en 2024.

PREFECTURE

Le 22 août 2024, la Municipalité a pris congé de Mme Anne Marion Freiss, Préfète du District de l'Ouest lausannois depuis 2013.

Le 28 novembre 2024, M. Jonas Kocher, nouveau Préfet du District de l'Ouest lausannois depuis le 1^{er} octobre, a procédé à la traditionnelle visite de l'administration communale. Il s'est rendu au Service des habitants et a rencontré la Cheffe de service. Puis, il a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenue à tour de rôle avec le Président et la Secrétaire du Conseil communal, le Bourrier, le Secrétaire municipal et les membres de la Municipalité.



Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d'octroyer le Prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, à M. Julien Pignat pour son travail intitulé « Le réemploi en Suisse: enjeux liés à la conception architecturale ».



Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la Ville d'Ecublens/VD



UNIL | Université de Lausanne

Le prix de la Ville d'Ecublens, d'une valeur de Fr. 1'000.-, a été attribué à M. Daniel Burdet, titulaire d'une maîtrise universitaire ès Lettres, pour ses excellents résultats généraux et son parcours mêlant curiosité à toute épreuve, enthousiasme et passion communicatives.



Naturalisations

Suivi des dossiers

52 dossiers de naturalisation ont été transmis par le Canton pour le traitement de la phase communale, ce qui représente un nombre de 79 personnes. 50 personnes ont été convoquées pour le test de connaissances élémentaires avec un taux de réussite de 100 %.

Les étapes de la procédure se présentent comme suit :

Phase cantonale

1. Le candidat prépare son dossier et l'envoie au Service cantonal de la population (SPOP).

2. Le SPOP vérifie que les conditions soient respectées (années de résidence, permis de séjour, connaissances linguistiques, aucune aide sociale, casier judiciaire VOSTRA).
3. Le SPOP transmet la demande à la commune de domicile du candidat.

Phase communale

4. La Commune vérifie que certaines conditions sont remplies (la situation économique, les impôts et les poursuites).

Chaque candidat, dès l'âge de 12 ans, est ensuite entendu par la Police de l'Ouest lausannois afin d'établir le rapport d'enquête dans lequel figure tous les renseignements exigés par le droit fédéral (la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, la participation à la vie sociale et culturelle, ainsi que le respect de l'ordre public). La Commune organise en parallèle le test de connaissances élémentaires pour tout candidat ayant effectué moins de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse (48 questions à choix multiple portant sur les particularités géographiques, historiques, politiques et sociales de la Suisse, du Canton de Vaud et de la Commune).

5. Si toutes les conditions sont remplies, la Commune octroie la bourgeoisie (préavis favorable).

Phase cantonale

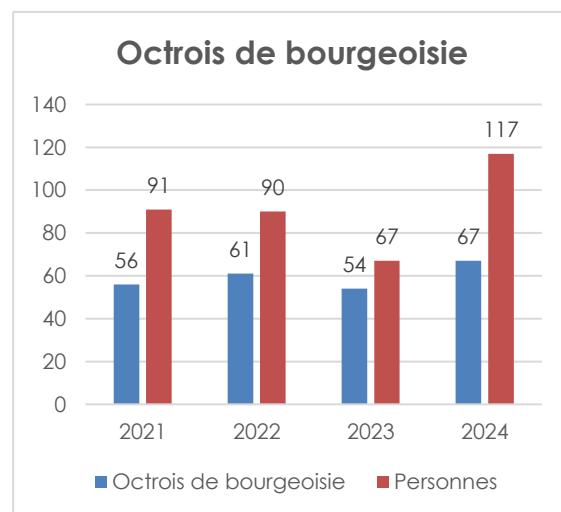
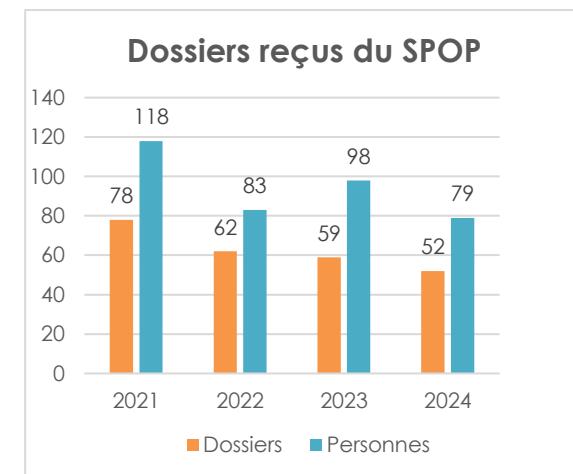
6. Le SPOP finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.

Phase fédérale

7. La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.

Assermentation

8. Les candidats prêtent serment de fidélité devant le Conseil d'Etat aux constitutions fédérale et cantonale marquant l'acquisition officielle de la nationalité suisse. Cette cérémonie est organisée par le Canton. Au terme de celle-ci, ils sont citoyens suisses.

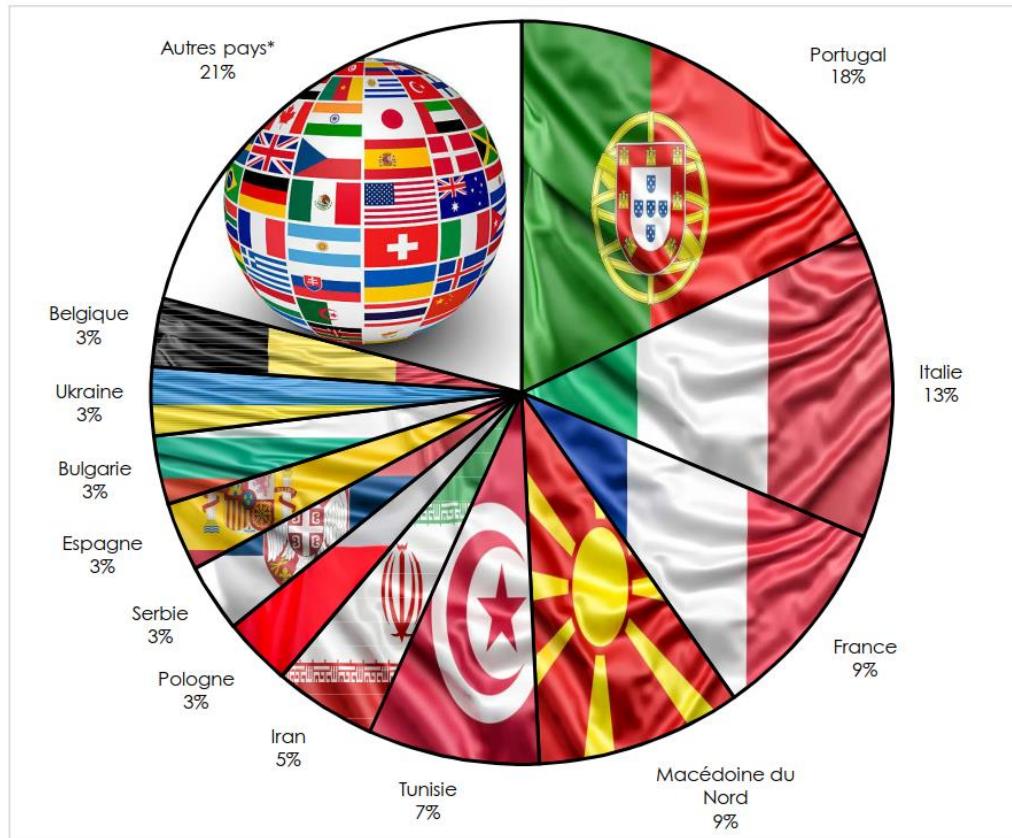


Suite à une erreur de calcul en 2023, les chiffres des graphiques ont été rectifiés.

Préavis favorable d'octroi de bourgeoisie

La Municipalité a rendu 67 (54 en 2023) préavis favorables d'octroi de bourgeoisie en 2024, concernant 117 personnes, et 1 préavis négatif de bourgeoisie, concernant une personne. Deux personnes ont retiré leurs demandes pour des raisons personnelles.

Ces personnes sont issues de 26 nationalités différentes (20 en 2023), dont les pays les plus représentés sont les suivants :



* Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, Canada, Chili, Chine, Finlande, Hongrie, Inde, Irlande, Maroc, Pakistan, Roumanie, Russie.



Cérémonie d'assermentation par le Conseil d'Etat
à l'Aula des Cèdres de la HEP Vaud, à Lausanne © ARC Jean-Bernard Sieber



Archives communales

Ressources humaines

Une nouvelle archiviste assistante intercommunale a été engagée afin d'occuper le poste laissé vacant depuis le 1^{er} novembre 2023. Elle a débuté ses activités le 1^{er} mai, à un taux d'activité de 25 % pour Ecublens et de 25 % pour Prilly, dans le cadre de la Convention sur les archives intercommunales. L'archiviste intercommunale a, quant à elle, effectué 25 % pour Ecublens et 40 % pour Prilly.

L'ouverture au public sur rendez-vous a été assurée les lundis.

L'apprenti employé de commerce du Greffe municipal s'est rendu aux Archives communales durant une demi-journée du mois d'octobre pour en découvrir les activités.

Evaluation

Les archives du jardin d'enfants Les Mouflets, datées de 1983 à 2017, ont été évaluées et prises en charge durant le mois de juillet.

Des diapositives de photographies couleur prises lors de sorties de classes et camps de 1968 à 1978 ont été versées par le Service des activités scolaires et parascolaires. Elles étaient au nombre de 132.

Un important travail d'évaluation portant sur plus de 650 boîtes d'archives a été mené au Service des finances et de l'informatique. Il s'est tenu sur plusieurs jours dans le bâtiment du Motty et concernait les documents ayant atteint leur délai d'utilité légale et administrative, afin de transférer aux Archives historiques les pièces présentant une valeur patrimoniale et d'éliminer celles qui en sont dépourvues.

Deux dons de sources privées ont été reçus :

- Une carte postale et une médaille de la Fête du Tir fédéral de Lausanne en 1954.
- Une lettre de 1877 offerte à la Municipalité par le Président du Conseil communal sortant, M. Charles Koller.



Dons de sources privées reçus en 2024

Description, inventaires

Les principaux fonds dont l'inventaire a été poursuivi ou complété sont les suivants :

- Conseil communal.
- Correspondance (1984-1985).
- Jeunesse.
- Communications et publications communales.
- Finances.
- Fonds privés : « Tir fédéral – Lausanne (1954) ».
- Fonds spéciaux : dossiers documentaires et revue de presse.
- Petite enfance.
- Structures intercommunales : Groupement forestier du triage intercommunal de la Venoge, SIE, PCI, EU Mèbre et Sorge, Chalet les Alouettes.

378 notices de description ont été rédigées sur la plateforme « AtoM » (Access to Memory) et 436 notices ont été complétées ou révisées.

Conservation

Neuf registres ont été restaurés par l'atelier de restauration Chantal Karli. Il s'agit de trois registres contenant les comptes communaux de 1877 à 1921 (F 5-7) et six registres de la Bourse des pauvres et assistance publique de 1826 à 1943 (FB 1-6).

Les archives du Groupement forestier du triage de la Venoge ont été prises en charge durant le mois de mai et sont désormais conservées aux Archives communales. Ces prestations d'archivage ont été facturées au Groupement forestier.

Les archives communales ont participé au recensement du patrimoine audiovisuel mené par Memoriav, consistant à identifier la quantité et la nature des documents d'archives audiovisuelles (photographies et films).

Recherches et communication

85 dossiers d'archives ont été consultés par les services de l'Administration. 37 recherches ont été traitées par les Archives, dont 16 pour les services de l'Administration et 21 pour le public.

Dans le cadre de l'exposition « Les enfants du placard, à l'école de la clandestinité » qui s'est tenue à la Galerie du Pressoir du 12 janvier au 4 février 2024, une recherche approfondie dans les fonds d'archives a été réalisée afin de permettre une mise en lumière de cette thématique à l'échelle locale.

Une copie des archives du fonds privé « Association Opération villages roumains (OVR), Ecublens – Porumbacu de Sus » a été remise à la Bibliothèque centrale universitaire de Cluj en Roumanie, par l'intermédiaire de la Coordination OVR-Suisse. Il s'agissait de transmettre la mémoire de cette action de coopération qui a eu lieu de 1989 à 2000 entre Ecublens et la commune roumaine parrainée.

Une exposition sur l'histoire de la Villa Mon Repos a été présentée durant les portes ouvertes qui se sont tenues le 29 mai, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'installation de la Municipalité dans ce bâtiment. Cette exposition a été présentée dans la salle de Municipalité, au deuxième étage du bâtiment. Le premier registre des procès-verbaux de la Municipalité, dont la première réunion s'est tenue le 10 mai 1799, a aussi été exposé à cette occasion, afin de célébrer le 225^e anniversaire de la Municipalité. Un article dans le journal communal Ecublens Info du mois d'août a été publié pour retracer ces événements.



Ecublens, la Villa Mon Repos avant la rénovation de 1994



Exposition du premier registre des procès-verbaux de Municipalité daté de 1799

Gestion documentaire

Suite à la mise à jour des versions du système de Gestion électronique des documents (GED) en 2023, plusieurs services ont été accompagnés pour l'utilisation de cet outil. Des modifications de structures de classement ont eu lieu et de la formation a été dispensée.



Ecublens, le Collège du Pontet en 1974
©Archives communales d'Ecublens, Jeanrichard (Olivier)

*Pascal Besson
Secrétaire municipal*



Service des finances et de l'informatique

ORGANISATION DU SERVICE SECTEUR FINANCES

Le secteur des finances était composé, au 31 décembre 2024, de sept personnes, pour un total de 5.5 EPT, et d'un apprenti, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal à 100 %.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal à 90 %.
- 1 assistante du Chef de service à 100 %.
- 2 responsables facturation et gestion des débiteurs et du CCP à 80 % et 60 %.
- 1 responsable contentieux à 40 %.
- 1 responsable des créanciers et gestion des banques à 80 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens, Société coopérative du Refuge d'Ecublens et Cap sur l'Ouest).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers (idem ci-dessus).
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers (idem ci-dessus).

- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.
- Facturation des prestations communales.
- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.
- Planification financière à 5 ans et plafond d'endettement.
- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.
- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.
- Impôts, gestion partie communale :
 - Impôt foncier.
 - Frontaliers.
 - Arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge et du local du four situé à la Galerie du Pressoir aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.

Informatique

Les tâches du secteur informatique sont décrites dans un chapitre spécifique (pages 161 à 164).

Claude Salzmann
Chef du Service des finances
et de l'informatique



BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Disponibilités		
Caisses	42'496	31'868
La Poste	5'254'975	2'059'849
Banques	334'052	373'222
	<u>5'631'523</u>	<u>2'464'939</u>
Réalisable		
Comptes courants débiteurs	1'768'826	1'287'448
Impôts à encaisser	8'355'236	10'079'758
Autres débiteurs	598'833	1'129'614
	<u>10'722'895</u>	<u>12'496'820</u>
Placements et patrimoine financier		
Titres et placements	8'867'482	1'882'482
Terrains et bâtiments	11'679'619	11'922'919
	<u>20'547'101</u>	<u>13'805'401</u>
Actifs transitoires	<u>3'858'252</u>	<u>11'254'912</u>
Investissements du patrimoine administratif		
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	14'173'871	14'836'639
Bâtiments et constructions	60'503'142	60'008'740
Mobilier, machines et véhicules	558'538	1'175'505
	<u>75'235'551</u>	<u>76'020'884</u>
Prêts et participations permanentes		
Prêts et participations	10'000	15'000
Titres et papiers-valeurs	18	18
	<u>10'018</u>	<u>15'018</u>
Subventions et participations à amortir		
Subvention et participation d'investissements amortissables	221'757	151'093
Autres dépenses à amortir	<u>469'563</u>	<u>366'172</u>
Avances aux financements spéciaux	<u>0</u>	<u>0</u>
Total de l'actif	<u>116'696'660</u>	<u>116'575'239</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (140)	205'619'408	205'496'408
Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel	22'216'000	21'152'885

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>PASSIF</u>	2024	2023
Engagements courants		
Créanciers	4'536'732	5'941'824
Comptes courants créanciers	<u>344'467</u>	<u>348'040</u>
	4'881'199	6'289'864
Dettes à court terme	0	0
Emprunts à moyen et long termes	35'000'000	30'000'000
Engagements envers des fonds spéciaux		
Fonds des affaires sociales	<u>8'599</u>	<u>12'207</u>
	8'599	12'207
Passifs transitoires	3'362'174	5'458'387
Financements spéciaux et fonds de réserve		
Fonds alimentés par des recettes affectées	5'274'558	5'624'269
Fonds de renouvellement et de rénovation	1'095'193	1'048'581
Fonds de réserve	<u>28'758'043</u>	<u>29'913'384</u>
	35'127'794	36'586'234
Capital	38'316'894	38'228'547
Total du passif	116'696'660	116'575'239
Cautionnements	-	-

COMPTES COMPARÉS DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	2024	2023
Administration générale	759'737	985'546
Finances	61'091'544	60'694'978
Domaines et bâtiments	3'126'773	3'827'390
Travaux	5'471'699	5'903'619
Instruction publique et cultes	4'725'154	3'810'361
Police	435'582	480'154
Sécurité sociale	<u>5'272'325</u>	<u>5'143'520</u>
	80'882'814	80'845'568
<hr/>		
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	14'668'615	14'996'719
Finances	13'383'224	12'587'735
Domaines et bâtiments	5'846'506	5'525'113
Travaux	11'655'215	12'036'294
Instruction publique et cultes	11'647'433	10'973'128
Police	5'003'498	4'550'599
Sécurité sociale	<u>18'589'976</u>	<u>18'741'345</u>
	80'794'467	79'410'933
<hr/>		
Excédent des revenus	88'347	1'434'635
	<hr/>	<hr/>

♦ ♦ ♦ ♦

Cartes CFF dégriffées



© SBB CFF FFS

Depuis février 2024, la vente des cartes CFF passe par la nouvelle plateforme qui offre un contingent national aux communes suisses. Les nouvelles cartes dégriffées donnent les mêmes droits que les anciennes. En revanche, elles sont nominatives et leur prix varie en fonction de la date d'achat par rapport à la date du voyage. Il est maintenant possible de choisir la première classe et les porteurs d'un abonnement demi-tarif bénéficient de conditions plus avantageuses.

Ces nouvelles cartes ne peuvent être obtenues qu'àuprès du guichet du Service des finances et de l'informatique. Pour consulter les disponibilités : <https://www.cartejournaliere-commune.ch/fr>.

Décompte annuel

Mois	Habitants d'Ecublens	Habitants hors Ecublens	Nombre de billets vendus
Février	53	6	59
Mars	111	0	111
Avril	93	7	100
Mai	104	9	113
Juin	110	2	112
Juillet	141	4	145
Août	95	3	98
Septembre	110	0	110
Octobre	100	1	101
Novembre	95	4	99
Décembre	69	0	69
	1'081	36	1'117

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Abonnements « CGN »



© CGN B. Francey

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants **trois** abonnements généraux première classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de **Fr. 20.-** la carte journalière.

Prix d'achat annuel TTC pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances et de l'informatique d'Ecublens que les cartes journalières peuvent être obtenues ou par Internet sur www.ecublens.ch/cartescgn.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé
Janvier	93	4	Fr. 80.00
Février	87	10	Fr. 200.00
Mars	93	16	Fr. 320.00
Avril	90	23	Fr. 460.00
Mai	93	28	Fr. 560.00
Juin	90	61	Fr. 1'220.00
Juillet	93	77	Fr. 1'540.00
Août	93	77	Fr. 1'540.00
Septembre	90	44	Fr. 880.00
Octobre	93	26	Fr. 520.00
Novembre	90	10	Fr. 200.00
Décembre	93	22	Fr. 440.00
	1'098	398	Fr. 7'960.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
2024	1'098	398	36.2
2023	1'095	468	42.7

♦ ♦ ♦ ♦

Ressources humaines

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines était composé, au 31 décembre 2024, de sept personnes pour un total de 5.5 EPT et d'une apprentie, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 80 %.
- 1 Chef du personnel adjoint à 85 %.
- 1 généraliste RH à 70 %.
- 1 employé de commerce à 100 %.
- 1 assistante à 70 %.
- 1 responsable des salaires à 85 %.
- 1 secrétaire à 60 %.
- 1 apprentie employée de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du Service sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaboratrices et collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

RECRUTEMENT

Une plate-forme électronique de recrutement permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par courriel. Nous utilisons le logiciel Talentum depuis le 1^{er} janvier 2024.

Durant l'année, 1'455 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 380 offres spontanées pour des postes divers et pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite ou via la plate-forme électronique.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

32 mises au concours, y compris celles pour des postes d'apprentissage, ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). Les postes d'apprentissage ont également été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'intérieur, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

La réglementation en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018, obligeant les employeurs à annoncer aux Offices régionaux de placement (ORP) les postes vacants dans les professions où le taux de chômage national atteint au moins 5 %, est respectée lors des procédures de recrutement.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire sur la plate-forme électronique.

Tous les postes sont ouverts aux femmes et aux hommes sans aucune discrimination.

Postes au concours en 2024 – Nombre de postulations

Adjoint à la Cheffe du Service de la culture	100 %	174
Agent d'exploitation	100 %	26
Agent d'exploitation	100 %	118
Animateur Centre de jeunes	70 %	23
Animateur socioculturel et un assistant socio-éducatif Centre de jeunes *	70 %	63
Animateurs socioculturels co-référents	80 % à 85 %	20
Apprenti horticulteur-paysagiste	17 (2 mises au concours)	10
Apprenti stagiaire assistant socio-éducatif longue durée 2024		96
Apprenti stagiaire assistant socio-éducatif longue durée 2025		32
Assistant socio-éducatif CVE Domino	70 %	5

Assistant socio-éducatif CVE Domino	75 %	8
Assistant socio-éducatif UAPE CVE Domino	90 %	6
Auxiliaires d'été aux Espaces verts	36	
Auxiliaires de la petite enfance Poste de 60 à 70 %	69	
Auxiliaires d'été pour les grands nettoyages	69	
Bibliothécaire Contrat de durée maximale	30 %	48
Chef du Service des finances et de l'informatique	100 %	29
Coordinateur de l'accueil familial de jour	60 %	58
Délégué à l'intégration	50 %	57
Délégué jeunesse	80 %	22
Educateur de la petite enfance APEMS Coquerellaz 60 % annualisé		13
Educateur HES ou ES APEMS Croset-Parc + centre aéré	89 %	12
Educateur HES ou ES APEMS Coquerellaz	60 %	8
Educateurs HES ou ES APEMS Croset-Parc 3 postes annualisés	70 %	24
Employé de commerce Service des activités scolaires et parascolaires	60 %	179
Généraliste RH	70 %	74
Horticulteur et employé polyvalent *	80 % 50 %	65
Huissier remplaçant Activité rétribuée à l'heure		5
Intendant CVE Les Petits Loups	50 %	17
Intendant au réfectoire scolaire	26.3 % annualisé	57
Soutien pédagogique pour la halte-garderie « Les Mouflets » Activité rétribuée à l'heure		15

* Annonce groupée pour ces deux postes.

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2024 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 51, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2024 est de 238 personnes, soit 185,81 EPT (selon décision d'organisation). A ceci s'ajoutent 26 auxiliaires rémunérés à l'heure.

Les accueillants en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 28, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité et le Service des travaux publics et de l'environnement, ainsi que l'archiviste et l'assistante archiviste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 2 x 25 % (0,5 EPT).

Durant l'été 2024, nous avons engagé 37 auxiliaires pour le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, 11 auxiliaires pour le Service des travaux publics et de l'environnement et 3 auxiliaires pour le Service des activités scolaires et parascolaires.

Le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité reçoivent régulièrement des stagiaires dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages dans le cadre du recrutement des apprentis dans les différents métiers, des stagiaires de longue durée (prérequis pour certaines formations), ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

La Municipalité a, par ailleurs, adhéré au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser

les jeunes au monde du travail. Petit à petit, cette mesure est appréciée des jeunes et deux contrats ont été signés pour la Bibliothèque communale.

En outre, dans le cadre de la convention signée entre la Municipalité et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), renouvelable d'année en année, dans le but de favoriser l'intégration, le Service des travaux publics et de l'environnement, le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises et le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité ont accueilli deux personnes.

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2024 est de 13.82 %.

Au cours de cet exercice, 32 départs ont été enregistrés, soit :

• Démissions	14
• Fins de contrat d'apprentissage	6
• Retraites	6
• Licenciements	4
• Décès	2

Ainsi que 41 arrivées, soit :

• Débuts d'apprentissage	6
• Nouveaux postes	10
• Remplacements de poste	25

Les nouveaux postes sont :

- 1 employée de commerce au Service des activités scolaires et parascolaires à 60 %.
- 1 urbaniste au Service de l'urbanisme à 80 %.
- 1 employé de commerce au Service des habitants à 100 %.
- 1 délégée jeunesse au Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises à 80 %.
- 1 éducateur à l'APEMS Croset-Parc pour le Service des activités scolaires et parascolaires à 70 %.
- 1 éducatrice à l'APEMS Croset-Parc pour le Service des activités scolaires et parascolaires à 70 %.

- 2 auxiliaires de réfectoire pour le Service des activités scolaires et parascolaires à 26.3 %.
- 1 éducatrice à l'APEMS du CSCE pour le Service des activités scolaires et parascolaires à 89 %.
- 1 généraliste RH pour le Service des ressources humaines à 70 %.

L'ancienneté moyenne est de 8 ans pour le personnel payé au mois et de 6.19 ans pour le personnel payé à l'heure.

Apprentissage

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation des jeunes et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

Une nouvelle ordonnance pour les formations professionnelles initiales d'employé de commerce CFC et AFP est entrée en vigueur en été 2023. Pour la filière CFC, les voies E et B ont disparu.

A la rentrée d'août 2024, la Ville comptait 17 apprenties et apprentis dont la répartition était :

- 3 apprentis de commerce, 1^{ère} année.
- 2 apprentis de commerce, 2^e année.
- 2 apprentis de commerce, profil B, 3^e année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1^{ère} année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 3^e année.
- 1 AFP agent d'exploitation, 2^e année.
- 1 apprenti agent d'exploitation, 3^e année.
- 2 apprentis assistant socio-éducatif, 1^{ère} année.
- 1 apprentie assistante socio-éducative, 2^e année.
- 3 apprentis assistants socio-éducatifs, 3^e année.

Six personnes sont arrivées au terme de leur formation en juillet.

Il s'agit de trois assistantes socio-éducatives, un employé de commerce et deux horticulteurs-paysagistes.

Une personne a obtenu son CFC d'assistante socio-éducative par l'article 32. Pour

rappel l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle est une formation destinée à des adultes au bénéfice d'une expérience professionnelle importante dans la profession visée. Il permet d'obtenir, en emploi, le même titre professionnel que celui couronnant un apprentissage.

Une délégation municipale a reçu les apprenties et apprentis lors d'un apéritif qui a eu lieu le 4 juillet 2024 dans le Parc de Mon Repos.



Fidèles collaboratrices et collaborateurs

La traditionnelle réception en l'honneur des fidèles collaboratrices et collaborateurs a eu lieu le 9 décembre 2024. La Municipalité a félicité 18 personnes.

Nombre de personnes	Années de services
10 personnes	10 ans
4 personnes	15 ans
3 personnes	25 ans
1 personne	35 ans



Santé et sécurité au travail

Comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière a été

proposé. 22 personnes se sont inscrites à cette vaccination.

Pour la Ville d'Ecublens, travailler de manière sûre et saine constitue un objectif majeur. Nous considérons que la protection de la santé du personnel est un devoir prioritaire et évident. C'est pourquoi, nous prenons toutes les mesures de sécurité nécessaires, déterminées d'après l'expérience et adaptées aux recommandations de l'Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé, dont la Ville est membre depuis l'année 2000.



Le partenariat avec une société externe, spécialiste de la sécurité au travail, en vigueur depuis 2021, se poursuit et fonctionne très bien. Le fait de privilégier la collaboration avec une société externe plutôt que de créer un poste à l'interne présente de nombreux avantages, comme la flexibilité, la neutralité et l'expertise d'un chargé de sécurité diplômé.

Ce spécialiste visite régulièrement les services communaux afin de vérifier et remettre à jour la signalétique des bâtiments communaux, ainsi que l'état des équipements de protection individuelle (EPI).

Il intervient également sur demande des services, notamment pour des questions d'ergonomie.

En outre, la Ville s'est équipée d'un système d'alarme pour la protection des personnes isolées dans l'exécution de certaines tâches.

Une formation interne sur la prévention des accidents et les maux de dos a été proposée au personnel.



Conformément aux dispositions légales, en sa qualité d'employeur, la Commune est tenue de protéger la santé physique et psychique des travailleurs. Pour ce faire, nous travaillons avec Mme Lydie Lecoultrre du Cabinet Wind Of Change qui agit en tant que personne de confiance pour la prévention des risques psychosociaux.

Mme Lecoultrre intervient également dans les situations de crises touchant le personnel, ainsi que dans la prévention du burn out et des conflits interpersonnels.

Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de ses services.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers », mais le savoir-être est également mis en avant.

De plus, les séminaires suivants ont eu lieu :

- Urgences petits enfants.
- Prévention des accidents et des douleurs dorsales.
- Cours de sensibilisation au phishing et à la cybersécurité informatique.
- Séances d'information sur l'intelligence artificielle.

En 2024, nous avons poursuivi l'évaluation des performances professionnelles selon le processus introduit en 2023, soit le concept de la gestion des prestations professionnelles collectives et individuelles (GPCI). Ce principe améliore la communication et la cohésion d'équipe. Les entretiens individuels sont maintenus environ tous les trois ans et chacun peut bien entendu obtenir un entretien individuel en cas de besoin.

Ce concept permet de donner la parole à toutes les personnes exerçant une activité au sein de la Ville. Il permet les échanges entre collègues sur leurs pratiques professionnelles et une meilleure cohésion au sein des équipes.

La Municipalité et les Chefs de service ont continué la démarche visant à déterminer les valeurs et la politique d'entreprise de la Ville, ceci en collaboration avec le cabinet Move Up SA à Gland.

Soirée du personnel

Le repas du personnel s'est déroulé le 8 novembre 2024 à l'espace Amaretto à Lausanne. 158 personnes ont participé à cette soirée sur le thème « Cinéma & Hollywood ».

Repas pour les retraitées et retraités

Les retraitées et retraités de la Commune ont, quant à eux, eu l'occasion de se retrouver, le 5 novembre 2024, au cours du repas organisé spécialement à leur intention à l'Auberge communale. 33 personnes ont participé à cette rencontre toujours fort appréciée. Elles ont été reçues par une délégation municipale, ainsi que par la Cheffe du Service des ressources humaines.



Effectif du personnel

Etat du personnel fixe au 31.12.2024 exprimé en EPT (équivalent plein temps) :

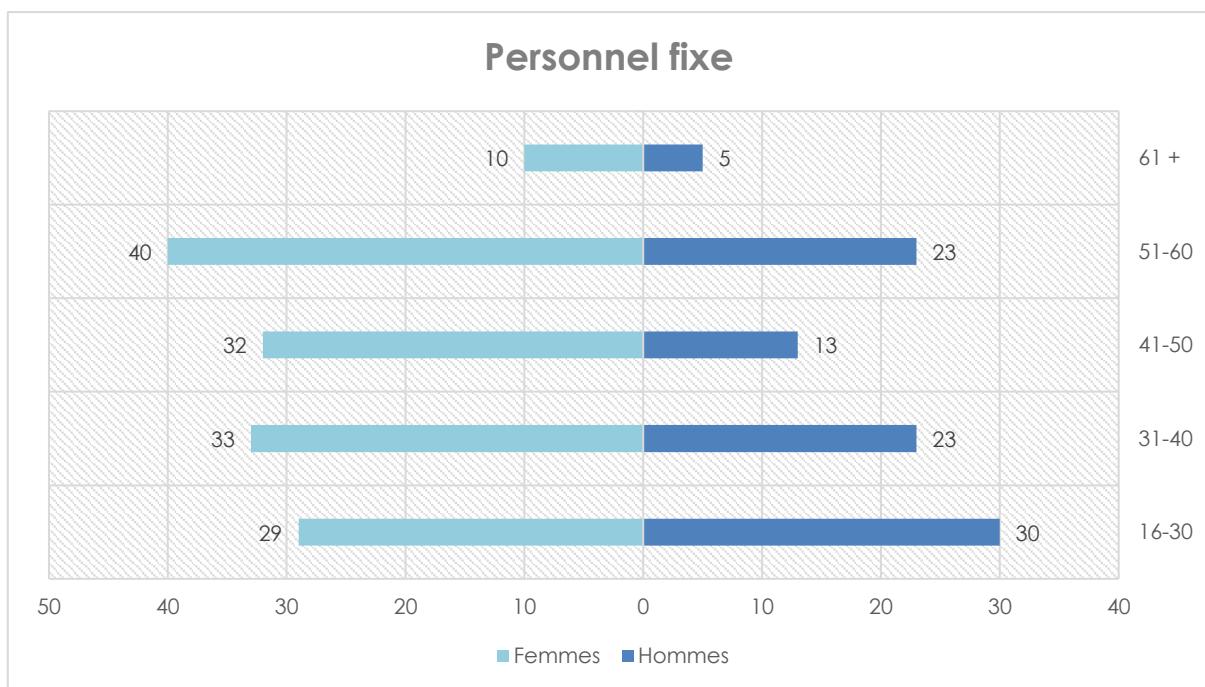
Section	Effectif selon décision d'organisation	Postes occupés	Nombre de postes
110 – Secrétariat municipal	6.1	6.1	7
130 – Service des ressources humaines	5.5	5.5	7
131 – Apprentis	17.0	17.0	17
152 – Bibliothèque communale	3.1	3.1	5
153 – Culture	3.8	3.8	6
154 – Ludothèque	1.3	1.3	2
155 – Centre de jeunes	3.1	3.1	4
156 – Jeunesse	1.6	1.6	2
157 – Intégration	0.5	0.5	1
190 – Service informatique	2.4	2.4	3
200 – Service des finances	5.5	5.5	7
300 – Bâtiments administration	8.5	8.5	9
302 – Développement durable	1.7	1.7	2
351 – Bâtiments administratifs	0.75	0.75	1
352 – Salle de spectacle	0.25	0.25	
356/7 – Bâtiments locatifs	0.5	0.5	1
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	6.0	6.0	7
420 – Urbanisme	7.0	7.0	8
430 – Réseau routier	12.1	12.1	13
440 – Parcs et promenades	8.5	8.5	9
500 – Ecole administration	6.05	6.05	8
503 – Bâtiments scolaires	12.8	12.8	13
Div – Aides de nettoyages	8.16	8.16	13
504 – Réfectoires scolaires	4.45	4.45	16
506 – APEMS Croset parc	7.68	6.98	11
507 – APEMS Coquerellaz	8.46	7.86	12
580 – Paroisses réformées	1.38	1.38	3
620 – Contrôle des habitants	5.7	5.7	6
700 – Affaires sociales	5.2	5.2	6
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
713 – Jardin d'enfants les Mouflets	1.8	1.8	3
714 – Garderie Les Petits Loups	6.05	6.05	10
715 – Garderie Domino	18.11	18.11	24
719 – UAPE Domino	4.79	4.79	8
Total :	187.43	186.13	246 postes
Il y a 246 postes mais 238 personnes car 6 personnes ont un emploi dans plusieurs sections			

Le nombre d'EPT pour 1'000 habitants est de 13,66.

Effectif du personnel payé à l'heure

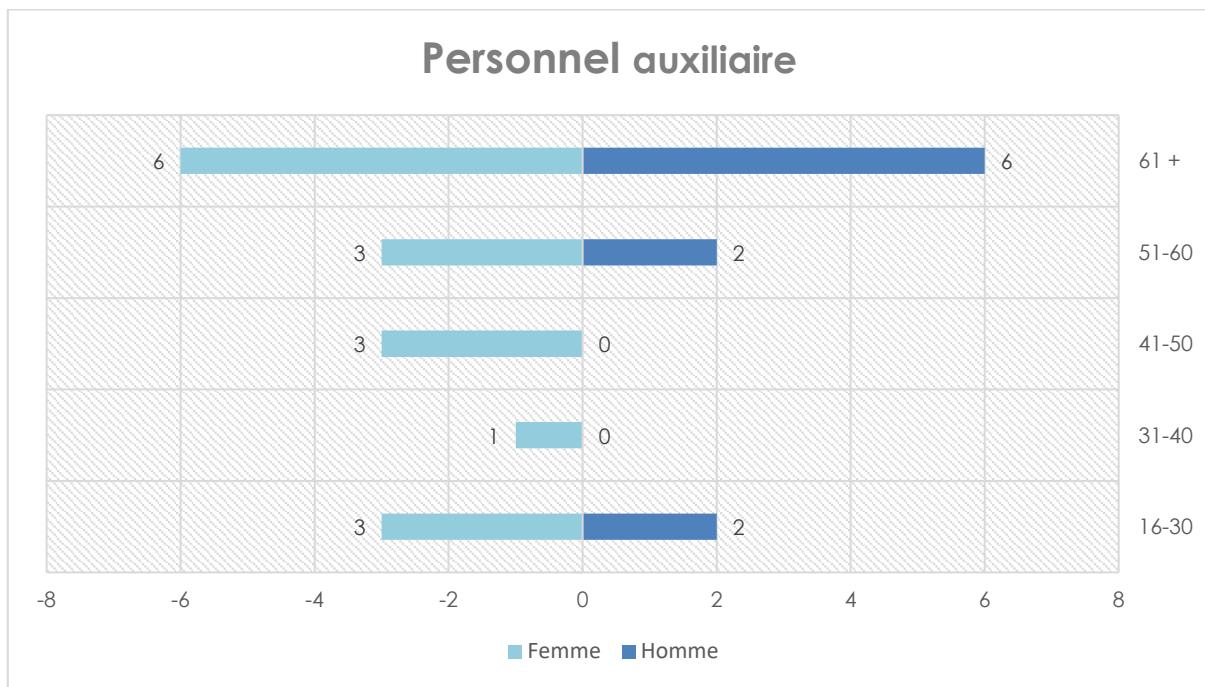
Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
300 – Service des bâtiments	1
356 – Poste de police	1
450 – Déchetterie	2
500 – Patrouilleurs scolaires	14
511/521 – Devoirs surveillés	16
	35 postes
35 postes mais 26 personnes car 9 personnes ont un emploi fixe	

Pyramides des âges



La moyenne d'âge du personnel fixe est de 41.71 ans

Personnel auxiliaire



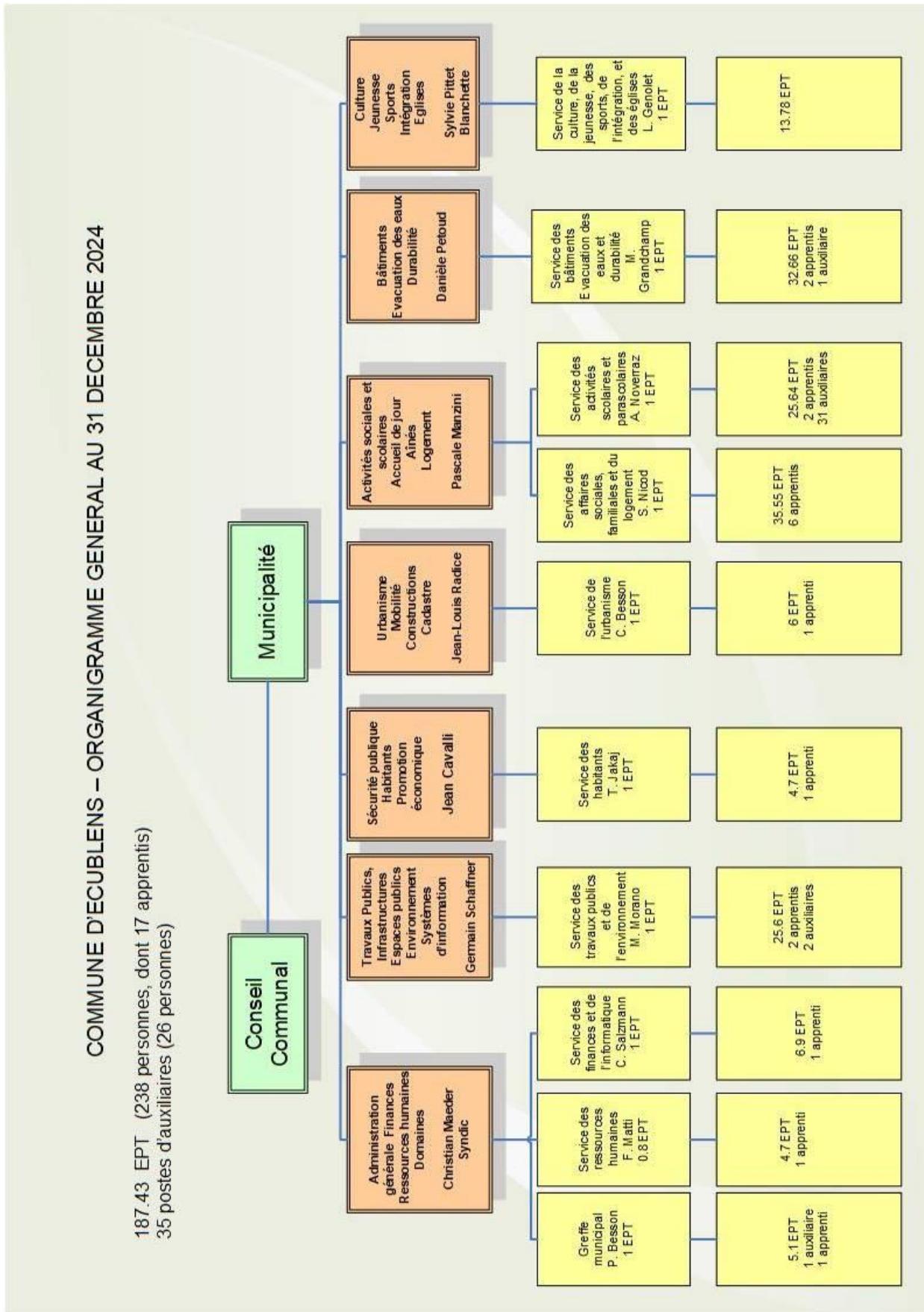
La moyenne d'âge du personnel payé à l'heure est de 54.65 ans

Echelle des traitements 2024 à l'indice 106.3 au 30 septembre 2023 – Base 2020

classe	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10			
	Age	M. Réf.																				
20	48342	51481	56940	48729	58247	53477	58627	50037	55997	61197	52070	57056	637641	-	-	-	-	-	-	-	-	
21	47200	52444	54982	49723	57689	67161	51302	57088	67164	684926	662266	684926	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
22	48760	53400	59740	50718	56969	61500	56760	58022	64375	55138	67692	64485	707944	62099	68989	75899	-	-	-	-	-	
23	48921	54356	59792	51116	57129	62841	53088	59988	63987	57046	68723	60705	66728	73400	64304	71671	76838	88988	76831	84234	-	
24	48784	53315	60847	52315	56250	64185	53311	61456	67602	65710	62533	71756	62688	69364	70380	69312	74347	71760	79733	87706	76447	
25	50847	56275	61792	53916	59734	68731	62927	69220	63736	70785	72793	64184	71204	7324	69324	74705	82240	74705	80774	88971	97888	
26	51026	56985	62355	54246	68274	66131	59721	70733	68161	73080	80798	71190	79710	8710	8710	8710	8710	8710	8710	8710	8710	
27	51405	57117	62829	54977	68975	67072	56707	58619	64889	71739	62907	76887	67463	74399	82455	81056	81177	80795	87879	87731	86297	
28	51785	57539	63252	56177	67845	59299	65887	72476	72476	71506	78437	69157	76841	84255	74931	83207	81933	80754	88755	87287	80716	
29	32766	57962	63758	56143	68281	68210	66790	68726	67365	68726	68726	70853	70960	85740	85740	82230	101347	92062	102068	111075	97323	
30	52246	58385	64223	56777	63086	67868	69394	61062	67868	74566	66719	81545	72252	80714	88975	87427	96169	85100	94467	103913	11319	
31	52775	58692	64507	57147	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	68497	
32	53010	58890	64790	57317	63908	70299	62086	68962	75895	75895	8101	7481	82712	90543	78731	80795	87177	80795	87177	80795	87177	
33	53242	59757	65073	57387	64319	70751	65259	69510	76461	76461	76750	83780	74847	83163	81785	90783	89344	99960	88755	88755	88755	88755
34	53473	586415	68236	58249	64732	71265	63032	70708	77063	68258	84951	84106	92417	82822	92025	101227	90256	100284	110313	88726	102939	
35	53706	596974	65145	68151	68151	71160	63437	70368	77668	69948	85443	85736	837861	837861	83775	83775	82497	91704	101744	111519	100221	
36	53882	59368	68256	58788	68256	70368	67132	70735	70735	70735	70735	70735	70735	70735	70735	70735	70735	70735	70735	70735	70735	
37	54005	60706	66072	59746	68718	72290	63906	711451	711451	711451	711451	711451	711451	711451	711451	711451	711451	711451	711451	711451	711451	
38	54243	60252	66288	59405	68106	72807	64587	71784	71961	71961	71961	71961	71961	71961	71961	71961	71961	71961	71961	71961	71961	
39	54413	60449	68505	59311	68511	71160	63437	70368	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	
40	54790	60505	66721	59323	68531	71160	63437	70368	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	77668	
41	54881	60768	68745	60768	68745	71140	67427	73174	73174	73174	73174	80237	80237	80235	80235	80235	80235	80235	80235	80235	80235	
42	54793	60713	68694	60713	68694	73194	65788	70299	80469	80469	80469	80469	80469	80469	80469	80469	80469	80469	80469	80469	80469	
43	54585	60795	68784	60795	68784	73171	65259	72828	80617	80617	80617	80617	80617	80617	80617	80617	80617	80617	80617	80617	80617	
44	54987	61107	68727	60704	68727	73149	66129	73477	80785	80785	80785	80785	80785	80785	80785	80785	80785	80785	80785	80785	80785	
45	55085	61735	68743	60549	68743	72239	64549	72239	72239	72239	72239	80769	80769	80769	80769	80769	80769	80769	80769	80769	80769	
46	55163	61282	68737	60737	68737	74724	66128	73792	73792	73792	73792	80760	80760	80760	80760	80760	80760	80760	80760	80760	80760	
47	55226	61364	68754	60736	68754	74742	66446	73873	81261	81261	81261	81261	81261	81261	81261	81261	81261	81261	81261	81261	81261	
48	55281	61343	68782	60714	68782	74505	67579	73797	81374	81374	81374	81374	81374	81374	81374	81374	81374	81374	81374	81374	81374	
49	55305	61506	68786	61502	68786	74507	66972	74507	74507	74507	74507	80768	80768	80768	80768	80768	80768	80768	80768	80768	80768	
50	55420	61577	68787	61590	68787	74665	66765	74665	74665	74665	74665	80769	80769	80769	80769	80769	80769	80769	80769	80769	80769	
51	55465	61628	68791	61740	68791	74733	67140	74733	74733	74733	74733	80770	80770	80770	80770	80770	80770	80770	80770	80770	80770	
52	55509	61677	68745	61677	68745	74768	68745	74768	74768	74768	74768	80770	80770	80770	80770	80770	80770	80770	80770	80770	80770	
53	55555	61728	68781	61729	68781	74848	68230	74848	74848	74848	74848	80771	80771	80771	80771	80771	80771	80771	80771	80771	80771	
54	55600	61778	68756	61778	68756	74863	68230	74863	74863	74863	74863	80772	80772	80772	80772	80772	80772	80772	80772	80772	80772	
55	55646	61739	68721	61739	68721	74869	67027	74869	74869	74869	74869	80773	80773	80773	80773	80773	80773	80773	80773	80773	80773	
56	55781	61832	68742	61832	68742	74873	68230	74873	74873	74873	74873	80774	80774	80774	80774	80774	80774	80774	80774	80774	80774	
57	55793	61877	68745	61877	68745	74891	67146	74891	74891	74891	74891	80775	80775	80775	80775	80775	80775	80775	80775	80775	80775	
58	55781	61797	68742	61797	68742	74848	68230	74848	74848	74848	74848	80776	80776	80776	80776	80776	80776	80776	80776	80776	80776	
59	55825	62208	68721	61537	68721	74724	67212	74724	74724	74724	74724	80777	80777	80777	80777	80777	80777	80777	80777	80777	80777	
60	55871	62079	68727	61597	68727	74723	67212	74723	74723	74723	74723	80778	80778	80778	80778	80778	80778	80778	80778	80778	80778	
61	55916	62137	68742	61832	68742	74768	68230	74768	74768	74768	74768	80779	80779	80779	80779	80779	80779	80779	80779	80779	80779	
62	55961	62179	68745	61831	68745	74768	67146	74768	74768	74768	74768	80780	80780	80780	80780	80780	80780	80780	80780	80780	80780	
63	56006	62229	68742	61737	68742	74742	67146	74742	74742	74742	74742	80781	80781	80781	80781	80781	80781	80781	80781	80781	80781	
64	56102	62107	68757	61766	68757	74757	67146	74757	74757	74757	74757	80782	80782	80782	80782	80782	80782	80782	80782	80782	80782	
65	56107	62320	68753	61766	68753	74757	67146	74757	74757	74757	74757	80783	80783	80783	80783	80783	80783	80783	80783	80783	80783	

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL AU 31 DECEMBRE 2024

187.43 EPT (238 personnes, dont 17 apprentis)
35 postes d'auxiliaires (26 personnes)



Activités sociales et scolaires

Accueil de jour

Aînés

Logement



Mme Pascale Manzini
Municipale

M. Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement

M. Axel Noverraz
Chef du Service des activités
scolaires et parascolaires



Service des affaires sociales, familiales et du logement

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2024, pour un total de 36.55 EPT et 5 apprentis :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe au Chef du service (accueil de jour) à 100 %.
- 1 Adjoint au Chef du service (social) à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 1 coordinatrice accueil familial de jour à 60 %.
- 2 employées de commerce à 100 % et 60 %.
- 1 apprenti employé de commerce.
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :
1 Directrice à 55 % et 2 éducatrices à 70 % et 55 %.
- CVE Domino et CVE Les Petits Loups :
Effectif de Direction et administratif :
1 Directrice à 100 %, 2 responsables pédagogiques à 70 %, 1 employé de commerce à 100 %.

Effectif éducatif - intendance :

26 éducatrices/assistantes socio-éducatives (2015 %), 4 assistants socio-éducatifs (320 %), 3 intendantes (220 %), 4 apprenties assistantes socio-éducatives et 1 apprenti assistant socio-éducatif.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Social – Aînés

- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allégement de la taxe au sac (distribution de bons pour sacs gratuits).
- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).

- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers (logement, financier, prestations sociales).

Logement

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
- Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués et dans ceux qui concernent les travaux entrepris dans les logements loués (Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif – LPPPL).

Accueil de jour

- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».
- Administration de l'AJESOL (facturation centralisée, contentieux, secrétariat, subvention, comptabilité et coordination opérationnelle du réseau). Cette prestation de services au profit de l'association représente à elle seule 160 % des taux administratifs du Service.

PREAMBULE

Les différentes prestations sociales accordées par la Ville sont toujours très demandées. Ainsi, les subsides accordés aux familles pour leurs enfants (orthodontie, écoles de musique et transports par exemple), ou encore le soutien apporté aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, continuent globalement à progresser. La plus forte hausse concerne toutefois le subventionnement des transports que peuvent solliciter, une fois accréditées, les personnes à mobilité réduite. Si le nombre de bénéficiaires n'a que peu augmenté, l'utilisation de la prestation dans les limites du quota annuel accordé croît fortement (près de 30 %).

Le logement nécessite également une attention particulière. Lors des procédures

d'expulsion, un investissement important est souvent nécessaire pour éviter le pire. L'excellente collaboration avec le Centre social régional permet souvent de trouver une issue favorable.

Dans le cadre des procédures de rénovation des logements en application de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), le Service a pour objectif de veiller à ce que les droits des locataires soient préservés. L'ancienneté du parc immobilier écublanais présume d'une augmentation conséquente de ces procédures.

L'Association transports et environnement, (ATE) s'était vue confier un mandat pour l'élaboration d'un Plan de mobilité Seniors. Elle a rendu, au printemps, un rapport et des recommandations, associées avec celles du Plan de mobilité scolaire développé en parallèle. Le document, transmis aux services techniques communaux, doit servir de référence pour les projets de cheminements urbains futurs.

Lors de la « Semaine en Santé » organisée en octobre, une journée entière, animée principalement par les partenaires du groupe Ecublens en Santé, a été consacrée sur ce thème au Centre socioculturel. Elle a également permis, lors d'une petite cérémonie, d'officialiser le renouvellement du label de « Commune en Santé » pour une durée de cinq ans.

L'accueil de jour des enfants, et en particulier l'AJESOL pour lequel le Service assume l'administration du réseau, poursuit son développement. La création de nouvelles places d'accueil, tant pour le préscolaire que pour le parascolaire, ne cesse d'augmenter la charge globale du Service. La nécessité de s'adapter à cette évolution est évidente, non seulement pour le bon fonctionnement du réseau, mais également pour celui du Service. La volonté de l'Association de disposer d'un guichet qui lui est propre va aussi dans ce sens.

Au niveau des structures communales, les choses évoluent également. Ainsi, le changement de coordinatrice à l'accueil familial, suite au départ à la retraite de la titulaire après 14 ans de bons et loyaux services, et le regroupement des deux centres

de vie enfantine (Domino et Les Petits Loups) sous une seule direction, sont à signaler.

On le voit par l'ensemble des éléments précités, les prestations qui incombent sont larges et évoluent rapidement. L'étude de fonctionnement qui a été initiée en fin d'année devrait apporter les pistes qui permettront au Service de répondre à son évolution et aux nombreux défis qui l'attendent.

Perspectives

Les projets suivants seront entrepris ou poursuivis en 2025 :

- Finalisation et réception de l'étude de fonctionnement du Service qui servira de fil conducteur à l'adaptation de l'organisation du Service.
- Elaboration d'un projet de nouveaux locaux, en collaboration avec d'autres services communaux, afin de répondre à terme aux besoins de l'administration communale et de l'AJESOL.
- Développement d'un projet de partenariat public/privé pour des logements à loyers abordables par l'extension du règlement existant pour les logements communaux.
- Organisation d'une soirée d'information destinée aux habitants atteignant l'âge de la retraite dans l'année.

PRESTATIONS SOCIALES ET SUBVENTIONS

Subsides pour dépenses particulières

Des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides. Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants sont stables, voire en augmentation, notamment pour les écoles de musique. A noter qu'environ 10 % des demandes sont refusées, ne répondant pas aux conditions d'attribution, et que le taux de subventionnement a, lui, fortement augmenté, ce qui met en évidence une péjoration de la situation financière des familles bénéficiaires.

Type de subside	Demandes acceptées			Montants octroyés		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022
Camps scolaires	10	7	11	300.-	210.-	330.-
Ecole de musique	20	15	17	20'971.-	17'712.-	17'964.-
Soins dentaires	1	3	6	627.-	4'498.-	4'129.-
Orthodontie (nouvelle demande)	5	5	5	6'444.-	3'490.-	11'836.-
Orthodontie (suivi de traitement)	10	10	9	10'061.-	8'129.-	5'582.-
Titres de transports	18	19	9	5'281.-	4'609.-	2'007.-
Total	64	59	57	43'684.-	38'648.-	41'848.-

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires (PC), qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent obtenir un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.- chacun, deux fois dans l'année. Au mois de novembre, une correspondance a été adressée à l'ensemble des bénéficiaires afin de les informer des prestations communales offertes. Afin de garder contact, il est privilégié le fait que les personnes doivent se déplacer aux guichets pour retirer leurs bons, mais il existe la possibilité de les envoyer par poste en cas de soucis de mobilité.

	Bénéficiaires PC	Bons retirés	Montant distribué
1 ^{er} semestre	578	358	Fr. 26'850.-
2 ^e semestre	533	325	Fr. 24'375.-

9'811 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens, soit un montant de Fr. 49'055.-.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 384 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile¹, soit un montant total de Fr. 23'040.-.

Fonds des affaires sociales

Durant l'année écoulée, et souvent sur requête du Centre social régional (CSR), seize aides ponctuelles liées à des dépenses particulières, voire aux activités de loisirs des enfants, ont été attribuées.

Concernant les frais d'obsèques des personnes indigentes, qui dépendent d'une réglementation cantonale, ils ne sont plus financés par le fonds, mais imputés, depuis cette année, dans un compte qui leur est propre (deux demandes en 2024).

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

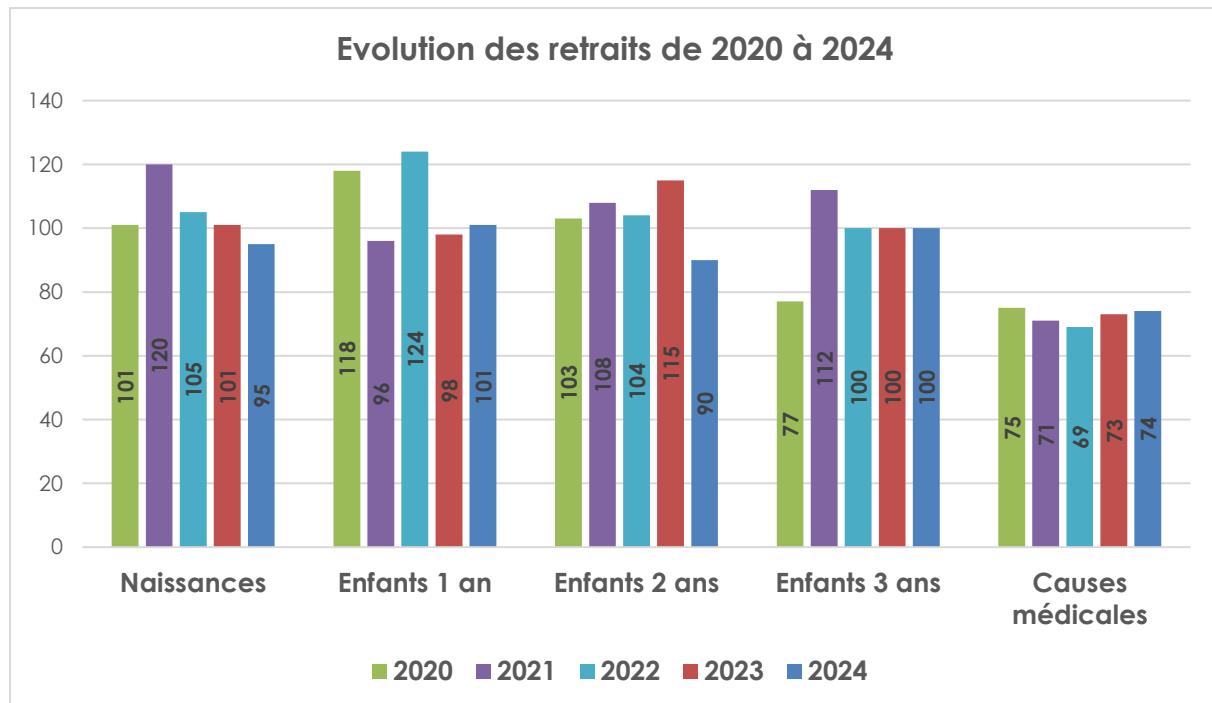
En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'305 bons (2'435 en 2023), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires potentiels	Nombre de retraits
Naissances	113	95
Enfants 1 an	128	102
Enfants 2 ans	122	90
Enfants 3 ans	136	100
Causes médicales ¹	-	74
Total sans tenir compte des causes médicales qui ne sont pas connues d'avance	499	461

¹ sur présentation d'une attestation médicale

Chaque année, ce sont environ 20 % des bons qui ne sont pas réclamés, ceci malgré l'annonce qui paraît dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Service des habitants lors de l'arrivée des parents et/ou de la naissance des enfants.

¹ Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.



Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes à mobilité réduite ayant leur domicile principal à Ecublens, tant pour les habitants vivant de manière indépendante que ceux en EMS. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.90 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation s'inscrit dans la politique cantonale du maintien à domicile des personnes âgées ou en manque d'autonomie.

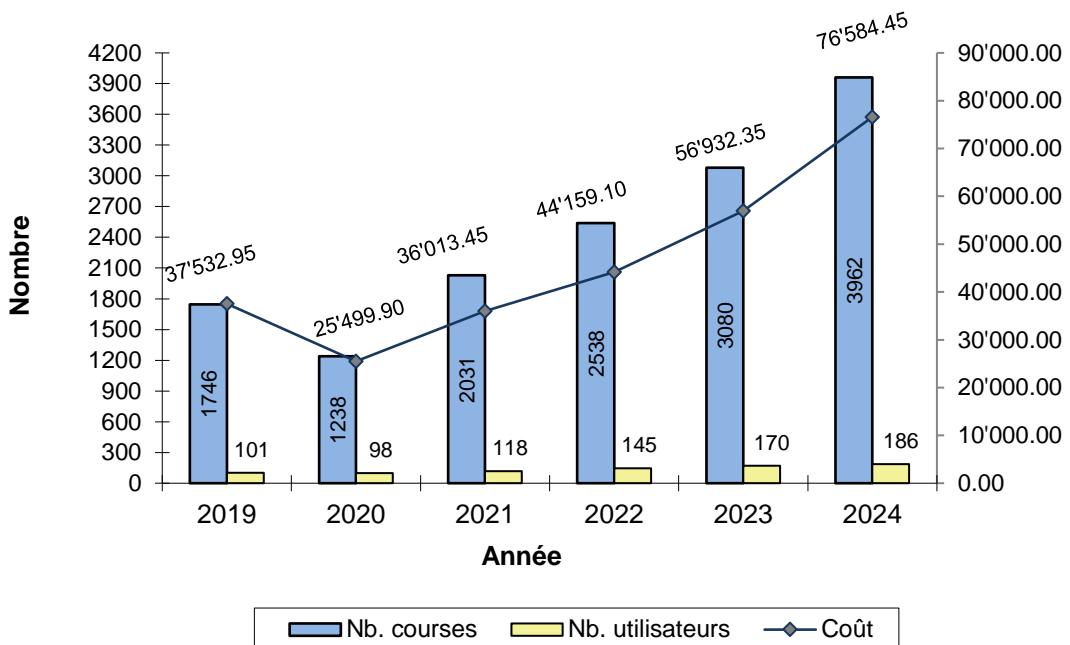
La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations est toujours en hausse. En 2024, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 186, soit un accroissement de 9 % par rapport à l'année précédente. Pour rappel l'augmentation avait été de 17 % entre 2022 et 2023.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
2024	186	3'962	19.33
2023	170	3'080	18.48
2022	145	2'538	17.40
2021	118	2'031	17.73
2020	98	1'238	20.60

Relevons que le coût moyen des courses par année et par utilisateur a, lui aussi, subi une hausse par rapport à 2023, à savoir Fr. 19.33 pour l'année écoulée (+ 4.57 %). Ce montant est influencé par le type de parcours facturé (transporteur, distance).

L'Association « Bénévoles Mèbre – Sorge » et ses chauffeurs viennent compléter ce service de transport à un coût avantageux pour les habitants des communes membres de l'APREMADOL.

Totaux – Courses et coûts



Donations spéciales

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé et avec la collaboration du Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 12 familles des bons d'achat pour une valeur de près de Fr. 5'000.- à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à une soixantaine d'associations ou fondations s'occupant d'aspect social, de santé, de handicap ou d'autres sujets souvent complémentaires au dispositif de l'aide sociale institutionnelle. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 40'000.-.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro.
- ARC-Echange.
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Destiny.

- Association Lire et Ecrire.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- AVIVO.
- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Connaissance 3.
- Epicerie Caritas.
- Fédération vaudoise de coopération.
- Fondation vaudoise de probation.
- Medair.
- Mouvement des Aînés Vaud.
- Solidarité internationale eau.

S'ajoutent à celles-ci trois autres institutions subventionnées selon une répartition décidée par la Conférence des Municipaux des Affaires sociales de l'Ouest lausannois :

- Défi.
- Français en jeu.
- Permanence emploi (ex Entraide familiale de Renens et environs).

Montant total des subventions octroyées : Fr. 106'340.90.

En plus d'une subvention, les associations suivantes ont bénéficié de la mise à disposition gratuite de locaux : ARC-Echange (www.arc-echange.ch/a-propos), Français en Jeu (<https://www.francaisenjeu.ch/a-propos/>) et Lire et Ecrire (www.lire-et-ecrire.ch/qui-sommes-nous).

AINES

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2024 :

- 24 nonagénaires (18 à domicile et 6 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains de la représentante ou du représentant de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau pour les jubilaires résidant à domicile (en règle générale des bons d'achat).
- 3 centenaires ont été fêtés par le Canton, représenté par la Préfecture. Une délégation de la Municipalité a également été présente pour remettre une attention en son nom.
- 5 citoyennes de plus de 100 ans ont également été visitées par une délégation de la Municipalité (1 x 101^e, 1 x 102^e et 3 x 103^e) et se sont vu remettre un présent (une terrine de fleurs et une tourte pour celles en EMS et une terrine de fleurs et des bons d'achat pour celle à domicile).

Sortie des aînés



Le 7 février 2024, la Municipalité a eu le plaisir de convier au SwissTech Convention

Center 500 aînés pour la traditionnelle journée qui leur est consacrée. Et, cette année, le thème central était « notre chère Suisse ».

Du cor des Alpes, des lanceurs de drapeaux, du yodel traditionnel et revisité par HéloHeïdi et le chœur YodelAtypique animèrent l'évènement. Les participants ont même pu bénéficier d'une initiation à ce chant typique.

Association 55+ d'Ecublens

Un lien sur le rapport d'activités de l'Association 55+ d'Ecublens se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Le comité, entièrement renouvelé à l'été 2023, a su trouver ses marques et apporter une certaine stabilité à l'Association. De nouvelles activités ont vu le jour, tandis que certaines, temporairement interrompues, ont pu reprendre.

L'association bénéficie d'un support financier communal indispensable au bon déroulement des activités et qui permet également de garantir leur accessibilité financière. De plus, un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du Greffe municipal, pour la tenue du site internet, est apporté.

PREVENTION

Plan canicule cantonal

289 personnes répondait aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Comme ces dernières années, les couples dont les deux conjoints ont plus de 80 ans ont été ajoutés aux personnes seules.

27 personnes seules et 5 couples ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier ou d'un samaritain en cas de températures caniculaires.

Semaine en Santé – Label Commune en Santé

Dans le cadre de la Semaine en Santé, une journée spéciale s'est déroulée le samedi 5 octobre 2024 au Centre socioculturel.

Cette manifestation a été animée par de nombreuses activités pour petits et grands et proposée en collaboration avec les partenaires du groupe Ecublens en Santé (ateliers interactifs, stands de prévention, débat, balade, quiz). Elle a également été l'occasion d'officialiser le renouvellement du label « Commune en Santé ».



Remise de la charte communale par Mme Zürcher,
adjointe à la Cheffe du Département promotion
de la santé et préventions (DPSP)



Initiation au maniement de la lance à incendie sous
la supervision bienveillante d'un pompier
du SDIS Chamberonne



Exploration des connaissances sur la circulation sanguine lors d'un atelier animé par l'Eprouvette de l'UNIL

Espace d'accueil Arc-Echange

Le Service soutient depuis 2 années déjà un espace d'accueil libre et gratuit pour les enfants d'âge préscolaire et leurs accompagnants. Il est ouvert tous les jeudis matin

au Centre socioculturel et géré par l'association Arc-Echange. Cet espace permet aussi bien aux enfants qu'à leur accompagnant de socialiser et de pouvoir échanger sur leurs préoccupations concernant l'éducation ou tout autre besoin lié aux enfants. Les accueillantes sont formées par Arc-Echange et travaillent bénévolement.

LOGEMENT

Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide financière du Canton et de la Commune selon le Règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM) :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements.
- Rte du Bois 2-4 : 25 appartements.
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

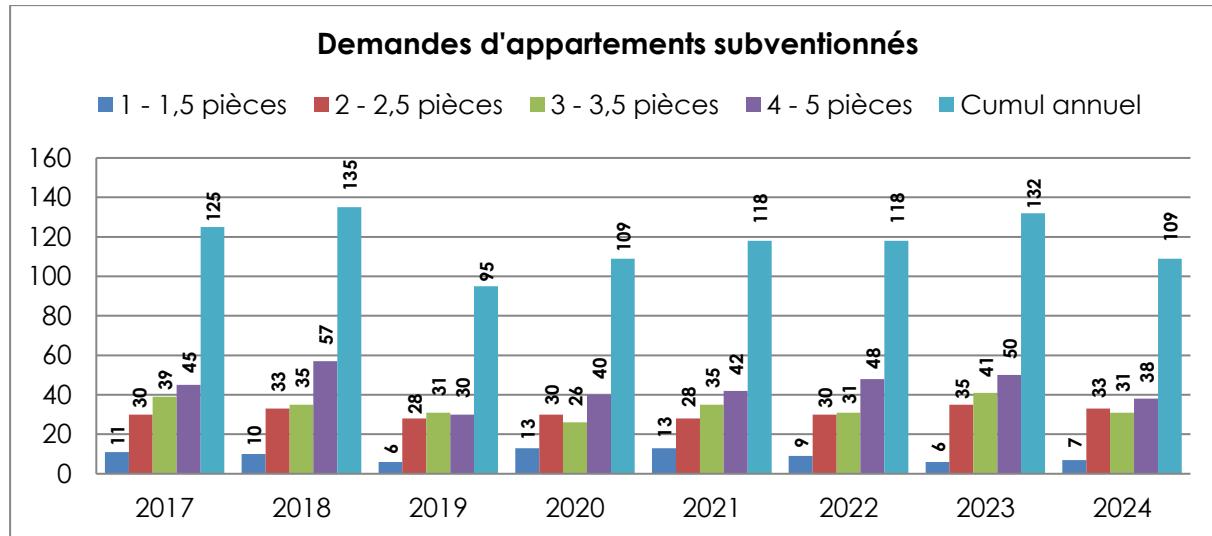
La liste d'attente des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	7
2 ou 2,5 pièces	33
3 ou 3,5 pièces	31
4 et 5 pièces	38
Total	109
	==

La liste d'attente est malheureusement toujours assez longue, surtout en ce qui concerne les appartements pour les familles. La mise à jour de cette liste est réalisée régulièrement par le Service.

Une révision annuelle de la situation des locataires est effectuée afin de vérifier les conditions d'occupation et le montant de l'aide financière éventuellement attribuée.

Ci-après, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2017.



Logements et locaux industriels vacants

Chaque année, le Service doit renseigner Statistique Vaud sur le nombre de logements, ainsi que de locaux industriels et commerciaux, vacants.

Les chiffres 2024 pour la Commune d'Ecublens se présentent comme suit :

Logements vacants

La situation établie au 1^{er} juin 2024 montre que 33 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 23 en 2023).

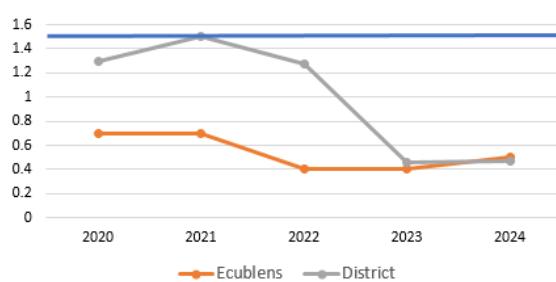
Pièces	Appartements	Type
1 ou 1 ½	8	location
2 ou 2 ½	13	location
3 ou 3 ½	8	location
4 ou 4 ½	3	location
5 ou 5 ½	1	location

A titre d'information, ci-après les données concernant les communes voisines pour 2024:

Commune	Logements disponibles au 1.6.2024
Bussigny	9
Chavannes-près-Renens	15
Crissier	44
Lausanne	445
Prilly	36
Renens	44
St-Sulpice	11
Villars-Ste-Croix	-

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2024 est de 0.96 % (0.98 % en 2023), pour le District de 0.47 % (0.46 % en 2023) et pour Ecublens de 0.5 % (0.4 % en 2023). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

Taux de logements vacants des 5 dernières années
Taux de référence à 1,5 selon Statistique Vaud



Pour information, l'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2023, attribue 6'021 logements à la Commune d'Ecublens, soit 55 de plus qu'en 2022.

Lieux industriels vacants

Surface totale	Nbre	Type
4'021 m ²	18	Bureau, cabinet médical
1'433 m ²	11	Magasin, local de vente
75 m ²	2	Atelier, usine
641 m ²	7	Dépôt, entrepôt, hangar
0 m ²	0	Autre

Soit 38 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 6'170 m² contre 8'993 m² en 2023.

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Treize ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2024, dont cinq ordonnances pour des locaux commerciaux. Deux procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2024, dont une a donné lieu à un dépôt au garde-meubles. Six autres procédures d'expulsions forcées ont, quant à elles, été annulées.

Au 31 décembre 2024, deux lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

A noter que ce travail est chronophage et qu'il arrive fréquemment que les logements aient été préalablement abandonnés par les locataires, nécessitant dès lors des procédures complexes (recherches, publications dans la FAO).

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que démolitions, transformations et rénovations sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés. Cette compétence a été déléguée au Service des affaires sociales, familiales et du logement.

Pour ce faire, le Service évalue les éventuelles conséquences pour les locataires. Le

rapport technique du Canton, ainsi qu'une possible visite des bâtiments avec la collaboration de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever des incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires. Cette année, ce sont cinq dossiers qui ont été traités par le Service.

L'ancienneté du parc immobilier construit sur notre Commune peut laisser présager une augmentation conséquente des dossiers qui pourront nécessiter une attention particulière, d'autant plus s'il s'agit de rénovation totale d'immeuble souvent complexe.

Dans le cadre de la même loi, et également par délégation de la Municipalité, le Service est amené à préaviser les aliénations de logements loués, soit la vente d'un logement alors qu'il est disponible sur le marché de la location. Six demandes d'aliénation ont été traitées en 2024.

EMPLOI – CHOMAGE

Le Service est également répondant pour le suivi du chômage, les relations avec l'Office régional de placement (ORP) et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre Service.

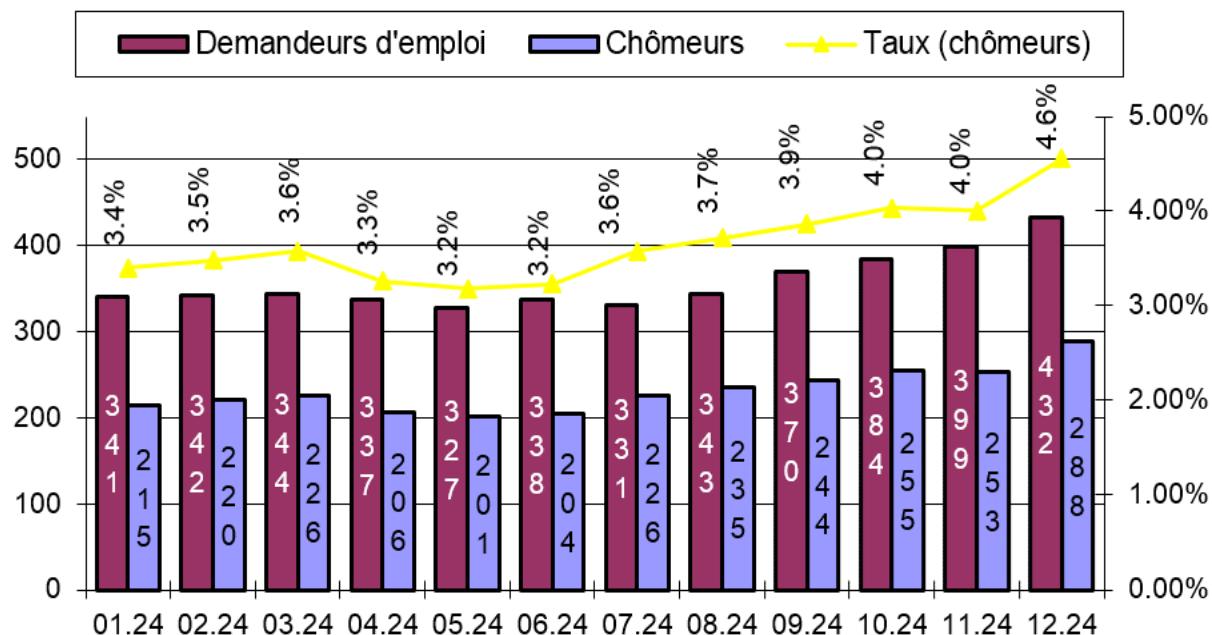
Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2023 : 338
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2024 : 432

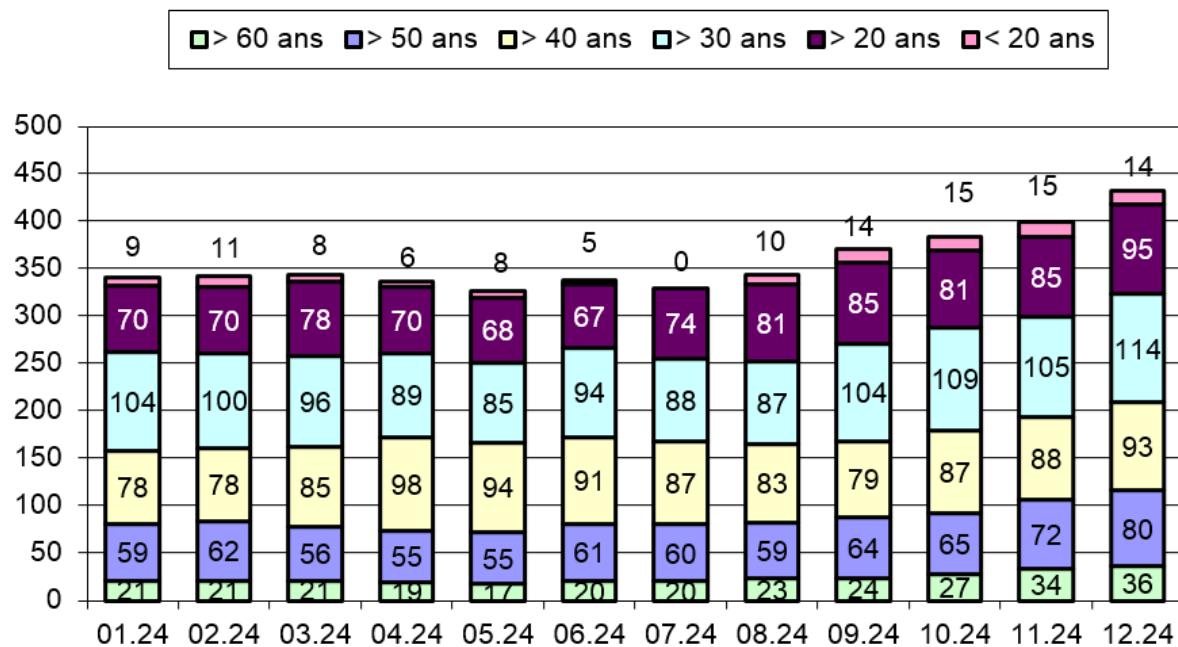
La différence entre demandeurs d'emploi et chômeurs n'étant pas évidente, voici les définitions telles que données par l'ORP :

- chômeur : toute personne inscrite à un ORP qui ne travaille pas et qui est disponible de suite en vue d'un placement ;
- demandeur d'emploi : toute personne inscrite à un ORP (y compris les chômeurs).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et de personnes au chômage – Taux de chômage



Evolution des tranches d'âge des demandeurs d'emploi



Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, au Service des travaux publics et de l'environnement et dans les structures d'accueil de

l'enfance. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

Ces postes n'ont pas été sollicités en 2024.

AUTRES ACTIVITES

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois

Ces rencontres (4 en 2024) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Elles ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. A noter que la présidence a été assurée par Ecublens pour la période de septembre 2023 à juin 2024. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Revenu d'insertion et Porte d'orientation sociale par l'ARASOL.
- Suivi des précarités pour l'Ouest lausannois en collaboration avec l'Observatoire des précarités – Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL).
- Logements sociaux et logements d'urgence.
- Structure Rel'og de la Fondation le Relais et collaboration avec les Travailleurs sociaux logement (TSL) du CSR de Renens.
- Organisation du secrétariat de la Conférence.
- Subvention des transports des personnes à mobilité réduite – accord de collaboration avec le Canton.

Un lien sur le rapport plus complet se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice est une des activités importantes du Service.

Un lien sur le rapport d'activités de l'AJESOL se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement



Accueil de jour des enfants

CENTRE DE VIE ENFANTINE (CVE) « LES PETITS LOUPS » ET « DOMINO »



Organisation

En 2024, le CVE Domino/Les Petits Loups a connu de nouveaux développements améliorant encore la qualité de l'accueil des enfants.

10 ans Les Petits Loups

Au mois de septembre, le CVE Les Petits Loups a fêté ses 10 ans d'existence. Une journée spéciale, ouverte aux parents, a été organisée.

Elle a été rythmée par des ateliers interactifs animés par le personnel éducatif, suivis d'un apéritif dinatoire convivial. A cette occasion, un nouveau logo a également été dévoilé aux familles présentes, symbolisant le renouveau et l'évolution de la structure.

Salle de motricité



Une nouvelle salle de motricité, située au 4^e étage du CSCE, a été inaugurée le 5 octobre 2024, à l'occasion de la Journée en Santé. Ce nouvel espace, pensé pour répondre aux besoins des enfants, est partagé entre les structures Domino, Les Petits Loups et Les Mouflets.

Elle est équipée de diverses installations destinées à favoriser le développement

moteur des enfants. Parmi ces équipements, on trouve un mur de grimpe stimulant l'agilité et la coordination, des ballons adaptés à différentes activités physiques, ainsi que des parcours variés, incluant des éléments sensoriels pour enrichir l'expérience des enfants.

Formations

Trois apprenties ont terminé avec succès leurs programmes d'apprentissage au sein de nos établissements. Deux d'entre elles ont été engagées au CVE Domino.

Une personne au CVE Les Petits Loups a suivi la formation « Les trotteurs ça déménage ».

Une personne au CVE Domino a suivi la formation « FEE », formation destinée aux éducatrices et éducateurs qui suivent les apprentis.

Pédagogie

Intervenants externes

Le PEP

Avec les équipes de la nurserie de Domino et des Petits Loups, un rendez-vous avec le Partenaire enfance & pédagogie (PEP), consacré au réaménagement des locaux des structures, ainsi qu'à leur équipement pédagogique, a été organisé. Le PEP est une entité reconnue par le Canton en matière d'expertise en accueil de jour de la petite enfance.

Brazelton – Colloque sur le sommeil

Ce colloque a été organisé en réponse à une demande des équipes, confrontées à des difficultés croissantes dans la gestion des siestes sur le terrain.

L'association Soutien Gestuel – Formation soutien gestuel stagiaire-apprenti

Une intervenante de l'association Soutien Gestuel est venue montrer les bases aux stagiaires-apprentis en réponse à une demande de leur part.

Surdité Ecole cantonale pour enfants sourds Lausanne – Soutien gestuel UAPE

Une intervenante est venue communiquer des informations sur la surdité afin que le personnel puisse trouver de nouvelles façons d'interagir avec les enfants atteints de ce handicap.

Spectacle ZigZag Théâtre – Moyens Domino et Les Petits Loups

L'équipe des moyens des Petits Loups et de Domino a pu participer au spectacle Origamiiz ! organisé par ZigZag théâtre.

Les enfants, ainsi que l'équipe éducative, ont beaucoup apprécié ce moment et ont eu du plaisir à participer au spectacle.

Réaménagement de la nurserie et des moyens au CVE Domino

Tout au long de l'année, divers colloques ont permis d'échanger sur l'aménagement et les pratiques éducatives, et de mettre en œuvre les décisions prises collectivement.

Pour la nurserie, il a été travaillé sur l'organisation des groupes, ce qui a conduit à une modification de la pédagogie. Par la suite, l'aménagement des locaux et les jeux proposés aux enfants ont été repensés.

Concernant les moyens, plusieurs colloques ont également porté sur les jeux mis à disposition et l'organisation des espaces. Ces échanges ont abouti à une nouvelle organisation adaptée aux besoins des enfants.

Collaboration avec l'école

Une étroite collaboration a été mise en place avec la Doyenne des écoles d'Eublens pour organiser les répartitions de classes en vue de la rentrée 2024, ainsi qu'avec la Doyenne de Chavannes-près-Renens. Par ailleurs, une participation active a eu lieu aux côtés d'une enseignante de 1P du collège du Croset pour développer un projet axé sur le travail des émotions en classe.

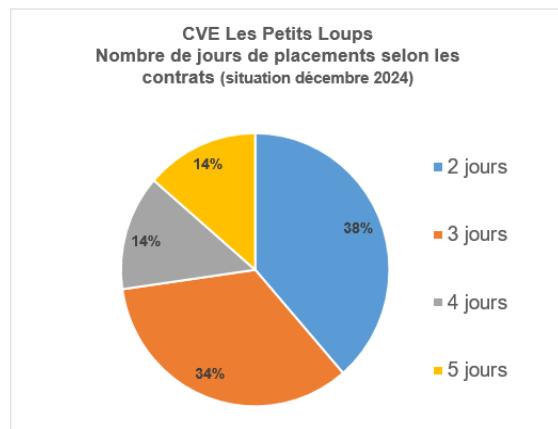
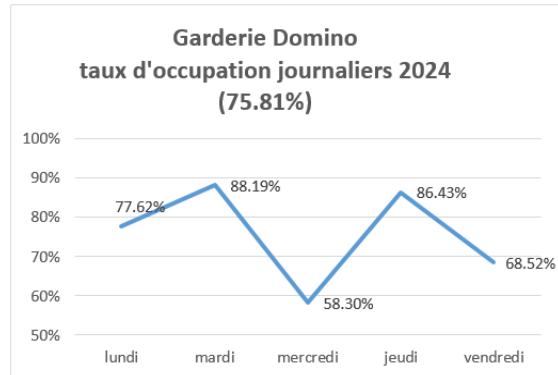
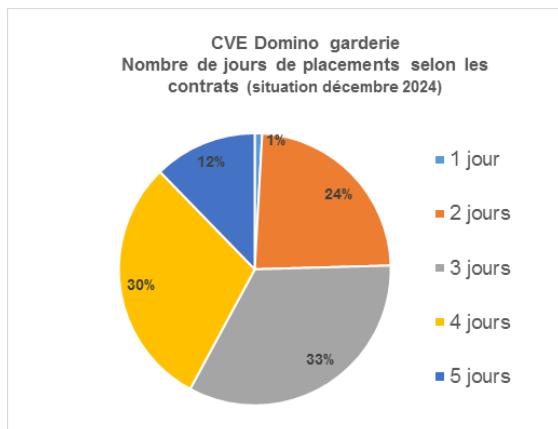
Activités et fêtes

En septembre, un pique-nique canadien, réunissant le groupe de la nurserie et celui des trotteurs, a été organisé. Cette occasion avait pour objectif de permettre aux parents de découvrir le futur groupe dans lequel leurs enfants évoluerait, tout en rencontrant l'équipe éducative.

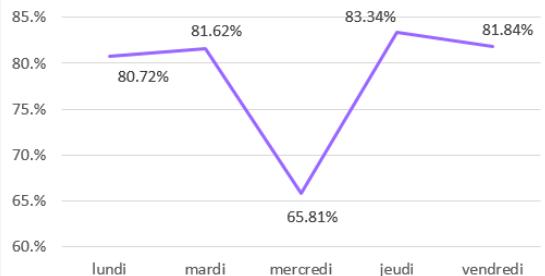
En 2024, la compagnie Raconte ! a été contactée pour intervenir auprès de tous les enfants des deux CVE, âgés de 18 mois à 6 ans. Lors de cet événement, elle a su captiver son jeune public en racontant un conte.



Quelques chiffres



CVE Les Petits Loups- taux d'occupation journaliers 2024 (78.67%)



Le taux de remplissage des structures est un défi complexe à réaliser tant il dépend de la demande des parents, de l'âge des enfants et de la taille des groupes. Cela demande également une importante adaptation du taux d'encadrement des enfants, raison pour laquelle peu d'éducatrices et d'éducateurs travaillent à temps plein dans les structures d'accueil.

Yolande Dallinge,
Directrice CVE Les Petits Loups
et CVE Domino

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »



Personnel et organisation

Le jardin d'enfants « Les Mouflets » a été fondé le 21 mars 1983. A la différence de l'accueil collectif de jour, les enfants ne sont pas accueillis pendant le repas de midi ou pour la sieste. Les plages horaires sont donc divisées en matinées et après-midi. Ainsi, il est ouvert 9 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires, soit le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

L'équipe compte trois éducatrices de la petite enfance.

Une assistante à l'intégration a été engagée en automne pour renforcer l'équipe et soutenir plusieurs enfants à besoins particuliers.

Les missions du Jardin d'enfants résident dans la socialisation, la séparation avec les parents, la préparation à l'entrée à l'école et l'apprentissage du français. Les activités pédagogiques sont adaptées en conséquence.

Faits marquants

En plus du traditionnel spectacle de fin d'année, animé par la compagnie «La plume enchantée», c'est plus d'une quarantaine d'enfants quittant la structure pour l'école qui ont pu profiter d'une sortie à la ferme de Bassenges.



Lors d'un mois spécial «musique et instruments» organisé en juin, les enfants ont eu la possibilité de fabriquer eux-mêmes leur propre instrument.

En collaboration avec les responsables du CVE Domino, une salle de motricité a été mise en place pour accueillir et mettre en mouvement les enfants des deux structures. L'équipe des Mouflets a également eu la chance de bénéficier d'une formation de deux jours sur l'autisme, donnée par Autisme Suisse Romande.

Quelques chiffres

Durant l'année 2024, ce sont 85 enfants qui ont pu être accueillis dans les 20 places de la structure.

Parmi eux, 38 enfants sont partis à l'école en août 2024 dans les différents collèges d'Ecublens, sur un total d'environ 110 enfants commençant la 1P.

Fiona Magistral,
Directrice Jardin d'enfants Les Mouflets



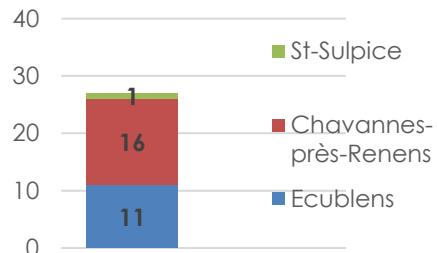
Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

Les accueillants

Au 31 décembre, la structure compte 28 accueillants en milieu familial autorisés ou en cours d'autorisation.

Répartition des accueillants



Durant l'année, les mutations suivantes ont été enregistrées :

- 2 cessations d'activité.
- 1 nouvel accueillant agréé.
- 2 nouvelles accueillantes agréées.

Pour la première fois dans notre réseau, un homme a rejoint l'équipe de l'accueil familial.

On observe toujours une diminution des personnes pratiquant cette activité.

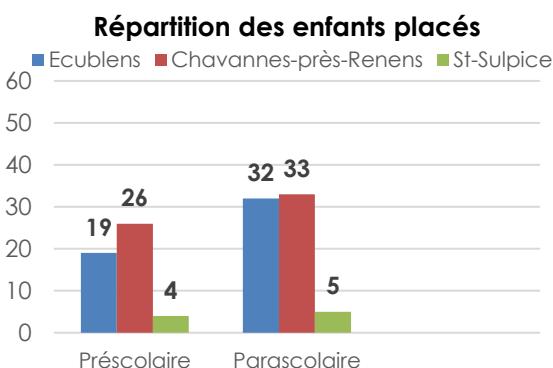
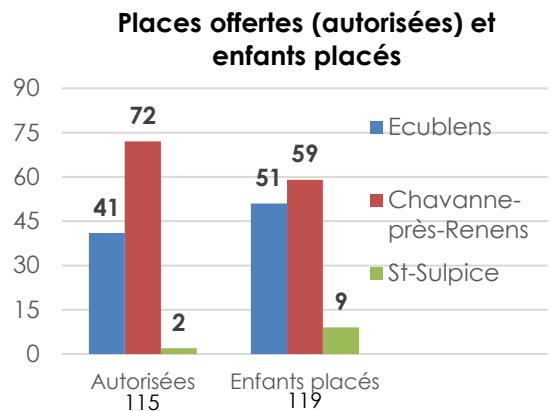
Une campagne d'information, menée par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), est mise sur pied depuis septembre 2024 afin de recruter de nouvelles accueillantes ou nouveaux accueillants. De même, la FAJE lancera une campagne dès février 2025 pour promouvoir le placement à l'Accueil familial auprès des parents.

Les placements d'enfants

Au 31 décembre, la structure dénombre 119 enfants placés pour 115 places autorisées.

Voici quelques chiffres qui résument les placements :

- 39 nouveaux placements.
- 36 résiliations de placements.
- 24 enfants en liste d'attente.
- 159 modifications de contrats.
- 93'655 heures facturées dont 33'845 heures pour le parascolaire.



Autres activités de la structure de coordination et formation des accueillantes

Cette année, la coordinatrice a pris sa retraite et le flambeau a été repris par sa remplaçante, depuis le 1^{er} août 2024.



Depuis août, en sus du placement des enfants, il a pu être mené à bien :

- 16 entretiens avec des parents.
- 3 entretiens auprès de candidats en vue de l'octroi d'une autorisation.
- 25 visites à domicile annoncées dans le cadre de la rencontre entre chaque accueillant et la nouvelle coordinatrice.
- 3 visites impromptues afin de vérifier le respect des règles d'encadrement.

Nous avons également rencontré une situation d'enfant à besoins particuliers. L'accueillante a été formée afin d'inclure au

mieux cet enfant et un réseau de professionnels a été mis en place en collaboration avec la coordinatrice à l'inclusion du réseau AJESOL.

Dans le cadre de leur activité, les accueillants ont pu suivre les formations régionales suivantes organisées par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) :

- Le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.
- Conflits et transgressions : comment y faire face ?

Ces formations permettent des moments de partage et d'échange sur les différentes pratiques professionnelles au sein du Canton.

Une nouvelle accueillante a suivi la formation de base et obtenu avec succès son attestation.

Dans le cadre du Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE), une formation à l'attention des coordinatrices vaudoises a été organisée sur le thème « Etre coordinatrice – entre accompagnement pédagogique et surveillance : rôles, postures et enjeux ».

Un repas annuel en vue de regrouper tous les accueillants familiaux de la structure est organisé chaque année. Il a eu lieu le 20 novembre 2024, sous forme d'un moment ludique, empreint d'humour et de bonne humeur autour d'un bowling, suivi d'un repas.

Pour terminer, nous souhaitons relever l'importance de l'activité exercée par nos accueillantes et accueillant dans l'offre globale de l'accueil de jour au sein du réseau AJESOL. Nous les remercions sincèrement pour le travail accompli et leur implication tout au long de l'année.

Lucie Piller
Coordinatrice de l'accueil familial



Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des activités scolaires et parascolaires est composé du personnel suivant au 31 décembre 2024, pour un total de 26.64 EPT:

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 3 collaboratrices administratives (150 %).
- 1 apprenti employé de commerce.
- Conseiller école famille à 75 %.
- 2 responsables pédagogiques APEMS à (160 %).
- 9 éducatrices et assistantes socio-éducatives APEMS (647.20 %).
- 3 éducateurs et assistants socio-éducatifs APEMS (200 %).
- 5 éducatrices auxiliaires (311.13 %).
- 2 éducateurs auxiliaires (129 %).
- 2 intendantes APEMS à (95.7 %).
- 1 apprenti ASE.
- 1 stagiaire ASE à 100 %.
- 5 responsables de réfectoire (150 %).
- 11 employées de réfectoire (295.37 %).
- 2 chauffeurs de bus scolaire (170 %).
- 7 patrouilleuses et 4 patrouilleurs scolaires (salaire horaire).
- 3 conductrices et 2 conducteurs de ligne Pédibus (salaire horaire).
- 16 responsables de groupes de devoirs accompagnés (salaire horaire).

TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires.
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs accompagnés.
- Coordination des lignes Pédibus.

- Gestion des budgets destinés aux sorties scolaires, camps et voyages d'études pour l'ensemble des classes.
- Collaboration étroite avec la Direction des écoles (Canton de Vaud) sur les différents projets et groupes de travail.
- Coordination des relations entre l'école et les différents services communaux.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude). Aussi, tout type de prévention comme dentaire, santé, routière, etc.
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Supervision et coordination du travail entre le Conseiller école-famille et l'école.
- Coordination des visites dentaires pour les enfants scolarisés au sein des établissements scolaires.

PREAMBULE

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape pour le Service des activités scolaires et parascolaires (SASP), par des réalisations importantes et des défis relevés grâce à l'engagement des équipes et à la collaboration avec différents partenaires.

La mise en place d'une formation pour les auxiliaires des réfectoires, réalisée en partenariat avec la Haute école de travail social de Lausanne, constitue une première vaudoise. Ce projet souligne l'importance d'accompagner ces professionnels dans leurs missions et de répondre aux attentes des familles tout en renforçant la qualité des prestations proposées.

L'implication des équipes du SASP a permis de répondre aux besoins croissants des enfants et de leur famille tout en maintenant un service de qualité, malgré les exigences d'un environnement en constante évolution.

En collaboration avec la Direction des écoles et les autres services communaux, des avancées significatives telles que la surélévation du bâtiment « Mars », la mise en place d'une école provisoire pour accueillir les élèves durant les travaux, ainsi que la finalisation du Plan de mobilité scolaire ont été réalisées. Ces initiatives témoignent d'un engagement commun pour améliorer les infrastructures et les conditions d'accueil des enfants.

L'année 2024 a permis de poser des bases solides pour répondre aux défis à venir, avec pour priorité de maintenir l'enfant au centre des préoccupations et d'assurer un accueil adapté et qualitatif pour chaque famille d'Ecublens.

Projets réalisés en 2024

- En collaboration avec le Partenaire Enfance et Pédagogie et la Haute école de travail social de Lausanne, une formation pour les auxiliaires de réfectoires a été mise en place, conformément au souhait exprimé par la Commission de gestion (vœu n° 6). Nous sommes les premiers dans le Canton à avoir instauré cette formation.
- La capacité d'accueil de l'APEMS de Croset-Parc a été augmentée, permettant ainsi la création de 20 places supplémentaires.
- Un accueil nommé « Satellite », destiné aux élèves 7P et 8P, a été créé au Pontet.
- La finalisation du projet d'installation de tableaux d'affichage numérique frontal (ANF) dans les classes a été menée à bien.
- En collaboration avec la Direction des écoles et les services communaux, l'établissement « Mars provisoire » a été mis en place afin d'accueillir les élèves durant les travaux de surélévation du bâtiment Mars.

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/structures-d-accueil-et-services-parascolaires>



Perspectives

Les projets suivants seront entrepris ou poursuivis en 2025 :

- Dans une démarche de réduction de la consommation de papier, le projet de transition vers des inscriptions en ligne sera réalisé.
- Une réflexion approfondie sur la signalétique des bâtiments scolaires sera menée afin de faciliter l'orientation et de garantir une compréhension claire et uniforme des différents espaces dans l'ensemble des établissements scolaires.
- La formation pour les auxiliaires de réfectoire se terminera avec la remise des diplômes en mai prochain.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Mission de l'accueil parascolaire

L'APEMS a pour objectif de permettre aux parents de concilier leurs impératifs professionnels et familiaux. Grâce à une prise en charge fiable et bienveillante, les familles bénéficient d'une tranquillité d'esprit, assurés que leurs enfants évoluent dans un environnement stimulant et sécurisé.

Cependant, les APEMS ne se limitent pas à un simple service de garde. Ils sont des acteurs clés dans le développement des enfants et le soutien aux familles. Leur mission est de favoriser l'égalité des chances et l'intégration sociale grâce à une prise en charge collective, bienveillante et adaptée aux besoins de chacun.

L'APEMS encourage :

L'autonomie et l'autodétermination : en laissant aux enfants la possibilité d'explorer, de

s'essayer et de prendre des décisions, ils développent leur confiance en eux et leur estime de soi.

L'épanouissement global : l'accompagnement vise le développement des compétences affectives, cognitives et sociales, tout en valorisant les capacités et les besoins individuels.

L'intégration sociale : tous les enfants, quelle que soit leur origine, situation ou particularité, sont accueillis sans discrimination.

APEMS de la Coquerellaz et de Croset-Parc

Cette année 2024 a été riche en émotions. En effet, la restructuration des APEMS, suite à l'arrivée de la nouvelle direction pédagogique, a permis de reconstruire depuis la base, le sens de l'action éducative. Notamment, en retravaillant de fond en comble le concept pédagogique, les documents généraux ainsi que la mission et les valeurs essentielles qui guident leur action quotidienne. Parmi celles-ci : *le respect, l'autonomie, la sécurité, la liberté, l'équité, la bientraitance et l'autodétermination*.



Nous avons également développé de manière plus soutenue la collaboration avec le personnel du « projet inclusion », de l'AJE-SOL. En effet, une douzaine d'enfants ont été observés à la demande des équipes et plusieurs d'entre eux ont profité d'un suivi hebdomadaire régulier et personnalisé.

FORMATIONS

Les équipes ont bénéficié de diverses formations cette année, leur permettant de développer de nouvelles compétences :

- Méthode de préoccupation partagée visant à lutter contre l'intimidation entre enfants.

- Fondation Profa.
- Premiers secours petite enfance.
- Apport de la documentation pédagogique selon Reggio-Emilia.
- Préaux en tout genre.
- La formation d'un assistant socio-éducatif en tant qu'animateur communautaire école supérieure (ES) en emploi.

Finalement, à l'instar de l'année précédente, 2024 a également connu une augmentation de 20 places au Croset-Parc. Le Service a pu épouser l'ensemble des demandes d'inscription en répartissant adéquatement les enfants dans les différents locaux existants.

Le Satellite, un nouvel espace d'accueil pour les 7 à 8P, a ouvert ses portes en août 2024 au sein du collège du Pontet, partageant les locaux avec le réfectoire et offrant un espace sur site pour les plus grands. Les élèves du Pontet ayant des horaires variables et finissant souvent plus tard les cours, le Satellite offre une prise en charge optimale afin de répondre à ces différents horaires et offrir une prestation supplémentaire aux parents.

L'APEMS de la Coquerellaz :

Capacité d'accueil	95 places
Places exploitées	95
Degrés scolaires	1 à 6P (de 4 à 10 ans)
Horaires d'ouverture	
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	7 h 00 à 8 h 30 11 h 45 à 18 h 15
Mercredi :	7 h 00 à 18 h 30



L'APEMS de Croset-Parc :

Capacité d'accueil	80 places
Places exploitées	65
Degrés scolaires	3 à 8P (de 6 à 12 ans)
<u>Horaire d'ouverture</u>	
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :	7 h 00 à 8 h 30 11 h 45 à 13 h 45 15 h 15 à 18 h 15
Mercredi :	7 h 00 à 8 h 30 11 h 45 à 18 h 15

Fermetures des deux structures

L'APEMS de la Coquerellaz est fermée durant les vacances scolaires, ainsi que les jours fériés.

L'APEMS de Croset-Parc est fermée 3 semaines en été, les 2 semaines d'hiver, ainsi que les jours fériés.

Centre aéré

Avec une capacité de 24 places, le centre aéré ayant lieu à l'APEMS de Croset-Parc, accueille pendant les vacances scolaires les élèves de la 3P à la 6P des écoles d'Ecublens inscrits aux APEMS ou dans l'un de nos réfectoires. Avec des horaires étendus de 8 h à 18 h, le centre offre des activités diversifiées et stimulantes, permettant aux parents de concilier vie professionnelle et familiale.

Pour les élèves de 1P et 2P, un accueil similaire est assuré par le centre de vie enfantine Domino.

En 2024, les enfants ont vécu, entre autres, des activités :

- **Culturelles** : Musée des Beaux-Arts, exposition sur le Titanic.
- **Sportives** : piscine, patinoire, balades en forêt.
- **Educatives** : CERN, visite de fermes, découverte d'une fromagerie.
- **Historiques et naturelles** : Grottes de Vallorbe, Château de Chillon.
- **Ludiques** : Mini-golf, Escape Games, Western City, Yatoo, Papillorama, Labyrinthe Aventure.
- **Astronomiques** : découverte de l'univers avec l'Association d'astronomie de l'Ouest lausannois.

Déclinaison d'un des thèmes de la ligne éducative : le repas continu

Cette année a été propice à des modifications au niveau de la prise en charge des repas. Sous l'impulsion d'une éducatrice, qui a porté le projet du « repas continu », le temps de midi s'est ouvert pour laisser place à l'autonomie et à la responsabilité des enfants.

Ils peuvent désormais choisir de manger ou jouer librement dans un premier temps, et prendre leur repas de manière autonome ensuite, ou l'inverse. Les éducatrices et éducateurs sont à leur côté tout au long de ce processus d'apprentissage.

Cette volonté de changement a pour finalité de permettre à l'enfant d'apprendre à reconnaître par lui-même les signaux que lui envoie son corps.

Les retours des enfants comme des adultes étant positifs, le repas continu s'est imposé comme une réalité des plus naturelles, tout en ayant été adapté pour les 1P/2P en raison de leur niveau d'autonomie.



Réfectoires scolaires



Dans notre Ville, les réfectoires scolaires ne se limitent pas à un simple service pratique. Ils sont au cœur de la vie scolaire, des lieux où les enfants se retrouvent chaque midi pour manger, mais aussi pour grandir et s'épanouir.

Grâce à l'attention bienveillante de notre personnel, les réfectoires deviennent des endroits vivants et enrichissants.

Lieux des réfectoires

Nous disposons de cinq lieux d'accueil :

Le réfectoire de la Coquerellaz peut accueillir jusqu'à 65 enfants, de la 1P à la 6P, accompagnés par une équipe de 5 personnes.



Le réfectoire du CSCE est un grand espace divisé en deux zones distinctes : d'un côté, le réfectoire et, de l'autre, le local pique-nique. L'ensemble peut accueillir jusqu'à 60 enfants, de la 8P à la 11S, en plus des pique-niqueurs, qui disposent d'un espace aménagé pour chauffer leur repas et dîner en toute tranquillité. L'encadrement est assuré par une équipe de 2 personnes et d'une intendant(e).



Le réfectoire du Pontet peut accueillir jusqu'à 42 enfants, de la 7P à la 8P, accompagnés par une équipe de 4 personnes.



Le réfectoire du Croset peut accueillir jusqu'à 36 enfants, de la 1P à la 4P, accompagnés par une équipe de 2 personnes.



Le réfectoire de la place des sports peut accueillir jusqu'à 24 enfants, de la 5P à la 6P, accompagnés par une équipe de 3 personnes.



Travail du référent

Sur demande, une personne agit comme référente au sein des réfectoires pour résoudre des problématiques de comportements récurrents chez certains enfants, réfléchir sur les sanctions éducatives à appliquer ou pour intervenir sur des aspects d'aménagement de l'espace en vue de créer des zones de détente, etc.

Prestataire de repas

L'entreprise Kidelis livre les repas pour les différents réfectoires et les APEMS.

Tarifs

Classes de revenu brut en Fr.	Prix du repas en Fr.
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Le logiciel *MonPortail* : <https://ecublens.monportail.ch/Web> a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. <https://www.monportail.ch/fr/MaCantine.html>. Les repas sont payés d'avance par les parents.

Barème en fonction du revenu

Dans le cadre de la gestion des réfectoires scolaires, le Service des finances et de l'informatique requiert la présentation des justificatifs de revenu de la part des parents des enfants inscrits.

Il est important de rappeler que la priorité est accordée aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle, impliquant souvent le cumul de deux revenus.

Les réfectoires peuvent accueillir, selon les possibilités d'encadrement, des enfants à besoin particulier (autisme, diabète, etc.).

Nombre de repas par réfectoire

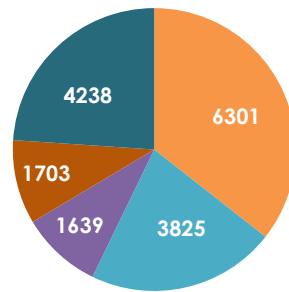
■ Réfectoire de la Coquerellaz

■ Réfectoire du Centre socioculturel

■ Réfectoire du Croset

■ Réfectoire du Croset - Buvette

■ Réfectoire du Pontet

**Répartition de la prestation des réfectoires facturée par tarif**

■ 4.70

■ 6.20

■ 7.70

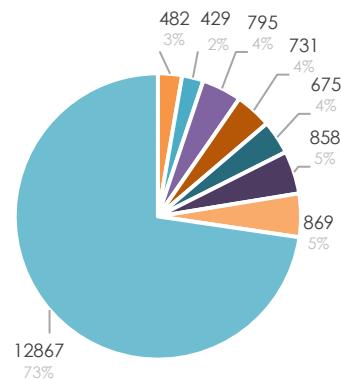
■ 9.20

■ 10.70

■ 12.20

■ 13.70

■ 15.20



♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Devoirs accompagnés

Dans notre Ville, un programme de soutien scolaire est proposé les lundis, mardis et jeudis, offrant aux élèves des moments dédiés aux devoirs accompagnés.

Les responsables des devoirs accompagnés apportent des explications essentielles pour faciliter la compréhension des matières et aider à l'accomplissement des de-

voirs, qu'ils soient partiels ou complets. Toutefois, la vérification et le suivi demeurent sous la responsabilité des parents.

Cette prestation est aussi offerte aux APEMS pour les élèves de la 3P à la 6P.

3P-6P

Prise en charge des élèves de 15 h 20 à 16 h 20.

- Récréation.
- Devoirs accompagnés (45 minutes).

7P-8P

Prise en charge des élèves de 15 h 30 à 16 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h.

- Devoirs accompagnés (45 minutes).

Travail du référent

La personne qui peut être appelée pour les réfectoires intervient également aux devoirs surveillés pour apporter un soutien tant aux responsables des devoirs accompagnés qu'aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage. Elle assure un suivi individualisé, facilitant ainsi l'orientation des élèves et l'ajustement des méthodes d'accompagnement selon les besoins identifiés.



Bus scolaires

Les bus scolaires sont utilisés tout au long de l'année pour divers déplacements liés aux activités scolaires, tels que les transferts entre établissements, les sorties à la piscine, les visites médicales ou dentaires, ainsi que d'autres événements pédagogiques organisés par les enseignants sur réservation préalable.

Le parascolaire bénéficie également de ce service, notamment les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, dans le cadre du centre aéré, pour transporter les enfants inscrits à des activités spécifiques, toujours sur réservation.

A bord, les enfants doivent respecter les règles de sécurité, telles que l'obligation de porter la ceinture de sécurité, de rester assis durant tout le trajet, de ne pas manger ni boire et de ne pas transporter de trottinette.



Les deux bus scolaires



Pédibus

Les pédibus jouent un rôle essentiel dans le trajet quotidien des enfants vers l'école, offrant une solution sécurisée et encadrée pour se déplacer à pied. Ces « bus pédestres » permettent aux élèves de développer leur autonomie tout en favorisant des habitudes de déplacement responsables dès le plus jeune âge.

En marchant ensemble, les enfants profitent d'un trajet convivial, tout en apprenant à se déplacer en toute sécurité. Les pédibus renforcent ainsi leur confiance et leur indépendance, tout en simplifiant l'organisation pour les parents. De plus, selon notre étude sur la mobilité scolaire, ce mode de transport est largement apprécié pour son aspect pratique et agréable.



Deux lignes de pédibus (Champ-Colomb/Croset et Forêt/Croset) sont actuellement en service, sous la responsabilité de trois responsables rémunérés par la Commune, pour assurer les trajets correspondant aux horaires scolaires.

Ces lignes sont particulièrement utiles pour les jeunes enfants (classes 1P à 4P), car elles traversent une zone où le trafic peut constituer un danger lors des trajets. En raison des distances et dans un souci de promouvoir la mobilité douce, la Ville a donc choisi de favoriser cette solution. Actuellement,

34 élèves sont inscrits et répartis sur ces deux lignes.

Pédibus Champ-Colomb → Croset



Pédibus Forêt → Croset



Conseiller école-famille (CEF)

Le conseiller école-famille offre un accompagnement personnalisé aux familles en difficulté et travaille en étroite collaboration avec le corps enseignant et la Direction de l'établissement afin de faciliter l'intégration sociale des enfants.

Ce service vise à apporter une écoute, un soutien et des conseils aux élèves et à leurs familles, dans le but de créer un environnement propice au développement de chaque enfant. Le CEF partage son bureau avec l'éducateur en milieu scolaire, un professionnel rattaché à la Maison des jeunes, dont la mission principale est d'assister les écoles dans la gestion de situations complexes.

L'éducateur en milieu scolaire constitue un soutien pour l'école, confrontée à un nombre croissant de cas complexes, tout en apportant une aide précieuse aux familles. Ce poste étant actuellement occupé à 50 %, sans possibilité de dotation supérieure, il est difficile d'assurer un suivi complet de toutes les situations, ce qui met en évidence la complémentarité du CEF.

Le CEF joue également un rôle clé dans le lien entre le milieu scolaire et le parascolaire. Contrairement à l'éducateur en milieu scolaire, il peut intervenir directement au sein des structures parascolaires, devenant ainsi une porte d'entrée dans ces deux environnements. Cette polyvalence lui permet de faciliter la communication et la collaboration entre les équipes éducatives, les familles et l'école, assurant une continuité dans l'accompagnement des enfants et une prise en charge globale adaptée à leurs besoins.

Axel Noverraz,
Chef du Service des activités scolaires
et parascolaires



Patrouilleuses et patrouilleurs scolaires

Présents aux passages piétons, notamment dans les zones sensibles, les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires garantissent la sécurité des élèves.

D'après notre étude sur la mobilité scolaire, les patrouilleurs sont très appréciés des enfants et occupent une place importante dans leur trajet quotidien.

Les horaires de présence sont les suivants :

- le matin de 7 h 55 à 8 h 25 et de 11 h 45 à 12 h 15.
- L'après-midi de 13 h 20 à 13 h 50 et de 15 h 15 à 15 h 45, sauf le mercredi après-midi.

Les patrouilleuses et patrouilleurs reçoivent une formation sur leur lieu de travail dispensé

sée par la section « Prévention & Partenariats » de la PolOuest. La Commune met à leur disposition les vêtements et le matériel nécessaires pour accomplir leur mission en toute sécurité.

Bâtiments

Evacuation des eaux

Durabilité



Mme Danièle Petoud

Municipale

M. Michel Grandchamp

Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité



Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED) est organisé en 5 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Constructions et rénovations.
- Bâtiments – Exploitation et entretien.
- Evacuation des eaux.
- Durabilité.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Administration du Service

Au 31 décembre 2024 : 12 personnes, pour un total de 11.2 EPT, à savoir :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjoint évacuation des eaux à 100 %.
- 1 Adjoint constructions et rénovations à 100 %.
- 1 Chef de secteur exploitation-entretien à 100 %.
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicienne en bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 délégué au Plan climat et à la durabilité à 90 %.
- 1 délégué à la transition énergétique à 80 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 assistante administrative à 80 %.
- 1 employée de commerce à 70 %.

Exploitation des bâtiments publics

Au 31 décembre 2024 : 28 personnes pour un total de 22.46 EPT et deux apprentis, à savoir :

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 9 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation à 80 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.

- 1 intendant (100 %). Jusqu'à début octobre, départ à la retraite, 1 poste d'intendant à 30 % était occupé.
- 13 aides de nettoyage (8.1606 EPT).
- 2 apprentis agents d'exploitation.

Exploitation des bâtiments locatifs

- 1 concierge à 50 % (0.5 EPT).

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 64 rapports à la Municipalité ;
- 364 contrats d'entreprise/prestations et commandes ;
- 1'571 factures ;
- 2 préavis ;
- 397 demandes de subventions.

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5.

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset 4.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

18 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.

- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement en location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex (entièrement loué à l'Etat de Vaud d'avril 2024 à fin mars 2029) :

- Collège primaire d'Epenex.
- Salle de gymnastique d'Epenex.

6 bâtiments locatifs

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11.
- Rue du Villars 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.

Patrimoine immobilier	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)	148'058'007	171'866'957	171'866'957	178'026'147	191'435'505	204'445'313	204'445'313
- immeubles gérés par le Service patrimoine administratif	126'193'621	151'795'171	151'795'171	155'018'791	167'492'060	178'677'074	178'677'074
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	21'864'386	20'071'786	20'071'786	23'007'356	23'943'445	25'788'239	25'788'239
1) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc							
2) Diminution due à la démolition de l'auberge en cours de reconstruction							
3) Augmentation due à la rénovation de la piscine et à la comptabilisation de la valeur de la Grande salle dans le patrimoine							
4) Passage de la valeur assurée ECA de l'indice 125 à 135							
5) Augmentation due à la construction du bâtiment de la place des sports et du passage de la valeur assurée ECA de l'indice 135 à 140							
Gérance des immeubles du patrimoine financier	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de baux gérés	145	144	144	140	140	140	139
- dont logements	64	64	64	63	63	63	62
- dont garages et places de parc extérieures résidentielles	5	77	76	76	73	73	73
- dont petits espaces locaux commerciaux	4	4	4	4	4	4	4
6) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour la grandissement de la place à containers							
Entretien des bâtiments du patrimoine administratif							
Année	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)				
2018	126'193'621	77'037'36	0.61				
2019	151'795'171	89'313'83	0.59				
2020	151'795'171	85'033'00	0.56				
2021	155'018'791	1'004'021'90	0.65				
2022	167'492'060	75'031'15	0.45				
2023	178'677'074	1'084'126'82	0.60				
2024	178'677'074	98'668'23	0.56				

Appartements en gérance

62 appartements, dont un de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du Bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.

TACHES DU SERVICE

Bâtiments – Constructions et rénovations

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique, en lien avec les études du Service de l'urbanisme, pour une vision à

long terme des futurs besoins communautaires.

- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports à la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).
- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres concernant des travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Exploitation et entretien

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.

- Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de mise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citerne chez les privés.
- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien de l'abri STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transports et déménagements pour les différents services communaux.

- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Gestion d'une partie des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement.

Evacuation des eaux

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'évacuation des eaux et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'évacuation des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).

- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Durabilité

- Elaboration, pilotage et coordination des politiques climatiques et énergétiques au niveau communal.
- Mise en œuvre de projets d'énergie et de durabilité au niveau communal et intercommunal.
- Mise en œuvre du Plan climat communal et coordination du programme d'action, incluant le suivi des mesures et indicateurs.
- Développement de politiques pour la rénovation énergétique et l'adoption d'énergies renouvelables.
- Sensibilisation et information à la population quant aux enjeux énergétiques et de durabilité.
- Mise en place de mesures pour accompagner la population dans la transition.
- Suivi énergétique et planification des rénovations des bâtiments communaux.
- Suivi et coordination des projets de réseaux thermiques.
- Gestion du label « Cité de l'énergie » et suivi des mesures.
- Collaboration avec les Hautes Ecoles pour la conduite de projets de recherche pour la transition écologique.
- Gestion du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable et analyse des demandes de subvention.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences, de la Grande

salle du Motty et de la salle des combles de l'Auberge communale.

- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances.
- Analyse des rapports de surveillance.

SECTEUR « BATIMENTS – CONSTRUCTIONS ET RENOVATIONS »

Ce chapitre évoque les projets de construction ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de ce secteur. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Ville, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Rénovation, surélévation et assainissement énergétique du collège Mars – Site du Pontet

Durant le premier semestre 2024, le SBED a participé activement à la phase partielle SIA 51 « Projet d'exécution » du projet de rénovation, surélévation et assainissement énergétique du bâtiment Mars. En parallèle, il a piloté la réalisation de l'école provisoire destinée à remplacer le collège Mars durant les travaux. Les travaux de construction de l'école provisoire ont débuté au mois d'avril et se sont achevés à la fin du mois de juin.

Puis, le SBED a organisé le déménagement des classes du bâtiment Mars vers l'école provisoire au cours des deux premières semaines de juillet. Les travaux de rénovation du bâtiment Mars ont été lancés à la mi-juillet et ont débuté par les opérations de dé-samiantage et de déconstruction. Les travaux de béton armé ont été achevés à la mi-novembre et la surélévation, ainsi que le volume de liaison reliant le bâtiment Mars

au bâtiment Vénus ont été hors d'eau à la mi-décembre.

De manière générale, le SBED a assuré les tâches suivantes :

- Etablissement des listes de retouches, suivi des corrections et mise en service de l'école provisoire.
- Organisation de 7 séances de comité de pilotage, visant à maîtriser les coûts, la qualité et la planification.
- Echange avec les utilisateurs afin de finaliser les différents choix de matériaux et équipements intérieurs.
- Participation aux séances de chantier afin de défendre les intérêts du Maître de l'ouvrage.
- Rédaction des rapports municipaux permettant la prise de décision de la Municipalité.
- Passage régulier sur le chantier à des fins de supervision.
- Réalisation de photographies régulières durant les travaux afin de constituer des archives.



Photo présentant la volumétrie d'une salle de classe de la surélévation

Agrandissement des locaux de la PolOuest sis route du Bois 2

Au cours du premier semestre de l'année, le SBED a rencontré la PolOuest afin de définir le périmètre d'intervention. Il a mis sur pied les appels d'offres et a conduit les travaux d'agrandissement du poste de Ville. Le projet d'ores et déjà réalisé a consisté à relier le poste existant à l'appartement de 4 pièces adjacent. Il a compris les travaux suivants :

- Création d'une ouverture de liaison dans un mur de refend (mur porteur intérieur qui assure la séparation entre deux espaces, par exemple entre deux appartements).
- Mise en place d'un escalier permettant de franchir le demi-niveau séparant les deux espaces.
- Abattage d'un galandage permettant la création d'une salle de conférence.
- Abattage d'un galandage permettant de créer un grand espace cuisine-café-téria.
- Réfection ponctuelle du parquet.
- Rafraîchissement des peintures et application de crépis.
- Transformation et adaptation des installations électriques faisant suite aux transformations précitées et répondant au besoin des utilisateurs.

L'ancien appartement de 4 pièces est dorénavant loué par la PolOuest.



Liaison entre le poste de Ville existant et l'extension réalisée dans l'appartement mitoyen

Bâtiment de la rue du Villars 13 – Etude de la réfection de la toiture

Durant le dernier quadrimestre 2024, le SBED s'est attelé à l'étude du projet de réfection et de l'isolation de la toiture du bâtiment de la rue du Villars 13. En ce sens, il a lancé des demandes d'offres en gré à gré comparatif, établi le devis général et procédé à la

rédaction d'un préavis de demande de crédit de construction.



Photo du bâtiment de la rue du Villars 13

Centre socioculturel – Etude de la fermeture de la terrasse du 6^e étage et création de bureaux

Des infiltrations d'eau significatives ont été constatées sur la terrasse du 6^e étage, nécessitant une réparation provisoire. Toutefois, une réfection complète de la toiture est indispensable pour résoudre durablement ce problème. Cette terrasse, peu utilisée durant la période estivale en raison des températures élevées et de la préférence des usagers pour des espaces extérieurs plus agréables, offre une opportunité de réaménagement.

Afin de répondre aux besoins croissants du CVE Domino, qui occupe actuellement les 2^e, 3^e et 5^e étages, le Service a décidé de mandater un bureau d'architecture. Celui-ci sera chargé d'étudier un projet de réfection et de fermeture de cet espace extérieur.

Ce projet permettrait non seulement d'éliminer les problèmes d'infiltration d'eau, mais également d'optimiser l'utilisation de l'espace en créant :

- Des bureaux supplémentaires pour la direction du CVE Domino et des Petits Loups, afin de pallier leur manque d'espace actuel.
- Un bureau dédié aux archivistes, actuellement installé dans des locaux en sous-sol dépourvus de lumière naturelle.

Ce projet répond ainsi à une double exigence : résoudre une problématique technique et améliorer les conditions de travail des équipes.

Recensement et diagnostic du parc immobilier communal

Dans le cadre de l'amélioration continue de la gestion du patrimoine immobilier communal, le Service a mené un recensement détaillé de l'ensemble des bâtiments communaux. Ce recensement comprend une évaluation de plusieurs aspects clés pour chaque bâtiment, notamment :

- L'état général des structures.
- L'efficacité énergétique.
- La consommation énergétique.
- Le type de chauffage utilisé.
- Les pistes de travaux à envisager, classées selon leur degré d'urgence.

En complément, une campagne de thermographie a été réalisée sur les bâtiments ciblés. Cette étude a permis d'identifier les éléments présentant des défaillances en matière de déperdition énergétique. Les résultats obtenus fournissent des indications précieuses pour orienter les priorités et les actions à entreprendre dans une démarche d'optimisation énergétique et de durabilité.

Ce diagnostic global représente une étape essentielle pour planifier des travaux d'entretien et de rénovation, tout en renforçant l'engagement de la Commune en faveur de la transition énergétique.

Réaffectation du collège Neptune – Etude d'avant-projet

Face à l'augmentation des besoins en surfaces de bureaux pour l'administration communale et à la nécessité de regrouper certains services dans un lieu plus central, un avant-projet a été initié pour explorer les possibilités de réaffectation du collège Neptune. Ce bâtiment, actuellement sous-occupé par les écoles en raison de locaux inadaptés et ne répondant plus aux normes en vigueur, représente une opportunité pour répondre aux besoins croissants de l'administration.

Pour mener à bien cette démarche, le SBED a mandaté un architecte afin de réaliser un avant-projet. Cette étude permettra d'évaluer les potentialités du bâtiment et de définir les aménagements nécessaires. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'opti-

miser l'utilisation des infrastructures existantes tout en répondant aux exigences fonctionnelles et réglementaires des services communaux.

SECTEUR « BATIMENTS – EXPLOITATION ET ENTRETIEN »

Dans le cadre du budget annuel, le SBED a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Mon Repos

- Remplacement de la face technique en bois (sous-sol).
- Remplacement d'une fenêtre au rez-de-chaussée.
- Remplacement de l'éclairage de sécurité.

Hôtel de Ville du Motty

- Amélioration acoustique des bureaux du Service des ressources humaines.
- Création d'un bureau fermé pour les besoins du personnel du Service des ressources humaines.
- Remplacement des verrous des cabines de WC.
- Rénovation de l'éclairage de sécurité.

Centre technique communal (CTC)

- Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques communaux.
- Raccordement au CAD.
- Transformation de la régulation du chauffage.

Grande salle du Motty

- Sécurisation de la toiture selon les normes SUVA.

Oiseau de l'Ouest – Centre de vie enfantine (CVE) Les Petits Loups

- Remplacement du revêtement amortissant extérieur.
- Création d'un bureau fermé au 1^{er} étage, pour les besoins du personnel de la garderie Les Petits Loups.

Centre socioculturel (CSCE)

- Les Mouflets : réfection du revêtement de sol de la terrasse extérieure du 4^e étage.
- Les Mouflets : installation d'un jeu fixe sur la terrasse extérieure du 4^e étage.
- Bibliothèque communale : pose de nouveaux spots LED dans la section adultes.
- Ludothèque communale : modification de l'allumage et amélioration de l'éclairage.
- Domino : réfection des peintures du 5^e étage.
- Remplacement de l'armoire d'énergie centralisée des luminaires de secours.
- Domino : aménagement d'une salle de motricité au 6^e étage.
- Domino : réfection de la résine au 3^e étage, zone « moyens ».
- Domino : entretien des chants des vestiaires en bois.
- Domino : remplacement de la porte coulissante des trotteurs au 2^e étage.
- Domino : modification des WC chez les trotteurs, selon les demandes de l'OAJE.
- Centre de jeunes : installation de panneaux phoniques dans le local de musique.



Réfection du revêtement de sol ainsi que pose d'un jeu

Collège du Croset

- Réfection des joints d'étanchéité des façades de la salle de gymnastique.
- Réfection des peintures intérieures des vestiaires de la PC.
- Réfection des joints des douches des vestiaires du FC Ecublens à la PC.

- Entretien des plantes.

- Entretien des bacs en façades.

Collège Croset-Parc

- Pose d'une grille de récupération d'eau de pluie vers la rampe nord extérieure.
- Pose d'une sécurité supplémentaire sur la balustrade de la cour.



Pose d'une sécurité sur la balustrade de la cour

Collège de la Coquerellaz et APEMS

- Pose d'un système d'évacuation de secours à l'APEMS.
- Blindage des poteaux extérieurs à l'APEMS.
- Pose d'une poubelle requin dans la cour de récréation.
- Sécurisation de la toiture du Sempa selon les normes SUVA.



Blindage des poteaux extérieurs à l'APEMS

Complexe scolaire du Pontet

Venus :

- Réfection du sol de la classe V22.
- Création d'un bureau au 2^e étage.
- Remplacement du grillage extérieur des fournitures scolaires.

Neptune :

- Divers travaux d'entretien courant.

Saturne :

- Mise en place d'un système KABA *online* pour l'accès aux salles informatiques.
- Remplacement d'un chéneau de sécurité.
- Aménagement de jeux dans la cour de récréation.

Mercure :

- Remplacement des batteries de secours.
- Renouvellement des chaises de la Bibliothèque scolaire et des salles polyvalentes.

Pluton :

- Divers travaux d'entretien courant.

Jupiter :

- Modification de la signalétique des WC.
- Mise en place de bandes métalliques pour la suspension des dessins dans les halls du bâtiment.
- Pose d'un tapis décrotteur sous le porche de l'entrée sud.
- Création de trop-plein de sécurité.



Pose d'un tapis décrotteur

Bois 2-4 / Poste de police

- Agrandissement du couvert extérieur pour les deux-roues.
- Motorisation des stores du Poste de police.



Agrandissement du couvert extérieur

SECTEUR « DURABILITE »

Plan climat communal

PlanClimat

Ville d'Ecublens (VD)

Plan de communication (1.1.4)

Un rapport spécifique du Plan climat sera transmis au Bureau du Conseil communal, à destination de ses membres, dans le courant du premier semestre 2025. Il est toutefois possible de mentionner déjà plusieurs éléments clés.

Depuis avril 2023, le Secteur durabilité communal communique à travers le journal communal, à chaque édition, sur des thématiques spécifiques. À cela s'ajoute, depuis janvier 2024, un post Instagram mensuel sur une action mise en œuvre par un des services.

Plan de mobilité (3.2.11)

L'administration communale a bénéficié d'un budget de Fr. 15'000.- en 2024 pour débuter certaines actions incitatives relatives au Plan de mobilité communal. Cela a permis de mettre en place des moments de discussions avec les différents services afin de promouvoir le Plan de mobilité, ainsi que différentes actions de sensibilisation et d'encouragement autour des transports publics et de la mobilité active.

Se sont ajoutés au plan de l'administration, deux plans piétons pour les écoles et les séniors (3.2.4).

Programme « Ouest Rénove » (4.1.1)

En septembre 2024 a été officiellement lancé le programme « Ouest Rénove » qui

vise à augmenter le taux de rénovation du parc bâti. La conférence de lancement a dépassé toutes les attentes, avec plus de 500 propriétaires présents pour l'ensemble de l'Ouest lausannois. Les ateliers qui en découlent rencontrent un même succès.

Evaluation des dépenses communales sous l'angle climatique (1.4.4)

Suite à des discussions en 2023, la Ville collabore depuis le premier trimestre 2024 avec une société qui développe un outil de comptabilité carbone basé sur les dépenses. La pertinence et qualité des résultats, attendus pour 2025, permettra d'adopter une comptabilité des émissions de gaz à effet de serre et une planification des réductions adaptées aux différents services (1.4.5).

Outil d'analyse de durabilité dans les projets de la Ville (1.4.2 et 1.4.6)

Suite au travail effectué avec l'Office cantonal de la durabilité et du climat (OCDC) et d'autres communes, le Secteur durabilité travaille de plus en plus avec l'outil d'analyse en durabilité « Boussole 21 », qui vise à mettre autour de la table les personnes reconnues pour leurs connaissances et expertises dans un domaine précis, et ainsi améliorer la qualité, du point de vue de la durabilité, des projets défendus. Son implantation se fait de manière progressive, mais vise à terme tous les projets et préavis ayant une incidence sur la durabilité.

Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a continué à soutenir les habitants de la Commune dans la transition écologique, malgré une

légère baisse des demandes en 2024 par rapport à l'année précédente. Cette diminution est notamment visible pour les demandes de subventions pour les voitures électriques ou les assainissements énergétiques.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par la Directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable, comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

Le compte de Fr. 200'000.-, créé en 2023 pour absorber les nombreuses demandes en lien avec les assainissements des bâtiments de privés, correspondant au Programme bâtiments de l'Etat de Vaud, a été réinscrit au budget communal 2024 et a permis de couvrir 331 demandes.

Refonte du fonds

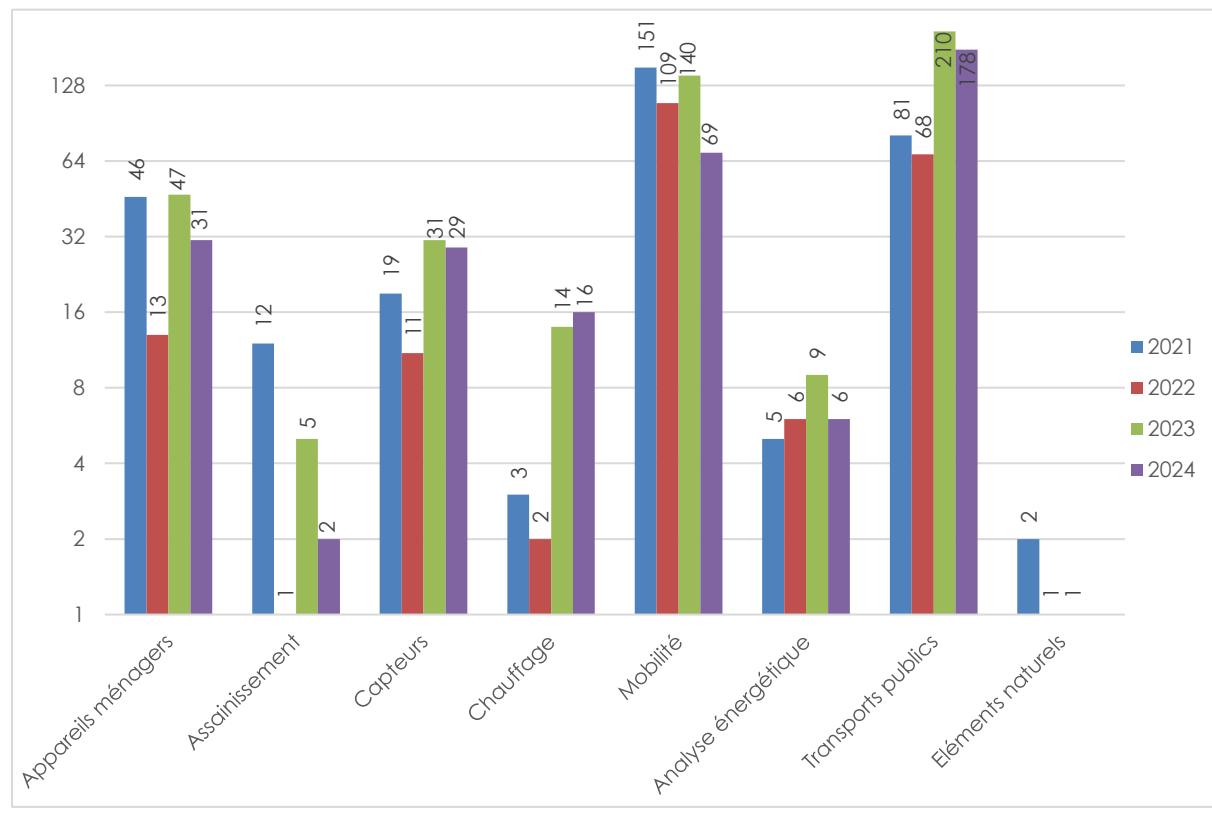
Une refonte des subventions a été amorcée en 2024 par le Secteur durabilité, en collaboration avec la Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable. Le travail de remaniement des subventions autour de la notion d'accompagnement à la transition écologique, ainsi que la migration vers un système de guichet virtuel, est en cours.

Subventions octroyées en 2024



La Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Appareils ménagers : 31
- Assainissements énergétiques : 2
- Capteurs photovoltaïques : 29
- Capteurs solaires thermiques : 0
- Chauffage : 16
- Mobilité : 69
- Analyse énergétique : 6
- Transports publics : 178
- Eléments naturels et paysagers : 0
- Formation : 0.



EPFL – UNIL – Collaboration

EPFL : Cours de transition écologique

Deux projets d'étudiantes et étudiants, dans le cadre d'un cours de niveau Master, ont été suivis par la Commune. Cette année, ces projets ont porté sur une plate-forme logistique de livraison en vélo-cargo (action 5.1.3) et sur la consommation énergétique des bâtiments du territoire (action 4.1.2).

Le premier projet a révélé qu'un système de livraison par vélos-cargos pourrait être développé sur le territoire d'Ecublens au travers de deux approches : soit la création d'un MicroHUB logistique B2B, inspiré notamment de la plateforme MicroHUB Riviera, soit l'expansion du service Ecubike avec la réalisation de partenariats extérieurs pour agrandir le pool de livreurs et la diversité des livraisons. Une étude approfondie des besoins des commerçants locaux, des ressources humaines disponibles dans le territoire et des partenariats réalisables devrait être opérée avant de privilégier l'un ou l'autre des modèles.

Le second projet, qui a pris appui sur les résultats des étudiants de l'année précédente, a réalisé une enquête auprès de la population d'Ecublens pour évaluer la concordance entre la perception des performances énergétiques et les données statistiques. L'analyse a mis en évidence la difficulté et les biais dans l'autoévaluation de la performance énergétique des bâtiments par leurs occupants. Cette analyse a mis une nouvelle fois en lumière l'importance de sensibilisation de la population sur les questions énergétiques ainsi que la nécessité d'indicateurs objectifs de suivi de la rénovation du bâti.

EPFL : éoliennes à axe vertical

Le Délégué à la transition énergétique a amorcé en 2024 une collaboration avec l'EPFL pour explorer le potentiel des éoliennes à axe vertical de taille intermédiaire (moins de 30 mètres) dans l'Ouest lausannois. Le projet, porté par l'EPFL, s'articule autour de quatre volets de recherche : l'étude des vents dans la région, l'identification de sites à fort potentiel éolien, l'installation d'un prototype expérimental et l'analyse de l'acceptabilité locale des éo-

liennes à axe vertical. Les résultats des recherches de l'EPFL devraient permettre à la Commune d'évaluer l'opportunité que représentent les éoliennes à axe vertical, en accord avec l'objectif 6.1 du Plan climat de développer les installations de production d'énergies renouvelables sur le territoire et l'objectif du PDi-OL de valoriser les ressources énergétiques disponibles localement.

UNIL : Centre de compétences en durabilité

Des synergies sont en train d'être créées entre le Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'Unil et le Secteur durabilité.

En 2024, les discussions ont été orientées autour du dimensionnement adéquat des plans climat par rapport à la taille des communes, ainsi que de la prise en compte des autres enjeux environnementaux.

UNIL : « VolteFace étudiant·es »

VolteFace est une plateforme de recherche-action ancrée dans la durabilité forte, promouvant le partenariat entre des acteurs du territoire (publics et privés), ainsi que le monde académique.

Dans le cadre de l'édition 2024, le Secteur durabilité a accompagné une étudiante de la Faculté de droit de l'UNIL dans la réalisation de son mémoire de Master qui porte sur la conciliation entre la protection du patrimoine bâti et la rénovation énergétique.

Unipoly – Association écologiste EPFL-UNIL

De manière similaire, Unipoly et la Ville d'Ecublens souhaitent décloisonner le territoire entre la partie dédiée aux Hautes Ecoles et le reste de la Commune d'Ecublens, notamment en ce qui concerne les évènements. A cette fin, et conjointement avec le Service de la culture de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, le Secteur durabilité a relayé des informations quant à des évènements en lien avec la durabilité et qui pouvaient intéresser la population d'Ecublens. Inversement, Unipoly a communiqué sur certains évènements que le Secteur durabilité a montés et qui pouvaient intéresser la population étudiante.

Manifestations et évènements

Festival de la transition

Fort du succès de la collaboration entre le Secteur durabilité et l'association Action Climat Ecublens sur l'évènement « Festival de la transition » de 2023, une nouvelle édition a été proposée à la population en juin 2024. Celle-ci avait pour thème l'alimentation et l'agriculture durable.

Le festival a offert, cette année, une journée riche en activités pour sensibiliser à la durabilité. La matinée a été marquée par une bourse aux vélos et des balades « découvertes » autour du chauffage à distance ECUCAD et du projet de renaturation des rives de Dornigny. L'après-midi a offert des stands d'information, des ateliers, un Repair-Café, des tests de petits véhicules électriques, et s'est clôturé par une conférence de Blaise Hofmann, une table ronde sur l'alimentation durable et un buffet végétarien.



L'évènement a été évalué grâce à l'outil d'analyse de la durabilité « Manifestation verte » ; il a obtenu une note de 92 %, en progression par rapport à 2023.



Canton

Rencontres Canton-Communes

Les Délégués au Plan climat et à la transition énergétique ont participé aux rencontres semestrielles avec l'Etat de Vaud pour suivre l'évolution des politiques cantonales et collaborer avec les autres communes sur l'évolution des mesures communales en matière de durabilité.

Politiques d'achats responsables (action du Plan climat 5.2.8)

Depuis l'été 2024, le Délégué au Plan climat et à la durabilité collabore avec d'autres Communes pionnières et l'OCDC pour évaluer les politiques communales d'achats responsables. Une enquête a été réalisée auprès du personnel communal en charge des catégories évaluées. Parmi celles-ci, celles des machines-véhicules, de l'informatique et des produits de nettoyage ont reçu une perception de durabilité assez élevée ; les achats des catégories des vêtements professionnels et du mobilier sont perçus comme peu durables. Suite à ces résultats, le travail consistera à développer des outils adaptés pour les catégories non encore traitées par la Directive communale des achats responsables.

SDOL / PALM

Indicateurs climat-énergie

Dans le cadre « Région Energie – Ouest lausannois », un tableau de bord énergétique et

climatique a été réalisé en collaboration avec les sept autres communes du SDOL. L'outil en ligne permet de visualiser les indicateurs clés de la transition énergétique de chacune des huit communes de l'Ouest lausannois ou du District dans son ensemble et de comparer la situation actuelle aux objectifs communaux. Il est disponible publiquement sur le site internet de la Commune.

<https://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/durabilite/plan-climat#indicateurs-climat-energie>

Mobilité électrique

Les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens et Ecublens, au sein du GT Energie du SDOL, ont mandaté une étude pour le développement d'une stratégie de mobilité électrique.

SIE SA – Collaboration

Eco-logement

Courant 2024, sous mandat d'Ecublens, SIE SA a mis en place deux opérations éco-logement qui visent à accompagner les locataires dans la transition énergétique. Ces opérations ont été organisées conjointement avec les Communes de Chavannes-près-Renens et Renens.

Les deux opérations de 2024 ont touché 202 logements, pour un potentiel maximal de 243, soit un taux d'effectivité de 83,1 %. L'ensemble devrait permettre de faire économiser aux ménages 195 MWh d'énergie (chauffage, eau chaude sanitaire et électricité), 6'3116 m³ d'eau et l'équivalent de 45 tonnes d'éqCO₂ par année.

Webinaire « Chauffez renouvelable »

Avec les Communes de Crissier, Ecublens et Renens, SIE SA a organisé une séance d'information en ligne sur le remplacement des chauffages fossiles ou électriques par des solutions renouvelables. Ce webinaire a été l'occasion de présenter à nouveau le programme fédéral « Chauffez renouvelable », offrant un conseil incitatif personnalisé et gratuit aux propriétaires de villas ou d'immeubles locatifs.

Etude de la consommation électrique des bâtiments communaux

SIE SA a encadré, en 2024, un travail de recherche de deux étudiants de l'EPFL, de niveau master, sur la consommation d'électricité des bâtiments communaux sur leur zone de distribution. Les communes concernées ont été invitées à participer à cette étude, pour transmettre les données de leurs bâtiments et profiter des résultats des analyses.

Pollution lumineuse

« Earth Hour »

Pour la troisième fois, Ecublens a participé à l'évènement mondial de sensibilisation organisé par le WWF : *Earth Hour*. Le samedi 30 mars 2024, le Temple du Motty a été éteint, comme des milliers d'autres bâtiments à travers plus de 190 pays dans le monde.

Projet Perséides

Dans les nuits des 10-11, 11-12 et 12-13 août 2024 s'est tenue la 6^e édition du projet Perséides, qui a pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse et à la biodiversité nocturne en se réappropriant l'obscurité lors de la nuit des étoiles filantes.

La Ville s'est associée aux autres communes du District et des alentours pour éteindre l'ensemble de l'éclairage public. Cet évènement a été coordonné avec le Service des travaux publics et de l'environnement, Secteur éclairage public, et SIE SA.

Par ailleurs, avec Chavannes-près-Renens et l'association locale « Sous le ciel de l'Ouest », Ecublens a organisé une soirée dédiée à l'observation du ciel étoilé, vers les terrains de football de Chavannes-près-Renens. Une huitantaine de personnes a profité de cette soirée.

Vidéothèque partagée

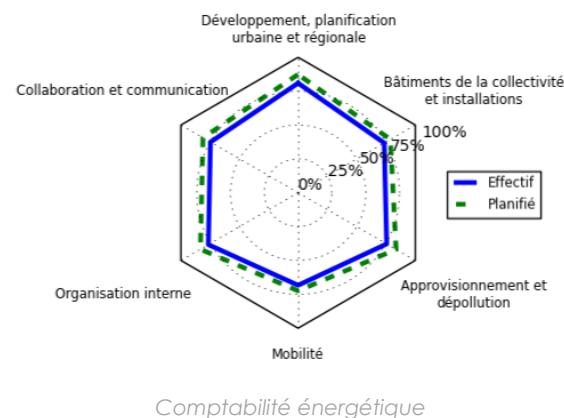
Dans le cadre de sa participation à la plateforme de décarbonation des communes romandes, Ecublens a pris part à un projet novateur de vidéothèque partagée entre plusieurs communes. La plateforme, dont le pilote a été lancé en janvier 2024, offre aux communes partenaires un catalogue de vidéos personnalisables sur les thèmes de

l'énergie et de la durabilité. Les vidéos accompagnent ponctuellement les communications de la Ville. Ces vidéos sont disponibles sur le site internet.

Cité de l'énergie

La Ville d'Ecublens bénéficie, depuis 2015, de la labellisation « Cité de l'énergie » qui récompense son engagement en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité durable.

En juin 2024, au terme du processus de réaudit, la Commune a obtenu le renouvellement de sa labellisation avec un score global de 74.7 %. Ce résultat marque une belle progression depuis les derniers audits de 2015 (55,7 %) et 2019 (65,9 %).



La comptabilité énergétique permet de connaître les consommations hebdomadaires des différents bâtiments communaux. Ce suivi permet d'identifier rapidement une anomalie et d'observer les tendances annuelles.

Solaire photovoltaïque

La Ville équipe les toits de ses bâtiments avec des installations photovoltaïques. Ces installations sont soit la propriété de la Commune, soit d'entités extérieures (actuellement Newatts, SIE SA et SiL), à travers un système dit de *contracting*.

Pour les installations propres à la Ville, qui se répartissent entre le bâtiment Pluton au Pontet, l'APEMS de la Coquerellaz, le collège Croset-Parc et le nouveau bâtiment de la place des sports du Croset, une production d'électricité de 103'553 kWh a été enregistrée en 2024.

SECTEUR « EVACUATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 2 bassins versants qui sont rattachés à deux STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).

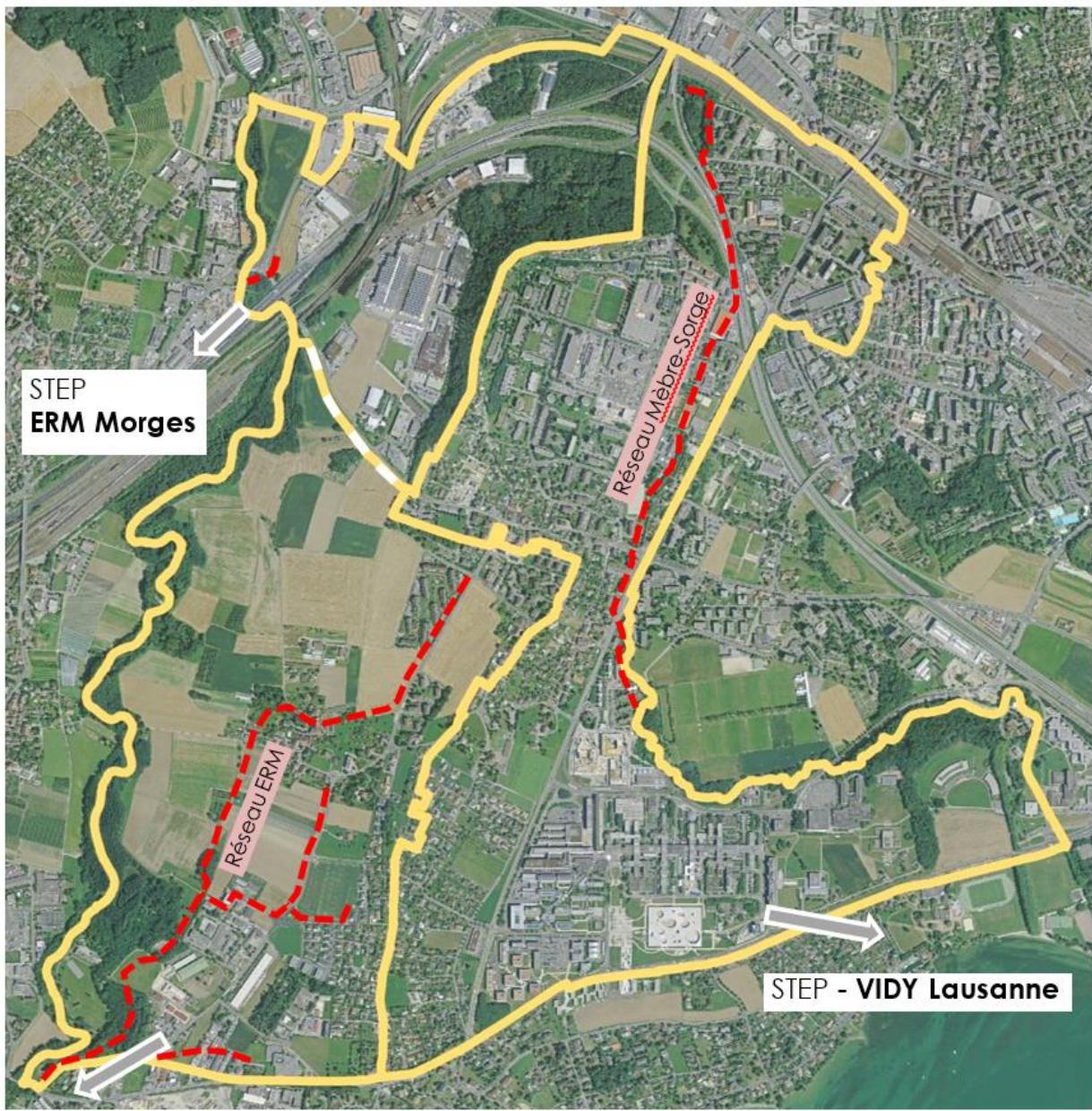
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 58 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.8 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collaboration interservices

Le Secteur évacuation des eaux participe (ou est représenté) aux assemblées et séances suivantes :

- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP).
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM).
- Entente intercommunale Mèbre-Sorge (Mèbre-Sorge).

- Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne (PREE).
- Interservices (Service des travaux publics et de l'environnement, Service de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

Le Secteur évacuation des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Chataneraie – Ch. du Stand

- Gainage d'un collecteur d'eaux usées.

Chemin des Clos

- Etude pour la déviation du collecteur d'eaux claires « Les Clos centre ».

En Mapraz

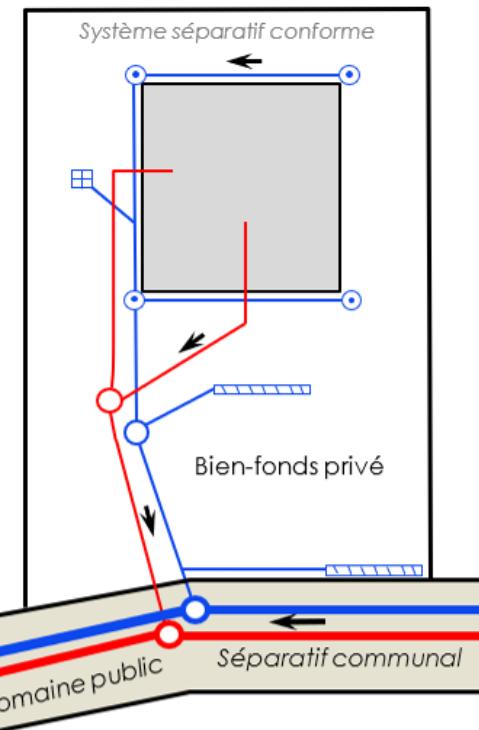
- Construction de collecteurs EU/EC en commun avec le constructeur du quartier en Mapraz.

Entretien et contrôle du réseau communal

- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC, secteur n° 2 longueur 6.3 km.
- Curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'évacuation des eaux.
- Campagne de pose de filets dans les regards communaux pour recherche de pollution.
- Campagne de relevés des ouvrages d'évacuation des eaux de route pour la mise à jour du PGEE.
- Entretien des sacs de route (zone nord).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

Contrôle du système séparatif des collecteurs privés pour les nouvelles et anciennes constructions.



Collecteurs privés / ouvrages

—○—	Eaux claires	○	Chéneau
—○—	Eaux usées	—○—	Grille

Contrôles réalisés par le Secteur évacuation des eaux :

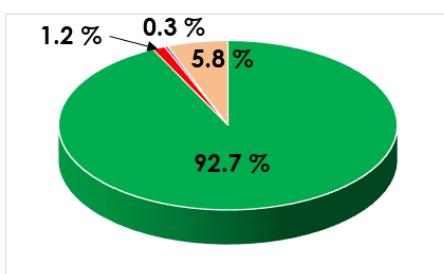
Nouveaux bâtiments	:	14
Anciens bâtiments	:	12
Mises en conformité	:	5
Sous-total	:	31 contrôles

Décompte des conformités :

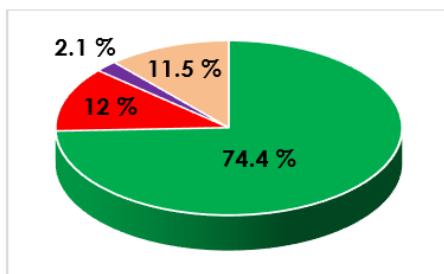
Déclarés conformes	:	20
Déclarés non-conformes	:	6
Mises en conformité	:	5

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

Bassin versant de l'ERM



Bassin versant de la CISTEP



- Biens-fonds conformes
- Biens-fonds non-conformes
- Biens-fonds non-conformes (de minime importance)
- Biens-fonds à contrôler

Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés

- Vérification de la conformité des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux de pose de collecteurs. Validation de la conformité du système séparatif.
- Relevé des ouvrages et mise à jour sur la base informatique communale (PGEE/SIT).

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

Le Secteur évacuation des eaux a traité 220 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface « Viageo » de partage de géo informations.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil,

paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

Le Service de l'urbanisme a transmis 24 dossiers de mise à l'enquête et 28 dossiers dispensés d'enquête, concernant des transformations ou nouvelles constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'évacuation des eaux sont examinés et font l'objet d'un rapport. Les différentes taxes d'introduction sont calculées et les documents y relatifs joints au permis de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.

Système d'information du territoire (SIT)

Durant l'année 2024, la migration des données de l'ancien système du SIT vers le nouveau système Open source QGIS et Geo-Mapfish a été finalisée. La majeure partie des données est désormais mise à jour depuis QGIS.

SECTEUR « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

Le Secteur est chargé de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, Grande salle, salle des combles de l'Auberge communale et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de la surveillance des accès aux bâtiments communaux, de la gestion des accès électroniques, ainsi que de la sécurité des bâtiments communaux.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contacts sporadiques avec les comités des sociétés locales.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc jusqu'au 31 décembre 2024.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.
- Un brevet est obligatoire pour chaque moniteur utilisant la piscine. Le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité les vérifie et écrit aux sociétés afin d'obtenir les brevets à jour.
- Les salles de gymnastique, rythmique, ainsi que la piscine, sont très sollicitées et il n'y a plus de plages disponibles. La planification pour la période 2024-2025 a été faite à l'identique de la précédente.
- A la suite de la location du site d'Epenex au Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV), la salle de gymnastique Croset-Parc est louée afin d'y dispenser des leçons de gymnastique.

Gestion des salles



Depuis le 31 décembre 2024, le programme Citiloc n'est plus disponible. Le Secteur a travaillé à la configuration d'un nouveau système de location des salles en ligne qui a été mis en fonction dès le 1^{er} janvier 2025 afin de garantir à la population des prestations optimales.

Réservation des salles

Salles	2023	2024
Salle multifonctionnelle CSCE	224	211
Salle Federer	148	138
Grande salle	123	161
Salle des combles	111	115
Salle des sociétés	61	52

Location de la Grande salle du Motty à des privés :

$$2022 = 46 / 2023 = 48 / 2024 = 47$$

Gestion des manifestations

En 2024, 126 manifestations ont nécessité l'intervention du Secteur pour un total de 1'818 heures de travail, dont :

Manifestations communales (quelques exemples)

- Soirée des Mérites de la Municipalité.
- Mise de bois de feu.
- Fête interculturelle.
- Ecublens Plage.
- Fête nationale.
- Garden-party de remerciements pour les bénévoles.
- Festival de la transition.
- Dégustation des vins de la Ville.
- Patinoire.
- Inauguration abri vélos à Bassenges.
- 30 ans de Mon Repos.
- 10 ans de la Garderie Les Petits Loups.
- Théâtre Kléber-Méléau.
- Départ du Pasteur.
- Joutes sportives des écoles (15).

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Cirkamania.
- Open air cinéma.
- Pétanque de la Société de jeunesse.
- Fête de la musique.
- Graine de foot.
- Gentleman's Ride 2024.
- Fête au Motty.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles le Secteur a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutefois les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.

- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (STPE, SBED et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émises par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion générale du système de gestion et contrôle des accès, des profils du système *Online*, du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

Cette technologie, en perpétuelle évolution, permet la gestion du système de certains modules à distance, ce qui apporte une grande souplesse à l'utilisation.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 86 accès système électronique *Online* (accès principaux des bâtiments administratifs, scolaires et salles de conférence du CSCE).
- 137 accès système *Offline* (à l'intérieur des bâtiments).
- 11 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments et une à l'extérieur).

Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE et des bâtiments scolaires.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec les événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances.
- Analyse des rapports de surveillance.

*Michel Grandchamp,
Chef du Service des bâtiments,
évacuation des eaux et durabilité*



Culture

Jeunesse

Sports

Intégration

Eglises



Mme Sylvie Pittet Blanchette
Municipale

Mme Liliane Genolet
Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse,
des sports, de l'intégration et des églises



Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes, Déléguée jeunesse et travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque et la Déléguée à l'intégration était composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2024, pour un total de 14.78 EPT :

Administration :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 adjointe à 100 % (dès le 01.07.2024).
- 1 assistante à 60 %.
- 2 collaboratrices administratives (une à 40 % et une à 50 %).
- 1 chargée de projet « démarche participative » à 30 % (dès le 01.08.2024).

Secteur jeunesse :

- 1 Déléguée jeunesse à 80 % (dès le 01.07.2024).
- 2 animatrices co-référentes à 85 %.
- 1 animatrice socioculturelle à 70 % (dès le 01.11.2024).
- 1 animateur socioculturel à 70 % (dès le 01.11.2024).
- 1 travailleur social de proximité à 80 %.

Bibliothèque :

- 1 bibliothécaire responsable à 90 %.
- 3 bibliothécaires (à 80 %, 70 % et 60 %).
- 1 aide bibliothécaire à 10 %.

Ludothèque :

- 2 ludothécaires à 65 %.

Intégration :

- 1 Déléguée à l'intégration à 50 %.

Paroisse réformée :

- 1 organiste à 100 % selon normes EERV.
- 1 sacristain à 15 %.
- 1 concierge à 23 %.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Finances

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demandes de subSIDes.
- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions quant aux subSIDes et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.
- Gestion financière d'Ecublens Plage, ainsi que des manifestations organisées sur son site.
- Gestion financière de projets participatifs.
- Gestion financière du Conseil des jeunes.

Administration

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, des préavis, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Collaboration avec le comité de l'Union des sociétés locales (USL) pour tout ce qui a trait aux sociétés et associations d'Ecublens membres de l'USL.
- Elaboration du calendrier des manifestations.
- Gestion des relations entre la Ville et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Collaboration étroite avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité pour la gestion des demandes de soutien (matériel et infrastructures) et pour la coordination des manifestations.
- Participation aux séances de comité d'Ecublens Animation.
- Gestion et supervision du projet Ecublens Plage.

- Supervision et soutien administratif du Secteur jeunesse, de la Bibliothèque et de la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Soutien aux Déléguées jeunesse et intégration en matière de gestion administrative.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM, l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) et le Bureau cantonal pour l'intégration.
- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.
- Gestion administrative du personnel auxiliaire lors des manifestations que le Service organise.
- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Présence et représentation du Service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.
- Participation à la Cellule de communication de la Ville (voir chapitre « Cellule de communication », pages 30 à 33).

Opérationnel

- Organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives (1^{er} août, concerts de cuivres et de jazz, chasse aux œufs, patinoire, etc.).
- Organisation de réceptions municipales (soirée de remise des Mérites, apéritif offert à la population et réception des jeunes citoyens en collaboration avec le Conseil des jeunes).
- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune.

- Gestion et mise à disposition des abonnements et des billets d'institutions culturelles (La Grange de Dorigny, Théâtre Kléber-Méleau, Théâtre de Beausobre et des Docks).
- Gestion et mise à disposition des abonnements du Lausanne Hockey Club et du Lausanne-Sport.
- Distribution des cartes « Cultissime » (passesports culturels pour plusieurs institutions lausannoises) aux jeunes atteignant leur majorité.
- Conduite et participation à divers projets interservices.
- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Participation aux rencontres des Délégués du sport cantonaux.
- Participation aux rencontres des Services des sports, ainsi que de la culture au niveau du District.

ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

Collation à la population



Sous un soleil éclatant mais dans une fraîcheur hivernale, la collation offerte par la Municipalité a rassemblé plus de 200 habitantes et habitants le samedi 13 janvier sur la place François Silvant. Les participants ont eu le plaisir de déguster une savoureuse soupe aux légumes, accompagnée de vin chaud et de thé de Noël. Des ramequins au fromage et aux épinards sont venus compléter ce menu, contribuant à réchauffer l'atmosphère déjà très conviviale de cette belle rencontre.

Mérites de la Municipalité et de l'USL



Le lundi 29 janvier, les Mérites de la Municipalité ont été remis à :

- Mme Magali Junod, pour son implication depuis plus de 30 ans en tant que Doyenne et enseignante au Collège du Pontet et pour la mise en place du projet Eco-School.
- Mme Isabelle et M. Ivo De Benedictis, pour leurs nombreuses années d'investissement au sein de la Commune d'Ecublens et notamment pour la gestion de la patinoire éphémère et de sa buvette.
- M. Serge Avondo, pour son investissement depuis plus de 20 ans en tant que Président de l'association Destiny et fondateur du Festival country.

La soirée a été agrémentée par les représentations organisées par l'Atelier de musiques actuelles de l'Ecole de musique d'Ecublens (EmusE) ainsi que par le chœur de l'Echo des Campagnes.

Cette cérémonie a été organisée en collaboration avec l'Union des sociétés locales.

Chasse aux œufs

Pour la troisième chasse aux œufs, organisée le mercredi 27 mars, ce sont plus de huitante enfants et près de 150 personnes qui ont pris part à l'événement. En tout, 550 œufs, préparés et décorés par la Ferme des Huttins, ont été cachés dans le parc de Mon Repos. Chaque participant s'est vu offrir un lapin en chocolat à l'issue de l'événement.

Fête des voisins

La sixième édition de la Fête des voisins s'est déroulée le vendredi 31 mai, avec la participation d'une vingtaine de quartiers.

L'évènement est organisé par les habitants eux-mêmes, mais est soutenu par le Service. Ce sont donc une quinzaine de kits contenant des affiches, des ballons, des sacs poubelles, des sacs compostables, du jus de pomme, du vin de la Ville et des bâtonnets vaudois qui ont été remis aux organisateurs.

Le Théâtre Kléber-Méleau

C'est sous un ciel dégagé et une température agréable que, le 3 juillet, la Ville a reçu le spectacle itinérant « Vous avez dit Barbe Bleue ? » du Théâtre Kléber-Méleau sur la place François Silvant.

Ce célèbre conte populaire a remporté un franc succès, captivant rapidement l'attention d'une centaine de petits et de grands.

Fête du 1^{er} août



Le 1^{er} août, de nombreuses personnes se sont rassemblées sur la place de fête du Pontet pour célébrer la Suisse. La journée a été animée par un programme varié, comprenant un défilé de lampions fabriqués par les enfants lors d'un atelier tenu l'après-midi-même, des discours, un spectacle de feu et le traditionnel feu patriotique.

Les stands de nourriture et les diverses installations ont bénéficié du soutien précieux des bénévoles des sociétés locales et de la collaboration des exploitants d'Ecublens Plage, contribuant ainsi à la réussite de cette fête, à la plus grande satisfaction de tous.

Groupe de coordination des Municipaux de la culture de l'Ouest lausannois

Composé des Municipaux de la culture du District, ce groupe s'est réuni 6 fois dans les bureaux du SDOL qui assure son organisation. Il a reçu notamment le responsable du nouveau Festival « Digital Dreams » pour une présentation du concept et une demande de soutien à la communication. Il a également accueilli des représentantes de la Ferme des Tilleul pour évoquer des propositions d'offres culturelles en contrepartie d'un soutien financier pérenne de la part des communes de l'Ouest.

Le groupe s'est penché à plusieurs reprises sur le projet d'accord intercommunal entre les communes du District et l'association ZIGZAG théâtre jeune public. Après plusieurs rounds de négociation, celui-ci a été signé ce printemps. Il prévoit également le développement d'une politique commune d'éducation culturelle des enfants basée sur 3 principes : renforcer l'offre culturelle et le soutien de l'offre actuelle, veiller à l'accès égalitaire de l'art et favoriser les initiatives de sensibilisation à la culture à travers un programme annuel de spectacles professionnels créés par des compagnies reconnues au niveau local et international, ainsi qu'un programme de médiation culturelle mené en priorité par des artistes professionnels régionaux.

ACTIVITES SPORTIVES

Stratégie sportive

Le Service a lancé, en 2024, une réflexion stratégique visant à définir une nouvelle politique sportive pour la Commune. L'objectif est d'élaborer un plan ambitieux et inclusif qui réponde aux besoins et attentes de la population tout en favorisant le développement du sport local. Cette démarche, intégrant différents acteurs du tissu associatif, éducatif et institutionnel, s'étendra d'ici à juin 2025. Ce cadre stratégique permettra de structurer les priorités sportives et de renforcer les synergies.

Ecublens Plage

La quatrième édition d'Ecublens Plage a pris ses quartiers sur la place de fête du Pontet dès la mi-mai jusqu'à fin septembre.



Tout comme l'année passée, la population adulte a eu l'occasion de jouer à la pétanque, au ping-pong, au mini-golf et de profiter de la buvette au bord de la rivière de la Sorge.

Les plus petits ont, quant à eux, pu bénéficier d'un foot-billard, d'un château gonflable et de la mise à disposition de tricycles.

Divers événements culturels et sportifs ont ponctué une programmation diversifiée et fédératrice (Fête de la musique, initiations sportives, vide-grenier, etc.).

Une cabine à livres multicolore agrémentait les pauses gourmandes ou « paresse » durant tout l'été.

L'année 2024 a également été marquée par l'Euro de football et les Jeux olympiques de Paris. Pour l'occasion, un écran géant a été installé, permettant de vibrer au rythme des compétitions. De belles soirées se sont déroulées dans une ambiance sportive et conviviale, réunissant les habitants autour de moments d'émotion et de partage.

Cette quatrième édition a remporté un véritable succès. Elle a consolidé et renforcé l'idée que la population apprécie ces nouvelles activités sportives et récréatives.

Patinoire

La saison 2023/2024 s'est achevée sur un bilan très positif. La patinoire a pu profiter principalement aux plus jeunes durant les deux mois d'ouverture et la buvette a connu un joli succès.

Cette animation reste particulièrement appréciée par la population. En effet, ce sont tout de même plus de 3'000 personnes qui ont profité de cette infrastructure.

L'esprit de Noël s'est invité à la patinoire le 12 décembre, où une ambiance chaleureuse et festive a enchanté près de 800 petits et grands. La présence du Père Noël et de son âne a apporté une touche magique à cet événement. Les enfants ont eu la joie de recevoir des sachets de Noël remplis de surprises, tandis que les adultes ont pu savourer une soupe réconfortante et du vin chaud, partageant ainsi un moment convivial et inoubliable.



Ecublens bouge

Ecublens bouge est un projet réalisé en partenariat avec l'association Urban training. Il réunit diverses activités sportives gratuites destinées à toute la population. Du mois de mai au mois de septembre ont été organisés des cours de :

- **Urban training**, tous les lundis soirs, lesquels ont offert à la population l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs. Chaque semaine, ce cours a été suivi par une douzaine de participants.
- **Zumba**, tous les mercredis, lesquels ont réuni environ sept à huit personnes.
- **Yoga/Qi-Qong/Tai Chi**, tous les mardis, dans le parc de Mon Repos, lesquels ont réuni une vingtaine de personnes.
- **Méditation**, tous les jeudis soirs dans le parc de Mon Repos, lesquels ont réuni peu de participants.

Station BoxUp

La station située à la place des sports du Croset, qui contient du matériel de badminton, de football, de fitness, de basket ou encore des quilles de mölkky, continue

d'être un véritable succès. En 2024, elle a enregistré un total de 800 utilisations, un chiffre stable par rapport à l'année précédente. Le football et le basketball restent les activités les plus prisées. La station attire un large public, avec des utilisateurs âgés de 14 à 60 ans, témoignant de son attrait intergénérationnel.



OpenSunday

Pour la septième édition, la Ville, en collaboration avec la Fondation IdéeSport, a mis en place des « OpenSunday ». Il s'agit d'un programme visant à faire bouger les enfants les dimanches après-midi d'hiver.

Ces activités ont lieu le dimanche de 13 h 30 à 16 h 30 d'octobre à mars à la salle de gymnastique du collège Croset-Parc.

L'objectif est d'offrir aux filles et aux garçons de la 3P à la 8P (6 à 12 ans) un endroit pour se défouler et s'amuser entre amis le dimanche après-midi pendant les mois d'hiver, le tout gratuitement. L'encadrement du projet est assuré par deux adultes qualifiés et une équipe de jeunes coaches habitant la région, tous formés par la Fondation IdéeSport.

Diverses activités sportives et jeux ont été organisés. En plus du mouvement, l'objectif est aussi d'aborder la question de l'alimentation. De ce fait, un goûter composé de pommes, de pain et d'eau est offert en milieu d'après-midi.

L'OpenSunday Ecublens est également une plateforme à disposition des sociétés sportives locales qui souhaitent faire découvrir leurs activités aux enfants.

En 2024, ce sont, en moyenne, 38 enfants (53 % filles et 47 % garçons) qui ont participé à cette activité chaque semaine.

Cap sur l'Ouest



Le dimanche 22 septembre, la sixième édition de Cap sur l'Ouest a rassemblé plus de 20'000 adeptes de la mobilité douce sous une météo clémente.

Le point festif de la Commune s'est tenu, pour la première fois, sur la place de fête du Pontet, avec un parcours modifié. Il a rencontré un vif succès. Les sociétés locales ont animé l'événement avec leurs stands, et de nombreux partenaires ont contribué à faire de cette journée une réussite, offrant aux visiteurs une expérience conviviale et enrichissante.

Gym poussette

Depuis octobre 2024, tous les dimanches matin dans la salle de sport de Croset-Parc, Gym poussette offre aux jeunes parents l'opportunité de pratiquer une activité sportive avec leurs enfants tout au long de l'année. Ce programme unique favorise les échanges et les rencontres entre nouveaux parents dans un cadre dynamique et bienveillant.

Conçu pour accompagner la remise en forme après la grossesse, Gym poussette permet de partager un moment complice avec bébé tout en bénéficiant d'un encadrement adapté pour retrouver vitalité et bien-être. Une belle façon de lier sport, convivialité et lien parent-enfant.

Entre mi-octobre et décembre 2024, ce sont en moyenne 7 familles qui ont participé à cette activité chaque dimanche.

Groupe de coordination des Municipaux du sport de l'Ouest lausannois

Le Service a eu l'opportunité de participer en automne à une rencontre avec les Municipaux en charge du sport et les délégués au sport des communes de l'Ouest lausannois. Cette initiative a permis un partage d'expériences constructif sur divers thèmes essentiels à la promotion et au développement de l'activité sportive dans le District.

Les discussions ont porté sur plusieurs sujets stratégiques, notamment la gestion et l'amélioration des infrastructures sportives, les politiques de subventions pour les clubs et les associations, ainsi que les initiatives visant à favoriser l'accès au sport pour toutes et tous. Cet échange a mis en lumière des pratiques, renforçant ainsi la collaboration entre les communes.

Face au succès de cette première rencontre, il a été décidé que ces échanges se poursuivront régulièrement en 2025. Cette dynamique permettra d'améliorer encore davantage la coordination et la synergie entre les différents acteurs du sport local, avec pour objectif commun de proposer une offre sportive toujours plus adaptée aux besoins de la population

SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

Culture

Subventions à des institutions culturelles :

- Association Encre et Plomb.
- Association vaudoise des Samaritains.
- Ecole de musique d'Ecublens (EmusE).
- Fondation pour l'enseignement de la musique.
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise.
- Galerie du Pressoir.
- Globlivres – Livres sans frontières.
- Les Docks.
- Musée Bolo.
- Pro Patria.
- Théâtre de Beausobre.

- Théâtre Kléber-Méleau.
- Théâtre La Grange de Dorigny.
- Université populaire de Lausanne.
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois.

Pour répondre à un vœu de la Commission de gestion d'offrir aux membres du personnel communal des places pour des événements culturels et sportifs, des billets sont achetés dans divers lieux afin de satisfaire un large public.

Nombre de billets sollicités par le personnel communal :

- Tom Walker aux Docks, le 6 novembre 2024 : 16 billets.
- Sandrine Viglino à Beausobre, le 19 novembre 2024 : 18 billets.

Par ailleurs, des places à tarif préférentiel ou des abonnements partagés sont proposés pour le Théâtre Kléber-Méleau et La Grange de Dorigny.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions culturelles s'est élevé à près de Fr. 370'000.-.

Subventions aux sociétés culturelles membres de l'Union des sociétés locales :

- Abbaye des Patriotes.
- Amis du Four de Renges.
- Destiny.
- Echo des Campagnes.
- Jeunesse d'Ecublens.
- Lumen Canor.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à près de Fr. 6'500.- A relever que Fr. 2'000.- sont versés à la faîtière, soit l'Union des sociétés locales.

Dons uniques à des associations culturelles :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations culturelles s'est élevé à près de Fr. 10'300.-.

Jeunesse

Subventions à des institutions et dons uniques en lien avec la jeunesse :

- Association Reiso (sous forme d'abonnement).

- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.
- Pro Juventute.

Le montant total des subventions octroyées à des institutions et des dons en lien avec la jeunesse s'est élevé à près de Fr. 2'200.-.

Sport

Subventions à des institutions sportives :

- Centre sportif de Malley (CSM).
- Lausanne Hockey Club (sous forme de 2 abonnements).
- Lausanne-Sport (sous forme de 2 abonnements).
- Urban Training.

Afin de répondre au vœu de la Commission de gestion précité, des billets pour le Lausanne Hockey Club sont également proposés à l'ensemble du personnel communal.

Nombre de billets sollicités par le personnel communal :

- LHC/Fribourg à la Vaudoise Arena, le 11 octobre 2024 : 31 billets.

Le montant total des subventions octroyées à ces institutions sportives s'est élevé à près de Fr. 250'000.-.

Subventions aux sociétés sportives membres de l'Union des sociétés locales :

- Association Bad pour tous.
- Association Billards Ouest lausannois Ecublens.
- Ecublens Falcons 3x3.
- FC Ecublens.
- FSG Actigym Ecublens.
- FSG Gym Hommes.
- Gymnastique des aînés.
- La Boule d'argent.
- Pétanque Le Motty.
- Rushteam Ecublens.
- Tennis-Club Ecublens.
- Tir sportif Chavannes-Ecublens.
- Taekwondo Ecublens.
- Twirling club.
- VBC Ecublens.

Le montant total des subventions octroyées à ces sociétés s'est élevé à plus de Fr. 39'000.-.

Dons uniques à des associations sportives :

Le montant total des dons uniques octroyés à des associations sportives s'est élevé à près de Fr. 12'000.-.

Aide au sport d'élite

En 2024, ce soutien a concerné six sportifs individuels et un club sportif pour un montant total de Fr. 8'500.-.

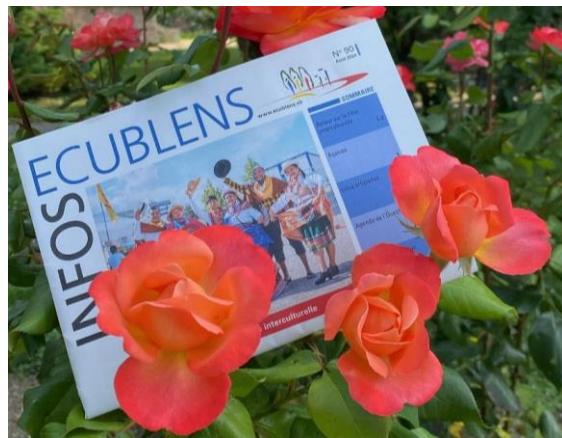
Eglises

- Conseil régional de la Chamberonne.
- Paroisse Chavannes-Epenex.
- Paroisse catholique romaine.
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice.
- Paroisse lausannoise de langue allemande.
- Communauté israélite.

Le montant total des subventions octroyées aux églises s'est élevé à plus de Fr. 92'000.-.

SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNAUX

Journal communal « Ecublens Infos »



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à 7'800 exemplaires et distribué gratuitement :

- Dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la Commune.
- Aux guichets de l'administration communale (présentoirs) et dans les structures du CSCE.
- Dans les caissettes qui se trouvent dans le hall d'entrée du CSCE et dans l'entrée principale du Centre commercial.

- Aux nouveaux habitants, via les porte-documents de bienvenue.
- Aux cabinets médicaux, aux restaurants et d'autres institutions, sur demande.
- Au personnel communal retraité et à d'autres particuliers, sur demande.

Affichage culturel

Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses informations importantes. Ils peuvent demander la pose de leurs affiches (format F4) sur un des 3 réseaux, lesquels totalisent 17 panneaux mis à leur disposition, selon les disponibilités.

Une trentaine de manifestations ont été annoncées sous cette forme en 2024.



Panneaux lumineux

Ce sont un peu plus de 210 annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2024 sur les cinq panneaux communaux.



Les autres moyens de communication, notamment le site internet et les réseaux sociaux, figurent en pages 30 à 33 (Greffé municipal – Cellule de communication et réseaux sociaux).

INTEGRATION

La Déléguée à l'intégration en poste depuis 2020 a quitté ses fonctions en mai. Elle s'est vu remettre le Prix de l'intégration lors de la Fête interculturelle.

La nouvelle Déléguée à l'intégration a pris ses fonctions en août.

Vie et collaboration du secteur intégration

Tous les projets développés sur le territoire communal s'inscrivent dans la ligne de la Politique cantonale d'intégration et de prévention contre le racisme recevant, par conséquent, un apport thématique et, pour certains, financier de la part du Canton de Vaud.

La Conseillère municipale, la Cheffe de service et la Déléguée à l'intégration se tiennent au courant de l'évolution du domaine de l'intégration au niveau cantonal et fédéral, en participant à des rencontres et des formations, notamment lors des Assises vaudoises de l'immigration, organisées par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI), qui ont eu lieu le 28 septembre à Lausanne, avec, pour thème « La lutte contre le racisme ».

Cours de français « Français en Jeu »

La Ville participe au financement des cours de français hebdomadaires dispensés gratuitement par l'association « Français en Jeu » dans toute la région de l'Ouest lausannois, en fonction du nombre de citoyens inscrits.

Les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30, la Ville accueille un cours de niveau A2 dans les locaux du Centre socioculturel.

Cours « Apprendre l'école »

Tous les parents des élèves qui souhaitent améliorer leur niveau de français et comprendre le fonctionnement de l'école ont la possibilité de participer au cours de français « Apprendre l'école ». Il a lieu toute

l'année, les jeudis à 9 h, au Centre socioculturel. Ces cours sont gratuits mais un montant de Fr. 40.- est demandé pour l'inscription.

Douze personnes ont participé à ces cours durant l'année 2024 avec un très faible taux d'absentéisme. Différents sujets en lien avec l'école ont été abordés pour travailler tant sur l'oral que sur l'écrit : prévenir de l'absence de son enfant, les camps scolaires, les réunions avec les enseignants. La thématique de la santé : prendre un rendez-vous chez le pédiatre ou chez le dentiste, quelles informations transmettre lors d'une consultation médicale. Enfin les loisirs avec les enfants, les activités culturelles ou sportives ont aussi été un thème de conversation.

Cours de français « Piccolo Voice » et « Parents Voice »

Les cours de français gratuits « Piccolo Voice », destinés aux enfants inscrits en première année à l'école d'Ecublens, ont lieu chaque année de mars à juin, durant 12 sessions. L'objectif du cours est de donner aux enfants les outils linguistiques et sociaux pour commencer leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. Une collaboration avec l'association « Français en Jeu » permet également d'offrir un cours de français aux parents des enfants inscrits, le cours « Parents Voice ». Ce cours sert aussi de porte d'entrée pour orienter les parents vers les cours de langue qui existent dans la région.

La session 2024 a accueilli plus d'enfants que l'année précédente, nécessitant de faire appel à une personne supplémentaire pour l'encadrement. Au total, 36 enfants et 9 parents ont suivi le cours. Une auxiliaire a été engagée pour s'occuper des enfants trop petits pour participer au cours. Ce service a permis à trois mamans, qui n'avaient pas de solution de garde, de participer au cours « Parents Voice ».

Une très bonne collaboration est en place avec la Direction des écoles et la Doyenne des premières et deuxièmes primaires. Cette dernière est notamment sollicitée lorsque des difficultés sont observées chez un enfant, tant sur le plan de l'apprentissage que de son comportement au sein du groupe.

Café contact

Cet espace de rencontres, en place depuis avril 2022, a lieu tous les mercredis matin au Centre socioculturel. Une équipe composée de la Déléguée à l'intégration et de cinq bénévoles accueille en majorité des femmes avec un parcours migratoire, pour un moment d'échange, leur donnant l'opportunité de tisser des liens, de pratiquer le français et d'échanger sur différents sujets en rapport avec leur quotidien. Un matériel informatique permet à l'équipe d'accueillantes d'accompagner les participantes dans des tâches administratives (courriers, réalisation de CV, inscription à différents cours, etc.).

Les participantes font appel à leurs propres ressources pour proposer des activités. Des ateliers de cuisine traditionnelle indienne et vénézuélienne, une démonstration de la préparation du thé en Syrie, ainsi qu'un atelier « soin du visage », ont été organisés par les participantes.



Des thèmes de discussion peuvent être suggérés et des intervenants sont invités pour les développer. Les sujets suivants ont été traités :

- l'apprentissage du langage chez l'enfant, avec l'intervention d'une logopédiste.
- Les arnaques à domicile, avec l'intervention d'un agent de la Police de l'Ouest lausannois.

Des associations sont aussi venues présenter leurs activités : l'association « Découvrir » pour la réinsertion des femmes, l'association « PanMilar » qui propose des cours de préparation à la naissance avec interprètes pour des familles allophones, ainsi que « Profa » pour présenter la consultation en santé sexuelle.

Les bénévoles accompagnent les participantes, dans la mesure de leurs connaissances, et les orientent vers des organisations spécialisées (médecin, Centre social régional, Service des habitants, Centre social protestant) si elles nécessitent un accompagnement professionnel.

Activité dans le cadre de la « Semaine d'actions contre le racisme »

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars, le Canton et les communes vaudoises ont organisé plusieurs activités au cours du mois de mars et, plus particulièrement, durant la Semaine d'actions contre le racisme (SACR).

La compagnie Specta(c)tor a été mandatée pour présenter son spectacle de théâtre-forum sur le racisme au sein de l'établissement scolaire d'Ecublens, devant 160 élèves de 9^e année.

En suscitant une participation active des jeunes, notamment en leur donnant la possibilité de monter sur scène, la troupe a réussi à susciter un vrai débat sur la question du racisme.

Animations « 1001 Histoires »

L'animation « 1001 Histoires », mise en place avec l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), propose des matinées de contes et histoires dans plus de 10 langues les plus présentes dans les communes du Canton pour favoriser l'éveil à la langue première et l'imaginaire des enfants en âge préscolaire.

Le but est de développer un vocabulaire dans la première langue et ainsi de préparer de bonnes bases pour l'apprentissage du français. Les animations permettent aussi d'échanger et de créer des liens entre les membres d'une communauté. Les activités se passent dans des lieux à fort passage et invitent à se familiariser avec les institutions culturelles et sociales comme la Bibliothèque ou le Centre socioculturel.



Trois ateliers « 1001 Histoires » ont eu lieu tout au long de l'année, en mandarin, lingala et albanais. Au total 258 parents et enfants ont assisté aux 30 animations organisées.

DEMARCHES PARTICIPATIVES

Les projets des démarches participatives ont connu un important changement avec le départ, en mai, de la chargée de projets qui était également la Déléguée à l'intégration de la Ville (voir chapitre « Intégration »). Ce n'est qu'en août que la nouvelle chargée de projets a pris ses fonctions et repris la gestion des démarches.

Démarche participative dans le quartier d'Epenex « Epenex Evolute »

La démarche participative dans le quartier d'Epenex, qui avait débuté à la fin de l'année 2020, s'est terminée en 2023 avec une promesse faite aux jeunes : celle d'installer une infrastructure leur permettant de pratiquer la callisthénie, aussi appelé le « Street Workout ».



L'infrastructure a été inaugurée le 2 novembre 2024. Afin de remercier les participants et marquer la fin de la démarche, l'inauguration a été accompagnée de grillades, de boissons et d'une initiation de callisthénie animée par une équipe de professionnels.

L'appartement du collège d'Epenex qui avait été mis à disposition des habitants pour des animations a été rendu fin mars pour permettre d'accueillir le Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV) – Ecole cantonale de photographie. Le manque de salles communautaires dans le secteur préteur le développement d'animations. Un petit groupe d'habitants continue d'animer le parc lors des beaux jours, en organisant, notamment, la Fête des voisins.

Pour toute information sur le projet « Epenex Evolute » la page internet reste d'actualité : www.ecublens.ch/epenex.

Démarche participative dans la Plaine du Croset « La Plaine Evolute »

Une deuxième démarche participative a débuté dans la Plaine du Croset en 2023 avec un diagnostic participatif réalisé avec la Haute école d'ingénierie et de gestion HEIG-VD, pour lequel plus de 600 participants ont exprimé leur avis.

Le 12 mars 2024, a eu lieu la restitution des résultats du diagnostic aux personnes ayant mentionné vouloir continuer de participer à la démarche. Cet évènement a permis la formation de trois groupes de travail sur les sujets suivants : « eau et arborisation », « aménagements temporaires » et « événements et manifestations ».



Une restitution grand public a, quant à elle, eu lieu le 24 mai, à l'issue de laquelle un arbre a été planté dans le parc accolé au Centre socioculturel.



Le groupe d'habitants ayant travaillé sur les aménagements temporaires s'est retrouvé trois fois entre les mois de mars et de septembre. Leurs échanges ont permis d'aboutir à un concept d'aménagement et une liste de besoins selon deux lieux identifiés sur la Plaine : les terrains de sport et la place François Silvant.

Ces aménagements temporaires seront co-construits par la population en été 2025.



Six nouveaux totems ont été posés en fin d'année 2024. Ces totems bénéficient d'une nouvelle identité graphique et proposent une explication des différentes étapes de la démarche participative, l'intention étant d'assurer une forme de transparence vis-à-vis de la population à travers une communication claire et captivante.

Avec l'installation des totems a été lancé un concours de dessin tout public accompagné de quelques questions concernant le chantier participatif. Une boîte aux lettres destinée à cet effet a été fixée sur le totem visible sur la photo ci-dessus, permettant ainsi aux habitants d'y glisser leur formulaire.

Pour toute information sur le projet, vous pouvez consulter : www.ecublens.ch/la-plaine.



Secteur jeunesse d'Ecublens



MISSIONS DU SECTEUR JEUNESSE

Mission générale

- Offrir à la jeunesse divers lieux de rencontre et de loisirs, les accompagner et les soutenir dans leur transition vers l'âge adulte tout en favorisant le vivre ensemble.
- Promouvoir la politique de la jeunesse.
- Coordonner l'ensemble des actions destinées à la jeunesse.
- Développer des actions pour et avec les jeunes.
- Collaborer avec les diverses institutions et partenaires du réseau sur le plan local, régional et cantonal.
- Encourager la participation citoyenne des jeunes et le dialogue intergénérationnel.
- Apporter un soutien éducatif dans les situations qui le demandent.
- Collaborer avec les services communaux et cantonaux dans les projets.

FONCTIONNEMENT DU SECTEUR JEUNESSE

Heures d'ouverture du Centre de jeunes

Mardi	12 h 30 – 13 h 30 15 h 30 – 19 h 00
Mercredi	15 h 30 – 19 h 00
Jeudi	12 h 30 – 13 h 30 15 h 30 – 19 h 00
Vendredi	12 h 30 – 13 h 30 15 h 30 – 21 h 00
Samedi	15 h 30 – 21 h 00

Par manque d'effectif à certains moments de l'année, l'ouverture du Centre de jeunes a dû être adaptée et parfois réduite.

Durant cette année particulière, le travailleur social de proximité a notamment fortement épaulé l'équipe du Centre de jeunes dans ses tâches.

Personnel

En 2024, la composition de l'équipe du Secteur jeunesse a fortement évolué au fil des mois.

Au terme de l'année, le Secteur jeunesse compte une équipe au complet (selon remodèlement des postes annoncé l'année dernière). A savoir, une Déléguée jeunesse à 80 %, deux animatrices co-référentes à 85 %, une animatrice socioculturelle à 70 %, un animateur socioculturel à 70 % et un travailleur social de proximité à 80 %.

Deux civilistes à 100 % (de janvier à mi-juillet et de septembre à décembre) ont secondé l'équipe du Centre de jeunes.

Des intervenants extérieurs ont, par ailleurs, été engagés ponctuellement sur des projets artistiques et culturels (rap, dj, etc.).

DELEGATION JEUNESSE – RESPONSABILITE DU CENTRE DE JEUNES

La nouvelle Déléguée jeunesse a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2024. Ses principales missions consistent à la conduite du Secteur jeunesse et au soutien des projets de/pour les jeunes et du Conseil des jeunes. Elle contribue également à la définition et à la mise en place, en collaboration avec la Cheffe de service, de la stratégie jeunesse décidée par la Municipalité.

Durant le second semestre 2024, la Déléguée jeunesse a organisé la rencontre annuelle de la Plateforme Jeunesse, le 5 septembre. Cela permet de rencontrer les Conseillers communaux membres de cette plateforme afin de leur présenter plus largement les activités et objectifs du Secteur jeunesse, du Conseil des jeunes et également de la Jeunesse d'Ecublens.

Elle a, par ailleurs, apporté son soutien à l'organisation et la mise sur pied de différents projets émanant du Secteur jeunesse, à savoir l'événement « Tour du Monde » organisé le 7 septembre sur la Place François Silvant, l'inauguration du Street Workout dans le quartier d'Epenex le 2 novembre et

l'ouverture des salles de sport les samedis soirs à Croset-Parc pour les jeunes de 14 à 25 ans durant la période hivernale. Une collaboration menée avec le Service des affaires sociales, familiales et du logement a également débouché sur la participation du Centre de jeunes à l'événement du 5 octobre organisé dans le cadre de la Semaine en santé.

Enfin, la Déléguée jeunesse a, dès son arrivée, contribué au processus des différents engagements en cours au sein du Secteur jeunesse, à savoir un animateur socioculturel, quatre moniteurs pour soutenir les activités du Centre de jeunes et trois moniteurs pour encadrer le projet d'ouverture des salles de sport au Collège de Croset-Parc.

Quant à la responsabilité du Centre de jeunes, et suite à la réorganisation du Secteur jeunesse, elle est désormais assumée par deux animatrices socioculturelles co-référentes.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

L'année 2024 a été marquée par des défis importants, nécessitant une grande capacité d'adaptation de la part de l'équipe. Malgré un contexte complexe, l'équipe a réagi avec flexibilité et créativité, ajustant les activités pour répondre aux besoins des jeunes et garantir leur bien-être.

Tout comme l'année précédente, le programme annuel du Centre de jeunes s'est décliné en thématiques quadrimestrielles qui ont permis de maintenir un fil conducteur. Ces thématiques ont été pensées pour répondre au mieux aux besoins et aux envies des jeunes, tout en abordant des sujets actuels et pertinents pour leur développement personnel :

- Un centre à ton image.
- Corps raccord.
- Réalisons nos rêves.

Pour chaque thématique, des activités spécifiques ont été mises en place, permettant ainsi de mobiliser les différents espaces du Centre :

- Des projections de films.
- Des groupes de discussion et de travail.
- Des activités créatrices.
- Des soirées thématiques spéciales.

Nouveauté cette année, l'équipe du Centre de jeunes a pris l'initiative de sortir de ses murs durant les mois d'été, afin de rencontrer les jeunes directement dans leurs quartiers et de leur proposer différentes activités et loisirs.

Les activités régulières ont, par ailleurs, occupé une large place dans le programme du Centre, par exemple :

- Des ateliers musicaux.
- Des après-midi jeux de société.
- Des tournois de baby-foot, ping-pong, FIFA, etc.
- De nombreux ateliers de cuisine.

L'équipe d'animation est également présente pour les jeunes. Elle leur fournit un lieu d'écoute, d'aide, de soutien, de conseils et d'orientation par rapport aux diverses situations qu'ils peuvent rencontrer durant leur parcours scolaire, professionnel et privé.

ACCUEIL LIBRE

Statistiques de fréquentation

La fréquentation du Centre s'est élevée à 451 jeunes contre 454 jeunes en 2023.

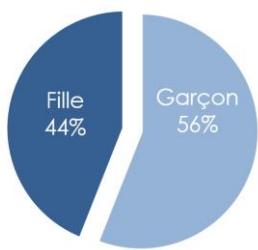
Evolution annuelle



Ce sont en moyenne 28 jeunes par jour qui ont fréquenté le Centre avec une affluence souvent plus marquée les vendredis et samedis.

Répartition par genre

La représentation filles (44 %) – garçons (56 %) est assez équilibrée.

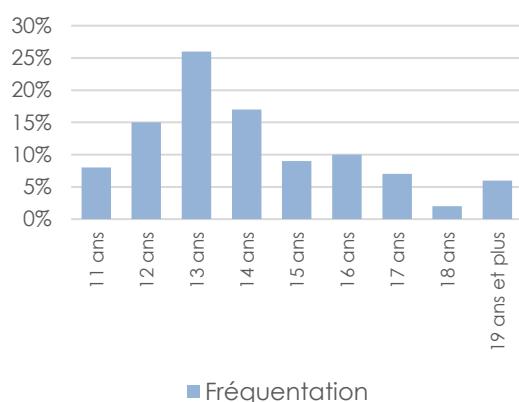


Répartition par âge

Les tranches des 12 ans et 15 ans ont diminué.

Il y a une légère hausse chez les 13 ans, les 14 ans et les 16 ans.

La tranche des 17 ans a, par contre, plus que triplé cette année.



ACTIVITES ET PROJETS 2024

L'année 2024 a été rythmée par trois grandes thématiques qui ont dicté de nombreuses activités durant l'accueil libre ou encore en dehors du Centre de jeunes.

Musique et chants

- Des sessions rap, avec une alternance de deux semaines jusqu'en septembre.
- Des soirées karaoké.
- Divers *Blind test* sur l'accueil libre.
- Des animations vocales sur le dernier quadrimestre plusieurs fois par mois.

Lors des animations mentionnées ci-dessus, la participation était d'environ 5 à 10 jeunes par activité.

- L'ouverture de la salle de musique pour l'usage libre des jeunes, avec, à leur disposition, un clavier, une batterie et du matériel de chant/mixage. A chaque

ouverture, environ une dizaine de jeunes ont profité de cette salle.

Cuisine

Comme chaque année, l'équipe a organisé des repas avec l'aide des jeunes chaque vendredi et samedi. Ces repas sont toujours des moments conviviaux, que ce soit lors des préparatifs ou à table tous ensemble. En moyenne, 7 jeunes ont participé à chaque repas.

L'équipe d'animation a également proposé de nombreux goûters « maison », réalisés avec ou sans l'aide des jeunes, tels que des biscuits, des gâteaux, etc. Chaque premier mercredi du mois, un atelier « fait maison » a été mis en place. Cela permet aux jeunes de réaliser une recette de A à Z, qu'ils peuvent ensuite déguster sur place ou emporter chez eux.

Nouveauté cette année, le Centre a mis sur pied une collaboration hebdomadaire avec la Ferme des Huttins à Ecublens, offrant ainsi des fruits régionaux et de saison en libre accès pour les jeunes.

Une deuxième édition du concours culinaire « Top Chef » a été organisée au Centre de jeunes en 2024. Le principe est un concours de cuisine par groupes. Cette année, quatre équipes composées de 2 à 3 jeunes y ont participé.

Prévention - Citoyenneté

- Trois soirées « débat » ont été organisées cette année. Elles ont permis d'aborder des sujets d'actualité ainsi que des thématiques qui parlent aux jeunes et choisies par eux. Une dizaine de jeunes ont participé à ces soirées.



- L'équipe d'animation a constaté une légère hausse de la consommation de tabac chez certains jeunes. Une soirée de

prévention sous forme de quizz a été organisée afin d'avoir des discussions approfondies en groupe sur la thématique de la consommation de substances.

- Le Centre a participé à la Fête interculturelle en compagnie d'une dizaine de jeunes afin de profiter de l'ambiance et des repas traditionnels proposés par les différentes cultures représentées. A cette occasion, deux jeunes ont réalisé une prestation musicale sur scène. Les autres jeunes présents ont apprécié leur passage et sont dès lors motivés à élaborer une prestation pour l'édition 2025.
- Le Centre, en collaboration avec la CIE-SEE, a organisé sa traditionnelle journée « Tour du monde » qui permet aux jeunes de découvrir une culture en particulier. Toutefois, cette année, l'événement est sorti de ses murs et a été proposé à toute la population écublanaise le 7 septembre sur la Place François Silvant. Pour cette première édition « hors murs », l'Amérique latine était à l'honneur avec des danses, musiques et saveurs gustatives typiques. L'événement a réuni une cinquantaine de personnes, jeunes et moins jeunes.



Expressions artistique et créative, bricolage

- Une fois par mois, un atelier créatif a été proposé aux jeunes. L'occasion pour eux de réaliser des créations en argile, de confectionner des bracelets, des boucles d'oreilles, des bougies ou encore de s'exprimer au travers de la peinture. En moyenne, 5 jeunes ont participé à ces ateliers.
- Une animation d'improvisation théâtrale a été organisée en début d'année. Une dizaine de jeunes ont dès lors pu se confronter à l'inconfort d'être face à une si-

tuation et de devoir improviser. Ce moment a permis de bons échanges et de nombreux fous rires.

- Le premier quadri mestre a été rythmé par un projet artistique nommé « Art & Emotions », encadré par deux enseignantes. Six ateliers ont été mis en place au Centre. Ils ont permis aux jeunes d'exprimer et de travailler sur leurs émotions par le biais de l'art. Chaque séance a attiré entre 5 et 6 jeunes dont 4 qui ont participé à l'ensemble du projet. Le projet a tellement plu aux jeunes et à l'équipe d'animation qu'il sera renouvelé en 2025.

Jeux, loisirs et divertissements

- Les activités régulières du Centre rencontrent toujours leur public, comme les soirées cinéma, les tournois (sportifs comme le ping-pong ou plus stratégiques comme les échecs), les lotos ou encore les après-midi jeux de société.
- Durant l'été, les jeunes ont eu l'occasion de découvrir le jeu « Embrouille-moi, si tu peux » qui a pour but de sensibiliser aux théories conspirationnistes et à la radicalisation. Des moments qui ont amené de nombreux débats et échanges entre les 5-6 jeunes présents.
- Chaque mois, le Centre organise une sortie hors de ses murs. Ces activités sont sportives, reposantes ou encore pleines de réflexions. Ces moments sont appréciés par les jeunes, ils leur permettent de passer du temps avec leurs amis et de créer de nombreux souvenirs qui seront régulièrement évoqués ensuite dans les locaux du Centre. En moyenne, une dizaine de jeunes participent aux sorties.



Autres

- L'arrivée du printemps a permis aux jeunes et à l'équipe de restaurer la terrasse du Centre. 5 jeunes ont participé activement à ces travaux (peinture, aménagement, décoration, etc.).
- Tout au long de l'année, des idées d'activités et de projets sont exprimées par les jeunes. C'est dans ce sens que l'équipe d'animation a décidé de mettre en place un « espace projet » durant le dernier quatrième trimestre 2024. Cette nouvelle offre permet aux jeunes de se rencontrer régulièrement sous la forme de groupes de travail afin d'avancer dans leur projet sous la supervision de l'équipe d'animation.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE

Le travailleur social de proximité (TSP) a poursuivi son travail de terrain auprès des jeunes sur l'espace public. En portant une écoute attentive, il a accompagné plusieurs jeunes rencontrant des difficultés dans leur vie personnelle, scolaire et professionnelle.

Encourageant la participation et la pratique d'activités sportives, le TSP a assuré l'ouverture des salles de sport pour les jeunes : les mercredis après-midi à la Coquerellaz (projet déjà existant) et les samedis soirs à Croset Parc (nouveau projet démarré en novembre). L'installation d'une structure de Street Workout a également pu voir le jour dans le quartier d'Epenex, en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE).

Le TSP a également géré l'organisation du service à la population « Coup d'pouce », a contribué aux réflexions et à la mise en place de la seconde étape de la démarche participative « La Plaine Evolue » et a facilité la transmission du suivi du Conseil des jeunes d'Ecublens à la Déléguée jeunesse.

Suivis individuels des jeunes

Pour permettre l'accompagnement des jeunes dans un contexte de libre adhésion, la posture et la disponibilité sont des éléments déterminants. Comme évoqué plus haut, le TSP a, durant cette année, souvent

pallié le manque d'effectif au sein du Secteur jeunesse et n'a donc pas pu se consacrer pleinement à ses propres missions.

Il a toutefois accompagné une vingtaine de jeunes en collaborant activement avec ses collègues et les différents partenaires régionaux (écoles, structures d'insertion, CSR, etc.).

La tranche d'âge représentée va de 13 à 22 ans. Les jeunes suivis ont bénéficié d'un soutien lié à des problématiques scolaires, familiales, financières ou judiciaires, en passant par des soucis d'insertion professionnelle, de comportements à risques et de violence. Ces situations montrent des fragilités concrètes en termes de santé mentale, pour lesquelles les solutions sont souvent encore trop rares et difficiles à activer.

Projets participatifs « Epenex Evolue » et « La Plaine Evolue »

Après la fresque réalisée sur le mur du collège du quartier d'Epenex l'année dernière, un autre projet à l'initiative des jeunes du quartier a pu voir le jour sur la parcelle du terrain multisports.

En collaboration avec le STPE et la chargée de projets en démarches participatives, une structure de « Street Workout » a été installée et inaugurée sur cette place le 2 novembre.

Le TSP s'est également investi cette année dans la mise en œuvre de la deuxième phase de la démarche participative « La Plaine Evolue », en collaboration avec le Service de l'urbanisme : présentation des résultats, accompagnement des groupes de travail, développement d'outils de communication, projections de structures éphémères et animations.

Espace public – Actions et préventions

Arpentant régulièrement les espaces publics pour aller à la rencontre des jeunes, le TSP aborde avec eux les problématiques liées à la vie en communauté et au partage de l'espace public.

Par sa présence, le TSP a pu nouer des liens forts avec les jeunes et les habitants et se tient à l'écoute de leurs souhaits et revendications.

Enfin, le TSP communique régulièrement avec la Police de proximité pour essayer d'anticiper les incivilités, par exemple durant la période de la fête d'Halloween, et de mettre en place des conciliations extra-judiciaires dans les cas de dommages à la propriété.

Service « Coup d'pouce »

Le nombre de jeunes qui s'inscrivent au service « Coup d'pouce » est toujours beaucoup plus important que le nombre de missions que le TSP peut leur proposer.

Les missions effectuées cette année ont toutes apporté entière satisfaction : aide à la personne âgée, au jardinage, au déménagement et soutien lors d'événements publics.

Avec la réorganisation du Secteur jeunesse et l'arrivée de la nouvelle Déléguée jeunesse, un travail de fond sera entrepris en 2025 afin de faire connaître plus largement le service « Coup d'pouce ».

Jeu de société Ciao.ch

Après avoir connu un beau succès auprès des partenaires de toute la Romandie avec son jeu de cartes, Ciao.ch a décidé de créer un guide pédagogique sous forme de vidéo qui accompagnera le jeu.

Ayant participé à la création de ce projet depuis 2022, le TSP poursuit sa collaboration avec Ciao.ch pour la création d'une vidéo ainsi que pour la mise à jour du contenu des cartes composant ce jeu.

Projet « Zéro seuil d'accès » de l'Ouest lausannois

Après une phase pilote, la commission « zéro seuil d'accès » est entrée dans une seconde phase en vue de sa pérennisation. Le projet a été porté par le Canton (Direction générale de la cohésion sociale – DGCS) dans sa phase pilote (2021-2024). Pour la phase du projet en cours (2024-2027), il est porté par l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL).

A noter qu'il a été parfois difficile de mobiliser les partenaires de l'Ouest lausannois durant cette année au vu des nombreux

départs et arrivées au sein des Secteurs jeunesse des différentes communes du District.

Le TSP a participé régulièrement aux séances avec les assistants sociaux du CSR afin d'intensifier les collaborations dans le suivi de jeunes adultes en difficulté.

Sports

Sport libre : mercredis, 15 h à 17 h, collège de la Coquerellaz

La fréquentation a été moins importante en deuxième partie de cette année, ce qui s'explique par divers facteurs : générationsnels, organisationnels ou encore météorologiques. Une dizaine de jeunes ont toutefois régulièrement profité de cet espace qui leur est dédié en s'adonnant à différentes pratiques sportives.

Sport libre : samedis, 17 h à 21 h, collège de Croset-Parc

Une demande émise par les jeunes depuis longtemps était celle de l'accès à des salles de gymnastique durant les soirées de week-end.

En collaboration avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, un projet pilote a vu le jour en novembre. A tour de rôle, le TSP et l'équipe d'animation du CDJ gèrent l'ouverture de la salle, épaulés par une équipe de trois moniteurs engagés spécifiquement pour cette initiative. Ce projet de sport libre se décline en deux créneaux horaires ; de 17 h à 19 h pour les 14-17 ans, et de 19 h à 21 h pour les 18-25 ans.

Depuis le 2 novembre (date d'ouverture), plus d'une quarantaine de jeunes entre 14 et 25 ans profitent chaque week-end de la double salle de gymnastique du collège de Croset-Parc.

Groupe coordination J-Ouest

A la suite du départ du précédent Bureau, le TSP a été élu au poste de Président du Groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois. Une des animatrices référentes du CDJ a, quant à elle, été élue Vice-présidente.

Cette année encore, en collaboration avec les collègues des communes voisines, le traditionnel tournoi de futsal a été organisé. Cet événement a attiré de nombreux

jeunes au collège de l'Union à Prilly durant les relâches de février.

Le TSP a également participé au tournoi de e-sport, proposé par la Maison de quartier de la Bourdonnette, dans le cadre d'une collaboration étendue du Groupe de coordination J-Ouest avec le centre géré par la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL). Il a accompagné une équipe de jeunes écublanais inscrite au tournoi.

Le Groupe de coordination J-Ouest a été directement impacté par les changements importants survenus dans les différentes communes membres. Il a donc été plus difficile de solliciter ses membres cette année. Les rencontres régulières ont malgré tout permis d'avancer sur certains groupes de travail. Un nouveau projet a, quant à lui, vu le jour, destiné à initier les filles aux bonnes pratiques pour se protéger de situations d'agressions : le FemDoChi, mêlant initiations de self-défense et mises en situations. (voir le rapport de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois).

BILAN

2024 a malheureusement été marquée par la disparition tragique d'une de nos animatrices socioculturelles laissant notamment ses collègues du Secteur jeunesse et du Service, ainsi que de très nombreux jeunes, dans un profond désarroi. Un accompagnement professionnel a été nécessaire afin de permettre aux collaborateurs de faire le deuil et de mobiliser leurs ressources pour aller de l'avant malgré les circonstances.

2024 était également synonyme de mutation au niveau opérationnel pour le Secteur jeunesse, après les réflexions de refonte de l'organigramme et de projet de séparation de la « délégation jeunesse » et de « la responsabilité du Centre de jeunes ». Ce sont ainsi deux animatrices socioculturelles du Centre de jeunes qui ont été promues, au mois d'avril, aux postes d'animatrices référentes et une Déléguée jeunesse qui a été engagée au 1^{er} juillet. Deux animateurs socioculturels sont venus enfin compléter l'équipe du Secteur jeunesse au mois de novembre, mettant ainsi un terme au projet de refonte de la structure.

C'est ainsi avec une équipe au complet que 2024 s'achève, avec l'objectif pour la Direction de pouvoir se consacrer pleinement aux jeunes et à leurs projets afin de leur permettre de devenir des acteurs à part entière dans notre société et de contribuer à leur développement, leur émancipation et leur épanouissement.

Liliane Genolet, Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises



Bibliothèque communale d'Ecublens



Bibliothèque communale
Ecublens

MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- Espace de culture et de loisirs neutre et ouvert à tous.
- Accès gratuit et sans obligation d'inscription à la consultation de documents et aux animations.
- Gratuité de l'emprunt physique ou numérique.
- Promotion de la culture grâce à des animations pour tous les groupes d'âge (expositions, spectacles, contes, ateliers, conférences, etc.).
- Mise à disposition d'ouvrages variés en genres et en niveaux de difficulté.
- Favorisation du développement personnel.
- Contribution à la formation initiale ou continue.
- Mise à disposition d'un espace d'étude et de lecture adapté.
- Accès à des supports d'information et de loisirs variés : livres, cd, dvd, livres audio, e-books.
- Offre de documents actualisée en permanence.

Statistiques

	2023	2024
Livres en stock	21'872	23'666
Livres prêtés	65'864	75'899
E-books prêtés	1'030	1'011
Acquisitions	2'971	2'651
Lecteurs actifs	2'137	2'432
Nouvelles inscriptions	418	474
Lecteurs inscrits à E-Bibliomedia	499	559

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture

Lundi	15 h 00 - 19 h 00
Mardi	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	14 h 00 - 19 h 00
Jeudi	15 h 00 - 19 h 00
Vendredi	15 h 00 - 19 h 00
Samedi	09 h 00 - 12 h 00
TOTAL	24 heures par semaine

La Bibliothèque est ouverte 46 semaines par année. Elle ferme ses portes quatre semaines de mi-juillet à mi-août, ainsi que les deux semaines des vacances scolaires d'hiver.

Personnel

La Bibliothèque d'Ecublens est composée de l'effectif suivant, au 31 décembre 2024, pour un total de 3.1 EPT :

- 1 responsable à 90 %.
- 1 bibliothécaire à 80 %.
- 1 bibliothécaire à 70 %.
- 1 bibliothécaire à 60 %.
- 1 auxiliaire à 10 %.

Les travaux de protection des documents ont essentiellement été effectués par trois bénévoles durant environ 320 heures. Les bibliothécaires participent également à cette tâche lors de « creux » durant le service de prêt.

Développement

Un projet de logiciel métier commun à la Bibliothèque et la Ludothèque a été démarré

(voir le rapport « Ludothèque communale »).

ACTIVITES

Activités récurrentes

L'heure du conte

Assurée par des conteuses et conteurs variés, l'heure du conte est offerte dix fois par année aux enfants en âge de scolarité.

542 participants en 2024, dont 83 venus avec leur structure type UAPE, APEMS, EMS.

Bébé lit

Les enfants dès la naissance jusqu'à leur entrée à l'école viennent partager un moment autour des histoires avec leur accompagnant.

Bébé lit a lieu le 10 et le 20 de chaque mois et est assuré par les bibliothécaires.

198 tout-petits et 149 adultes ont profité de cette ouverture dédiée, dont 56 enfants pris en charge par l'accueil extra-familial et leurs 26 accompagnants.

Atelier de vacances

Atelier de création mettant en valeur le fonds ; il est proposé pendant les vacances scolaires de Pâques et d'octobre, sur 4 matinées.

Seules activités sur inscription, elles ont été fréquentées par 60 enfants sur 4 demi-journées.



Partage de lectures des 55+

En 2024, la Bibliothèque a accueilli 7 fois le groupe « Partage de lectures » des 55+. La boîte permettant les échanges au sein du groupe est à disposition à la Bibliothèque.

Celle-ci organise l'accueil, prête les documents manquants et fait, si besoin, des suggestions de lectures.

Activités ponctuelles

Contes et dessin par l'Association Together

La Bibliothèque a accueilli l'association Together, pour deux après-midis d'illustration de contes traditionnels auxquels 30 enfants ont participé.

Sacs d'été

Les usagers y ont pris goût et c'est devenu une animation très attendue : les bibliothécaires ont, cette année encore, plongé dans leurs stocks pour proposer des sacs surprise « offerts » en plus des quotas de livres prêtés pour les vacances.

Plus de 140 sacs ont trouvé preneur et les retours ont été, comme d'habitude, très enthousiastes.

Permanences numériques

Depuis 2021, la Bibliothèque, les 55+ et Pro Senectute organisent conjointement des permanences numériques.

Huit personnes ont profité des conseils dispensés par les professionnels et les bénévoles.

BiblioWeekend

Désormais traditionnel week-end de promotion des bibliothèques en Suisse, BiblioWeekend s'est tenu du 24 au 26 mars sur le thème « A table ! ».

Nos usagers adultes se sont régaliés lors de la soirée « Accord vin et chocolat ».

Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu profiter des talents de conteur et d'illustrateur de David Telesio lors d'un moment débuté par une histoire au kamishibaï et terminé par un conte.

La nuit du conte

Toujours un grand succès pour cet événement suisse très attendu. Afin de satisfaire chacun, la Bibliothèque a proposé deux moments distincts, avec Stella Lo Pinto et Cristal Kanda.

95 personnes ont participé au spectacle pour les petits et 92 à celui destiné aux plus grands.

Contes pour adultes

En collaboration avec le Greffe municipal, la Bibliothèque a invité ses usagers à régaler ses oreilles d'abord avec le conte « In Vino Veritas » par C.-A. Magnollay. Une dégustation commentée de vins de la Ville a ensuite été offerte aux 22 personnes présentes.

Journée de la lecture à voix haute

Au mois de mai, c'est la Journée de la lecture à voix haute qui revient avec la douceur des jours. Plusieurs moments ont émaillé cette journée :

Le matin, les 5 participants au groupe d'écriture des 55+ ont lu leurs textes à leurs collègues pour la première fois.

L'après-midi, deux enseignantes à la retraite, ont lu sur demande des histoires aux enfants qui le souhaitaient.



Le soir, c'est le groupe des « Dissidents de la pleine Lune » qui ont lu leur production à un public de 23 participants bienveillant et joyeux.

Passeport vacances

Comme en 2023, l'équipe de la Bibliothèque a proposé un Escape Game sur le thème de la recherche documentaire. Deux matinées ludiques et joyeuses pour en apprendre plus sur le circuit du livre et le métier de bibliothécaire.

Les deux sessions, pouvant accueillir 12 enfants, ont affiché complet.

Mois du Japon



En octobre, la Bibliothèque s'est mise en mode japonaise et a proposé plusieurs événements en lien avec cette thématique.

Durant tout le mois, une exposition « Mangas-Kawaïs » haute en couleur proposée par l'école ART'itude a habillé nos locaux.

Deux ateliers de dessins mangas, animés par Mme Marie Thüler, ont permis à 23 dessinateurs en herbe d'apprendre les bases de cet art si populaire auprès des 10-30 ans.

En collaboration avec MaruTcha, 12 usagers adultes ont eu l'occasion de participer à un atelier de préparation et dégustation du thé vert accompagné de mochis.

Certains d'entre eux sont revenus pour une soirée « Je prépare mon voyage au Japon », à laquelle ont participé 21 personnes.

Atelier improvisation

Quoi de mieux pour raconter une histoire que de savoir la faire vivre et d'être prêt à s'adapter à tout changement imprévu ?

19 jeunes ont eu l'occasion d'expérimenter le concept, accompagné par un formateur d'Impro Suisse.

Mise à disposition d'un télescope

Ecublens abritant l'association « Sous le ciel de l'Ouest », c'est tout naturellement que cette dernière a proposé à la Bibliothèque de participer au « Library Telescop Program ». Un télescope a été offert à la Bibliothèque et circule désormais parmi les usagers. Son inauguration a eu lieu en juin avec une observation du soleil sur la place François Silvant, suivie par une vingtaine de personnes.

Ecublens en Santé

En octobre, le renouvellement du label « Commune en santé » a donné lieu à une journée thématique à laquelle la Bibliothèque s'est associée en accueillant des ateliers dédiés au sucre, à la prophylaxie dentaire, ainsi qu'à la dyslexie. L'occasion de mettre en évidence le fonds bibliographique abordant ces thèmes.

Cabine à livres

La Bibliothèque gère la cabine à livres sise au Pontet et fait ponctuellement le tour des autres boîtes dispersées sur la Commune. Le constat est clair : c'est un service très utilisé.

Autres

Une cinquantaine de moments hors heures d'ouverture ont été consacrés à l'accueil des crèches, écoles privées, EMS, institutions pour personnes en situation de handicap qui en ont fait la demande.

Des panneaux thématiques, changeant tous les mois selon l'actualité ou l'inspiration du moment, permettent de mettre en avant le fonds. De nombreux lecteurs se laissent tenter ainsi par des documents qu'ils n'auraient pas empruntés spontanément.

Pour bien finir l'année, la décoration de Noël a, entre autres, fait place à un sapin décoré entièrement avec des marque-pages oubliés dans les livres durant l'année. Notre calendrier de l'Avent a permis aux usagers de gagner des petits lots par tirage au sort, pour leur plus grand plaisir !



BILAN

L'année 2024 a été, une fois de plus, tourbillonnante : année après année, les chiffres continuent de grimper. Avec environ 10'000 prêts de plus en 2024 par rapport à 2023, nous faisons des envieux parmi nos collègues de la région !

Ce succès s'explique par plusieurs facteurs :

Nos larges heures d'ouverture, d'abord. Mention particulière pour le samedi matin, qui permet aux usagers pris par le rythme soutenu de la semaine de venir plus tranquillement faire un choix de livres et de jeux.

L'attention soutenue portée à la qualité de l'accueil, au choix des documents proposés et à la diversité des animations. Nos lecteurs soulignent particulièrement notre réactivité concernant les acquisitions de nouveautés et la bonne énergie qui circule dans notre structure. Grâce au bouche-à-oreille, la Bibliothèque rayonne bien au-delà des frontières communales !

Le coin café, les places de travail, l'aménagement de l'espace enfants sont souvent cités par nos usagers comme des points positifs permettant de se sentir bien à la Bibliothèque.

Les préférences des lecteurs restent stables : albums enfants, bandes dessinées, mangas et fiction adultes se partagent la part du butin. Au rayon documentaire enfants, les stars restent les animaux, dinosaures, véhicules et sport. Les adultes sont, quant à eux, demandeurs en développement personnel, pédagogie, médecine et cuisine.

Notre offre en DVD est toujours appréciée ; en outre, nous mettons à disposition, depuis l'automne, des lecteurs de DVD portables pour ceux qui n'auraient plus d'appareil permettant de lire ces supports.

L'emprunt d'e-books maintient son rythme, avec un joli succès pour les livres-audio. Les problèmes d'emprunt liés à certaines marques de liseuses sont résolus.

Le bilan 2024 est donc très positif. L'utilité d'un lieu accessible à tous les publics n'est plus à démontrer. La satisfaction de nos usagers reste le plus bel indicateur de la qualité de notre travail, ainsi, peut-être, que

le nombre de boîtes de chocolat reçues avant les fêtes !

L'équipe de la Bibliothèque entame 2025 avec motivation et enthousiasme. Un challenge de taille est d'ores et déjà en route : le changement de logiciel afin d'uniformiser la gestion de la Bibliothèque et de la Ludothèque.

Je remercie nos Autorités pour leur confiance et leur soutien ; grâce à elles, la Bibliothèque est une bien jolie carte de visite vivante pour Ecublens.

Terminons avec une citation du romancier Lemony Snicket :

« Une bonne bibliothèque ne sera jamais ni trop nette ni trop poussiéreuse, car il y aura toujours quelqu'un qui sortira les livres des étagères et qui veillera tard pour les lire ».

Isabelle Emery
Responsable de la Bibliothèque

♦ ♦ ♦ ♦

Ludothèque communale d'Ecublens



MISSIONS DE LA LUDOTHEQUE

- Faire découvrir à la population l'univers du jeu.
- Prêter gratuitement des jeux, jouets, déguisements et puzzles, pour enfants et adultes.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Proposer un espace de jeux, pour petits et grands, ouvert à tous.
- Gérer et renouveler le stock de jeux.
- Concevoir et animer des activités ludiques.
- Accueillir des classes et d'autres groupes

pour faire découvrir la diversité des jeux.

- Planifier et coordonner les activités de l'équipe de bénévoles.
- Participer aux assemblées des Fédérations vaudoise et suisse des ludothèques.

Statistiques

	2022	2023	2024
Nombre de jeux	2'671	2'468	2'642
Nouveautés	167	212	265
Nombre de prêts	4'767	7'751	8'419
Familles inscrites	177	484	495
Nouvelles inscriptions	131	244	200

Toujours beaucoup de nouveaux inscrits, mais une stabilisation du nombre total de familles actives (+1 %). Un grand nombre aussi de personnes qui n'ont pas renouvelé leur inscription (40 %) : souvent parce que les enfants ont grandi et que ces familles n'ont pas l'habitude de faire des jeux de société.

FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE

Heures d'ouverture

Lundi	15 h 00 - 19 h 00
Mardi	15 h 00 - 19 h 00
Mercredi	14 h 00 - 19 h 00
Jeudi	15 h 00 - 19 h 00
Vendredi	15 h 00 - 19 h 00
Samedi	09 h 00 - 12 h 00

Pour rattraper une partie du retard sur le traitement des jeux et réduire les heures supplémentaires, la structure a fermé ses portes durant les vacances scolaires de février, d'avril et d'octobre.

De plus en plus de familles profitent de l'espace de jeu sur place (+45 %), pour venir passer un moment ludique parent-enfant, ou juste pour occuper les enfants avant de rentrer à la maison. Ce sont aussi parfois des petits groupes d'ados qui passent faire un jeu après l'école.



Personnel

L'équipe de la Ludothèque est composée de 2 ludothécaires, employés à 65 % chacun. Ils participent régulièrement à des forums ou salons de jeux pour découvrir les futures nouveautés. A noter que l'un d'entre eux a débuté une formation certifiante de la Fédération des ludothèques suisses.

Le nombre de bénévoles actifs est stable, avec une douzaine de personnes qui aident chaque semaine au contrôle des jeux, et une petite dizaine en renfort pour les animations.

Ce sont aussi les même trois ludothécaires auxiliaires qui ont pu remplacer les deux titulaires durant leurs congés ou absences professionnelles.

Le jeune stagiaire du programme Passerelle Culturelle poursuit aussi son cursus, toujours en alternance avec la Ludothèque de Chailly et ses 2 jours de cours hebdomadaires. Après un peu plus d'une année, il est maintenant plus à l'aise avec les usagers et gagne en autonomie.

Développement

Suite à la communalisation de la structure en 2022, un projet de rapprochement de la Ludothèque et de la Bibliothèque a démarré afin de trouver un logiciel métier commun aux deux structures. Celui-ci sera implémenté en 2025.

Projet Lift

Le Projet Lift, qui permet à des élèves du secondaire de découvrir le monde du travail, a été remis en place cette année à Ecublens.

Une jeune fille vient travailler chaque mercredi après-midi durant l'hiver, s'essayant au travail réalisé durant les ouvertures : contrôle des jeux, prêt aux usagers, réparation ou numérotation de pièces.

ANIMATIONS

Soirées et journées jeux

Les 10 soirées jeux des vendredis ont accueilli plus de 330 joueurs, presque le double de l'année précédente. Plusieurs habituées se sont muées en animatrices bénévoles, ce qui permet de mieux renseigner et d'aider à l'explication des règles de jeux.



La Ludothèque a aussi organisé 4 samedis ludiques (dès 15 h), au rez-de-chaussée du Centre socioculturel. Les 275 participants ont pu s'essayer, en juin, à un Escape Game sur le thème de la protection de la planète puis, en septembre, à toutes sortes de casse-têtes et cubes, et enfin au poker en novembre. Là encore, des animateurs étaient présents pour présenter et expliquer les nombreux jeux mis à disposition.



Partenariat avec les Ecoles d'Ecublens

14 classes primaires sont venues jouer à la Ludothèque en 2024, soit près de 230 élèves de 4 à 11 ans qui ont pu tester à chaque fois 4 à 5 jeux différents.

D'autres projets sont en discussion pour permettre à encore plus d'enfants de découvrir l'univers des jeux de société.

Accueil de groupes

Dans la continuité des années précédentes, la Ludothèque a accueilli 4 groupes du programme Piccolo Voice, venus jouer sur place.

Le groupe d'activités de l'Hôpital de jour de Cery est aussi revenu à 3 reprises pour jouer aux jeux de la Ludothèque, et certains participants sont désormais des habitués du lieu.

Animations hors murs

Dans un souci d'optimisation du temps à disposition et vu le succès rencontré par la Ludothèque, il a été décidé, pour cette année et la suivante, de ne plus participer aux animations hors du Centre socioculturel, trop chronophages.

BILAN

Après une année 2023 explosive, 2024 a permis de stabiliser la charge de travail, en réduisant certaines activités.

Le lieu a toujours un grand succès, les après-midis et samedis matin d'ouverture sont animés et de plus en plus de familles profitent de cet espace ludique ouvert gratuitement à tous. Les soirées et journées d'animations ont aussi toutes une belle fréquentation.

Le défi sera maintenant de préparer l'avenir, avec la nécessité de « pousser les murs » pour continuer à accueillir tout ce monde dans de bonnes conditions.

Les ludothécaires : Vincent Rocher et
Marie-Jo Froidevaux Mathez





Sécurité publique

Habitants

Promotion économique



M. Jean Cavalli

Municipal

Mme Teuta Jakaj

Cheffe du Service des habitants

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal



Service des habitants

ORGANISATION DU SERVICE



Le Service des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2024, de six personnes, pour un total de 5.7 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistant à 100 %.
- 2 employées de commerce à 70 % et 100 %.
- 2 employés de commerce à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Service des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Attribution des badges pour la déchetterie.
- Convocation des habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmission des mutations aux divers partenaires.

- Constitution des dossiers étrangers.
- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclarations de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Information et soutien administratif aux frontaliers (permis G).
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers des étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants

Comme chaque année, notre Service enregistre une forte affluence au guichet d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL, ainsi qu'en février et mars.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne pas se déplacer qu'une fois jusqu'à notre Service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être

complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Ces différents automatismes permettent un gain de temps dans le traitement en back-office pour l'équipe et permet de le transférer dans un délai record au Service cantonal de la population (secteur étudiants) pour le traitement de l'autorisation de séjour.

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au Service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back-office.

Nombre d'étudiants :

- En domicile principal : 1'600 étudiants.
Attention : ne sont pas comptabilisés les étudiants suisses et étrangers titulaires d'un permis C, en domicile principal.
- En domicile secondaire : 435 étudiants.

Soit un total de 2'035 étudiants, ce qui représente 14 % de la population.

Ukraine et permis S



Le Service a pour rôle, entre autres, d'orienter les personnes sur les procédures à suivre pour obtenir le statut de personnes à protéger (permis S) ou le renouvellement du permis S, la procédure en cas de prise d'emploi et les démarches à effectuer pour suivre des cours de français.

L'inscription, dans le registre des habitants, des personnes à protéger se fait en collaboration avec les assistants sociaux et administratifs de l'EVAM et par les habitants directement à nos guichets.

Aucune stabilisation durable de la situation ne se dessine en Ukraine. Le Conseil fédéral a dès lors décidé que le statut de protection S ne serait pas levé avant mars 2026.

Au 31 décembre 2024, nous dénombrons 70 personnes ayant le statut de personnes à protéger (permis S).

Prestation en ligne



GUICHET VIRTUEL

Cette année a été marquée par la refonte complète du guichet virtuel communal dans le but de faciliter les demandes, commandes et paiements de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement aux guichets du Service des habitants.

Les transactions suivantes sont proposées au travers du guichet virtuel :

- Commande et paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.
- Nouveauté : achat et paiement pour le badge d'accès à la déchetterie.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours sans déplacement.

 Commande d'attestations Commandez vos attestations auprès du service des habitants (établissement ou lieu de domicile, séjour, départ).	 Cartes CGN La commune dispose de 3 cartes journalières à prix préférentiel par jour, avec lesquelle vous pourrez voyager avec tous les bus de la CGN.	 Commande badge déchetterie Commandez votre badge d'accès à la déchetterie.
 Recherche d'adresse Obtenez des renseignements sur une personne nommément désignée.	 Chiens Inscrivez ici votre chien ou annoncez son départ ou son décès auprès du service des habitants.	 Annonce de départ Annoncez votre départ auprès du service des habitants.

Le nouveau guichet virtuel est dynamique, moderne et facile d'utilisation tant pour la population que pour l'équipe du Service pour la partie « gestion des demandes ».

<https://guichet-ecublens.ch/>

eDéménagementCH

La Ville a adhéré à la plateforme eDéménagement et cette nouvelle prestation en ligne permet aux habitants d'annoncer un changement d'adresse, un départ ou une arrivée sans devoir se déplacer dans les communes, et ce à toute heure et en tout lieu. Le paiement des émoluments est également inclus dans la procédure en ligne.

Depuis sa mise en œuvre, la plateforme a permis à 313 habitants de procéder à leurs

démarches administratives sans se présenter au guichet :

Départs :	159
Arrivées :	111
Changements d'adresse :	43

A la fin de l'année 2024, 37 communes vaudoises proposaient l'utilisation de la plate-forme fédérale à leurs habitants, soit une augmentation significative par rapport aux 9 communes à fin 2023.

Son utilisation dans le Canton de Vaud va s'accroître encore plus avec l'arrivée d'autres communes vaudoises dans le futur.

Autorisations de stationnement

Le Service des habitants est en charge de la gestion des autorisations de stationnement (macarons) qui permettent le dépassement de la durée de parage (tâche qui était précédemment gérée par la Police de l'Ouest lausannois).

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois. Elle peut être annuelle ou mensuelle. Les procédures sont gérées via le logiciel Parkingpay tant pour les habitants que pour le Service. Néanmoins, les habitants ont également la possibilité de faire la demande au guichet.

Nous dénombrons 12 autorisations délivrées pour l'année 2024 et 58 autorisations de courte durée (de 1 à 10 mois).

Gestion des inhumations



Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des habitants.

Le Service des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères.

- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.
- Coordination entre les différents partenaires pour l'organisation des cérémonies sur le territoire communal.
- Gestion des défunts sans famille connue.
- Recherches en collaboration avec la Justice de Paix et la Police.
- Validation des factures des pompes funèbres pour les participations communales aux frais d'incinération et de transport.

Registre des chiens



Le Service des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du District pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont, quant à elles, exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des Districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « Amicus ».

- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Chiens	469	458
Chiens potentiellement dangereux	10	11
Total	479	469

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à cinq reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, lors de changement de commune, de la perte du matériel, de l'arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies : 123 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Vote des « malades ».
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.

- Commande du matériel de vote.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

Statistique des électeurs :

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Suisses	5'634	5'581
Etrangers	2'406	2'465
Total	8'040	8'046

Initiative et référendum

Dans le cadre du registre civique, le Service des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Initiatives :	27	16
Référendums :	9	2
dont :		
Signatures reçues	6'318	1'771
Signatures validées	4'828	1'280
Signatures non valables	1'490	491

Taxe de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants ayant leur domicile principal à l'étranger et du SwissTech Hôtel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

Par l'intermédiaire de l'Union des communes vaudoises (UCV), la plateforme Airbnb verse également les taxes de séjour. Pour Ecublens, cela représente Fr. 12'054.70.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

25 % pour Lausanne Tourisme

25 % pour Ecublens Animation

50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 44'018.10*** (Fr. 89'662.45 en 2023), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le lien sur le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

* Pour rappel, depuis le 1^{er} août 2023, il a été décidé d'interrompre la perception de la

taxe de séjour auprès des étudiants qui ont leur résidence principale en Suisse.

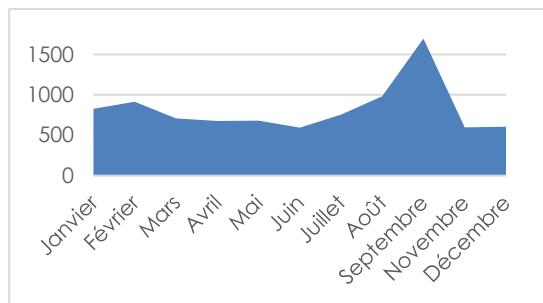
Les principales tâches pour le Service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.
- Décomptes trimestriels et rapports.

Affluence annuelle aux guichets

Cette année encore, l'affluence au guichet a atteint son pic en septembre 2024, avec 1'696 entretiens durant le mois.

Nous dénombrons un passage physique de 10'037 personnes pour l'année.



Commune pilote

Notre Commune a été sollicitée, cette année encore, pour la participation à plusieurs projets cantonaux et fédéraux, notamment dans le domaine de l'harmonisation des registres, du développement des prestations en ligne et de l'intégration.

Un de nos objectifs est de proposer à la population plusieurs possibilités d'obtenir une prestation sans devoir à chaque fois fournir des documents d'authentification et sans requérir la présence personnelle.

Le but de ces différents projets est, notamment, de permettre à tous les administrés d'obtenir les prestations selon leur mode de vie et leur disponibilité pour accomplir ces démarches.

Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2024 s'élève à 13'391 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2024 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'624** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2024

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Suisses :	7'031	6'987
dont		
- Bourgeois	1'641	1'632
- Vaudois	2'784	2'796
- Confédérés	2'606	2'559
Etrangers	6'467	6'637
Total	13'498	13'624
soit une variation annuelle de		+ 126

Arrivées

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Suisses	455	459
Etrangers	1'552	1'582
Total	2'007	2'041
soit une variation annuelle de		+ 34

Départs

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Suisses	520	574
Etrangers	1'414	1'305
Total	1'934	1'879
soit une variation annuelle de		- 55

Etat civil

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Naissances	135	112
Mariages	102	107
Séparations	34	40
Reprises vie commune	2	5
Divorces	38	30
Décès	112	143
Naturalisations	152	74
Changements de nom	68	66
Changements de sexe	1	1
Adoptions	-	-
Reconnaissances	24	20
Désaveux	-	-

Autres données statistiques

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	388	405
Frontaliers (permis G)	1'210	1'230
Résidents en secondaire	468	467

Statistique des religions

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Protestants	1'542	1'482
Catholiques	3'204	3'096
Autres/inconnue	7'242	7'644
Sans appartenance	1'510	1'402
Total	13'498	13'624

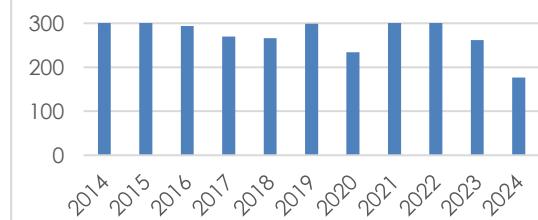
Cartes d'identité



@fedpol

Le nombre de cartes d'identité établies cette année s'élève à 177 (adultes et enfants).

Cartes d'identité établies par le service



Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



Cette année a été marquée par une diminution significative du nombre de déclarations de prise en charge (garanties) délivrées, avec seulement 13 requêtes dont une a été refusée, contre 54 en 2023.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis (séjour touristique).

Fête interculturelle

Le Service des habitants a à cœur de sortir de ses murs et de participer aux manifesta-

tions lui permettant de rencontrer la population et de se tenir à disposition pour ses questions.

Pour cette raison notamment, le Service a participé à l'édition 2024 de la Fête interculturelle. Sa participation à un stand d'information a permis de répondre aux questions et d'informer la population des changements liés à la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration, ainsi que sur la sensibilisation de l'apprentissage du français.

Ces échanges sur le terrain nous ont offert la possibilité de questionner les habitants sur les moyens de nous contacter, la satisfaction de la qualité de nos services et leurs attentes.

*Teuta Jakaj,
Cheffe du Service des habitants*



Fête interculturelle 2024

Population au 31 décembre 2024**Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique**

Rang	Villes	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2024
1	Lausanne	140'824	141'616	144'365	145'037
2	Yverdon-les-Bains	29'710	29'897	30'221	30'332
3	Montreux	26'012	26'100	26'837	26'964
4	Nyon	22'124	22'481	22'978	23'328
5	Renens	20'917	21'128	21'466	21'568
6	Vevey	19'721	19'754	20'155	20'146
7	Pully	18'946	19'014	19'298	19'545
8	Morges	16'885	17'535	17'755	17'715
9	Gland	13'306	13'698	13'976	13'968
10	Ecublens	13'214	13'142	13'334	13'391
11	La Tour-de-Peilz	12'222	12'402	12'605	12'812
12	Prilly	12'341	12'323	12'439	12'766
13	Blonay - St-Légier	11'925	12'137	12'340	12'463
14	Aigle	10'828	10'943	11'437	11'780
15	Bussigny	10'253	10'397	10'645	11'667

Communes du District

15	Bussigny	10'253	10'397	10'645	11'667
18	Crissier	8'974	9'165	9'327	10'680
20	Chavannes-près-Renens	8'767	8'734	9'337	9'771
34	St-Sulpice	4'932	5'043	5'138	5'157
145	Villars-Ste-Croix	958	978	980	955

Communes limitrophes

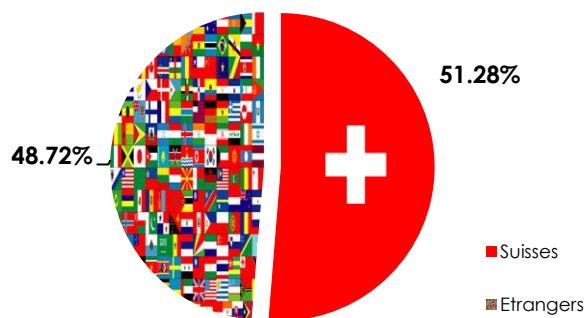
63	Echandens	2'775	2'891	2'910	3'004
89	Denges	1'744	1'777	1'821	1'837

Pour plus de détails, vous pouvez consulter :

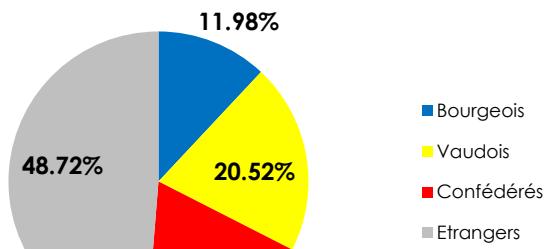
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/01-population/etat-et-structure-de-la-population>

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2024
(13'624 habitants)

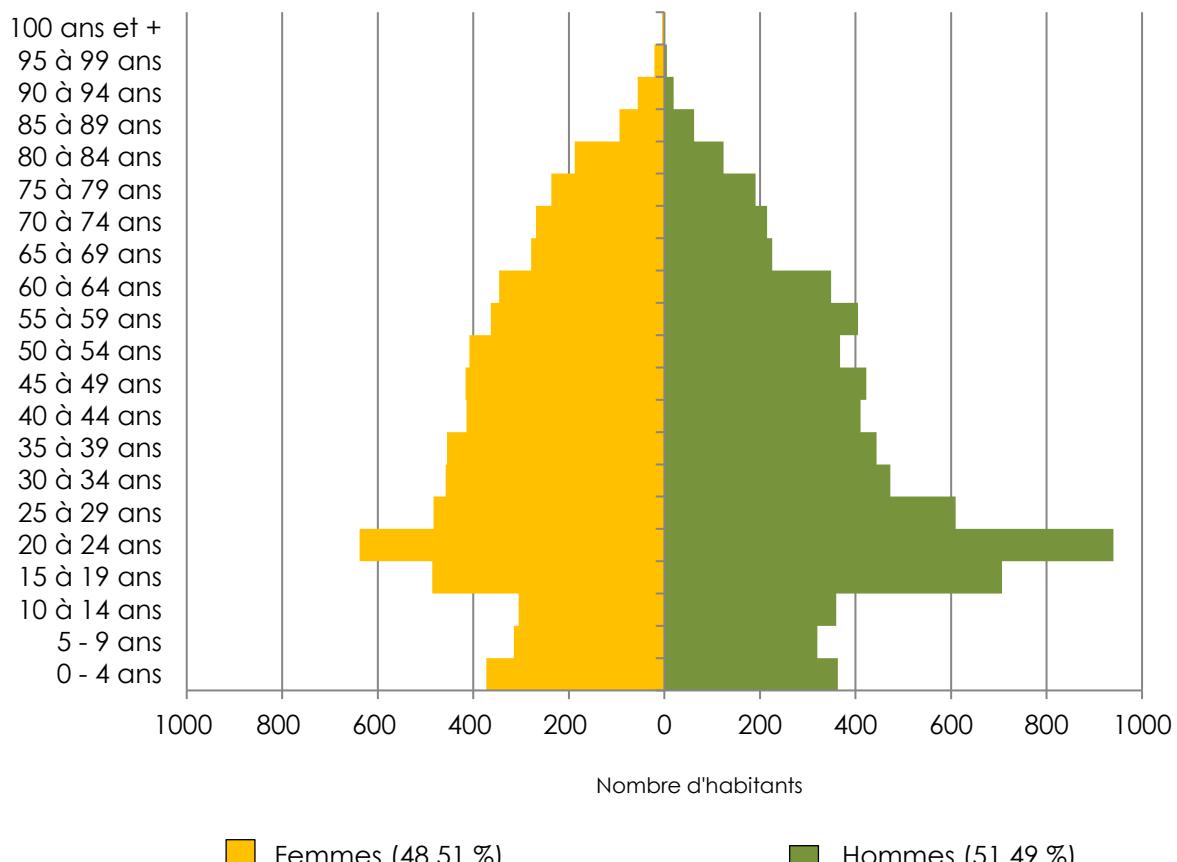


Composition de la population
au 31 décembre 2024



Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2024, Population totale



Population, selon la nationalité

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **116** nationalités différentes.

Rang	Nationalité
1	Suisse : 6'987 hab.
2	France : 1'160 hab.
3	Portugal : 1'027 hab.
4	Italie : 875 hab.
5	Espagne : 466 hab.

Entre 100 - 300 habitants :

6	Kosovo
7	Macédoine du Nord
8	Chine
9	Turquie
10	Serbie
11	Maroc
12	Tunisie
13	Bulgarie

Entre 50 - 99 habitants :

14	Allemagne
15	Ukraine
16	Brésil
17	Belgique
18	Inde
19	Roumanie
20	Russie
21	Liban
22	Iran

Entre 20 - 49 habitants :

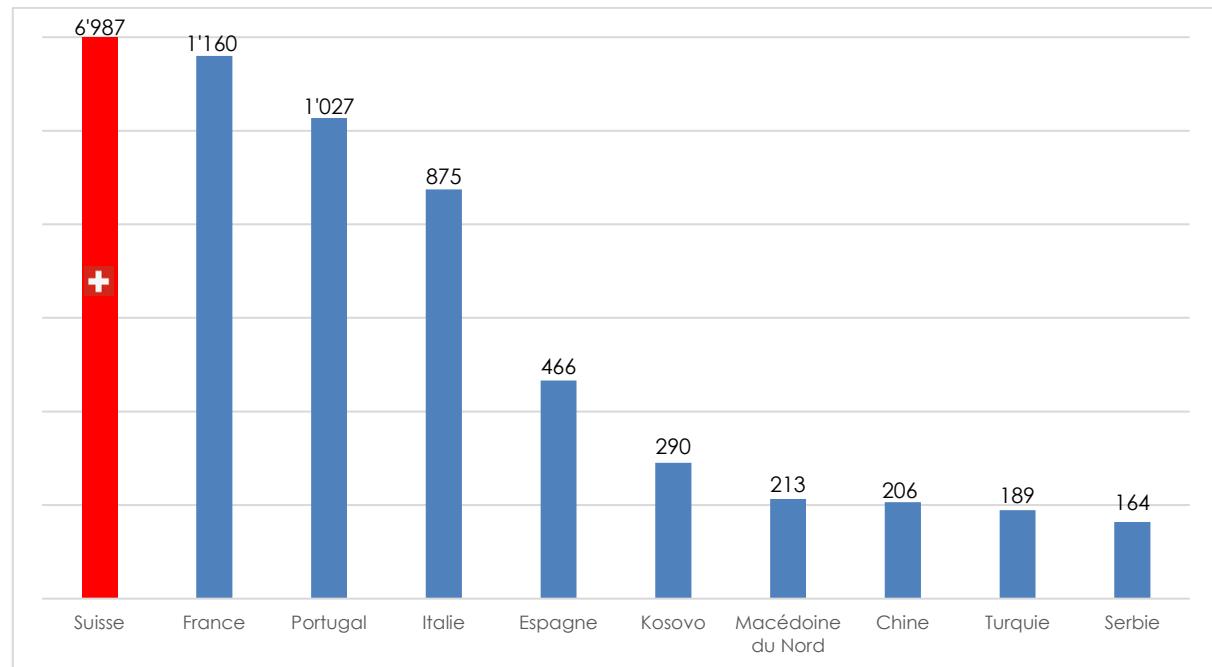
23	Afghanistan
24	Etats-Unis
25	Bosnie et Herzégovine
26	Royaume-Uni
27	Canada
28	Pologne
29	Erythrée
30	Chili
31	Algérie
32	Syrie
33	Corée (Sud)
34	Equateur
35	Croatie
36	Grèce
37	Egypte
38	Congo (Kinshasa)

Moins de 20 habitants :	
39	Cameroun
40	Ethiopie
41	Vietnam
42	Pays-Bas
43	Colombie
44	Mexique
45	Sri Lanka
46	Somalie
47	Suède
48	Hongrie
49	Angola
50	Autriche
51	Slovaquie
52	Albanie
53	Slovénie
54	Irak
55	Moldavie
56	Pakistan
57	Pérou
58	Irlande
59	Cap Vert
60	Côte d'Ivoire
61	Sénégal
62	Thaïlande
63	Australie
64	Luxembourg
65	Madagascar
66	Mauritanie
67	Norvège
68	Venezuela
69	Finlande
70	Gambie
71	Guinée-Bissau
72	Lettonie
73	Lituanie
74	Nigéria
75	Israël
76	Japon
77	Maurice

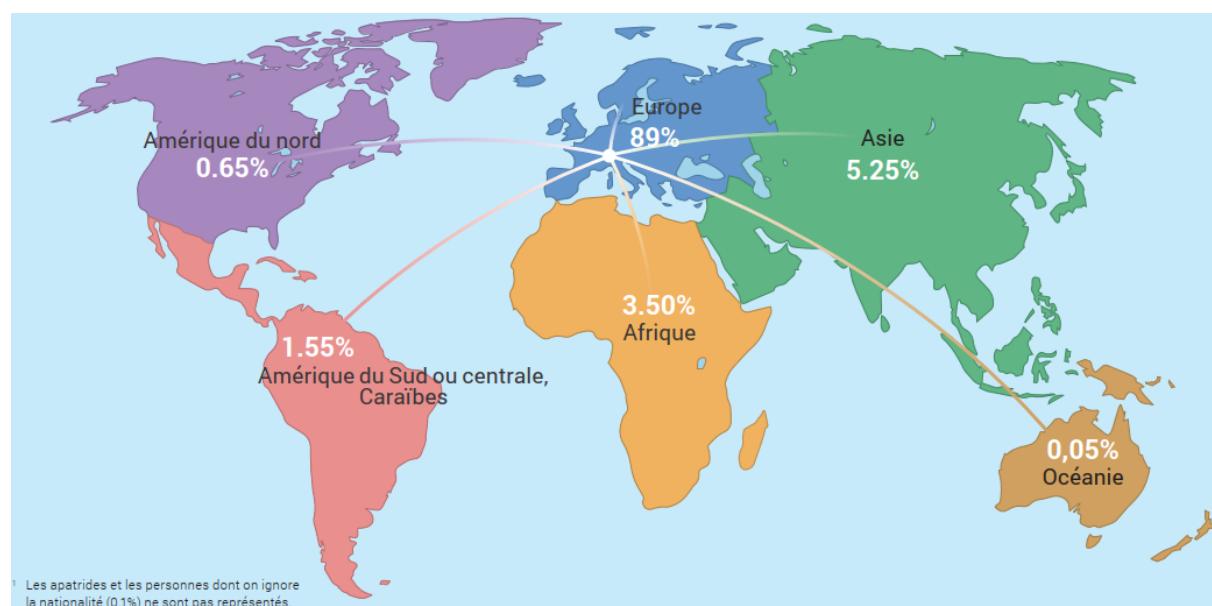
78	Argentine
79	Bénin
80	Burundi
81	Cuba
82	Géorgie
83	Haïti
84	Mongolie
85	République dominicaine
86	Tchéquie
87	Arménie
88	Bolivie
89	Burkina Faso
90	Danemark
91	Estonie
92	Ghana
93	Guatemala
94	Kazakhstan
95	Myanmar
96	Philippines
97	Tchad
98	Togo
99	Trinité-et-Tobago
100	Afrique du Sud
101	Azerbaïdjan
102	Bangladesh
103	Biélorussie
104	Cambodge
105	Costa Rica
106	Guinée équatoriale
107	Honduras
108	Islande
109	Jordanie
110	Laos
111	Paraguay
112	Rwanda
113	Soudan
114	Turkménistan
115	Uruguay
116	Yémen

Vous trouverez ci-après un graphique permettant de visualiser les 10 nationalités les plus représentées dans notre Commune et un second représentant les nationalités présentes par continent.

Répartition des 10 nationalités les plus représentées à Ecublens



Répartition des nationalités selon le continent



Source de l'image : site de l'OFS

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/kataloge-datenbanken/karten.assetdetail.23486274.html>

Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 49 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 65 % de la population étrangère de la Ville.

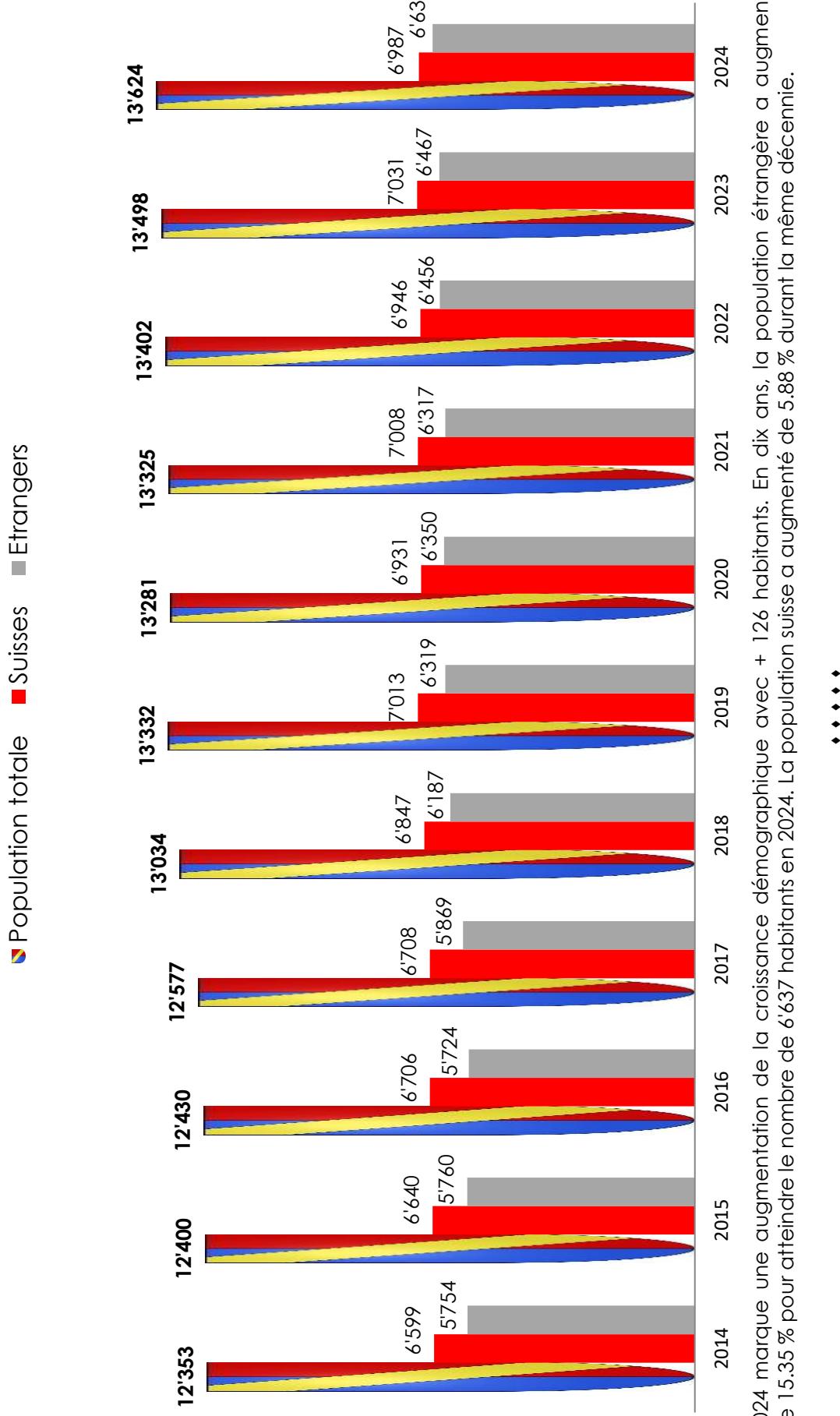
Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/eu_efta.html

	UE / AELE	Etats-tiers
		
 Autorisation d'établissement (Livret C)	2'420	832
 Autorisation de séjour (Livret B)	1'819	1'127
 Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	61	98
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire interna- tional (Livret Ci)	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	66
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	50
 Autorisation de séjour pour personnes à protéger (Livret S)	-	70

Fonctionnaires internationaux : 8 personnes.

En attente d'autorisation : 85 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2014 à 2024



2024 marque une augmentation de la croissance démographique avec + 126 habitants. En dix ans, la population étrangère a augmenté de 15.35 % pour atteindre le nombre de 6'637 habitants en 2024. La population suisse a augmenté de 5.88 % durant la même décennie.



Greffé municipal

PROMOTION ECONOMIQUE

Au début de l'année 2024, un cahier des charges a été élaboré avec l'aide de Lausanne Région afin de mandater une entreprise pour définir la promotion économique adaptée à la Ville d'Ecublens. Deux mandataires ont été sollicités et l'entreprise CBRE a été retenue. Le projet, actuellement en cours de réalisation, a pu officiellement démarrer en août 2024 après le dépôt d'une demande de subvention, soutenue par Lausanne Région, auprès du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) afin qu'un soutien financier puisse être obtenu par le biais des aides prévues par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

L'offre de CBRE comprenait 3 étapes distinctes réparties entre 2024 et 2025. L'étape 1, portant sur le portrait économique (contexte et diagnostic), et l'étape 2, sur le positionnement et la vision spécifiques à la Ville, ont été finalisées avec succès. Une partie de l'étape 3 a également été entamée et sera terminée au début de l'année en cours. Cette dernière étape concerne la stratégie d'attractivité à adopter au sein de la Commune pour son avenir économique.

Parallèlement, une décision positive a été reçue de la part du Canton concernant la demande de subvention mentionnée précédemment.

Une démarche a également été initiée auprès des grandes entreprises d'Ecublens afin d'organiser des rencontres informelles avec leurs dirigeants autour d'un repas. L'objectif poursuivi est de favoriser des échanges constructifs, de renforcer les liens avec ces acteurs clés et de mieux comprendre leurs besoins et attentes. Les entreprises qui ont été approchées et qui ont répondu positivement à l'invitation sont : LEMO SA, Migros, Logitech Europe et UNIMED SA.

Comme chaque année, la promotion du concours « Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) » a également été assurée. Cette initiative, mise en place par Lausanne Région, a pour but de mettre en lumière les projets et les entreprises, ainsi que

de contribuer à la création et au maintien d'emplois dans la région lausannoise.



En 2024, le Trophée Lausanne Région, d'une valeur de Fr. 50'000.-, a été remis à la société Elythor SA, qui a développé un drone permettant une inspection facilitée sur terre et en mer, siège à Ecublens (EPFL Innovation Park).

Les votes des internautes (sur Facebook et LinkedIn), ainsi que ceux des invités en salle, se sont portés sur cette même société qui s'est vue gratifiée du Prix du public d'un montant additionnel de Fr. 10'000.-.

Pascal Besson,
Secrétaire municipal

♦ ♦ ♦ ♦

Police Ouest lausannois



Le rapport complet de la PolOuest peut être consulté sur le lien suivant :

<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>



♦ ♦ ♦ ♦

Urbanisme

Mobilité

Constructions

Cadastre



M. Jean-Louis Radice
Municipal

M. Cyril Besson
Chef du Service de l'urbanisme



Service de l'urbanisme

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme est organisé en deux secteurs d'activités distincts :

- Les constructions et le cadastre.
- L'urbanisme et la mobilité.

Le Service était composé, au 31 décembre 2024, de huit personnes, pour un total de 7 EPT, d'un stagiaire urbaniste et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 1 Adjointe, urbaniste – Cheffe de projet à 80 %.
- 1 assistante du Chef de service et chargée de projets de construction à 80 %.
- 1 responsable technique du secteur constructions et cadastre à 100 %.
- 2 urbanistes – Cheffes de projet à 80 %.
- 1 urbaniste – Chef de projet à 80 %.
- 1 employée de commerce à 100 %.
- 1 stagiaire urbaniste.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Constructions et cadastre

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Demandes préalables : remises pour consultation auprès du Service, renseignements permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Autorisations municipales ou cantonales dispensées d'enquête publique : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'article 111 LATC.

Demandes de permis de construire avec enquête publique : dossiers soumis à la consultation du Canton, avec procédure d'enquête publique.

Le Service soumet certaines demandes de permis de construire à l'appréciation de la Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU). Cette dernière est composée d'un architecte indépendant qui la préside, du Conseiller municipal en charge de l'urbanisme, du Chef de service, responsable de l'urbanisme, du responsable de la police des constructions et du cadastre, et de l'assistante du Chef de service.

Il faut également mentionner les demandes traitées directement par le Service et ne nécessitant pas une autorisation de construire, mais demandant un contrôle de la part du Service. Il s'agit principalement des objets mentionnés à l'article 68a RLATC.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.
- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la CAU, le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédures de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.

- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service des habitants.
- Le contrôle de conformité des établissements publics lors de demandes liées à une nouvelle licence ou à une modification de licence.
- Le contrôle de la conformité des locaux occupés par les garages, dans le cadre des demandes pour les plaques d'immatriculation auprès du Service des automobiles et de la navigation.
- Le contrôle des mises en conformité des installations de chauffage chez les privés, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Le contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citerne chez les privés.
- L'attribution des noms de rues et numéros d'immeubles.
- La gestion du cadastre sur le système d'information du territoire (SIT), y compris toutes les données territoriales traitées par le Service (bâtiment, adresses, rues, affectation, limites des constructions, etc.).
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.

Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la Ville.

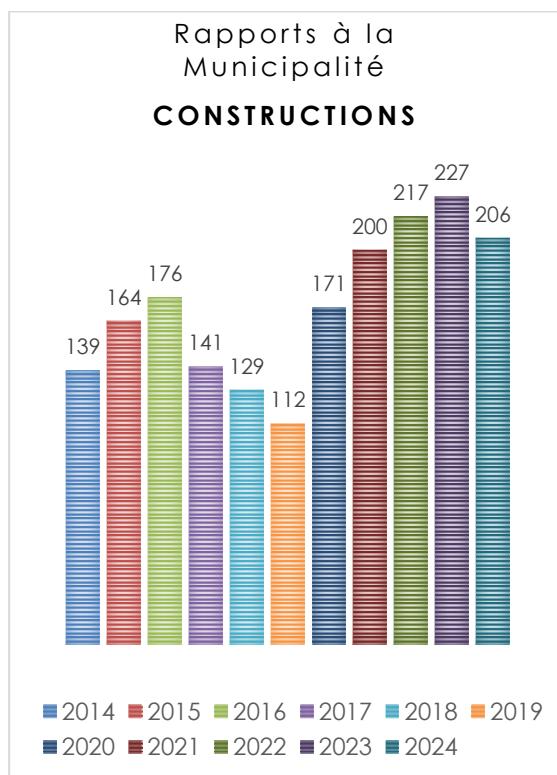
- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plans d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.

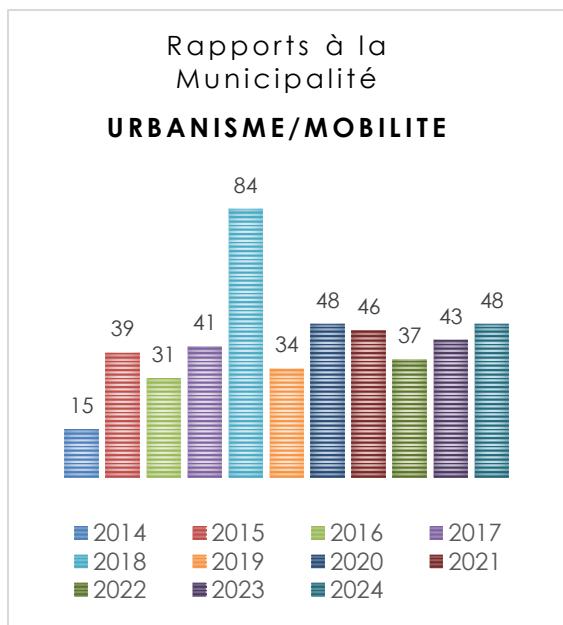
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au Service.

GESTION ADMINISTRATIVE

Le Service a traité durant cette année :

- 254 rapports à la Municipalité.
- 2 préavis.
- 235 factures.





SECTION CONSTRUCTIONS ET CADASTRE

Le Conseil d'Etat a adopté en juin 2023 la révision des règlements d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) et de la Loi sur l'énergie (RLVLEne), en vue de simplifier la procédure d'installation de pompes à chaleur air/eau ou air/air dans le Canton. Cette révision, bloquée par un recours, a été validée par la Cour constitutionnelle (CCST) dans son arrêt du 12 janvier 2024, qui n'a pas été porté devant le Tribunal fédéral.

Cette modification simplifie la procédure de demande d'autorisation pour les propriétaires, les encourageant ainsi au changement de leur système de chauffage. Néanmoins, les exigences liées à cette nouvelle procédure demandent un temps d'adaptation au Service, ainsi qu'aux différents mandataires. Un contrôle plus attentif est nécessaire.

De manière générale, il est constaté que la simplification des procédures pour les projets de minime importance, et le traitement de ces dossiers directement par le Service, sont favorables aux propriétaires mais ont un impact important sur la charge de travail de la police des constructions.

Du côté de la Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU), on observe également une diminution du nombre de dossiers traités par cette dernière (80 en 2023 contre 47 en 2024), alors que la cadence des

séances ne diminue pas (21 en 2023 contre 20 en 2024). La simplification des procédures et le traitement d'un grand nombre des dossiers directement par le Service peuvent expliquer cette différence. La CAU a également consacré un grand nombre de ses séances à la révision du PACom.

Enquêtes publiques

Le nombre des dossiers soumis à l'enquête publique a également été impacté par la simplification de la plupart des procédures d'autorisation de construire (45 en 2023 contre 24 en 2024).

Il est également constaté que la révision en cours du PACom incite les propriétaires à attendre l'entrée en vigueur de ce dernier pour développer leur projet.

Du côté des dossiers soumis à autorisation cantonale dispensés d'enquête publique conformément à l'article 111 LATC, leur nombre a quant à lui augmenté (16 en 2023 contre 28 en 2024). Il est encourageant de constater que la moitié des dossiers (14) concernent des assainissements énergétiques (rénovation énergétique d'immeubles ou installations de pompes à chaleur).

- Assainissement de l'enveloppe, mise en conformité des garde-corps des balcons et pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture, avenue du Tir-Fédéral 38-40.



Image Google Earth

- Rénovation énergétique partielle du bâtiment : réfection des sanitaires et des cuisines des appartements, changement de toutes les fenêtres, remplacement des portes palières, isolation des façades du bâtiment et de la toiture, pose de panneaux photovoltaïques, création de 40 places vélos extérieures

et ajout de 7 bornes de recharge pour véhicules électriques à l'extérieur, chemin du Stand 19 a-e.



Extrait plan d'enquête

Ici encore, la diminution du nombre d'enquêtes publiques a une influence sur le nombre d'oppositions et remarques enregistrées. Sur les 24 dossiers déposés à l'enquête publique, 11 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations de la part de tiers, avec un total de 32 oppositions/observations enregistrées. Il est toutefois relevé que, comme les années précédentes, la moitié des dossiers mis à l'enquête ont fait l'objet d'oppositions.

Une attention particulière est alors portée au suivi, notamment pour éviter les recours. Le traitement des oppositions est conduit par le Service et, pour les projets nécessitant des compétences juridiques spécifiques, il est fait appel à l'avocat-conseil de la Ville. Nonobstant, le Service travaille en étroite collaboration avec son avocat-conseil lors de ces démarches et participe activement aux séances de concertation et aux audiences.

Les décisions de la Municipalité, quant à la levée des oppositions, n'ont fait l'objet d'aucun recours auprès du Tribunal cantonal en 2024.

Permis de construire

Parmi les **46 permis de construire** délivrés cette année, on compte :

- 2 objets pour l'EPFL/UNIL.
- 5 aménagements/installations extérieurs.
- 2 nouvelles constructions.
- 7 transformations/agrandissements intérieurs.
- 1 assainissement.
- 1 changement d'affectation de locaux.

- 16 installations pour chauffage/climatisation.
- 3 compléments d'enquête.
- 1 construction temporaire.
- 7 modifications ou nouvelles antennes de téléphonie mobile.
- 1 démolition sans reconstruction.

Il est ici relevé que le nombre de permis de construire délivré pour de nouvelles constructions est étonnamment bas (2) en comparaison aux années précédentes (11 en 2023, 9 en 2022, 11 en 2021).

Quelques exemples de dossiers :

- Modification du centre de tri de déchets des « Trois-Ponts » avec l'installation de deux hangars, chemin des Trois-Ponts.



- Projet de construction d'un bâtiment administratif et industriel dans le périmètre du PA Epenex-Sud, avenue du Tir-Fédéral 44.



Image de synthèse

- Projet de rénovation extérieure et assainissement énergétique, avec isolation périphérique, remplacement et agrandissement des balcons ainsi que le remplacement de la production de chaleur par raccordement au chauffage à distance (CAD), chemin du Suchet 3.



Photomontage façade de l'immeuble

Quelques chantiers en cours :



Février 2024



Décembre 2024

En Mapraz – Construction de 5 immeubles de logements et d'activités secondaires et tertiaires avec un parc paysager, parking souterrain et station transformatrice



Route du Bois 8 – Rénovation de l'enveloppe du bâtiment avec surélévation et construction d'un nouvel immeuble avec parking souterrain



Chemin de l'Ormet 60 a-b – Construction de deux villas mitoyennes avec garages



Chemin des Clos – Construction de 9 bâtiments d'habitation avec parking souterrain

Autorisations municipales dispensées d'enquête publique

54 demandes ont été traitées par le biais d'une autorisation municipale dispensée d'enquête publique.

Le nombre de dossiers pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques a diminué quelque peu et se monte à 24, pour une surface totale de 1'890 m² de panneaux solaires posés en plus sur le territoire communal. Ce chiffre ne tient pas compte des surfaces installées lors de nouvelles constructions ; il reflète uniquement les panneaux ajoutés aux bâtiments existants.

Le nombre de dossiers pour l'installation de pompes à chaleur se monte quant à lui à 10.

Les autres autorisations concernent l'installation de diverses dépendances (cabanes de jardin, couverts, etc.), des aménagements extérieurs, ou encore le fractionnement parcellaire.

Permis d'habiter et d'utiliser

29 permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été octroyés, dont :

- 13 pour de nouvelles constructions ou transformations résidentielles (permis d'habiter). Au total, ce sont 66 nouveaux logements sur la Commune, dont :

Chemin de Floréal 4, 4 villas mitoyennes de 4 logements.



Chemin de la Plantaz 26, assainissement et agrandissement du niveau supérieur de la villa.



Chemin de la Treille 1b, habitat groupé de 4 logements.



Sentier du Danube, 3 immeubles en habitat groupé de 18 logements.



- 16 pour des nouvelles constructions ou transformations de bâtiments d'activités (permis d'utiliser), dont :

Chemin du Dévent 11, construction d'une halle de production – Entrepôt 5, Migros.



Chemin du Croset 9, création d'un restaurant « Bistrot 9 ».



Autres activités

Que ce soit en collaboration avec d'autres instances, en mandatant le bureau « Sécurité intervention » de l'EPFL ou en les gérant à l'interne, les activités ci-après dépendent également du Service :

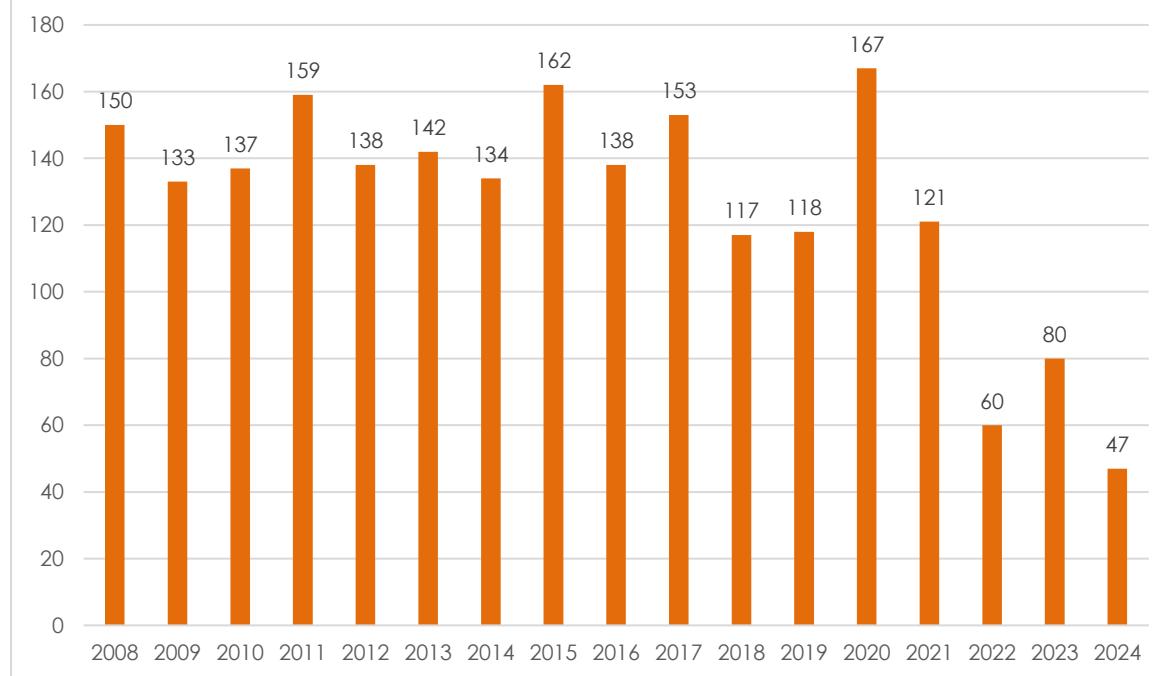
- 18 demandes préalables.
- 3 déclarations de conformité – Plaques de garages.
- 9 procédés de réclame.
- 24 préavis lors des procédures pour la délivrance des licences pour les établissements publics (Police du commerce).

En parallèle, le Service a traité un nombre important de demandes diverses qui ne nécessitent pas de procédure formelle ou qui n'aboutissent pas.

Il a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation, aux procédures en vigueur sur le territoire communal ou encore aux problèmes de salubrité, de nuisances diverses, voire de problèmes de voisinage. Ces demandes, qui ne sont pas comptabilisées, engendrent une charge de travail importante d'analyse, de recherche documentaire ou d'archives.

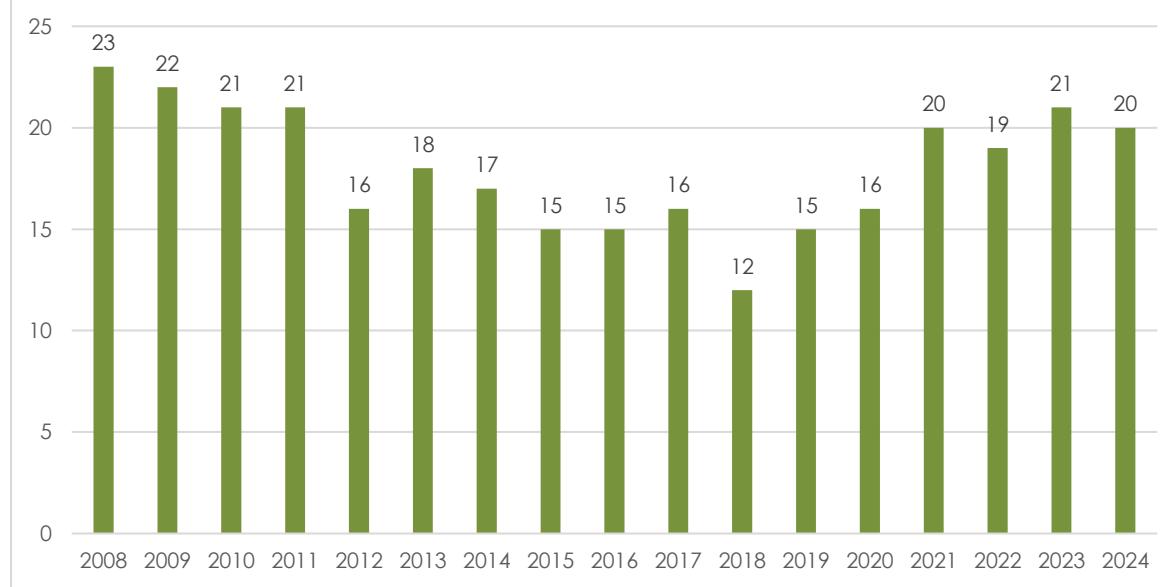
Commission d'architecture et d'urbanisme

Dossiers examinés

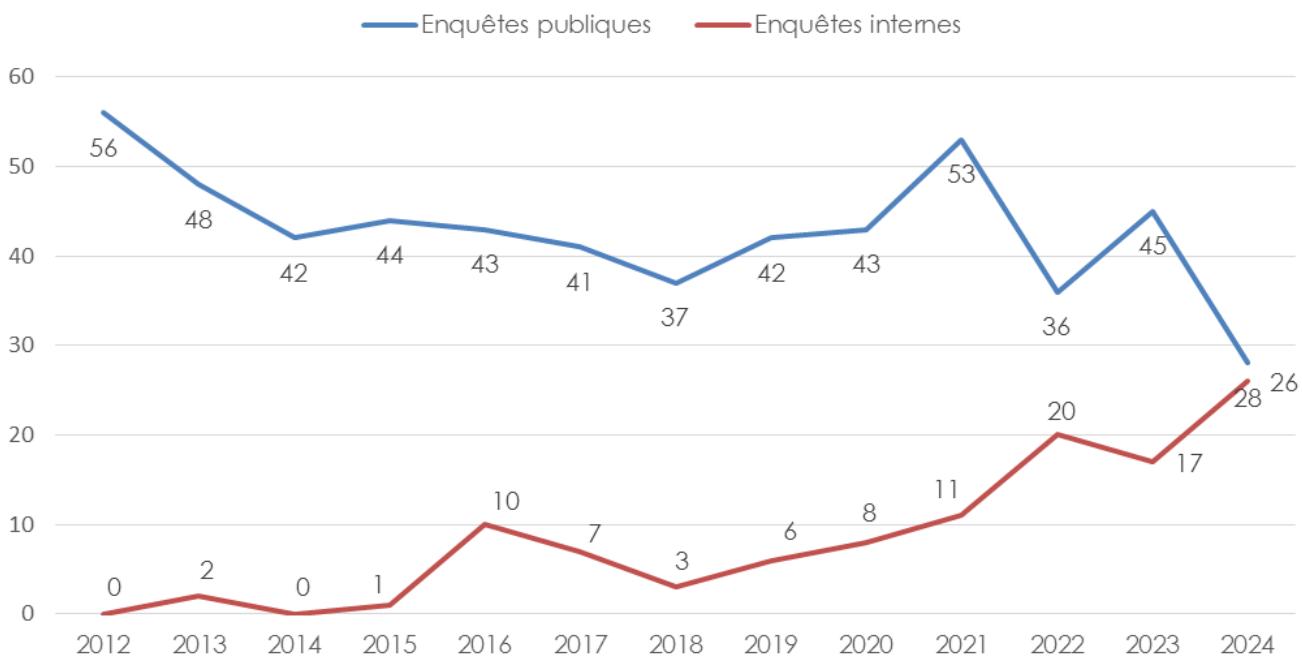


Commission d'architecture et d'urbanisme

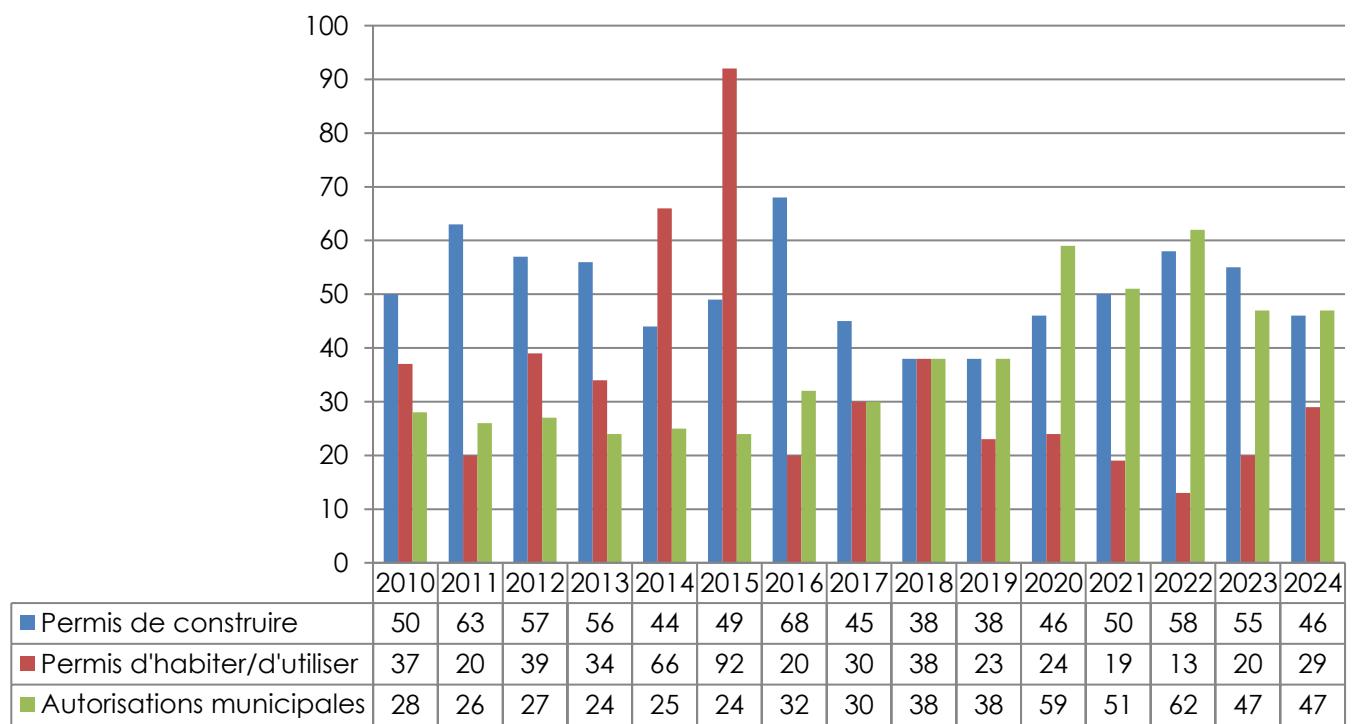
Séances



Demandes d'autorisation de construire



Permis délivrés



SECTION URBANISME

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par le Service en plus des tâches courantes et administratives.

Plan d'affectation communal (PACom)

- Séances techniques avec les mandataires et la Commission d'architecture et d'urbanisme.
- Elaboration des documents du PACom (plan, règlement, plan paysage).
- Elaboration du dimensionnement de la zone à bâtir (logiciel cantonal).
- Envoi des documents du PACom au Canton pour examen préalable.
- Ateliers et séances avec la Municipalité et la Commission municipale d'urbanisme.
- Séances et coordinations avec différents services du Canton.
- Elaboration du plan de limites des constructions et du plan des lisières.
- Réflexions concernant une stratégie paysagère.
- Consultations des différents partenaires (tl, SIE, EPFL, UNIL, etc.).
- Séances intercommunales pour l'intégration de la LPrPNP.
- Echanges avec d'autres communes résistant leur PACom.



Plan d'affectation (PA) Vallaire

- Traitement des oppositions suite à l'enquête publique, séances de conciliation avec les opposants.
- Rédaction d'un préavis au Conseil communal pour adopter le PA et lever les oppositions.
- Envoi du dossier au Canton pour approbation.
- Constitution formelle d'un organe de gestion (OG Vallaire) composé de représentants de la Ville d'Ecublens, de

services cantonaux, de Lausanne Région et du bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). Poursuite de la coordination stratégique et technique du site.

- Poursuite des négociations avec les propriétaires concernant l'élaboration des conventions relatives aux travaux d'équipements.
- Séances et coordinations avec différents services du Canton suite aux demandes de correction du dossier avant approbation.



Extrait du périmètre du PA

Plan d'affectation (PA) En Mapraz

- Accompagnement du projet de construction.
- Séances et coordinations pour la constitution des servitudes publiques, l'élaboration du parc public et les équipements du quartier.

Plan d'affectation (PA) Pontet-Sorge

- Accompagnement du projet de construction.

Plan d'affectation (PA) En Crochy

- Séances de coordination avec les propriétaires.
- Suivi de l'étude avec le bureau mandataire.
- Elaboration et corrections des documents du PA (plan, règlement, rapport 47 OAT).
- Envoi du dossier à l'examen préalable.

Développement du secteur du Pontet

- Finalisation de l'étude préliminaire et de programmation en coordination avec plusieurs services communaux.
- Etude de la mobilité du site, dimensionnement des locaux et estimation financière.
- Elaboration d'un préavis au Conseil communal pour l'obtention d'un crédit d'étude pour l'organisation d'un concours de projets.
- Suite au refus du préavis et à son « renvoi » à la Municipalité, coordinations techniques supplémentaires avec les mandataires et les services communaux concernés.

Masterplan de la Plaine du Croset

- Réalisation d'une étude préliminaire permettant de fixer les lignes directrices et principes de développement et valorisation du secteur afin de pouvoir les intégrer dans le PACom.

Démarche participative « Epenex Evolute »

- Accompagnement de la phase finale de la démarche avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.
- Aide à l'inauguration des structures de Street Workout.



Street Workout

Démarche participative « La Plaine Evolute »

- Accompagnement de la deuxième phase de la démarche avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises.

- Création d'un groupe de travail sur la thématique des aménagements temporaires et organisation d'ateliers de travail.
- Aide à l'organisation de divers événements : présentation des résultats de la phase de diagnostic et stands d'informations.



Séance de présentation publique

Pavillon communautaire Low Tech

- Gestion du projet, en collaboration avec l'EPFL, pour la planification des travaux et l'organisation d'événements publics (chantier participatif, visite du pavillon, etc.).
- Coordination technique avec divers services communaux.
- Pilotage d'un groupe de travail incluant des représentants de divers services communaux, ainsi que du Conseil des jeunes.
- Accompagnement du projet de construction et de préparation de la phase d'utilisation.
- Etablissement d'un accord d'exploitation pour la phase d'utilisation du pavillon.



Chantier participatif 2024

Aménagements temporaires

- Réalisation d'un micro espace public temporaire sur la parcelle communale n° 973 (chemin de la Dent d'Oche), en collaboration avec divers services communaux (installation d'une table de pique-nique, de jeux en bois et d'un marquage au sol pour jouer).



Parcelle 973

- Réalisation d'un concept d'aménagements temporaires mobiles dans le but de tester différents usages et renforcer le « vivre ensemble » dans l'espace public. Démarrage de la phase de réalisation des structures.



Croquis modules aménagement temporaire mobile

Réaménagement du parc d'Epenex

- Elaboration du cahier des charges, choix du mandataire et lancement de l'étude préliminaire.
- Coordination avec plusieurs services communaux, la Commune de Chavannes-près-Renens et un propriétaire.

Etudes intercommunales

Plusieurs études sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes séances de travail liées aux études suivantes :

- Plan Canopée.
- Inventaire des jardins historiques de l'Ouest lausannois.
- Parcs habités : guide des bonnes pratiques.
- Renaturation des cours d'eau.
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) : établissement de fiches de mesures (urbanisme, mobilité, environnement et paysage), relecture du projet d'agglomération de 5^e génération et corrections des cartes.

SECTION MOBILITE

Promotion de la mobilité active

- Organisation d'un stand pour la promotion de la mobilité douce dans le cadre du festival de la transition.



Festival de la transition

- Distribution de matériel lumineux (phares et catadioptres) aux cyclistes abordés à divers endroits de la Commune, en collaboration avec la PolOuest.
- Bike to Work : l'événement s'est déroulé durant les mois de mai et juin, avec 109'090 participants venant de 3'840 entreprises différentes de Suisse. Au total, 27'888'432 km ont été parcourus. Pour l'administration communale, 6 équipes réunissant 20 employés ont parcouru 5'749 km.
- Gestion de la plateforme Bikeable (interactions avec les usagers concernant les aménagements manquants ou défaillants et propositions d'améliorations).
- Aide à l'organisation du lancement de Walkable avec une conférence de presse à Ecublens.

Plan de mobilité du site de Vallaire

- Elaboration du cahier des charges, organisation d'un appel d'offres sur invitation, adjudication du mandat et demande de subvention.

Transports publics

- Suivi de l'étude d'aménagement de la ligne tl 33 en collaboration avec le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE), envoi à l'examen préalable cantonal, participation aux séances de coordination intercommunales.
- Etude de mise en place d'un service de transport à la demande dynamique (TAD) en coordination avec les tl. Réalisation de plusieurs tests sur le terrain en coordination avec le STPE et la PolOuest.
- Coordinations et discussions concernant la desserte de la zone d'activités des Larges-Pièces avec le site Migros, les tl, la PolOuest et le STPE.
- Etude de faisabilité quant à l'implantation d'un terminus dans la plaine du Croset en vue de potentiels prolongements de lignes de bus jusqu'à Ecublens.

Mobilité douce

- Gestion continue du Cycloparc de Crochy.
- Réalisation de la séquence 1 de la « Croisée des chemins », tronçon Stand-Crêts : préparation des documents d'appel d'offres, réception et analyse des offres, choix d'un soumissionnaire, étude d'une traversée provisoire du chemin du Stand, convention relative au cofinancement fédéral et cantonal (mesure PALM), coordination avec les propriétaires fonciers, élaboration des contrats d'entreprises, travaux de construction.
- Réalisation du projet d'abri à vélos le long du métro M1 à Bassenges et inauguration.



Abri vélos de Bassenges

- Réalisation de stationnements vélos à l'arrêt du métro M1 Epenex.
- Etudes de perméabilités, de réaménagements de rues et de carrefour pour intégrer les mobilités douces et améliorer leur sécurité.
- Elaboration d'un Plan piéton communal qui permettra de développer et d'améliorer les réseaux piétons de la Ville.
- Installation de 3 compteurs de mobilité douce (2 fixes et 1 mobile) et suivi des comptages.
- Etude des opportunités de mise en zone 30 km/h des rues.

Etudes intercommunales

Plusieurs études de mobilité sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. Le Service a notamment participé à différentes rencontres liées aux études suivantes :

- Etude exploratoire du métro M1.
- Tram T1 entre Renens et Villars-Ste-Croix.
- Liaison verticale avec le Pont Bleu en lien avec le futur arrêt du tram T1.
- Aménagement pour le passage en bus articulés de la ligne tl 33.
- Image directrice des transports publics 2040.
- Mesures d'accompagnement à la jonction autoroutière sur les RC 76 et RC 79.
- Région modèle Regiomove : projet de mobilité de l'avenir avec le Campus et la Commune de Chavannes-près-Renens.
- Projet de signalétique piétonne dans l'Ouest lausannois. Afin d'inciter à utiliser la marche au quotidien, il est proposé de mettre en place une signalétique sous

forme de totems dans les principales centralités du District.

COORDINATION INTERSERVICES

L'activité du Service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du Service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.
- Analyser la conformité et l'opportunité des dossiers L3PL (préemption).
- Accompagner les projets d'institutions publiques ou d'entreprises privées.

Projets suivis

Le Service, en plus de ses dossiers et études, a collaboré aux projets suivants, par le biais de diverses séances tout au long de l'année :

- Mobilité et espaces publics : revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset, jonction autoroutière d'Ecublens, réfections routières, aménagement d'une piste mobilité douce En Reculan, gestion des mobilités douces lors des chantiers, Plan de mobilité de l'administration, réflexions pour l'amélioration de carrefours, plans de mobilité scolaires et scolaires.
- Nature et paysage : suivi du label « Ville-Verte », stratégie d'arborisation et de végétalisation.
- Energie et durabilité : développement du chauffage à distance du Croset (Ecucad), réaudit du label « Cité de l'énergie », Plan climat, électromobilité.
- Intercommunalité : participation à l'Organne de gestion pour le site d'activité Bussigny-Ecublens.

- Canton : accompagnement de la procédure du PAC 333 pour l'Ebam.
- Hautes Ecoles : coordinations en relation avec les projets stratégiques des Hautes Ecoles.

Cyril Besson, Chef du Service
de l'urbanisme



Travaux publics

Infrastructures

Espaces publics

Environnement

Systèmes d'information



M. Germain Schaffner

Municipal

M. Marcos Morano

Chef du Service des travaux publics et de
l'environnement

M. Claude Salzmann

Chef du Service des finances et de l'informatique



Service des travaux publics et de l'environnement (STPE)

PREAMBULE

Le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics.
2. Les réaménagements routiers, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV) et la gestion des déchets.
4. Les ouvrages d'art, l'utilisation du domaine public (DP).
5. L'environnement, incluant les cours d'eau et les forêts, ainsi que la gestion du label « VilleVerte ».
6. Les installations sportives et de loisirs et l'entretien des routes.
7. La gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service était composé, au 31 décembre 2024, de 29 personnes, pour un total de 26.6 EPT, de 2 apprentis et de 3 auxiliaires, à savoir :

Personnel du bureau technique (7 personnes pour un total de 6.0 EPT) :

- 1 Chef de service à 100 %.
- 2 Adjoints (dont un à 90 %).
- 1 Chef de projet à 100 %.
- 1 assistante à 60 %.
- 2 employées de commerce (à 100 % et 50 %).

Personnel du Secteur voirie et espaces verts (22 personnes pour un total de 20.6 EPT) :

- 1 Contremaitre à 90 %.
- 1 Contremaitre adjoint à 100 %.
- 1 Chef d'équipe à 100 %.
- 19 collaborateurs, y compris 1 responsable de dépôt (dont 1 à 50 %, 1 à 60 % et 2 à 80 %).
- 2 apprentis horticulteurs-paysagistes.
- 3 auxiliaires à environ 20 % chacun.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le Service sont les suivantes :

- Etudes, entretien et réalisation des infrastructures publiques : domaine public, installations sportives, parcs publics.
- Etudes et réalisation des réfections des infrastructures du domaine public, des routes, des trottoirs, des ouvrages d'art et des cheminements de mobilité douce.
- Etudes et réalisation des travaux sur les cours d'eau, ouvrages et renaturations.
- Suivi et contrôle des projets et des travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Direction et pilotage du développement du Système d'information du territoire (SIT) communal.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Gestion des déchets ménagers, de la déchetterie et des taxes déchets.
- Gestion de l'éclairage public. Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères, travaux d'arborisation, de végétalisation et de plantation.
- Gestion de l'entretien des domaines vitaux communaux.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Gestion de l'arborisation sur la Commune.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Coordination des chantiers communaux, en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Gestion du label « VilleVerte ».

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du STPE, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

Durant cette année, la direction a établi :

- 42 rapports à la Municipalité ;
- 3 préavis ;

et géré :

- 171 adjudications ou commandes ;
- 1'193 factures.

Etudes, projets

Le Service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Analyse et étude des aménagements routiers, en relation avec les plans de quartier en cours de planification et les futurs bus articulés de la ligne tl 33.
- Revalorisation de l'espace public de la Plaine du Croset : avant-projet et projet définitif.
- Participation aux études des mesures d'accompagnement de la future jonction d'Ecublens.
- Direction de projet et direction générale des travaux du remplacement généralisé de l'ensemble des luminaires de l'éclairage public.
- Direction et pilotage de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voûtes de la Sorge et pilotage des études intercommunales.
- Participation aux études de la renaturation de la Chamberonne (membre de l'Entreprise de correction fluviale de la Chamberonne).
- Etude et appel d'offres mandataires pour l'élaboration d'une stratégie d'arborisation et de végétalisation.
- Etude de faisabilité d'une extension des toitures de la déchetterie communale et de la pose de panneaux photovoltaïques.
- Etude et appel d'offres entrepris pour la réfection des places de jeux de la Coquerellaz et de Veilloud.

- Etude de la réfection du terrain de football B du stade du Croset.
- Direction des prestations de la migration des données du SIT.
- Participation aux études de la mise en place d'un géoportail cartographique commun pour l'Ouest lausannois.

Coordination interservices et autres projets

Le Service a également collaboré aux activités suivantes :

- Coordinations interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Ville avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, EcuCad, Police de l'Ouest lausannois (PolOuest), Service intercommunal des énergies (SIE SA) et le Secteur évacuation des eaux du SBED.
- Coordination interne technique des projets.
- Participation pour les projets routiers et pour la gestion du domaine public à des séances et des études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une nouvelle coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets.

II. TRAVAUX: CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2024, l'éclairage public a fonctionné durant 4'108 heures.

Le parc d'éclairage public de la Ville compte 1'222 luminaires, dont 1'083 luminaires LED. 1'079 de ces luminaires, soit 88.3 %, sont installés après compteur. Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires (LED) installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage.

En décembre 2024, la puissance installée est de 63.792 kW, soit une diminution de 47.38 % par rapport au mois de janvier 2024, pour une augmentation de 1.49 % du nombre de luminaires.

SIE SA a effectué 72 opérations découlant de 61 interventions de dépannage, dont 39 lancées suite aux tournées de nuit :

- 26 dépannages d'alimentation de réseau.
- 8 nettoyages de luminaires.
- 4 réparations d'appareillage et câblage.
- 4 remplacements de fusibles.
- 7 remplacements de lampes.
- 11 renseignements dans la base de données.
- 9 sécurisations d'installations sur candélabres accidentés.
- 3 interventions diverses.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 89 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 3.75 jours ouvrables et le taux de disponibilité de l'éclairage public est de 99.99 % pour l'année 2024.

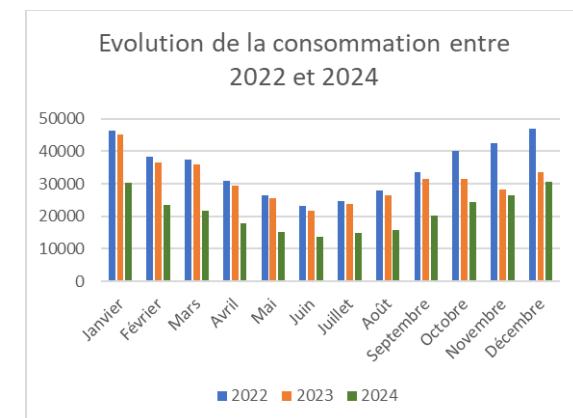
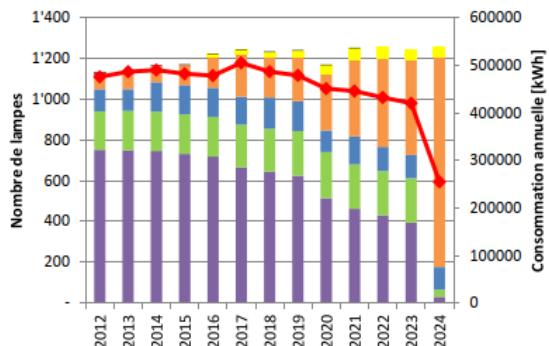
86 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 0 remplacement de lampe.
- 10 contrôles électriques qui ont permis de détecter un départ présentant des défauts.
- 234 contrôles mécaniques de mâts.

Evolution de la consommation et des technologies :

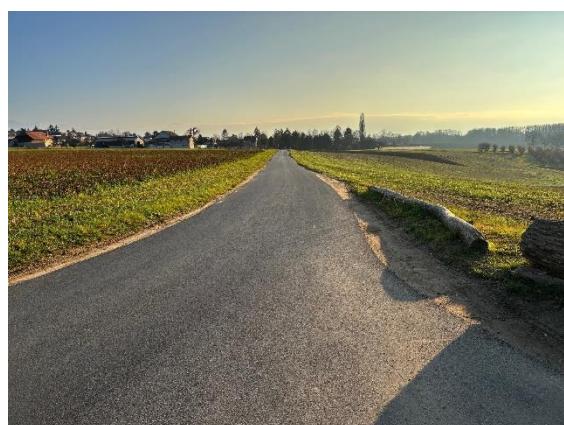
- Lampes à iodure métallique
- Lampes à vapeur de mercure
- LED Dynamique
- LED
- Lampes fluorescentes
- Lampes aux halogénures métalliques
- Lampes à vapeur de sodium à haute pression
- Autre
- ◆ Consommation annuelle [kWh]



TRAVAUX REALISES ET PROJETS PARTICULIERS

Réfection de chaussée

La campagne de réfection de chaussée 2024 a permis de réfectionner le chemin de la Cocardé, le chemin du Parc, le chemin de la Dent d'Oche, le sentier du Danube et la route du Molard.



Route du Molard



Chemin du Parc



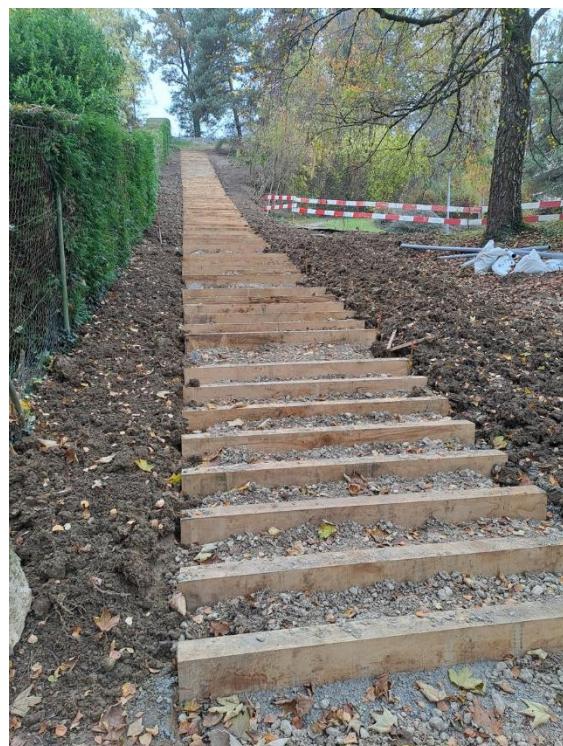
Chemin du Parc

Réfection de l'éclairage public

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'éclairage public (EP), le STPE a piloté les travaux de remplacement généralisé des sources lumineuses de l'EP. Ainsi, 100 % de l'EP est en LED avec une télégestion de l'éclairage et la programmation d'une diminution de l'éclairage de nuit.

Cheminement de mobilité douce Stand-Crêts

Le STPE a dirigé les travaux de réalisation du cheminement de mobilité douce Stand-Crêt.



Street Workout Epenex

Le STPE a piloté la réalisation des travaux de mise en place d'un Street Workout à Epenex. Cette infrastructure a été inaugurée le 2 novembre 2024.



Création d'une zone de stationnement vélo au chemin de la Raye

Les équipes VEV ont réalisé une zone de stationnement deux-roues (abri-vélos) proche de la station de métro « Bassenges » du M1.



Prix Acier 2023 passerelle de la Pierre

En 2023, la passerelle de la Pierre a été distinguée comme l'un des lauréats du Prix Acier 2023 Suisse. En janvier 2024, le prix, accompagné d'une sculpture, a été remis officiellement par le Président d'Acier suisse.



MM. Jean Cavalli et Germain Schaffner (Conseillers municipaux), M. Marcos Morano (Chef du Service des travaux publics et de l'environnement) et M. Christian Maeder (Syndic)

WC publics écologiques

Un WC écologique supplémentaire a été installé par l'équipe VEV au parc du Mont Souplia et celui de la Coquerellaz a été déplacé en direction de la place de jeux.



Système d'information du territoire (SIT)

Durant l'année 2024, la migration des données de l'ancien système du SIT vers le nouveau système Open source QGIS et Geo-Mapfish a été finalisée. La majeure partie des données est désormais mise à jour depuis QGIS.

Les séances pour la mutualisation d'un portail de l'Ouest lausannois se sont poursuivies et un géoportail commun est prévu pour mi-2025.

Culture urbaine : permis de végétaliser

Depuis 2023, la population peut demander à cultiver sur le domaine public. La formule des permis de végétaliser implique la possibilité de fleurir les pieds des arbres, d'obtenir des bacs remplis de terre, ou de cultiver en pleine terre. En 2024, six nouveaux bacs ont été commandés et déposés à différents endroits de la Ville.



Les quatre premiers bacs à Epenex

TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS SECTEUR VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 22 collaborateurs, le Secteur VEV est le plus important du Service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

Les Jardins Extraordinaires à Ecublens

85 % : c'est le nombre de jardins privés « accueillant » des néophytes envahissantes !

Pendant l'année 2024, le Service des travaux publics et de l'environnement a mis

en place les Jardins Extraordinaires. Les habitants, possédant un jardin et souhaitant une analyse et/ou des conseils pour la biodiversité, avaient la possibilité de s'inscrire par le biais d'un formulaire en ligne afin qu'un ou deux paysagistes de la Ville effectuent une visite de leur jardin.

Lors des 34 visites, il a été relevé que seulement 5 jardins ne possédaient aucune néophyte envahissante.

De plus, les paysagistes ont pu également proposer des améliorations pendant ces visites, telles que :

- la mise en place et l'entretien de prairies fleuries ;
- la plantation et l'entretien d'arbres et de fruitiers ;
- la récupération d'eau de pluie ;
- la mise en place et l'utilisation du compost, etc. ;
- les différentes subventions possibles pour aider à réaliser ces projets.



Entretien des infrastructures

- Prise en charge de l'entretien et du nettoyage du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.

- Gestion des décorations lumineuses de Noël sur le domaine public, en collaboration avec les artisans du SBED.
- Gestion et entretien des installations sportives extérieures, des places de jeux et des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien des véhicules et des machines du Service.
- Transports et diverses prestations lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement.
- Entretien des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

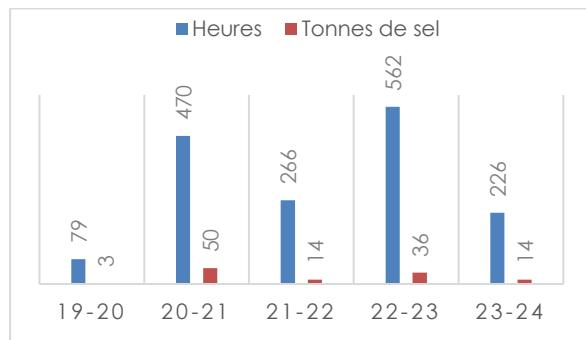
Environnement

- Plantation et entretien des arbres du domaine public, dans les parcs, des arbres d'avenues, créations et plantations.
- Mise en œuvre des directives et des concepts « Villeverte ».
- Gestion du ramassage et de l'élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale, des écopoints et de la déchetterie mobile.
- Gestion et entretien des fontaines.
- Travaux de créations paysagères sur les espaces publics ou communaux.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.

Service hivernal

L'hiver 2023/2024 a occasionné un total de 5 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 226 heures de service hivernal et l'utilisation de 14 tonnes de sel. La consommation moyenne de sel pour ces 5 derniers hivers est de 23.4 tonnes.

Hivers	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Heures	79	470	266	562	226
Tonnes de sel	3.0	50.0	14.0	36	14



Divers travaux particuliers

En plus des travaux d'entretien courant, le Secteur VEV a réalisé, en 2024, 30 chantiers :

- **Chemin de la Coquerellaz**
 - Remise en état d'un sentier.
 - Pose d'une cabine à livres.
 - Déplacement du WC Kazuba.
- **Buvette du Croset**
 - Pose de dalles de sol terrasse.
 - Pose de dalles de sol pour un grill.
 - Aménagement devant le four.
- **Chemin des Crêts**
 - Réparation d'une barrière.
- **Terrain multisports d'Epenex**
 - Réparation du grillage.
 - Pose d'un Street Workout.
- **Mont Souplia**
 - Installation d'un WC Kazuba.
- **Chemin des Esserts**
 - Changement des poteaux du Beach-Volley.
 - Fouille pour alimenter une borne de recharge pour véhicules électriques.
 - Installation de compteurs vélos/piétons.

• Chemin des Trois-Ponts

- Réfection des places de parc vers le refuge.
- Réfection de la peinture de la table du refuge.

• Chemin de la Dent d'Oche

- Pose des troncs à grimper.

• Dépôt De Rham

- Création de socles et pose d'étagères.

• Route du Bois

- Réparation des bordures.
- Pose d'un grillage.

• Chemin de la Raye

- Pose d'un abri vélo.

• Avenue du Tir-Fédéral

- Pose d'arceaux pour les vélos.
- Modification des regards.

• Déchetterie

- Réparation d'une chambre d'eaux usées.

• Place de jeux de Veilloud

- Installation d'une fontaine.

• Cimetière

- Remise en état des bordures.

• Place du Pontet

- Amélioration de l'écoulement des eaux de surface.
- Bétonnage des socles de 4 luminaires.

• Mon Repos

- Nettoyage et réparation du mur.

• Place de jeux de la Coquerellaz

- Installation d'une fontaine.



Fontaine à la place de jeux de la Coquerellaz

◆ ◆ ◆ ◆

Environnement – Déchets

L'année 2024 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de ces derniers par notre population, avec un taux de revalorisation de 63 %.

Une campagne de contrôle intensif de la conformité des sacs taxés a été réalisée fin 2024.

Plus de 200 sacs ont été collectés par le Service des travaux publics et de l'environnement et une quarantaine de personnes ont fait l'objet d'une dénonciation auprès de la Commission de Police de l'Ouest lausannois.

Levée des déchets

Le tonnage des ordures ménagères en 2024 a légèrement augmenté :

- **2024 → 1'483 tonnes soit 109 kg/hab./an.**
- 2023 → 1'311 tonnes soit 97 kg/hab./an.
- 2022 → 1'332 tonnes soit 99 kg/hab./an.

Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : **785 tonnes** (770 tonnes en 2023).
- Papier/carton : **569 tonnes** (591 tonnes en 2023).
- Verre : **350 tonnes** (363 tonnes en 2023).

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2024

Le traditionnel coup de balai printanier a eu lieu le samedi 23 mars 2024 ; près d'une trentaine de personnes ont participé à cet après-midi de nettoyage dans les bois d'Ecublens. Les participants, tous très motivés, ont permis de récolter près de 280 kilos de déchets, parfois insolites ! Le STPE remercie le collectif ayant œuvré et contribué à la réussite de l'évènement.

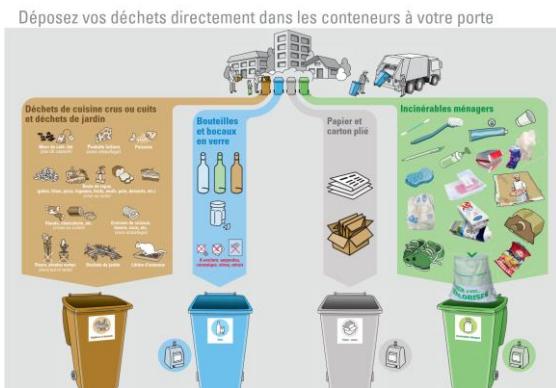


Autres actions

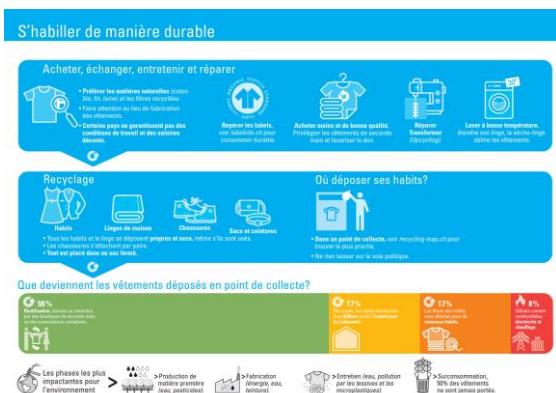
Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les communes de notre District et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des calendriers des déchets.

Le thème suivant a été abordé dans l'édition 2024 :

Les 4 collectes en porte-à-porte : en 2024, 3.190 tonnes de déchets ont été collectés par les camions de ramassage.



S'habiller de manière durable :



Déchetterie communale, écopoints et déchetterie mobile

La déchetterie a encore été bien sollicitée cette année avec 26'465 entrées de véhicules enregistrés en 2024 (25'317 en 2023, 23'852 en 2022, 24'018 en 2021) et 1'295 tonnes de déchets récoltés.

Les entrées de véhicules et le tonnage sont en légère augmentation.

Le tonnage traité aux écopoints et à la déchetterie mobile permet à toute une tranche de la population sans moyen logistique pour acheminer les déchets à la déchetterie communale (au chemin de Verney) de bénéficier d'infrastructures de proximité.

Société de gestion des déchets du périphérique Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation par le STPE au sein de Valorsa SA.

Un lien sur le rapport d'activités de Valorsa SA se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».



Forêts

Gestion des forêts communales

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombe au Garde forestier, M. Gregory Gabriel, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux publics et de l'environnement.

L'Inspecteur cantonal des forêts, M. Jeremy Zurcher, veille au respect de l'application de la Loi forestière et du Plan de gestion forestier. Les travaux d'entretien ont été exécutés par le STPE, sous la responsabilité de M. Tabozzi, Contremâitre adjoint et forestier-bûcheron.

Le rapport d'activités du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est disponible en format numérique parmi les rapports intercommunaux du présent rapport de gestion.

Mise de bois de feu

La mise de bois de feu a eu lieu le 20 avril 2024 au Château de la Motte. 60 lots de bois ont été vendus pour un volume total de 60 stères.

Marcos Morano
Chef du Service des travaux publics
et de l'environnement



Bilan déchets - levée porte-à-porte + déchetterie communale, écopoints et déchetterie mobile pour l'année 2024

Bilan					
	2020	2021	2022	2023	2024
Population	13'281	13'325	13'402	13'498	13'624
Levée porte-à-porte					
Ordures menagères	1'297 t	1'364 t	1'332 t	1'311 t	1'433 t
Déchets communaux	55 t	55 t	66 t	61 t	52 t
Papier / Carton	608 t	600 t	596 t	591 t	569 t
Verre	416 t	401 t	374 t	363 t	350 t
Compost / Végétaux	826 t	849 t	751 t	770 t	785 t
Total levée porte-à-porte	3'202 t	3'268 t	3'119 t	3'096 t	3'190 t
Déchetterie, déchetterie mobile & écopoints					
Encombrants	150 t	165 t	123 t	161 t	158 t
Papier / Carton (déchetterie)	87 t	77 t	64 t	68 t	61 t
Verre (déchetterie)	34 t	23 t	32 t	21 t	30 t
Compost / Végétaux (déchetterie)	542 t	557 t	345 t	448 t	472 t
Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	94 t	98 t	94 t	102 t	95 t
Bois	267 t	266 t	222 t	236 t	233 t
Huiles (litres)	4 t	6 t	6 t	5 t	5 t
Inertes	89 t	89 t	91 t	78 t	80 t
Plastiques	53 t	69 t	52 t	36 t	33 t
Textiles (ajouté en 2021)	77 t	71 t	72 t	85 t	116 t
Autres	28 t	19 t	21 t	14 t	12 t
Total déchetterie	1'425 t	1'439 t	1'122 t	1'254 t	1'295 t
Total bilan	4'627 t	4'707 t	4'241 t	4'350 t	4'485 t
Base de calcul pour les huiles usées : 1 litres = 0.85 kg					
Base de calcul pour les déchets inertes : 1 m ³ = 1'300 kg					

Kg/habitant/an					
	2020	2021	2022	2023	2024
Levée porte-à-porte					
Ordures menagères	98 kg	102 kg	99 kg	97 kg	105 kg
Déchets communaux	4 kg	4 kg	5 kg	5 kg	4 kg
Papier / Carton	46 kg	45 kg	44 kg	44 kg	42 kg
Verre	31 kg	30 kg	28 kg	27 kg	26 kg
Compost / Végétaux	62 kg	64 kg	56 kg	57 kg	58 kg
Total levée porte-à-porte	241 kg	245 kg	233 kg	229 kg	234 kg
Déchetterie, déchetterie mobile & écopoints					
Encombrants	11 kg	12 kg	9 kg	12 kg	12 kg
Papier / Carton (déchetterie)	7 kg	6 kg	5 kg	5 kg	4 kg
Verre (déchetterie)	3 kg	2 kg	2 kg	2 kg	2 kg
Compost / Végétaux (déchetterie)	41 kg	42 kg	26 kg	33 kg	35 kg
Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	7 kg	7 kg	8 kg	7 kg
Bois	20 kg	20 kg	17 kg	17 kg	17 kg
Huiles (lt)	0 kg				
Inertes	7 kg	7 kg	7 kg	6 kg	6 kg
Plastiques	4 kg	5 kg	4 kg	3 kg	2 kg
Textiles (ajoutés en 2021)	6 kg	5 kg	5 kg	6 kg	8 kg
Autres	2 kg	1 kg	2 kg	1 kg	1 kg
Total déchetterie	107 kg	108 kg	84 kg	93 kg	95 kg

Taux de recyclage					
	2020	2021	2022	2023	2024
Taux	67%	66%	64%	65%	63%
Incinérables (kg/hab)	113 kg	119 kg	113 kg	114 kg	121 kg
Recyclables (kg/hab)	235 kg	234 kg	203 kg	209 kg	209 kg
TOTAL (kg/hab)	348 kg	353 kg	316 kg	322 kg	329 kg



Informatique et télécommunications

ORGANISATION DU SERVICE

Le Secteur informatique, qui est rattaché au Service des finances et de l'informatique, était composé, au 31 décembre 2024, de trois personnes pour un total de 2.4 EPT, soit :

- 1 responsable informatique, Adjoint au Chef de service à 100 %.
- 1 technicienne en informatique à 60 %.
- 1 technicien en informatique à 80 %.

TACHES DU SERVICE

Les tâches non externalisées sont les suivantes (non exhaustif) :

Informatique

- Assurer l'organisation, le suivi et la validation des projets informatiques.
- Exercer l'étude et l'amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique) et être force de proposition.
- Mettre en place des projets d'évolution en fonction des besoins analysés et définis.
- Mettre en œuvre toutes les mesures visant à garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des informations et des infrastructures.
- Définir la stratégie et les procédures des systèmes d'information ; administration et gestion du « Business Process Management ».
- Planifier les activités du service et veiller au respect des plannings.
- Superviser l'infrastructure des réseaux d'information afin de garantir un fonctionnement optimal et sécurisé.
- Assurer le pilotage de la sous-traitance : garantir le bon respect des cahiers des charges et le suivi des contrats.
- Gérer le budget du Secteur informatique : veiller à la maîtrise des budgets relatifs aux évolutions des systèmes d'information.

- Planifier les plans de maintenance du parc informatique : anticiper les renouvellements et la recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Assurer l'achat des équipements informatiques et des logiciels nécessaires aux activités, mise en concurrence des prestataires.
- Gérer et suivre le parc informatique, les configurations et les suivis des équipements.
- Assurer la gestion et le suivi des accès individuels et sélectifs aux logiciels et aux données.
- Apporter un support technique ainsi qu'une assistance aux utilisateurs (premier et deuxième niveau) et être force de proposition en regard des besoins recensés.
- Mettre à disposition des formations aux utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Réaliser la documentation, les rapports et les suivis de l'exploitation.
- Gérer le parc des équipements d'impression/scanner et de télécommunications.

Hébergement

De longue date, les programmes et les données sont hébergés au datacenter « Brain Serve » à Crissier qui présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV).

La liaison avec les différents sites communautaires est toujours assurée par deux fibres optiques réservées à l'usage exclusif de la Commune.

Les équipements propriété de la Commune sont gérés en collaboration avec la société « Bechtle Suisse SA » basée à Morges. Elle est certifiée ISO/IEC 27001 (sécurité des systèmes d'information), ISO 9001 (système de management de la qualité) et ISO 14001 (système de management environnemental).

En 2024, un troisième serveur physique a été déployé afin d'améliorer l'équilibre des charges et de faciliter les opérations de maintenance.

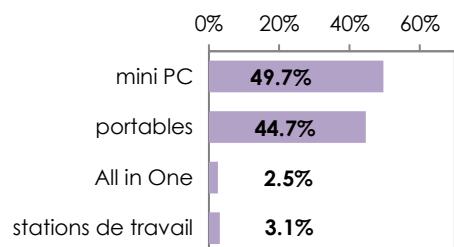
Parc informatique

Le parc informatique s'adapte à l'évolution des pratiques professionnelles qui exigent plus de mobilité. Il se compose de *laptops*, de mini PC, de stations de travail et d'appareils *All in One*.

Le support du système d'exploitation Windows 10 prendra fin en octobre 2025. A fin 2024, la plupart des machines disposent déjà de la version 11. Les seize restantes seront soit upgradées, soit remplacées pour cause d'incompatibilité. Pour rappel, les renouvellements prennent en compte les impératifs économiques et écologiques. Ils n'interviennent pas systématiquement après une durée définie. Les équipements sont remplacés en cas de baisse de performance, de défaillance ou lorsque les mises à jour ne sont plus fournies par les fabricants.

Cent cinquante-neuf postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2024 ; ils se répartissent comme suit :

- 79 mini PC
- 71 portables
- 4 All in One (pc intégré à l'écran)
- 5 stations de travail



Trente-et-une machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances et de l'informatique
- 4 - guichet Service des habitants
- 7 - postes de scannage pour la GED
- 1 - salle de conférences Motty
- 2 - salles de conférences CTC
- 1 - bureau Voirie et espaces verts (VEV)
- 5 - réfectoires scolaires
- 3 - portables de secours
- 4 - Centre de jeunes (All in One)

Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles selon les droits attribués aux utilisateurs. Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.

Logiciels métiers

- Citizen / T2i
 - contrôle des habitants
 - registre civique
 - gestion des chiens
 - gestion pièces d'identité
 - approvisionnement économique
 - comptabilité générale
 - créanciers
 - facturation
 - débiteurs
 - cadastre administratif
 - citiweb, accès distants
 - registre des entreprises
- Abacus / Ofisa Informatique
 - gestion des salaires
- Geocommunes / HKD Géomatique Vaud SA – solution open source basée sur le logiciel QGIS
 - Système d'information du territoire SIT
 - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
 - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad
 - Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
- Geocity
 - Permis de fouilles
- Autocad LT / Autodesk
 - dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
 - dessin technique
- Honeywell EBI / Honeywell SA
 - gestion et supervision des installations techniques
- TachoPlus / Mobatime SA
 - tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
 - inventaire des archives
<https://vaud.archivescommunales.ch>
- ArchiClass / Objectis
 - gestion du plan de classement

- BiblioMaker / Micro Consulting SA
 - gestion du fonds de la Bibliothèque
 - consultation en ligne du catalogue
 - e-bibliomedia, plateforme de mise à disposition de livres numériques en prêt
- Presento / Zeit AG
 - gestion des temps de présence du personnel
- FlexPerso / Arca 24 (HR Tech Factory)
 - gestion des candidatures
- PersProfile Manager / S-Quell SA
 - évaluation de compétences lors de recrutements
- Papercut / JBC Solutions SA
 - gestion nomades des copieurs
- PayRexx SA
 - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
 - contrôle d'accès électronique
- ELO Professional / ELO Digital Office
 - gestion électronique des documents
- eSéances / Artionet
 - gestion des séances de Municipalité
- Mon Portail / CeRFI SA
 - gestion des réfectoires scolaires et des devoirs accompagnés
- Messerli / Jobin SA
 - gestion d'ouvrages
- Nexthink
 - outil de monitoring du parc informatique
- OptimisoNext / Optimiso Group SA
 - Business Process Management
- Twilio INC. / Twilio
 - authentification wifi Ecublens-public
- Solmani / Inno-display
 - gestion des panneaux lumineux d'information
- Digital parking / ParkingPay
 - gestion des macarons et autorisations de stationnement
- Lansweeper
 - gestion des actifs informatiques et des tickets du service de support

Logiciels de bureautique

- MS Windows 10 ou MS Windows 11
- MS Office 2016 et MS Office 2019
- MS Office 365 et MS Teams 365
- PDF-Xchange Editor
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements
- MS Project
- MS Visio
- Druide Antidote
- Affinity Photo / Designer / Publisher
- Teamviewer, gestion des bureaux à distance
- Zoom, visioconférence
- Keepass, gestion des mots de passe

Plateforme internet

- Ecospeed / Climate Software Solution
 - comptabilité énergétique des bâtiments

Guichet virtuel

- Réservation/vente des cartes CGN
- Préréservation du refuge, du local du four de la Galerie du pressoir et des salles communales
- Service des habitants (CH)
 - changement d'adresse
 - chiens (inscription, départ, etc.)
 - commande d'attestations
 - départ de la Commune
 - recherche d'identité
- Service des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (Suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

Internet

Les connexions à internet sont fournies par « Sunrise GmbH », partenaire de « TvT Services SA » qui gère le réseau de fibres optiques. L'architecture se compose de deux lignes principales dont les performances sont de 5000/5000 Mb/s symétriques garantis et d'une ligne redondante de 1000/1000 Mb/s.

Le dédoublement des lignes principales permet d'assurer une meilleure disponibilité en séparant les entrées sur deux sites et d'améliorer la performance en répartissant

automatiquement la charge via le pare-feu (*load balancing*).

Des tests de basculement sont effectués périodiquement dans le cadre des mesures de contrôle interne.

PROJETS

Projets réalisés

- Le label Cyber Safe a été renouvelé le 13 août 2024 pour une durée de deux ans. Le niveau d'exigence a été élevé depuis la première obtention en 2023. Ce label témoigne d'une approche proactive des risques informatiques et atteste de la mise en œuvre des mesures concrètes et adaptées. Il est malgré tout important de rappeler que le risque zéro n'existe pas et que la sécurité informatique doit être continuellement adaptée pour faire face aux moyens toujours plus sophistiqués utilisés par les hackers.
- Extension de l'utilisation de la solution de sécurisation des accès à distance de type « Bastion » aux prestataires externes.
- Extension de la collaboration avec la société « Kudelski Security », qui gère déjà le Centre opérationnel de sécurité (SOC) et les scans périodiques de vulnérabilité, par la réalisation d'un audit des équipements et procédures critiques sur la base du référentiel de bonnes pratiques « MitreAttack ».
- Réalisation de tests d'intrusion sur les infrastructures communales et sur celles appartenant aux prestataires externes (pentest grey et black box).
- Poursuite des analyses des données disponibles en sources ouvertes « Open Source Intelligence » (OSINT).
- Implémentations de solutions visant à renforcer la sécurité :
 - « Protected users », suppression de toutes les traces des mots de passe des administrateurs lors des connexions aux serveurs.
 - LAPS « Local Administrator Password Solution », génération aléatoire de mots de passe pour la connexion des administrateurs locaux aux postes de travail.

▪ DFS « Distributed File System », structuration logique des fichiers.

▪ Sure backup, tests automatisés de restauration des données sauvegardées selon un protocole défini.

- Formation des utilisateurs aux cyber-risques et sensibilisation aux dispositions légales en matière de protection des données personnelles.
- Campagne annuelle d'hameçonnage par l'envoi de trois courriels piégés, en plus de ceux transmis par Cyber Safe dans le cadre du renouvellement de la certification.
- Remplacement du parc d'imprimantes multifonctions avec intégration d'une solution d'impressions nomades.

Projets en cours

- Renouvellement et optimisation de l'infrastructure des switches des bâtiments.
- Déploiement d'un logiciel de ticketing.
- Harmonisation des signatures Outlook avec le logiciel « CodeTwo ».
- Déploiements de nouvelles sessions/systèmes distants « Terminal serveur », réalisé à 40 %.
- Intégration d'un contrôle d'accès réseau NAC « Network Access Control » pour la sécurisation des connexions.
- Bibliothèque et Ludothèque : remplacement des deux logiciels de gestion existants par une nouvelle solution commune aux deux activités.
- Reprise de l'infrastructure et de la gestion du wifi pédagogique par le Canton.
- Evaluation d'une solution multimodale locale qui génère des comptes rendus de réunions à partir de divers types de supports grâce à une analyse avancée par l'IA (intelligence artificielle).

Claude Salzmann
Chef du Service des finances
et de l'informatique



Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2024 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Depuis 2019, le contenu du rapport de gestion se limite à la gestion de la Municipalité de l'exercice précédent (partie communale), ainsi qu'à quelques rapports externes uniquement (ententes et commissions municipales). Ceci s'inscrit dans le cadre des mesures prises en faveur du développement durable (aspects écologique et économique), le contenu du rapport de gestion « papier » étant ainsi réduit de 25.39 % par rapport à celui de 2018.

Toutefois, des liens vous permettant d'accéder à tous les autres rapports des entités intercommunales sous format numérique sont mentionnés dans les chapitres ad hoc.

Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.



Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal :

M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni cinq fois en 2024 :

16^e séance du BI – législature 2021-2026 / 25 janvier 2024 à Villars-Ste-Croix

Sujets à l'ordre du jour :

- Arrivée des gitans.
- Nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) : suite ?
- Usage de l'intelligence artificielle dans les communes.

17^e séance du BI – législature 2021-2026 / 14 mars 2024 à Villars-Ste-Croix

Sujets à l'ordre du jour :

- Partage d'expérience sur les relations Municipalité/Conseil (proposé par Villars-Ste-Croix).
- Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) : redistribution de la taxe de séjour (proposé par Ecublens).
- Contribution aux équipements communautaires (proposé par Villars-Ste-Croix).

18^e séance du BI – législature 2021-2026 / 2 mai 2024 à Villars-Ste-Croix

Le BI reçoit M. Benoît Biéler, Directeur du SDOL.

Sujets à l'ordre du jour :

- FERL : redistribution de la taxe de séjour (proposé par Ecublens).
- Détermination sur la demande de M. Arnedo, de la Compagnie La Ruche, qui souhaite rencontrer le BI.
- Départ de Mme Anne Marion Freiss, Préfète, au 30 septembre 2024
- Validation des comptes 2023 de l'Inspection intercommunale des chantiers.

- Courrier de la Conférence des Municipalités des écoles de l'Ouest lausannois (CMEOL) du 28 mars 2024.

19^e séance du BI – législature 2021-2026 / 20 juin 2024 à Villars-Ste-Croix

Le BI reçoit M. Vincent Botet de l'ORIF et MM. Robert Arnedo, Vincent Jaton et Olivier Meyer, projet culturel de La Ruche.

Sujets à l'ordre du jour :

- FERL : redistribution de la taxe de séjour – point reporté de la dernière séance.
- Loisirs : les sports de plein air à favoriser sur les terrains communaux. Le football, mais encore ? (proposé par St-Sulpice).
- Petit point sur les gens du voyage (proposé par Bussigny).
- Application du Règlement des remboursements de frais de la Commune relatif aux mandats politiques (selon le modèle de l'UCV) – (proposé par Villars-Ste-Croix).

20^e séance du BI – législature 2021-2026 / 25 septembre 2024 à Bussigny

Le BI reçoit M. Laurent Rossel, Inspecteur intercommunal des chantiers.

Sujets à l'ordre du jour :

- Validation du budget 2025 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Désignation d'un nouveau représentant au sein du Bureau de coordination de Lausanne Région.
- Demande de soutien des communes de l'Ouest lausannois au projet de « La Ruche ».
- Place d'accueil intercommunale des Yéniches suisses aux « îles » à Bussigny – Point de situation.



Lausanne Région



Association des communes de la région lausannoise

Délégation municipale d'Ecublens :

- Municipalité in corpore (assemblée générale).
- Mme Danièle Petoud, jusqu'au 31 août 2024, puis Mme Pascale Manzini dès le 1^{er} octobre 2024 (membre de la Commission « Prévention et dépendances »).
- Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente de la Commission « Formation et emploi des jeunes » et membre de la Commission « Activités sportives »).
- M. Jean Cavalli (membre de la Commission « Promotion économique »).
- M. Jean-Louis Radice (membre de la Commission « Transports »).

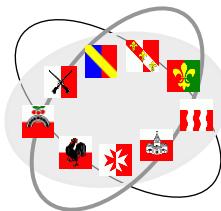
Consultez le rapport sur :

<https://www.lausanneregion.ch/organisation/statuts-et-rapports-dactivites/>



◆◆◆◆

Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Consultez le rapport sur :

<https://www.chavannes.ch/officiel/administration-communale/inspection-intercommunale-des-chantiers.html#documentation>



◆◆◆◆

Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Vice-Président du comité) et M. Jean-Louis Radice, délégué municipal au Groupement du triage forestier.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆◆◆◆

Service intercommunal des énergies SIE SA



Service
Intercommunal
des Énergies

Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder (Vice-Président du Conseil d'administration) et Mme Danièle Petoud (membre du Conseil d'administration).

Consultez le rapport sur :

<https://www.sie.ch/a-propos/espace-presse/publications/>



◆ ◆ ◆ ◆

TVT Services SA



Technologies et
Communications

Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder (Vice-Président du Conseil d'administration).

Quelques informations figurent dans le rapport de SIE SA :

<https://www.sie.ch/a-propos/espace-presse/publications/>



◆ ◆ ◆ ◆

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini (Comité de direction), M. Jean Cavalli (Président du Conseil de fondation) et M. Christian Maeder (membre du Conseil de fondation).

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆ ◆ ◆ ◆

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Déléguées du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

- Mmes Amelia Amiguet-Vercher, Daniela Miéville et Belyse Nahimana.

Consultez le rapport sur :

<https://arasol.ch/rapports-d-activite>



Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction :
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :
<https://www.cms-vaud.ch/apremadol/rapports-annuels-4/>



◆ ◆ ◆ ◆

Conférence des Municipaux et des responsables des affaires sociales

Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆ ◆ ◆ ◆

Conseil d'établissement

Délégation municipale d'Ecublens Conseil d'établissement
Mme Pascale Manzini, Présidente.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆ ◆ ◆ ◆

Direction des écoles

Informations sur les écoles d'Ecublens :
<https://www.ecoles-ecublens.ch/>



◆ ◆ ◆ ◆

Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :
Mme Pascale Manzini, Présidente.



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Caroline Albiker Pochon, Conseillère municipale à Crissier.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre membres du personnel de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- M. Axel Noverraz, Chef du Service des activités scolaires et parascolaires.

Caissier :

- M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances et de l'informatique.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Michel Grandchamp, Chef du Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité.

Par le Directeur des écoles d'Ecublens :

- M. Frédéric Dufour, Directeur.

Et par le responsable du chalet :

- M. François Jeandet à Morgins.

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- 1 responsable du chalet et animateur à 100 %.
- 1 cuisinier responsable à 90 %.
- 1 employée de cuisine à 90 %.
- 1 responsable de l'entretien à 50 %.
- 1 auxiliaire de nettoyages à l'heure.
- 2 civilistes en service long à 100 % (dès le mois d'août 2024).

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 40 semaines, à savoir :

Camps d'hiver 11 semaines

Colonie de vacances (février)	1 semaine
Ecole à la montagne	24 semaines
Colonies de vacances (été)	3 semaines
Colonie de vacances (octobre)	1 semaine

Camps scolaires

Les enseignants accompagnent généralement deux classes pendant une semaine complète de camp scolaire. L'organisation quotidienne est définie en collaboration étroite entre les enseignants et l'animateur.

Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur supplémentaire rejoint l'équipe, et c'est l'animateur du Chalet des Alouettes qui coordonne les différentes activités, en concertation avec les enseignants. La présence régulière des civilistes renforce efficacement le taux d'encadrement, et leur contribution s'avère toujours très positive.

Colonies

Voici le nombre d'enfants ayant bénéficié des colonies organisées par la Commune d'Ecublens :

Camp des relâches :	54 enfants
Camp d'été 1 :	32 enfants
Camp d'été 2 :	33 enfants
Camp d'été 3 :	18 enfants
Camp d'automne :	31 enfants

Ces colonies de vacances rencontrent toujours un franc succès, principalement aux relâches de février et pendant la semaine d'automne. Les deux premières semaines d'été sont aussi appréciées, mais nous rencontrons plus de difficulté pour compléter la troisième semaine d'été. Ce dispositif d'accueil pendant les vacances scolaires vient compléter les autres offres d'animation type centre aéré ou autres dans les communes membres de l'Entente.

Locations

10 réservations privées du chalet ont eu lieu durant les week-ends de l'année 2024, plus le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois Communes et celui proposé par l'Association du personnel d'Ecublens.

Les citoyens des Communes membres de l'Entente intercommunale sont prioritaires pour la location le week-end sous réserve de disponibilité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet : <https://www.ecublens.ch/services/administration/cole-activites-scolaires-et-parascolaires/chalet-les-alouettes>

Travaux

En 2024, la mise en conformité de la sécurité incendie a été effectuée, avec le remplacement de cinq portes intérieures ainsi que des portes des tableaux électriques.

De plus, un exutoire de fumée a été installé dans le couloir des dortoirs.

Repas au chalet

On mange très bien au chalet, les plats proposés sont apprêtés avec soin et tous « faits maison ». Ces efforts ont été récompensés et l'équipe de cuisine a reçu la Toque d'Argent décernée par le Département de l'économie et de l'information du Canton du Valais.

Cette toque récompense les efforts entrepris dans le cadre de la démarche « cuisinons notre région ». Ce prix témoigne d'un engagement en faveur d'un approvisionnement de qualité, régional et de saison. La collaboration avec les producteurs locaux, l'utilisation des circuits courts et la promotion d'une alimentation saine et équilibrée sont au cœur de la démarche.

Inclusion

L'équipe du chalet est toujours prête pour accueillir selon la demande des enfants à besoins particuliers. Une organisation en amont est certes nécessaire, mais c'est un vrai plaisir de pouvoir faire découvrir les activités en montagne aux enfants pour lesquels ce n'est pas une évidence.

Site internet

Le site internet en ligne www.alouettes-morgins.ch est très utilisé pour les demandes de locations du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location. Vous pouvez également y visionner un petit film sur les activités au chalet.

Remerciements

Nous remercions le personnel des Alouettes pour son engagement auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année. Merci au responsable pour la bonne gestion de son équipe et son accueil de qualité auprès des nombreux enseignants qui montent avec leurs élèves pendant l'année scolaire.

Nos remerciements vont cette année tout particulièrement au Boursier communal d'Ecublens, M. Claude Salzmann, qui est parti à la retraite ce 31 décembre 2024. Pendant 17 années, M. Salzmann a permis à l'Entente intercommunale de présenter des budgets et des comptes exemplaires grâce à la mise sur pied, dès son arrivée, d'une double clé de répartition des dépenses répondant aux préoccupations des Commissions des finances des trois communes membres. Nous le remercions pour cet accompagnement éclairé ainsi que pour la gestion des colonies de vacances qui s'opère depuis son service.

Enfin, merci au personnel administratif d'Ecublens ainsi qu'aux membres du comité de l'Entente, pour leurs contributions en faveur du personnel et du chalet Les Alouettes.

M. Axel Noverraz,
Chef du Service des activités scolaires et
parascolaires et Secrétaire de l'Entente

• • • •

Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Association
pour l'Accueil de Jour
des Enfants
du Sud-Ouest Lausannois

Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini, déléguée au Comité de direction et Présidente, et Mme Sylvie Pittet Blanchette, déléguée municipale.

Délégués du Conseil communal :

- Mmes Valérie Bernier, Christine Bolatdemirci, Deborah Demontis, Jade Hänni et M. Didier Realini

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆ ◆ ◆ ◆

Association des 55+ d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆ ◆ ◆ ◆

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau) et M. Germain Schaffner (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Ladite Commission est composée comme suit :

- Chavannes-près-Renens : MM. Björn Bettex et Jean Ceppi.
- Crissier : Mme Nathalie Jaton, Présidente, et M. Maxime Stern.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-présidente, et M. Germain Schaffner.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz.
- St-Sulpice : Mme Corinne Willi.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par Mme Marie Christine Berlie, Secrétaire municipale, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises en 2024, à savoir :

le 12 mars, séance lors de laquelle elle a :

- approuvé les comptes pour l'exercice 2023.

Le 27 août, séance lors de laquelle elle a :

- approuvé le budget 2025.
- Approuvé le préavis secteur 15, réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Chavannes-près-Renens – Terrains de foot/Praz-Veguey.

Cette séance a été précédée d'une visite du parc de la Mèbre.

Campagne annuelle TV et curage

Dans le cadre de la campagne annuelle d'inspection de 2024, les secteurs 1, 8 et 10 ont été examinés sur une longueur totale

d'environ 1'163 mètres. Les tronçons concernés se situent sur les parties « Sorge » et « Mèbre », en amont du voûtement de la Mèbre ainsi qu'en amont et en aval du voûtement de la Sorge.

Service d'entretien

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution.
- Visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtements.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du Bureau et de la Commission.

Activités occasionnelles

- Recherche de pollution.
- Evénements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2024, le bureau Ribi SA a visité le réseau à différentes reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

Travaux d'entretien

- Le couvercle verrouillé de la chambre 506 a cédé dans le lit de la Sorge, en aval du voûtement de la Sorge à Ecublens, ce qui a impliqué des travaux d'urgence puisque le cours d'eau s'infiltrait dans le collecteur.
A la suite d'une analyse hydraulique évaluant son impact, les travaux de rehaussement du déversoir de 25 cm ont été entrepris à l'aide d'une plaque en PE sur toute sa longueur et la réutilisation de la grille existante par-dessus, permettant

ainsi de réduire fortement la fréquence et le nombre des déversements.

De plus, en cas de déversement, la grille assure un dégrillage dans la majorité des cas. Des profilés métalliques ont été installés sous et sur les côtés pour garantir l'étanchéité. Le système a été conçu de manière à permettre un rehaussement supplémentaire en ajoutant simplement des plaques en PE. Depuis sa mise en place, on peut déjà constater une forte diminution des déversements. La hauteur de déversement avec dégrillage est passée de 24 cm à 51 cm, tandis que la hauteur de déversement sans dégrillage est passée de 46 cm à 72 cm.



Chambre 506 avant et après travaux

Travaux d'investissements

- Les travaux sur le secteur 14 ont été réalisés à l'automne 2024 sur la Commune d'Ecublens. Le tronçon correspond aux collecteurs des rives gauche et droite du voûtement de la Sorge. Il s'étend de la parcelle de l'entreprise Galexis AG jusqu'au chemin des Esserts. Par ailleurs, la galerie technique existante, anciennement chambre 504, a été condamnée. Le collecteur a été fermé avec une coque en PP, puis bétonné. La chambre a ensuite été remplie de sable et son couvercle d'accès supprimé.

Les fonds des chambres 505 et 514, situées en aval du voûtement de la Sorge, ont également été réfectionnés. Ces chambres présentaient une forte érosion, affectant l'écoulement optimal des eaux. De plus, l'accès aux chambres a été rehaussé et les couvercles remplacés par des modèles DN800 verrouillables.

Événements

L'année 2024 a été marquée par des pluies abondantes en automne. Le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité à quatre reprises lors de fortes précipitations en juin, août, septembre et octobre. Quant à celui du Pontet, il a été sollicité 95 fois, dont 19 sans dégrillage. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour le nettoyage des grilles des déversoirs ainsi que des exutoires.

• • • •

STEP de Vidy (Epura SA)



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Danièle Petoud, membre du Conseil d'administration.

Consultez le rapport sur :
<https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/epura.html>



• • • •

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Petoud (Conseil intercommunal).

Consultez le rapport sur :
<https://erm-step.ch/documents/>



• • • •

Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2024, l'hôtellerie en Suisse a largement dépassé le cap des 42 millions de nuitées (42.8 millions), soit une hausse de +2.6 % (+1.07 million) par rapport à 2023. Avec un total de 20.9 millions de nuitées, la demande indigène reste stable avec +0.1 % de variation (+12'443). De son côté, la demande étrangère continue de progresser, atteignant 21.9 % de nuitées, soit une augmentation de +4.8 % (+1.06 million). Ces résultats s'expliquent notamment par une fré-

quentation très importante d'hôtes en provenance d'Amérique du Nord et de Chine, ainsi que par la fidélité persistante de la clientèle suisse.

Quant à l'hôtellerie vaudoise, elle a enregistré 2'944'702 nuitées, soit une augmentation de +1.2 % par rapport à l'année 2023 (+33'587 nuitées). Cette progression s'explique par les bons résultats des destinations de Lausanne (+59'389 nuitées) et de Nyon (+14'343 nuitées). En revanche, les Alpes vaudoises ont enregistré un recul de -21'301 nuitées. Concernant les différents marchés, on observe une diminution globale à l'échelle du canton de -4.8 % (-75'195 nuitées) de la clientèle nationale, compensée principalement par l'augmentation marquée des visiteurs français et allemands.

La région lausannoise a enregistré 1'218'870 nuitées hôtelières en 2024, marquant une progression de +5.1 % par rapport à 2023. Malgré une reprise solide, le niveau record de 2019 n'est pas encore atteint. Cependant, les performances de novembre et décembre ont dépassé celles de 2019, indiquant une dynamique positive en fin d'année et une récupération progressive.

Les mois d'été restent la période clé du tourisme lausannois, bien que l'écart avec 2019 montre un potentiel de croissance. Une stratégie de diversification saisonnière est essentielle pour stimuler la demande en basse saison (janvier-mars et octobre-décembre) à l'aide par exemple de produits touristiques attractifs combinant offre d'activité (événement, exposition, etc.) et offre hôtelière.

L'analyse des marchés met en évidence la progression remarquable de la France, qui enregistre une croissance de +16 % par rapport à 2023 et +21.7 % par rapport à 2019, en grande partie grâce aux Jeux Olympiques de Paris et aux efforts promotionnels sur ce marché.

La Suisse, premier marché, affiche une hausse de +2.3 % par rapport à 2023 et +11.5 % par rapport à 2019, confirmant l'attrait des séjours de proximité. Les Etats-Unis maintiennent une dynamique positive, tandis que la Chine amorce une reprise progressive, sans retrouver les niveaux pré-pandémiques.

En matière de compétitivité, Lausanne figure parmi les villes suisses les plus performantes en termes de taux d'occupation (+4 %), derrière Bâle (+6.5 %). La réduction de 2 % du nombre de chambres par rapport à 2019 a contribué à cette hausse, mais les bons résultats s'expliquent aussi par une demande touristique soutenue.

Lausanne doit désormais capitaliser sur ces tendances positives, notamment en consolidant l'attrait du marché français et en renforçant l'attractivité de la ville tout au long de l'année.

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie quatre fois : le 31 janvier, 22 mars, 13 septembre et 29 novembre 2024.

Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 43 projets, qui ont été soutenus pour un montant total de Fr. 1'750'708.-. Ces soutiens ont été versés en 2024 ou le seront en 2025 et 2026 pour autant que les projets puissent avoir lieu.

Soutiens accordés pour 2024, pour un total de Fr. 772'708.- :

Fr. 20'000.-	Programme Commun – Théâtre de Vidy 2024
Fr. 60'000.-	Lausanne Tourisme : Lausanne Montreux Congress (LMC) 2024-2025-2026 (Fr. 60'000.- par an, pendant 3 ans)
Fr. 28'786.-	Lausanne Tourisme : Asia Trophy 2024
Fr. 30'000.-	Pavillon Naftule - Infrastructure
Fr. 40'000.-	Festival de la Cité 2024
Fr. 100'000.-	Festival Label Suisse 2024
Fr. 3'000.-	Festival culinaire « Jorat, mangez-moi ! »
Fr. 70'000.-	44 ^e Congrès de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF 2024)
Fr. 12'000.-	Festival cinémas d'Afrique Lausanne 2024
Fr. 100'000.-	Montreux Comedy Festival 2024
Fr. 6'500.-	Giron des musiques de la Côte-Est 2024

Fr. 39'997.-	Mandat d'étude EHL pour l'analyse de l'offre hôtelière
Fr. 30'000.-	Digital Dreams Festival 2024
Fr. 25'000.-	Colloque ville et santé mentale 2024
Fr. 20'000.-	Cap sur l'Ouest 2024, fête du district de l'Ouest lausannois en mobilité douce
Fr. 7'500.-	Mont'ain Openair 2024
Fr. 25'000.-	World of Warcraft : 20 Years of Music
Fr. 5'000.-	Festival des arts de rue de St-Sulpice 2024
Fr. 10'000.-	Electrosanne Festival 2024
Fr. 46'425.-	Mandats d'études sur le positionnement de la destination
Fr. 5'000.-	Klassi'Kids Festival 2024
Fr. 8'500.-	Portes ouvertes de la chocolaterie Perrier 2024, 2 ^e édition
Fr. 20'000.-	Bô Noël 2024, 10 ^e édition
Fr. 60'000.-	Lausanne Tourisme : outil d'expérience digitale

Soutiens accordés pour 2025, pour un total de Fr. 894'000.- :

Fr. 100'000.-	Fédération internationale de motocyclisme (FIM) 2025
Fr. 300'000.-	Fête fédérale de gymnastique Lausanne 2025 (Fr. 200'000.- et Fr. 100'000.- de garantie de déficit)
Fr. 2'000.-	Les Musicales d'Epalinges 2025
Fr. 30'000.-	Concours du Prix de Lausanne 2025
Fr. 12'000.-	Orchestre symphonique Bande-Son 2025
Fr. 10'000.-	Blues Rules Festival Crissier 2025, 15 ^e édition
Fr. 5'000.-	Prix Wakker – Carnet de l'Ouest « quartier de la piscine de Renens »
Fr. 30'000.-	Prix de Lausanne – Stage d'été 2025
Fr. 50'000.-	Pully Live Festival 2025
Fr. 5'000.-	Salon Desalpes 2025 – La fête des vins vivants
Fr. 60'000.-	Rencontre 7 ^e Art de Lausanne 2025, 8 ^e édition
Fr. 15'000.-	Cinéma CityClub – Programmation artistique 2025

Fr. 100'000.-	FIBA – U19 Basketball World Cup 2025
Fr. 15'000.-	Lausanne à Table - Programmation 2025
Fr. 20'000.-	Exposition Mission Polaire – Aquatis
Fr. 30'000.-	Événements au Pavillon Naftule
Fr. 40'000.-	Festival de la Cité 2025
Fr. 10'000.-	Week-end musical de Pully 2025 (WEMP)
Fr. 60'000.-	Lausanne Tourisme : Lausanne Montreux Congress (LMC) 2024-2025-2026

Soutiens accordés pour 2026, pour un total de Fr. 84'000.- :

Fr. 24'000.-	Congrès européen des sciences du sport du ECSS à Lausanne 2026
Fr. 60'000.-	Lausanne Tourisme : Lausanne Montreux Congress (LMC) 2024-2025-2026

Outre ces subventions, le FERL a versé en 2024 des soutiens liés à des décisions prises sur des années antérieures. La liste des projets correspondants figure dans les rapports précédents. Pour rappel, le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %. Enfin, le FERL a accordé à Athletissima un prêt de Fr. 120'000.- sans intérêt, remboursable intégralement au plus tard dans un délai de 5 ans.

L'année écoulée a été marquée par l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions tarifaires touchant les catégories hôtelières (Règlement de la taxe de séjour), ainsi que des nouvelles modalités de répartition des recettes de la taxe de séjour (convention intercommunale).

Grâce au rétablissement partiel des nuitées post covid et à l'effet tarif mentionné ci-dessus, les recettes totales de la taxe de séjour se sont élevées à Fr. 7.4 mios, un montant supérieur d'environ Fr. 200'000.- au montant projeté. Airbnb a représenté environ 6 % de ces recettes pour un montant total de Fr. 431'493.-, un montant inférieur de 13 % aux projections présentées en début d'année à la Commission (Fr. 495'000.-). A noter toutefois que les cinq nouvelles communes membres de l'Entente ne pourront

rejoindre l'accord-cadre avec l'UCV et bénéficier de recettes provenant d'Airbnb qu'à partir de 2025.

Le financement du FERL a ainsi pu s'élever à Fr. 3.7 mios, ce qui présente une amélioration d'un peu plus de Fr. 800'000.- par rapport à son niveau moyen sous l'ancien règlement (Fr. 2.9 mios).

Un autre fait marquant fut l'arrivée de cinq nouvelles communes (Belmont-sur-Lausanne, Prilly, Renens, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges) qui avaient décidé en 2023 d'adhérer à l'Entente intercommunale. Ces communes ont mis en place la perception de la taxe de séjour sur leurs territoires respectifs de façon progressive tout au long de l'année:

Commune de Belmont-sur-Lausanne

Perception au 1^{er} janvier 2024

Commune de Renens

Perception au 1^{er} janvier 2024

Commune de Prilly

Perception prévue au 1^{er} juillet 2024,
repoussée au 1^{er} janvier 2025

Commune du Mont-sur-Lausanne

Perception au 1^{er} juillet 2024

Commune d'Epalinges

Perception au 1^{er} janvier 2025

En outre, la Commune de Paudex a décidé d'adhérer à l'Entente au 1^{er} janvier 2025. A compter de cette date, la région touristique compte ainsi 15 communes membres et s'étend quasiment à l'échelle du périmètre compact de l'agglomération.

Sur le plan stratégique, le programme Destination Lausanne ! visant à fédérer tous les acteurs autour de la stratégie 2024-2027 (validée par le FERL fin 2023) a été marqué par un grand succès. En effet, chaque séance du Conseil Destination Lausanne ! a réuni trimestriellement l'ensemble des représentants des différents secteurs (26 personnes) sous la conduite de l'Unité de développement et promotion de la Ville (UDPV) pour travailler sur de nombreux dossiers : événementiel, data, hôtellerie, positionnement, etc. La plénière annuelle a, quant à elle, rassemblé près de 250 personnes. Ce fut l'occasion de faire le point avec tout le monde dans le cadre inspirant

de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) à Renens.

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens Animation



Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



♦ ♦ ♦ ♦

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



♦ ♦ ♦ ♦

Galerie du Pressoir

Galerie du Pressoir

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Danièle Petoud.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆◆◆◆

Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆◆◆◆

Zigzag

Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois



ZIGZAG THÉÂTRE
JEUNE PUBLIC
OUEST LAUSANNOIS

Délégation municipale d'Ecublens au comité :

Mme Sylvie Pittet Blanchette, Présidente.

Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆◆◆◆

Conseil des Jeunes d'Ecublens



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Sylvie Pittet Blanchette.

MISSION GENERALE DU CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes d'Ecublens (CDJe) est une commission consultative de la Municipalité d'Ecublens. Voir les directives :

[Directives Conseil des jeunes.pdf](#)

Il permet aux jeunes de débattre sur des sujets qui les concernent et d'organiser des projets dans l'intérêt général. En tant que moyen d'expression politique, le CDJe

maintient un dialogue actif avec la Municipalité, accompagné administrativement par le Secteur jeunesse et soutenu par des partenaires comme « jaiunprojet.ch » du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

A travers ses projets, le Conseil illustre concrètement comment les jeunes peuvent s'impliquer activement dans la vie de leur Commune, en apportant des idées novatrices et en contribuant au développement d'une société plus inclusive et dynamique. Cette reconnaissance renforce la volonté des membres de poursuivre leur mission avec détermination.

Fonctionnement du Conseil des jeunes

En 2024, le Conseil des Jeunes était composé de six membres.

Le Bureau, actuellement élu, est constitué comme suit :

- Président : Nemanja Momcilovic
- Secrétaire : Alan Gil
- Trésorier : Mathéo Nerfin.

ACTIVITES ET PROJETS 2024

Événementiel

Le CDJe aspire toujours à proposer des événements culturels destinés aux jeunes de la Commune. Cependant, les contraintes d'emploi du temps des membres, combinées à un nombre insuffisant de participants actifs, ont freiné la concrétisation de projets majeurs cette année, notamment la Silent Party, qui reste en suspens.

Le recrutement de nouveaux membres est étroitement lié à l'appui global dont bénéficie le Conseil des Jeunes, qu'il s'agisse du soutien logistique ou de la visibilité auprès des jeunes. Une collaboration continue avec la Municipalité et la Commune reste essentielle pour renforcer l'attractivité et l'impact du CDJe.

Citoyenneté

Soirée jeunes citoyens

Pour la quatrième année consécutive, le CDJe a été chargé par la Municipalité d'organiser la traditionnelle Soirée des jeunes citoyens, avec le soutien de la Déléguée jeunesse et du Travailleur social de proxim-

ité. L'événement s'est tenu à la salle multifonctionnelle du Centre socioculturel le 15 novembre, en présence de la Municipalité et de quelques partenaires.

Une centaine d'invitations ont été envoyées, et c'est une quinzaine de jeunes qui ont répondu présents pour cette soirée, destinée à introduire les enjeux de la vie citoyenne à Ecublens.

Le fait que les jeunes ne puissent pas venir accompagnés limite l'enthousiasme autour de l'événement, réduisant ainsi la possibilité de créer un véritable élan de participation. Cet élément est probablement un point de réflexion à reprendre. Néanmoins, les retours globaux ont été très positifs, tant de la part des jeunes que des élus municipaux et des partenaires du Réseau jeunesse vaudois, confirmant le succès de cette soirée dans son ensemble.

Projet d'aménagement

Depuis 2022, le CDJe a participé activement au groupe de réflexion sur le projet d'aménagement du Low Tech, en collaboration avec l'EPFL.

Réseau et représentation

Une délégation du CDJe s'est rendue à plusieurs événements en 2024, organisés par d'autres Conseils des jeunes et par la Fédération suisse des parlements de jeunes (FSPJ). Nous avons ainsi participé à un speed-debatting sur la thématique du harcèlement scolaire, organisé par le Conseil des Jeunes de Lausanne, ainsi qu'à leur soirée de gala des 18 ans.

Le Conseil des Jeunes a également pris part à une soirée-débat organisée par la FSPJ, axée sur les problématiques d'organisation et de recrutement au sein des Conseils des Jeunes, et à la Conférence des Parlements de Jeunes organisée à Lausanne.

Enfin, il a décidé de relancer l'organisation des Parlements Jeunesse Games en 2025, un tournoi sportif qui avait été un grand succès à Ecublens en 2022.

Ces événements ont offert au Conseil une opportunité précieuse pour échanger avec d'autres jeunes parlementaires, élargir le réseau et enrichir la réflexion sur des thématiques variées.

BILAN

Cette année, les membres du Conseil des Jeunes ont dû composer avec des évolutions importantes dans leur vie professionnelle respective, ce qui a malheureusement réduit leur disponibilité pour s'investir pleinement dans le fonctionnement du CDJe.

Malgré ces défis, les événements réalisés cette année ont ravivé l'enthousiasme des membres, qui se réjouissent déjà de concrétiser de nouveaux projets en 2025. La Soirée des jeunes citoyens a, une fois de plus, rencontré un franc succès. Nous sommes fiers de pouvoir jouer un rôle actif au sein de la Commune en facilitant la transition vers l'âge adulte des jeunes écublanois.

Pour mon quatrième mandat en tant que Président, je me sens plus à l'aise dans la coordination d'un Conseil de jeunes. Cela me donne confiance en l'avenir de cette Commission et en sa capacité à continuer à évoluer positivement.

Nemanja Momcilovic
Président



Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation municipale d'Ecublens:
Mme Sylvie Pittet Blanchette, Présidente.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette
Conseillère municipale

Membres (par ordre alphabétique)

- Mme Silvia Baratech
Communauté valencienne
- Mme Inès Bortis
Représentante comité ABRAE
- Mme Claudine Breider
Communauté française
- Mme Héloïse Calame
Déléguée à l'intégration, secrétaire
(jusqu'au 30 mai 2024)
- M. Mario Gaspar
Communauté portugaise
- M. Jean-Pierre Gendreau-Hétu
Communauté québécoise, représentant au Conseil d'établissement
(jusqu'en mai 2024)
- M. Ugras Güzel
Communauté turque
- Mme Frédérique Landry-Reeb
Conseillère communale
- M. Carlos Martinez
Communauté espagnole
- Mme Teresa Montmany
Communauté catalane
(jusqu'au 31 décembre 2024)
- Mme Belyse Nahimana
Communauté burundaise, représentante au Conseil d'établissement
(depuis le 19 novembre 2024)
- M. Germain Schaffner
Conseiller municipal
- Mme Magali Simeone
Déléguée à l'intégration, secrétaire
(depuis le 1^{er} août 2024)
- Mme Dominique Tenthorey
Paroisse protestante Ecublens-St-Sulpice

- M. Pavle Velkov
Communauté macédonienne
- M. Mathias Wenger
Travailleur social de proximité

Vie de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE)

Au cours de cette année, la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens (CIESEE) s'est réunie à 4 reprises en séance plénière pour organiser ses activités.

Avec beaucoup de reconnaissance, elle a pris congé, fin mai, de sa première Déléguée à l'intégration communale.

De plus, cette année, elle a été consultée par la Municipalité pour répondre à un postulat déposé au Conseil communal par M. Timba Bema, intitulé : « Pour une politique communale volontariste de lutte contre le racisme et les discriminations ».

Comme chaque année depuis trois ans, la CIESEE a convié tous les tenanciers des stands à un souper canadien le 19 novembre. Les participants ont ainsi eu l'occasion de présenter les projets qui ont été soutenus au sein de leurs communautés respectives, grâce aux bénéfices de la fête. C'est aussi l'occasion de favoriser les échanges en dehors de la fête.

Exposition « Enfants du placard, à l'école de la clandestinité »



par le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, cette exposition a convié la population à entendre la voix et découvrir le parcours de milliers d'enfants de travailleurs saisonniers durant la seconde moitié du 20^e siècle, pour lesquels le regroupement

Sous l'impulsion de la CIESEE et de la Déléguée à l'intégration, la Ville d'Ecublens a accueilli l'exposition « Enfants du placard, à l'école de la clandestinité », du 12 janvier au 4 février 2024 à la Galerie du Pressoir. Créeée

familial n'était pas autorisé et qui ont vécu clandestinement en Suisse.

900 visiteurs sont venus partager leur Histoire et ont participé au programme culturel organisé autour de la thématique de l'immigration clandestine :

- Présentation de différentes recherches, notamment du programme national de recherche 76 (PNR76) « assistance et coercition » après 5 ans d'étude.
- Soirée-débat avec la communauté italienne et la communauté portugaise.
- Soirée-débat réunissant les délégués à l'intégration de l'Ouest lausannois et de la Côte.
- Diffusion de films, présentations de livres et de BD, conférences et témoignages.
- Lecture théâtralisée, concert.

Une partie de l'exposition a mis en lumière quelques documents d'archives de notre Commune et le recueil de nombreux témoignages a permis de retrouver le lieu exact où se tenait l'école clandestine de Renens, ce que les chercheurs n'avaient pas encore réussi à identifier.

Des visites ont également été organisées pour les classes des écoles d'Ecublens avec un support pédagogique préparé pour cette occasion.

Beaucoup d'émotions pour ce travail de mémoire indispensable.

Fête interculturelle sur la place de fête du Pontet



La Fête interculturelle a eu lieu le 25 mai de 16 h à 24 h, sur la place de fête du Pontet.

Cette année encore, cette fête, haute en couleur, a attiré la population écublanaise et des environs pour mettre à l'honneur les traditions culinaires et folkloriques des communautés représentées. Ainsi, les visiteurs ont pu découvrir des danses péruvienne, galicienne, serbe, macédonienne, albanaise, ainsi que la danse de la licorne originaire du Vietnam. Du Gospel, des chants ukrainiens ainsi que de la musique traditionnelle portugaise et srilankaise ont égayé la fête. Enfin, le Centre de jeunes a clôturé la soirée avec un moment de chant et piano.



Les visiteurs ont eu l'opportunité de se régaler en découvrant de nouvelles saveurs à travers un vaste choix de stands de nourriture : Albanie, Algérie, Italie, Macédoine du Nord, Portugal, Sri Lanka, Serbie, Togo, Turquie, Ukraine et Vietnam.



Enfin, les enseignantes des cours de français intensif des écoles et le Service des habitants étaient présents, afin d'informer les visiteurs au sujet de leurs activités au sein de la Ville, tandis que l'association des Femmes musulmanes a tenu un stand de soutien aux victimes de la guerre en Palestine.



Cette année, le prix de l'intégration a été remis à Mme Hélène Calame, ancienne Déléguée à l'intégration de la Ville, qui a quitté ses fonctions en mai 2024, pour la remercier d'avoir développé et fait rayonner le secteur « intégration » de la Ville d'Ecully.

L'édition 2024 a battu tous les records en termes de fréquentation, puisqu'on estime à environ 4'000 le nombre de personnes qui a participé à cette manifestation. L'effort de mobilisation des membres de la CIESEE pour réceptionner les déchets, ceci pour améliorer le tri, contribue à confirmer la volonté de la Commune d'ancrer l'organisation de ses manifestations dans une politique écologique et durable.

Atelier Furoshiki – Technique japonaise d'emballage durable



Le samedi 14 décembre, un atelier porté par plusieurs membres de la CIESEE a été proposé à la population pour découvrir une technique japonaise d'emballage avec des tissus. Celui-ci s'inscrit dans une politique de durabilité.

Un don de tissus par un habitant de la Commune a été l'occasion d'offrir et recycler des tissus pour emballer les cadeaux des personnes qui ont participé à cet atelier.

Ce fut également une occasion pour présenter cette technique lors d'un café contact du mercredi matin et qui a reçu un bel accueil de la part des participantes.

Un grand merci à tous les membres de la CIESEE pour leur implication.

Sylvie Pittet Blanchette,
Conseillère municipale, Présidente de la
Commission d'intégration et d'échange
suisses-étrangers de la
Commune d'Ecublens (CIESEE)

◆◆◆◆

Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆◆◆◆

Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de
la Commission de gestion.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆◆◆◆

Police Ouest lausannois (POL) PolOuest



POLICE Ouest lausannois

Délégation municipale d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, membre du Comité de direction.

Consultez le rapport complet sur :
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>



◆◆◆◆

◆◆◆◆

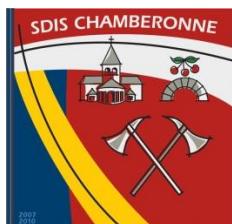
Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de
la Commission de gestion.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Délégation municipale d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, membre de la Commission consultative du feu (CCF).

Préambule – Mot du Commandant (Maj Frédéric Jacot)

2024 a été la septième année de mon mandat de Commandant et j'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel.

C'est le moment de faire appel à nos mémoires, de trier les informations, d'établir et d'analyser les statistiques, de présenter et de résumer les éléments principaux tels qu'organisation, effectif, formations, interventions et activités pour résumer et ainsi refléter en quelques pages la vie de notre SDIS durant l'année écoulée.

L'année 2024 a encore été une année qui a connu une augmentation non négligeable du nombre d'interventions avec des feux plus ou moins conséquents, plusieurs épisodes météorologiques hors de contrôle ou encore des interventions de prévention de type « alarme automatique » majoritairement par négligence ou par manque de personne responsable sur place. Le SDIS a toujours pu répondre présent avec rapidité, professionnalisme et efficacité.

La charge administrative du SDIS équivaut à une PME, les interventions, les formations continues, la production d'un niveau de formation de qualité, la gestion des ressources humaines, de recrutement, la gestion des plannings de service et des manifestations, les visites de chantier ainsi que des informations et conseils en protection incendie demande du temps et des ressources. La liste est longue et non exhaustive mais j'ai la chance de pouvoir toujours

m'appuyer sur un Etat-Major et des officiers qui font preuve de grandes compétences et de disponibilité toujours avec la même passion.

L'Etat-Major et moi-même nous engageons sans cesse pour garantir un environnement sécuritaire de base, instiller la motivation et l'esprit d'équipe si précieux au sein du SDIS. Grâce à l'implication, la solidarité et le sérieux de tous les membres du SDIS, nous avons toujours pu répondre présent en termes de capacité logistique et opérationnelle, tout en gardant en tête que toutes les fonctions de notre SDIS sont basées sur un système de milice et que nous restons tous des sapeurs-pompiers volontaires qui accomplissent leurs tâches en complément de leurs activités professionnelles.

La présentation du rapport d'activités me permet de mettre en lumière nos interventions, nos activités et notre travail tout au long de l'année, de confirmer ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré, mais également de remercier des personnes méritantes qui, durant l'année, ont reçu une promotion ou passé un cap d'ancienneté.

C'est l'heure des statistiques, de faire la rétrospective de l'année écoulée, de communiquer et d'informer sur notre fonctionnement, notre travail, nos formations et nos interventions.

Commission consultative du feu (CCF)

Législature 2021-2026

- M. Björn Bettex
Municipal, Chavannes-près-Renens
- M. Jean Cavalli
Municipal, Ecublens
- M. René Piller
Municipal, St-Sulpice
- M. Michel Paudex
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Stéphane Jordan
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner
Membre, St-Sulpice
- Mme Isabelle Steiner, secrétaire.

Représentants du SDIS depuis le 1^{er} janvier 2018

- Maj. Frédéric Jacot
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence, d'entente entre les 3 Municipaux, est assurée par un tournus par M. René Piller jusqu'au 30 juin et M. Bjorn Bettex depuis le 1^{er} juillet 2024.

Etat-Major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille
- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. opération Cap. Stephan Caïtucoli
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. matériel Cap. J.-Baptiste Bureau.

Officiers

- Plt Christophe Kaeser
- Plt Didier Moser
- Plt Mustafa Aydin
- Plt Xavier Laurent
- Lt Fabrizio Verasani
- Lt Léandre Equey
- Lt Stéphane Jacot.

Administration

- Quartier-Maître (CDI à 60 %) :
Cap. Michel Sartirani.

Effectif

Au 1^{er} janvier 2024, l'effectif était de 89 personnes : 15 femmes et 74 hommes répartis entre 73 sapeurs-pompiers et 16 recrues.

Au 31 décembre 2024, en raison des démissions et des exclusions, décrites ci-dessous, l'effectif se réduit à 76 sapeurs-pompiers : 15 femmes et 61 hommes.

La proportion de femmes sapeurs-pompiers est en légère diminution, soit 20 % (21 % en 2023).

Au cours de l'année, nous avons enregistré 11 démissions et 2 exclusions :

- 4 pour déménagements hors territoire du SDIS.

- 2 pour raisons professionnelles.
- 5 pour raisons personnelles ou familiales.
- 2 exclusions pour raison de participation insuffisante.



© SDIS Chamberonne

Formation – Organisation

Les thèmes de formation sont décidés et validés chaque année par l'Etat-Major du SDIS. Ils correspondent aux filières de formation requises et aux missions qui sont attribuées au SDIS. Le responsable de la formation s'appuie sur un pool de 32 formateurs engagés et performants, parmi lesquels 6 sont instructeurs fédéraux certifiés (certificat fédéral d'instructeur sapeur-pompier).



© SDIS Chamberonne

Cours de formation ECA

Le cursus de formation cantonal est établi par l'ECA. Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales :

15 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, ceci pour un total de 37.5 jours (20 heures/personne). Ajouté à cela, 82 sapeurs-pompiers du SDIS ont suivi des cours ECA pour un total de 205 jours de formation.

Diverses gardes et manifestations

Le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité incendie lors de manifestations ou de spectacles dans les différentes salles communales.

Manifestations effectuées :

- 1 garde au SwissTech Convention Center (STCC) :
10 personnes pour un total de 128 heures.
- 5 soirées cinéma :
10 personnes pour un total de 30 heures.
- 1 garde match de foot Coupe suisse :
4 personnes pour un total de 16 heures.

Manifestation du 1^{er} Août (fête nationale) :

Pour les fêtes du 1^{er} Août organisées par les communes, le SDIS était présent afin de garantir la sécurité autour du feu patriotique des Communes de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et de St-Sulpice.

- 15 personnes pour un total de 131 heures.

Interventions

En 2024, le SDIS Chamberonne est intervenu à 196 reprises sur les trois communes.

En comparaison avec 2023, ce sont 29 interventions de plus. Il y a une augmentation significative pour Ecublens et pour Chavannes-près-Renens, notamment dans les domaines des alarmes automatiques mais également des feux et des inondations. En revanche, les assistances à personnes et animaux sont, elles, en très légère diminution.

Répartition des alarmes par commune :

Chavannes : 57	Ecublens : 107	St-Sulpice : 25
		
Morges : 2	Lausanne (EPFL) : 5	

Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule est actif dans la période du 1^{er} juin au 30 août. Il est déclenché par la Préfecture selon les conditions climatiques caniculaires. Cette année, il n'a pas été déclenché.

Matériel

Deux lundis par mois, à l'exception des vacances d'été, la section technique effectue la gestion des équipements personnels, l'entretien et le suivi des véhicules, ainsi que l'entretien courant de tout le matériel d'intervention des deux sites opérationnels.

La section technique s'est aussi occupée de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

Véhicules

Remplacement du véhicule matériel Chambro 270 par un nouveau véhicule Mercedes Vito 9 places pour transport de personnes et matériel.

Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

- Caserne 1 (Ecublens) :
 - Evaluation et test des recrues.
 - Exercices DPS.
 - Cours de cadres SOF.
 - Cours de cadres OF.
 - Exercices Chef d'intervention (officiers).
 - Exercices de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 (Chavannes-près-Renens) :
 - Siège administratif du SDIS Chamberonne – Bureau du Commandant.
 - Séances EM / OF.
 - Séances de la CCF.
 - Soirée de recrutement.
 - Soirée d'information et équipement des recrues.
 - Exercices EBa / EFo.
 - Exercices APR.
 - Rétablissements APR après exercices et interventions.

- Stockage et gestion des équipements de protection individuels (EPI).
- Caserne 3 (St-Sulpice) :
 - Dépôt pour les engins divers tels que motopompe, module éclairage, module évènement naturel (EN), chariot échelles, remorques tuyaux, matériels divers, ainsi que la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les casernes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens.

Diverses activités

Les plus importantes :

- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2024.
- Organisation des groupes d'intervention DPS.
- Rapport d'activités et promotions – nominations.
- Formation technique du personnel DPS sur le thème cantonal « Feu de forêt ».
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Continuité de l'activité physique par des activités en piscine ou sport en salle.
- Formation continue des cadres.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assurer le suivi de la formation des sections DPS et EBa.
- Assurer le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS.
- Service de piquet de sécurité lors de manifestation ou événement spécial.
- Coordination et conseil pour divers chantiers à Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice.
- Séance de préparation pour l'organisation de l'assemblée et concours de la FVSP 2027.

Objectifs 2024

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Poursuivre l'effort pour maintenir la motivation de participation et d'engagement aux exercices et aux interventions.
- Maintenir notre niveau de formation élevé dans les exercices DAP, EFo, DPS et APR pour tous les sapeurs-pompiers.
- Continuer de garantir un officier chef d'intervention en tout temps
- Soutenir la bonne marche administrative et la gestion du budget.

Les points suivants doivent encore et toujours être sujets à une attention particulière :

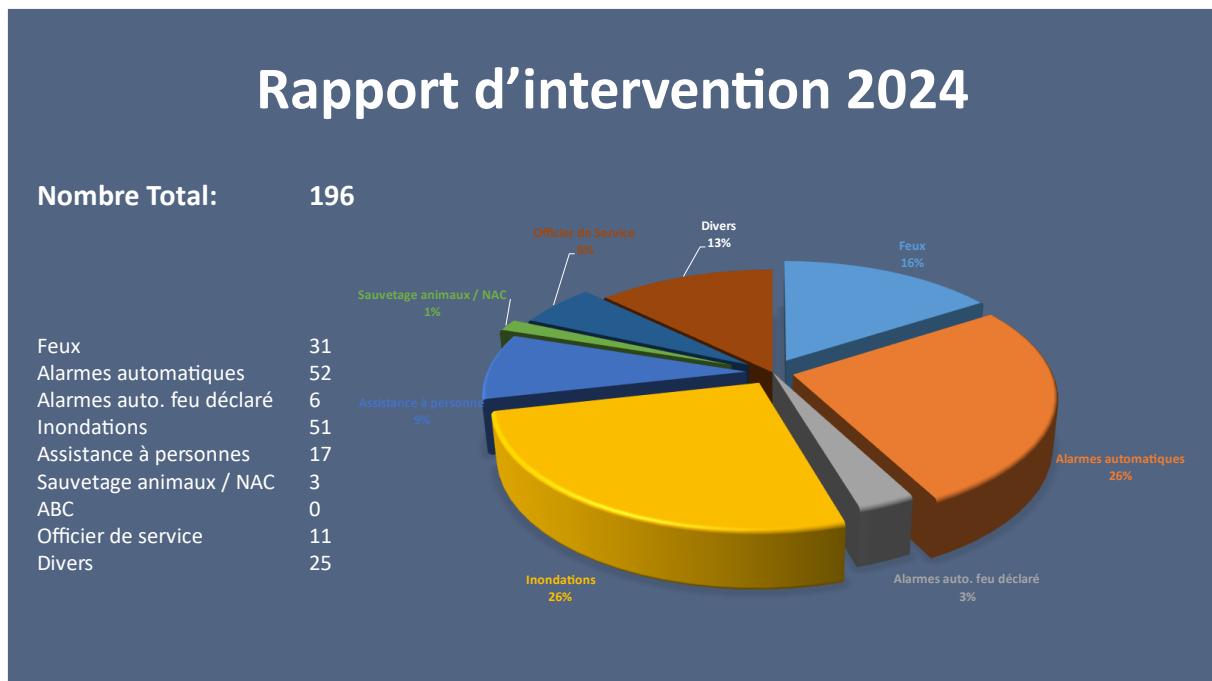
- Renforcer la motivation et l'intérêt de chacun à tous les échelons hiérarchiques.
- Surveillance des disponibilités dans le système d'aide à l'engagement ProSDIS.

Conclusions

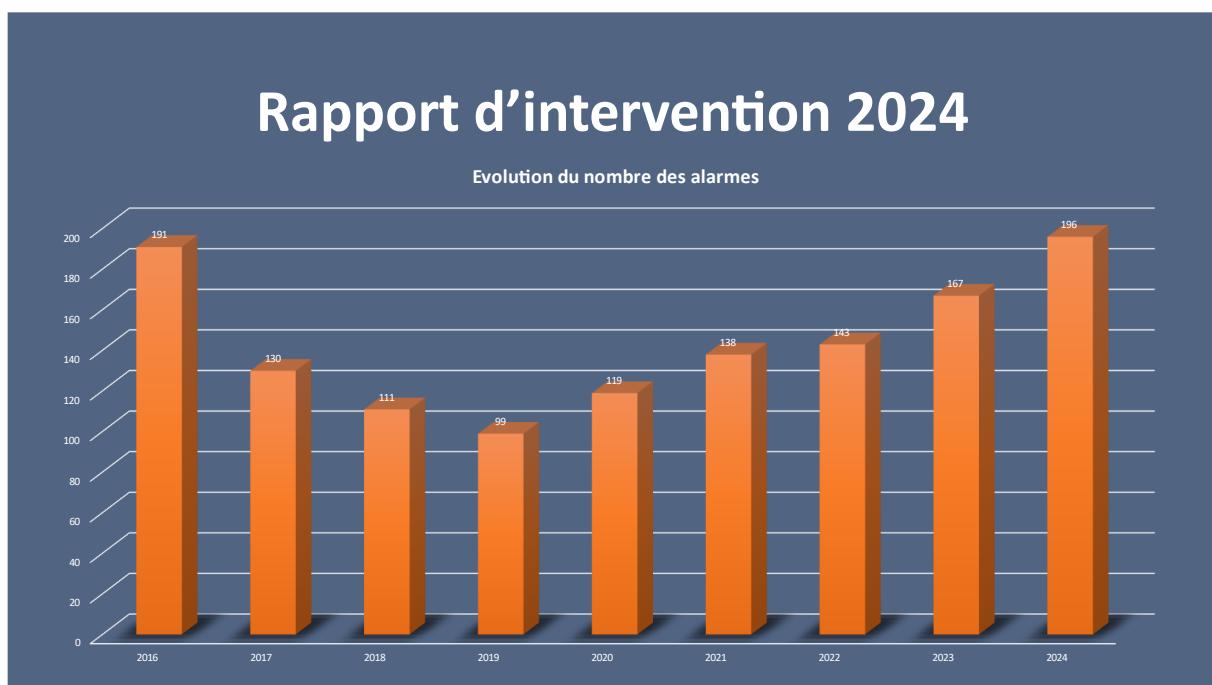


Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-Major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens, les officiers, les sous-officiers et les sapeurs pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant toute l'année 2024, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

Le Commandant
Maj. Frédéric Jacot

Répartition par type d'alarme

En 2024, le SDIS Chamberonne a connu un nombre d'interventions toujours en augmentation par rapport aux cinq années précédentes :



Consultez le rapport complet sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Région Ouest lausannois



Délégué municipal d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, membre du Comité directeur.

Consultez le rapport sur :
<https://pcirol.ch/organisation/autorites>



◆ ◆ ◆ ◆

Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Délégation municipale d'Ecublens à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis :

- MM. Jean Cavalli (Vice-Président du comité de direction) et M. Germain Schaffner (Conseil intercommunal).

Délégués du Conseil communal :

- Mme Maité Perez Chevallaz, MM. Vanco Atanasov et Pierre Chapuisat (suppléant).

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆ ◆ ◆ ◆

EPFL Innovation Park



Délégué municipal d'Ecublens :
M. Jean Cavalli, Membre du Conseil de fondation.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆ ◆ ◆ ◆

Commission COH Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens,
Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice
+ UNIL et EPFL)

Délégués d'Ecublens :
MM. Christian Maeder, Syndic et Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Consultez le rapport sur :
<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



◆ ◆ ◆ ◆

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



Délégués d'Ecublens :

- M. Christian Maeder, Syndic (Groupe de pilotage).
- M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (Groupe décisionnel Urbanisme – Vice-Président et Groupe décisionnel Mobilité).

Consultez le rapport sur :

<https://ouest-lausannois.ch/bilansdactivites/>



.....

Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Consultez le rapport sur :

<https://www.ecublens.ch/politique/conseil-communal/rapports-de-gestion#rapport-de-gestion-2024>



.....

Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, délégué municipal au Conseil d'administration.

Consultez le rapport sur :

<https://www.t-l.ch/rapportannuel>



.....
Valorsa SA



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Germain Schaffner, délégué municipal.

Consultez le rapport sur :

https://valorsa.ch/documents#titre_3



.....

Explications des abréviations

ABC	Atomique, bactériologique, chimique
ABRAE	Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens
AELE	Association européenne de libre-échange
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
AI	Assurance invalidité
AJESOL	Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APR	Appareil de protection respiratoire
APREMADOL	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
ARASOL	Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois
ASE	Assistant socio-éducatif ou assistante socio-éducative
AVIVO	Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s
BI	Bureau intermunicipal
CAD	Chauffage à distance
Cap.	Capitaine
CAU	Commission d'architecture et d'urbanisme
CCF	Commission consultative du feu
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDJe	Conseil des jeunes d'Ecublens
Cdt	Commandant
CEF	Conseiller école-famille
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
CIESEE	Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens
CMS	Centre médico-social
CoGes	Commission de gestion
COH	Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles
Coproj PP1	Comité de Projet (COPROJ) extension du tramway t1 vers l'Ouest
CSCE	Centre socioculturel d'Ecublens
CSR	Centre social régional
CTA	Centre de traitement des alarmes
CTC	Centre technique communal
CVE	Centre de vie enfantine
DAP	Détachement d'appui
DDP	Droits distincts et permanents
DPS	Détachement de premiers secours
EBa	Ecole de formation de base
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
ECSS	European College of Sport Science
ECUCAD	Chauffage à distance sur les Communes d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens
EERV	Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud
EFo	Ecole de formation

EGID	Identificateur fédéral de bâtiment
EHL	Ecole Hôtelière Lausanne
EM	Etat-major
EMS	Etablissement médico-social
EP	Eclairage public
EPT	Equivalent plein temps
ERM	Epuration de la région morgienne
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
EWID	Identificateur fédéral de logement
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FERL	Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise
FOAD	Formation ouverte à distance
FSG	Fédération suisse de gymnastique
FSPJ	Fédération suisse des parlements de jeunes
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
GED	Gestion électronique des documents
GT	Groupe de travail
HEIG-VD	Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud
HT	Hors taxes
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LPPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
LPrPNP	Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager
Lt	Lieutenant
Maj.	Major
Mb/s.	Mégabit par seconde
MCH1 / MCH2	Modèle comptable harmonisé
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
OCDC	Office cantonal de la durabilité et du climat
OF	Officiers
OFS	Office fédéral de la statistique
OL	Ouest lausannois
ORP	Office régional de placement
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PACCom	Plan d'affectation communal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Prestations complémentaires
PC / PCI	Protection civile
PDi-OL	Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
Plt	Premier-lieutenant
PME	Petite et moyenne entreprise
POL	Police Ouest lausannois
PolOuest	Police Ouest lausannois
Profil « B »	Formation initiale de base (apprentissage d'employé/e de commerce)
ProSDIS	Système d'aide à l'engagement
RLATC	Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
SASP	Service des activités scolaires et parascolaires
SBED	Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité

SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SIE	Service intercommunal des énergies SA
SIL	Services industriels Lausanne
SIT	Système d'information du territoire
SOF	Sous-officiers
SPOP	Service de la population
STEP	Station d'épuration
STPA	Stationnement pour les troupes de protection aérienne
STPE	Service des travaux publics et de l'environnement
TL	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des communes vaudoises
UE	Union européenne
USL	Union des sociétés locales
VEV	Voirie et espaces verts
VIDIS	Vision intégrée de défense incendie et secours
VSS	Normes de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports

♦ ♦ ♦ ♦ ♦



Légendes des photos de la page de garde

- Réception à Mon Repos, mercredi 29 mai 2024, pour fêter les 30 ans de l'installation de la Municipalité en ce lieu
- Structure de *Street Workout* au collège d'Epenex, inaugurée le samedi 2 novembre 2024
- Patinoire gratuite à la place François Silvant
- Sortie des aînés au SwissTech Convention Center, mercredi 7 février 2024

© photos Ville d'Ecublens

